



HAL
open science

Dénoncer la politique marseillaise, dénoncer Marseille.

Cesare Mattina

► **To cite this version:**

Cesare Mattina. Dénoncer la politique marseillaise, dénoncer Marseille.. Presses universitaires du Septentrion. Maudire la ville. Socio-histoire comparée des dénonciations de la corruption urbaine, , 2021, 978-2-7574-3504-5. hal-03504177

HAL Id: hal-03504177

<https://hal.science/hal-03504177v1>

Submitted on 10 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Maudire la ville

Socio-histoire comparée
des dénonciations de la corruption urbaine

Nicolas Maisetti, Cesare Mattina (dir.)



Maudire la ville

Socio-histoire comparée des dénonciations de la corruption urbaine

Un scandale de corruption, des élus accusés de clientélisme, de favoritisme, d'affairisme, de liens avec le crime organisé... La scène se passe-t-elle n'importe où ? Pas forcément, car il y a des villes où ces dénonciations sont plus fréquentes qu'ailleurs, des villes maudites qui finissent par avoir une mauvaise réputation.

Cet ouvrage analyse les mises en accusation des phénomènes d'improbité publique qui se prolongent dans une stigmatisation de certaines villes ainsi considérées comme corruptrices et corrompues. Il explore différentes époques (depuis la fin du XIX^e siècle à nos jours) et plusieurs espaces européens et nord-américains : les villes étasuniennes des machines politiques (New York, Boston, Chicago), Glasgow au Royaume-Uni, Montréal au Canada, Naples en Italie, Marseille en France. Un traitement spécifique est réservé à cette dernière avec 4 chapitres qui saisissent l'invention et la consolidation de sa mauvaise réputation sur une très longue durée.

Nicolas Maisetti est politiste au Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS) de l'Université Gustave-Eiffel à Paris-Est.

Cesare Mattina est sociologue au Centre méditerranéen de sociologie, science politique et histoire (MESOPOLHIS - Aix-Marseille Université, CNRS, SciencesPo Aix) .

Contributeurs : Marco Bar • Peter Jones • Mathieu Lapointe • Alan Lessoff
• Nicolas Maisetti • Cesare Mattina • Frédéric Monier • Laurence Montel
• Kevin Vacher.



La collection
Espaces politiques
est dirigée par
Rémi Lefebvre et Bruno Villalba

Cet ouvrage est publié après l'expertise éditoriale du comité

Sciences sociales

et une double expertise externe.

Le comité est composé de :






- Bruno Ambroise, Centre national de la recherche scientifique
- Corinne Baujard, Université de Lille
- Denis Bernardeau-Moreau, Université de Lille
- **Vincent Caradec (coordinateur)**, Université de Lille
- Christelle Hinnewinkel, Université de Lille
- Xavier Labbée, Université de Lille
- **Rémi Lefebvre (coordinateur)**, Université de Lille
- Patrick Lehingue, Université de Picardie - Jules Verne
- Marie Saiget, Université de Lille
- Richard Sobel, Université de Lille

Les Presses universitaires du Septentrion

sont une association de cinq universités :

- Université de Lille,
- Université du Littoral – Côte d’Opale,
- Université Polytechnique des Hauts-de-France,
- Université Catholique de Lille,
- Université de Picardie Jules-Verne.

La politique éditoriale est conçue dans les comités éditoriaux. Cinq comités et la collection « Les savoirs mieux de Septentrion » couvrent les grands champs disciplinaires suivants :

-  • Acquisition et Transmission des Savoirs,
-  • Arts et Littératures,
-  • Savoirs et Systèmes de Pensée,
-  • Sciences Sociales,
-  • Temps, Espace et Société.

Publié avec le soutien de l’Université de Lille
et de la Région Hauts-de-France.

© Presses universitaires du Septentrion, 2021
www.septentrion.com
Villeneuve d’Ascq – France

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l’autorisation de l’éditeur est illicite (article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle) et constitue une contrefaçon. L’autorisation d’effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre Français d’Exploitation du Droit de Copie (CFC) 20 rue des Grands-Augustins à Paris.

Nicolas Maisetti et Cesare Mattina (dir.)

avec les contributions de

Marco Bar, Peter Jones, Mathieu Lapointe, Alan Lessoff, Nicolas Maisetti,
Cesare Mattina, Frédéric Monier, Laurence Montel, Kevin Vacher

Maudire la ville

Socio-histoire comparée des dénonciations de la corruption urbaine

Publié avec le soutien
de l'Agence nationale de la recherche (ANR),
du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
et d'Aix-Marseille Université (AMU)

Presses universitaires du Septentrion

2021

Politique de diffusion des livres numériques aux Presses universitaires du Septentrion

Les Presses universitaires du Septentrion mettent à la vente les livres numériques sur leur site internet sans appliquer de DRM (Digital Rights Management), ceci afin de ne pas réduire les usages de ses lecteurs. Leurs livres numériques n'en restent pas moins soumis au droit d'auteur.

En conséquence, les Presses universitaires du Septentrion demandent à leurs lecteurs de ne pas diffuser leurs livres numériques sur des plates-formes de partage ni de procéder à de multiples copies privées (> 5).

La violation des droits d'auteurs est constitutive du délit de contrefaçon puni d'une peine de 300 000 euros d'amende et de 3 ans d'emprisonnement (CPI, art. L. 335-2 s.).

Le code de la propriété intellectuelle entend par contrefaçon tous les actes d'utilisation non autorisée de l'œuvre.

La loi incrimine au titre du délit de contrefaçon :

- « toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi » (CPI, art. L. 335-3).
- « le débit [acte de diffusion, notamment par vente, de marchandises contrefaisantes], l'exportation et l'importation des ouvrages "contrefaisants" » (CPI, art. L. 335-2 al. 3).

Source : <http://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Propriete-litteraire-et-artistique>.

Pour plus d'informations, consultez le site internet des Presses universitaires du Septentrion www.septentrion.com.

Table des matières

Remerciements	11
Auteurs.....	13
Introduction	17
Nicolas Maisetti et Cesare Mattina	

PARTIE 1.

GENÈSES INTELLECTUELLES ET POLITIQUES DES MAUVAISES RÉPUTATIONS DES VILLES

Chapitre 1. « Leur moralité est celle de leur entourage ». Le <i>bossisme</i> américain et la conception outre-Atlantique de la corruption urbaine moderne	45
Alan Lessoff	

Chapitre 2. Dénoncer la corruption... Accuser Marseille (années 1880 – années 1910)	83
Marco Bar	

PARTIE 2.

LA CRISTALLISATION DE LA VILLE MAUDITE (1920-1945)

Chapitre 3. De « Marseille Chicago » à « Marseille propre ». Logiques de dénonciation de la ville	105
Laurence Montel	

Chapitre 4.
La réputation perdue de Glasgow (1919-1939) 131
Peter Jones

PARTIE 3.
LA PRODUCTION URBAINE INTENSIVE ET LA MISE SOUS TENSION
DES GOUVERNEMENTS LOCAUX (1950-1980)

Chapitre 5.
D'un scandale immobilier à la critique de la dénonciation de Marseille.
Le cas du scandale de l'Urbaine immobilière (1964-1966) 161
Nicolas Maisetti

Chapitre 6.
« Du « nettoyage » de Montréal à la défense de sa réputation.
La trajectoire du maire Jean Drapeau, 1954-1986 189
Mathieu Lapointe

PARTIE 4.
ACTEURS ET RHÉTORIQUES DE LA DÉNONCIATION (1980-2010)

Chapitre 7.
Dénoncer la politique marseillaise, dénoncer Marseille.
Acteurs et rhétoriques de la dénonciation judiciaire
et médiatique d'une ville maudite 219
Cesare Mattina

Chapitre 8.
Dénoncer *sa* ville. Construction politique et mobilisations
de la lecture culturaliste du problème *Camorra* à Naples 243
Kevin Vacher

Conclusion 271
Frédéric Monier

« First in violence, deepest in dirt, lawless, unlovely, ill-smelling,
irreverent, new; an overgrown gawk of a village,
the "tough" among cities, a spectacle for the nation. »

(Lincoln Steffens, *The Shame of the cities*, 1904)

« Plus je vois cette ville de Marseille et plus elle me déplaît.
Cette ville n'est pas française. Il y a ici un ramas de toutes les nations.
C'est une espèce de Gibraltar, de Barcelone, de Bruxelles, de Nouvelle-Orléans.
La majorité des négociants de cette ville ont une origine peu honorable.
Ce sont en général les banqueroutiers de tous les pays.
Un Italien, un Grec, un Turc, un Africain et tous ceux de la côte du Levant.
Ont-ils fait chez eux de mauvaises affaires, ou ont-ils sur leur compte
quelques mauvais reliquaires : ils viennent à Marseille »

(Flora Tristan, *Le Tour de France*, Paris, Indigo & Côté-femmes éditions, 2001 [1844]
cité dans Bruno Le Dantec, *La ville sans nom. Marseille dans la bouche
de ceux qui l'assassinent*, Marseille, Le chien rouge, 2007)

Remerciements

C E LIVRE A BÉNÉFICIÉ du soutien du programme de recherche franco-allemand POC/K sur l'histoire de « la corruption politique : pratiques de la faveur et débats publics aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles » co-financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG). Nous remercions ici les coordinateurs de ce programme, Frédéric Monier, Jens Ivo Engels et Olivier Dard, ainsi que tou-te-s les participant-e-s aux différents séminaires organisés dans le cadre de cette recherche ayant alimenté notre réflexion. Nous avons une pensée particulière pour Ralf König.

La construction de ce livre a bénéficié des stimulants échanges et conversations avec Philippe Aldrin et Hervé Rayner. Pour le suivi éditorial, un grand merci à Rémi Lefebvre, aux deux évaluateurs des différentes contributions et à l'aimable équipe des Presses universitaires du Septentrion.

Ce projet a également été soutenu par le Laboratoire méditerranéen de sociologie (LAMES, UMR 7305 Aix-Marseille Université-CNRS – devenu désormais MESOPOLHIS) dont les directeurs d'ouvrage remercient Pierre Fournier et Brigitte Coche.

Ils remercient également les collègues ayant accepté de contribuer à ce volume tout comme Laurent Vanini qui a traduit les textes. Merci également à Martin Bafoil pour l'illustration de couverture de cet ouvrage et à Camille Noûs qui s'est, comme souvent, rendue essentielle.

Ils adressent enfin un remerciement tout particulier à Sylvie Chiousse pour ses relectures précieuses et son aide indispensable à la réalisation.

Auteurs

Marco Bar est historien, doctorant à l'université d'Avignon (Centre Norbert Elias). Sa thèse porte sur la corruption politique à Marseille et analyse la genèse de ces affaires à partir de la fin du ^{xix}^e siècle ainsi que les évolutions des réseaux de clientèle et des scandales de corruption jusqu'au milieu du ^{xx}^e siècle.

Alan Lessoff est professeur d'histoire à Illinois State University (États-Unis, Illinois). Expert en histoire urbaine américaine et comparative, il est auteur, co-auteur ou éditeur de six livres, dont le plus récent est *Where Texas Meets the Sea: Corpus Christi and Its History* (University of Texas press, 2015), ainsi que de nombreux articles sur la politique, l'urbanisme et le *design* urbains aux États-Unis. Il a été deux fois conférencier *Fulbright* et a occupé des postes en *visiting* dans les universités de Kassel, Bielefeld et Mayence en Allemagne et à l'université Bilkent d'Ankara, en Turquie. De 2004 à 2014, il a été rédacteur en chef du *Journal of the Gilded Age and Progressive Era*.

Peter Jones est chercheur émérite au Centre d'histoire urbaine de l'université de Leicester, au Royaume-Uni. Il s'intéresse à la politique urbaine et à la corruption. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur le sujet, dont *From Virtue to Venality. Corruption in the City* (Manchester university press, 2013). Il a présenté des articles lors des conférences européennes d'histoire des sciences sociales à Glasgow, Valence et Belfast et fut *guest editor* à l'occasion de la publication du dossier « Urban governance and its disorder » de la revue *International Journal of Regional and Local History* (2019).

Mathieu Lapointe est conservateur des archives au Musée McCord Stewart de Montréal. Docteur en histoire de l'Université York (Toronto), spécialiste de l'histoire socioculturelle et politique du Québec contemporain, il s'intéresse en particulier à l'histoire de la corruption et des mouvements de réforme morale et urbaine à Montréal au xx^e siècle. Il a notamment publié *Nettoyer Montréal : les campagnes de moralité publique, 1940-1954* (2014), *Scandale ! Le Montréal illicite, 1940-1960* (avec Catherine Charlebois, 2016) et *Corruption : Montréal et ses démons* (ouvrage codirigé avec Pascal Brissette, 2016). Membre associé du Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises (CRIEM), il collabore également aux travaux du Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal (LHPM).

Nicolas Maisetti est politiste, post-doctorant de l'université Gustave-Eiffel et chercheur au laboratoire Techniques, territoires et sociétés. Ses recherches portent notamment sur l'internationalisation des collectivités locales et l'évolution du gouvernement municipal et des pouvoirs urbains à Marseille à propos duquel il a publié *Marseille ville du Monde* (Karthala, 2017) et *Opérations culturelles et pouvoirs urbains* (L'Harmattan, 2014). Il travaille actuellement sur les politiques urbaines d'austérité dans le cadre de l'ANR INVEST.

Cesare Mattina est sociologue à Mesopolhis (Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire, Aix-Marseille Université, CNRS, SciencesPo Aix). Ses recherches portent sur le rôle des groupes sociaux dans le gouvernement des villes (grandes villes et petites villes abritant des industries à risques) et sur les acteurs et les rhétoriques de la dénonciation des phénomènes d'improbité publique (clientélisme, corruption, etc.). Il a publié *Clientélismes urbains. Gouvernement et hégémonie politique à Marseille* (Presses de Sciences Po, 2016) et en collaboration avec Olivier Dard, Jens Ivo Engels et Frédéric Monier, *Dénoncer la corruption. Chevalier blancs, pamphlétaires et promoteurs de la transparence à l'époque contemporaine* (Demopolis, 2018).

Frédéric Monier est professeur d'histoire contemporaine à l'université d'Avignon et chercheur au centre Norbert Elias. Il coordonne depuis 2011 des programmes de recherche internationaux sur l'histoire de la corruption et de la transparence. Il a co-dirigé sur ce sujet plusieurs livres collectifs et dossiers de revues ; dernièrement : « Modernización y corrupción política en la Europa contemporánea » (avec G. Rubí Casals, Ayer, n° 115, 2019), *History of Transparency in Politics and Society* (2020, avec J.I. Engels), « L'argent

des politiques : rémunération des élus et financement des partis en Europe » (*Cahiers Jaurès*, 1-2 ; n° 235-236, 2020) et *L'argent immoral et les profiteurs de guerre à l'époque contemporaine* (2020, avec O. Dard et J. I. Engels).

Laurence Montel est historienne, maîtresse de conférences à l'université de Poitiers, membre du CRIHAM et chercheuse associée à l'UMR Téléme. Ses domaines de spécialité sont l'histoire du crime et des polices, l'imaginaire de Marseille et sa place dans la nation, la politique à Marseille dans les années 1930.

Kevin Vacher est sociologue à l'Université Paris VIII, membre du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA) et associé au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST, Aix-Marseille Université). Ses travaux portent notamment sur la démocratie locale, les classes subalternes et les questions de sécurité publique. À Naples et à Marseille, sa recherche doctorale porte sur la formulation de demandes politiques de sécurité par les habitants à travers leurs mobilisations locales, en s'attachant à comprendre leurs contextes sociaux, politiques et discursifs d'émergence. En parallèle, son travail cherche à s'émanciper des canevas académiques en développant des formes alternatives de savoirs et d'accompagnement par la recherche d'initiatives citoyennes.

Introduction

Nicolas Maisetti et Cesare Mattina

UN SCANDALE DE CORRUPTION impliquant des élus, leurs entourages ou des fonctionnaires, le développement de pratiques clientélares ou de favoritisme, leurs ramifications dans les mondes de la criminalité organisée sont souvent attachés aux lieux dans lesquels ils se déroulent : les affaires Balkany et Levallois, le favoritisme immobilier dans le Var, le milieu et la Corse... À partir de ce constat, le point de départ de cet ouvrage repose sur une double hypothèse : d'une part, ces phénomènes ne relèvent pas uniquement d'un ordre objectif sanctionné par une procédure judiciaire, ils sont intrinsèquement liés à des logiques de critique et de dénonciation ; d'autre part, ces stigmatisations sociales sont largement territorialisées, c'est-à-dire qu'elles s'attaquent à la fois à ces phénomènes, ainsi qu'aux villes qui en sont le théâtre.

Les chapitres qui composent ce livre analysent les processus de mise en dénonciation des phénomènes d'improbité publique en milieu urbain qui se prolongent dans une stigmatisation de la ville ainsi considérée comme corruptrice et corrompue. Ils se penchent sur des profils sociologiques des acteurs de la dénonciation, les rhétoriques et argumentations qu'ils déploient, les pratiques et les phénomènes ciblés, les contextes (parfois d'opportunité) dans lesquels s'insèrent ces dénonciations, cela dans la période comprise entre la fin du XIX^e siècle et le début du XXI^e siècle.

■ Des faits objectifs à l'analyse de leur dénonciation.

De la dénonciation de la corruption urbaine à la stigmatisation des villes

En opposition au « champion national » (Crouch, Le Galès, 2012), ville-vitrine des performances économiques d'un État et de son image internationale¹, les « villes maudites » seraient, dans les espaces nationaux, l'« individu stigmatisé » et constamment soumis à la dénonciation. À l'image des figures déviantes analysées par E. Goffman (1975), l'ivrogne, l'idiot du village ou le clown, ces villes à la « différence honteuse » bien qu'intégrées dans le système national, n'en sont pas moins pointées du doigt pour leur caractère insolite, excentrique, voire exotique. Les pratiques et rhétoriques de dénonciation des phénomènes de corruption, de clientélisme, de mauvaise gestion ou de banditisme sont ainsi remarquablement attachées à un nombre de villes ou de régions limité au sein d'un espace national. Certaines sont traitées dans ce livre : Chicago ou Boston aux États-Unis, Liverpool ou Glasgow au Royaume-Uni, Montréal au Canada, Naples en Italie, Marseille en France. Mais elles ne sont pas exclusives si on pense à Cologne en Allemagne (Rügemer, 2002), Osaka au Japon (Buhnik, 2015), Alexandria et la région du Teleorman en Roumanie (Henry, 2017)...

En dépit de leur essentialisation manifeste dans le sens commun souvent proche d'une forme de culturalisme, ces processus ne sont en aucun cas naturels, mais le produit d'une construction sociale et politique historique. Les contributions de cet ouvrage retracent cette socio-histoire en questionnant les rôles de multiples acteurs² dans les positions qu'ils occupent et les rapports de force qui les lient : journalistes des différents médias (locaux et nationaux), intellectuels et essayistes, personnels politiques de majorité et d'opposition, juges des magistratures ordinaire et comptable, fonctionnaires de l'État et des collectivités locales, collectifs d'habitants et associations.

Dans les villes analysées, l'objet principal n'est pas celui des pratiques de corruption politique ou de criminalité. Il n'est pas question non plus de se prêter à l'exercice de l'évaluation normative de ces pratiques au regard du fonctionnement démocratique ou

1 Cette opposition est à nuancer : dans certains cas, certaines villes peuvent cumuler des réputations hétérogènes. Par exemple, Chicago ou New York constituent des moteurs de la croissance économique et jouissent d'une notoriété importante dans le domaine des arts et de la culture, par exemple, tout en souffrant d'une stigmatisation liée à leur réputation de villes du crime ou de la corruption.

2 Tous les termes désignant des catégories de personnes doivent s'entendre au féminin et au masculin.

du respect du droit ou de la morale. L'objectif assigné aux auteurs qui ont bien voulu se prêter à l'exercice est plutôt de renseigner les processus de dénonciation qui les accompagnent et de repérer les acteurs qui en sont les protagonistes. Le choix de se concentrer sur les processus socio-historiques de dénonciation et sur leurs acteurs – plutôt que sur les phénomènes objectifs de corruption – ne signifie pas pour autant que ces phénomènes n'existent pas dans ces villes ni qu'il ne s'agit que d'une invention d'entrepreneurs en discrédit ou de professionnels du *bashing*. De même, il ne s'agit nullement de prétendre que la corruption, les relations clientélares ou le banditisme ne sont pas dignes d'être étudiés en raison de la stigmatisation qui se déploie à cette occasion. Notre but en fait n'est pas de démêler le vrai du faux, mais de restituer des processus historiques qui varient en fonction des contextes, des temporalités et des acteurs impliqués.

L'idée qui fédère chacune des contributions, avec des modalités différentes selon les contextes et les moments historiques, est qu'à travers la mise en cause de pratiques politiques et de gestion jugées non conformes à la loi, à l'éthique ou aux normes promues par les dénonciateurs, c'est l'espace social dans lequel elles se déroulent qui fait l'objet de la dénonciation. La ville, personnifiée, n'est plus uniquement le théâtre du crime, mais devient alors son auteur.

À travers le récit des processus de la dénonciation dans une diversité de villes, on envisagera ici une sociologie de la « mise en procès » des espaces urbains à l'image des mouvements de mise en accusation explorés dans l'ouvrage collectif dirigé par Jean-Louis Briquet et Philippe Garraud qui montre ce qui s'y joue.

« Les critiques [y] sont souvent "morales" et non pas proprement "politiques" [et] remettent en cause les façons de faire (peut-être aussi les façons d'être) des politiciens de profession et, plus généralement, d'un certain ordre politique officiel, présentées comme non-conformes aux exigences éthiques ou professionnelles qui devraient s'imposer à eux » (Briquet, Garraud, 1999, p. 2).

Nous souscrivons à cet énoncé à ceci près que nous ne sommes pas ici uniquement en présence de personnels politiques, mais d'acteurs collectifs – les villes – si bien qu'une série de déplacements et de prolongements doivent pouvoir s'opérer. Ainsi, il faudra pouvoir identifier la dimension morale du jugement porté sur les villes, le cadre normatif attendu du « comportement » des villes afin de qualifier les modalités par lesquelles leurs « écarts de conduite » sont fustigés. Loin de tout anthropomorphisme, ce vocabulaire s'ajuste

aux rhétoriques de dénonciation elles-mêmes qui apparentent la ville à un individu, et plus particulièrement à un « suspect ». On notera enfin que la « réputation » des villes n'est pas un phénomène uniquement activé par ceux qui la mettent en cause, mais qu'elle est aussi investie par les élites urbaines, publiques et privées, qui la présentent comme une variable décisive de la compétition des territoires à l'ère de la mondialisation (Wolman *et al.*, 2004).

■ L'effervescence de la dénonciation médiatique de la corruption urbaine

À première vue, les ouvrages, le plus souvent issus d'enquêtes journalistiques, qui documentent les affaires de corruption ou les scandales politico-financiers et glissant vers la dénonciation des villes qui les hébergent ne manquent pas. Cette tradition journalistique trouve son origine contemporaine entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècles dans la naissante presse d'investigation aux États-Unis (Protest *et al.*, 1991 ; Aucoin, 2005). Elle est en quelque sorte l'héritière d'un genre littéraire à succès au XIX^e siècle qui, brossant le portrait de villes « maudites » (Parizet, 2010), nourrit un imaginaire social dont il devient de moins en moins facile de se départir. Songeons à *Oliver Twist* de Charles Dickens (1837) ou au roman de jeunesse d'Émile Zola – *Les mystères de Marseille* (1867) – dont le titre fait écho à l'ouvrage *Les mystères de Paris* d'Eugène Sue publié vingt-cinq ans plus tôt. Dans les romans naturalistes de la seconde moitié du XIX^e siècle, les espaces urbains ne sont déjà plus de simples décors de l'intrigue, mais un personnage (collectif) menaçant et source d'effrois. L'essor des préoccupations hygiénistes, la peur des classes dangereuses, ouvrières et populaires, donnent à la ville le corps d'une figure infernale. Notons enfin, comme le relèveront certaines contributions de cet ouvrage, que les auteurs de fiction (romans, films, séries télévisées) demeurent des agents actifs de la mauvaise réputation des villes, alimentant les stéréotypes et désignant les causes et les responsables des faits jugés scandaleux.

On retrouve l'influence de ces imaginaires sociaux dans les enquêtes journalistiques du début du XX^e siècle. On la repère en particulier dans un livre écrit par un journaliste américain, Lincoln Steffens, et publié en 1904, sous le titre évocateur : *The Shame of Cities*. Cet ouvrage est composé d'une série d'articles destinés au mensuel illustré *McClure's Magazine*. Très populaire au début du XX^e siècle, ce magazine s'était spécialisé dans la dénonciation de la corruption des élites économiques, s'attaquant par exemple à Rockefeller, mais dénonçant également les atteintes à la probité

publique. Ce fut le cas de *Shame of Cities* qui décrit et critique le fonctionnement des « machines politiques » (Bonnet, 2010) américaines et la corruption de leur *boss*. Ce livre marque le point de départ d'un nouveau genre de journalisme d'enquête et de journalistes : le *muckraking*, littéralement « fouille-merde », selon un terme popularisé par le président Theodore Roosevelt – exprimé de façon péjorative, mais vite repris à leur compte par les journalistes de la presse d'investigation³. L'enquête de Steffens sur la corruption municipale le conduit successivement à Saint-Louis, Minneapolis, Pittsburgh, Philadelphie, Chicago et New York. Au cours de ce parcours, il élabore une sorte de « théorie » – en réalité très peu scientifique – de la corruption municipale. Mais plutôt que de dénoncer les phénomènes de corruption *per se* ou ses agents actifs, il y fustige le désintérêt des citoyens pour les affaires publiques qui, par leur passivité et leur ignorance, autorisent la diffusion et la généralisation de la corruption. L'enjeu moraliste de son travail est ainsi d'appeler à une prise de conscience civique face à cette montée de l'improbité publique.

Comme le remarquent les sociologues ayant travaillé sur les transformations du journalisme, la presse d'investigation a connu des phases cycliques dans sa capacité à influencer sur le débat public et à s'ériger en agent moral des mœurs des personnels politiques et administratifs (Feldstein, 2006 ; Lemieux, 2001). Plusieurs auteurs parlent d'un regain de la presse d'investigation aux États-Unis dans les années 1960-1970 – culminant bien sûr avec la révélation des faits jugés scandaleux⁴ du *Watergate* en 1972 – en Europe dans les années 1980-1990 (Marchetti, 2000), ainsi que dans la Russie post-soviétique (Favarel-Garrigues, 2018). Cette pratique journalistique n'a depuis jamais disparu, même si elle a pris des formes nouvelles notamment avec l'apparition des médias en ligne. En France, par exemple, *Mediapart* depuis sa création en 2008, a pris le relais des enquêteurs et des grands reporters de la presse quotidienne ou du *Canard enchaîné*.

Pour s'en tenir au cas marseillais, on note au cours des dernières années une série d'ouvrages et de documentaires dénonçant des

3 Rappelons qu'un des pères fondateurs de la sociologie appartenant à la tradition sociologique de Chicago – Robert Ezra Park – avait été journaliste d'investigation et s'inscrivait lui-même dans le sillon des *muckrackers* ; voir Chapoulie (2001), Bourmeau (1988).

4 Suivant les travaux d'Hervé Rayner, il est important ici de distinguer entre des scandales (une série concomitante de mobilisations au sein et entre plusieurs espaces sociaux impulsant des dénonciations) et le(s) fait(s) supposé(s) scandaleux qui sont des transgressions de normes et/ou de lois très souvent ne donnant pas lieu à des scandales (Rayner, 2015).

faits de corruption. Citons ici les essais de Xavier Monnier (2013 ; 2016) ou de Philippe Pujol⁵ (2014 ; 2016 ; 2019). On songe aussi à des documentaires télévisuels tentant d'établir une synthèse critique du fonctionnement du « système clientéliste » marseillais (Monnier, 2015 ; Fontan *et al.*, 2016 ; Rof, 2019), ou plus largement de la corruption et des liens entre la criminalité organisée et les pouvoirs locaux (Bouquet, 2017). Ce dynamisme éditorial n'est pas récent. Au début des années 1980, les grands reporters Jacques Dérogy et Jean-Marie Pontaut publiaient l'ambitieux ouvrage *Enquête sur les mystères de Marseille* (1984) présenté ainsi avec emphase par son éditeur :

« Tout se passe à Marseille comme si, prisonnière de ses mythes, la deuxième ville de France ne cessait d'accréditer sa mauvaise réputation. »

Le livre poursuivait l'ambition de décrire sous cet angle les crimes du grand banditisme issu de la *french connection* et les affaires de corruption politique qui touchent alors le pouvoir municipal. Trente-cinq ans après sa publication, ce genre d'*incipit* continue d'introduire les articles de presse et les ouvrages d'enquêtes journalistiques. Et c'est précisément à ce qu'il véhicule, et non pas à son objet premier, que s'attachent les analyses dans ce livre.

L'arène médiatique sert souvent de mégaphone dans l'espace public pour des acteurs qui éprouvent des difficultés à y accéder et qui prennent conscience que leurs activités professionnelles peuvent constituer des ressources utiles pour pousser plus loin leur travail ordinaire ou donner un nouvel élan à leur carrière professionnelle. Historiquement, c'est le cas d'intellectuels et d'hommes de plume publiant des essais de dénonciation. En France, à la fin du XIX^e siècle, on ne compte plus les publications à charge contre des personnes, des affaires ou des phénomènes de société signés par ceux alors appelés des « pamphlétaires ». Des historiens comme Marc Angenot (1982) ouvrent la voie à des analyses historiques des rhétoriques de dénonciation appartenant au genre pamphlétaire. D'autres ont suivi cette voie (Passard, 2015 ; Hastings *et al.*, 2009).

■ Du côté des sciences sociales, un intérêt marqué pour l'analyse des politiques urbaines de communication et d'attractivité territoriale

En dépit de cette effervescence médiatique, il n'existe presque pas dans le champ scientifique francophone de publications sur

5 Philippe Pujol est récompensé en 2014 par le célèbre prix Albert Londres pour sa série d'articles « Quartiers shit » publiés dans *La Marseillaise*.

la question de la dénonciation des mœurs politiques (corruption, clientélisme, favoritisme, banditisme) dans les grandes villes⁶. Le dernier ouvrage collectif qui se rapproche et qui porte sur les processus de jugement et de critique de la politique date de 1999 (Briquet, Garraud) et n'est pas centré sur les milieux urbains.

Certes, les études décrivant des politiques de communication et d'image visant à rompre avec la mauvaise réputation des villes ne manquent pas. Souvent issus des sciences de gestion et du champ d'études de l'information et de la communication (Pécot, de Barnier, 2015), ces travaux analysant le *marketing* territorial (Meyronin, 2009) explorent les initiatives mises en œuvre par les institutions publiques, parapubliques ou privées locales, dédiées à la promotion du territoire dans le contexte contemporain de la compétition entre les villes⁷. Le cas le plus connu des entreprises de *city branding*, qui mobilisent les outils du *marketing* pour restaurer ou conforter l'image d'un territoire, est fourni par l'emblématique « *I Love NY* » dans un contexte de reconquête de l'image perdue de New York à la fin des années 1970.

La sociologie de l'action publique s'est également intéressée au travail politique des instruments de *marketing* et de communication destiné à améliorer l'attractivité territoriale (Arnaud *et al.*, 2006 ; Le Bart, 1999 ; Maisetti, 2013). La recherche doctorale de Max Rousseau (2011) sur ce point constitue une étude particulièrement riche. Dans une démarche mêlant sociologie de l'action publique et économie politique urbaine, il se demande pourquoi dans les villes en difficulté une part importante des ressources est attribuée aux « politiques d'image ». Analysant les « luttes symboliques » dans les recompositions des pouvoirs locaux, il compare les stratégies développées à Sheffield et à Roubaix pour questionner finement les mutations du capitalisme urbain.

Enfin, une autre tradition de recherche s'intéressant à la transformation de l'action publique locale en relation avec les évolutions du capitalisme urbain met en avant la critique technicienne portée par les agents et fonctionnaires publics qui s'érigent contre la mauvaise gestion des villes et des pratiques politiques

6 Voir Mattina *et al.* (2018). Cet ouvrage fait exception mais il n'est pas centré sur la dénonciation de ces phénomènes spécifiquement dans les villes.

7 L'un des instruments de cette compétition est le classement inter-urbain dont les formes ne cessent de croître (voir Bardet, Healy, 2015)... et dont les villes à la mauvaise réputation n'échappent pas. Ainsi, pour l'anecdote, ce palmarès des « *world's best cities with the worst reputation* » publié en 2015 dans un portail d'information néo-zélandais. Une photo de Marseille figure en illustration de l'article. On y trouve, outre Marseille, Derry, Mexico, Medellin, Naples, Téhéran, Nairobi, Delhi, Glasgow, Sarajevo, Palerme, Calcutta, Leeds, Bucarest et Johannesburg.

corrompues des élus locaux. Dans un article comparatif sur quatre pays (France, Italie, Grande-Bretagne et États-Unis) dont l'objet est la transformation de la conception de la ville par rapport aux relations entre localisation des industries et habitats ouvriers, Susanna Magri et Christian Topalov (1987) remarquent la critique portée par les nouveaux acteurs de l'urbanisme naissant et relayant le discours de la rationalisation à la fois des modalités de l'étalement des villes et de la création d'espaces urbains dont les fonctions seraient ajustées aux exigences de la production capitaliste. Ces auteurs notent que les discours de techniciens et urbanistes ou d'élus proches d'un discours managérial sont systématiquement opposés à l'action d'hommes politiques dénoncés comme étant insoucieux du développement rationnel de la ville et soumis au bon vouloir de leur électorat. La *reform era* et la dénonciation des machines politiques corrompues aux États-Unis puis en Europe sont le fait entre autres de ces élites administratives et techniciennes travaillant à rendre fonctionnelles et efficaces les villes et leurs institutions, occupées à leur sens par des personnels politiques et techniques qui ne seraient pas à la hauteur de la tâche (Magri, Topalov, 1987). Renaud Payre (2005) a bien analysé comment ces savoirs techniciens deviennent un véritable corpus de réflexions disciplinaires sur les pouvoirs municipaux et comment ces idées gestionnaires et de rationalisation circulent entre les élites urbaines de plusieurs pays (Payre, 2016).

Aussi stimulants que soient ces travaux, la perspective adoptée ici est toute autre puisqu'il ne s'agit pas de s'intéresser aux *outputs* des mauvaises réputations, c'est-à-dire aux dispositifs d'action publique enclenchés pour les enrayer, mais d'analyser, en amont, leurs acteurs, leur construction sociale, leurs rhétoriques et leurs contextes et temporalités de diffusion.

■ **Le champ des travaux sur la « stigmatisation territoriale » dominé par le prisme des quartiers populaires**

Un certain nombre de travaux s'intéressent à la question de la construction et de la diffusion de la dénonciation d'espaces territoriaux, mais ils sont centrés sur la stigmatisation des quartiers populaires. Ainsi en est-il de cet article de l'anthropologue Jérôme Beauchez et du linguiste James Cannon (2018) qui, dans une perspective socio-historique, interroge les représentations sociales de l'espace intermédiaire entre la ville de Paris *intra-muros* et la banlieue, de la Belle Époque aux Trente Glorieuses :

« Dans les romans, les journaux ou la musique populaire, la "zone" s'est ainsi affirmée comme le personnage incontournable d'un exotisme marginal prompt à effrayer la bonne société ».

De même, les travaux du sociologue Renaud Dulong interrogent la réputation des cités HLM à partir d'une réflexion sur les « relations d'interlocution » (voir Dulong, Paperman, 1992 ; Dulong, 1992) ou ceux de Michel Kokoreff qui, à partir de ces mêmes lieux, souligne que la « difficulté à nommer les quartiers » et la multiplication des dénominations administratives (mais aussi sociologiques ou militantes) à leur endroit est le signe de conflits politiques et sociaux relatifs à leur catégorisation et aboutissent *in fine* à la « gestion du stigmaté » (Kokoreff, 2007, p. 95). La sociologue néerlandaise Maron Van San (2004) aborde, de son côté, l'image territorialisée de la délinquance à partir d'une analyse du « sentiment d'insécurité » dans des quartiers de deux villes belges (le *Dokske* anversois et le *Chicago* bruxellois). Enfin, un article récent de trois géographes de l'université de Leeds pose également mais autrement la question de la signification sociale de la désignation d'un lieu comme étant un « trou à rats » – *shithole* (Butler *et al.*, 2018). L'originalité de leur approche tient en partie au matériau analysé : les usages du *hashtag* « *shithole* » sur la plateforme de *micro-blogging Twitter*. Cette méthode leur permet de montrer tout d'abord que les auteurs de ces *tweets* de dénonciation n'habitent pas pour la plupart dans les territoires stigmatisés, ce qui converge avec les discours de défense élaborés par les personnels politiques de ces villes qui pointent l'altérité des porteurs des attaques. Par ailleurs, les auteurs montrent que lorsque ces *tweets* émanent de ressortissants du territoire dénoncé, il s'agit le plus souvent d'un « appel à l'aide » réclamant auprès des pouvoirs publics une amélioration de leurs conditions de vie.

Sur ces éléments, et à partir d'une réflexion sur la construction sociale et politique des « ghettos », on doit sans doute les travaux les plus aboutis sur le plan conceptuel à Loïc Wacquant (2007) qui, à travers la notion de « stigmatisation territoriale » issue à la fois de la théorie du pouvoir symbolique de Pierre Bourdieu et du concept d'« identité abimée » d'Erving Goffman permet de comprendre que la dénonciation d'un espace n'est pas :

« [...] une condition statique ni un processus neutre mais des formes d'actions consécutives et préjudiciables qui se déploient au sein de représentations collectives qui se fixent sur un lieu » (Wacquant *et al.*, 2007).

Afin d'éclaircir la compréhension d'un concept « brouillé », celui du « ghetto », par des usages discursifs et des politiques publiques de stigmatisation, ses travaux visent à « construire un concept relationnel de ghetto comme instrument de fermeture et de contrôle » au service d'une « analyse sociologique de la domination ethno-raciale et des inégalités urbaines » (Wacquant, 2005, p. 7-8). On mesure donc ce qui peut se jouer à la fois sociologiquement, mais aussi dans le traitement politique de ces espaces ainsi que de leurs habitants – qui en subissent le stigmate, en lien étroit avec leur confinement spatial et la contrainte de mise en demeure dans les mêmes quartiers.

Quittant l'échelle du quartier pour aborder celle de la ville, la question de la stigmatisation territoriale fait écho à une polémique survenue en décembre 2014 en France. Un article du *Monde*⁸ avait brossé un portrait peu reluisant de la ville de Saint-Étienne, glissant d'une description d'une « ville pauvre » à une « pauvre ville », « capitale des taudis ». Cette misérialisation journalistique avait suscité un torrent de réactions parmi les personnels politiques, mais également dans la population. On se souvient par exemple d'une animation dans les tribunes du stade Geoffroy-Guichard invitant la rédaction du quotidien à « descend[re] dans le taudis, on va t'apprendre à refaire *Le Monde* ». Cette controverse a fait l'objet d'une analyse de politistes visant à « replacer ces réactions dans l'histoire longue des enjeux d'image dans la société et la politique locale » (Béal *et al.*, 2017). Ils montrent « les logiques contrastées à l'œuvre dans les mobilisations des habitants et des élites locales face à la stigmatisation de cette ville en décroissance », soulignant notamment la manière dont le stigmate territorial vient se surajouter à ceux de la classe et de l'ethnicité que subit une partie de ses habitants. Toutefois, là encore, la perspective adoptée se situe du côté des *réponses* vis-à-vis de de la « dévalorisation symbolique » et non de la fabrication des mauvaises réputations. C'est ce manque que ce livre vient combler.

■ Croiser des monographies socio-historiques et comparer les processus de dénonciation des villes

L'originalité de cet ouvrage est de combiner approches monographiques et démarche comparative entre des villes appartenant à différents contextes nationaux, cela dans une perspective socio-historique. Nous présentons huit chapitres portant sur la

8 Voir Sylvia Zappi, « À Saint-Étienne, le centre-ville miné par la pauvreté », *Le Monde*, 3 décembre 2014.

dénonciation de la corruption dans plusieurs villes (Marseille, les villes américaines des machines politiques, Glasgow, Montréal et Naples) et sur quatre périodes historiques (1860-1914 ; 1920-1940 ; 1950-1970 ; 1980-2020⁹). Dans un ouvrage comportant plusieurs monographies de villes à différentes époques, la place prépondérante de Marseille avec quatre contributions peut certainement susciter des interrogations.

Or, elle a une explication. Outre le fait d'être le terrain d'enquête privilégié des deux directeurs de cet ouvrage (Mattina, 2016 ; Maisetti, 2017), Marseille est une ville particulièrement mal réputée, dénoncée et stigmatisée à la fois par les milieux parisiens et nationaux, voire internationaux¹⁰ et par une partie des élites locales au sujet de ses (vraies ou supposées) activités criminelles, sa saleté, la corruption de ses élus politiques, la présence de populations immigrées ou issues des migrations, ses couches ouvrières, la présence de quartiers populaires en centre-ville, la visibilisation de la contestation à l'occasion d'opérations de requalification urbaine¹¹, etc. Cela engendre une production remarquable de rhétoriques de dénonciation sur une longue période, si bien que cette mauvaise réputation – contrairement à d'autres villes – est construite et entretenue depuis la fin du XIX^e siècle (Échinard, 1989 ; Boura, 1998 ; Le Dantec, 2007 ; Montel, 2008 ; Dallet-Mann *et al.* 2013) quasiment sans discontinuité historique. Cela constitue de ce fait une vraie particularité et mérite d'être investigué.

L'un des enjeux scientifiques à l'origine de ce projet consistait aussi à sortir des débats stériles opposant l'idée que Marseille représente un « cas à part » et singulier, mais soit, au contraire, une ville banale et ordinaire. Ces écueils conduisent à l'utilisation d'expressions aussi creuses qu'écoulées comme celle de la « ville laboratoire » et à des monographies à la saveur localiste incapables de mettre en perspective comparative et de s'inscrire dans un débat scientifique plus ample relatif par exemple aux enjeux du gouvernement

9 Nous aurions voulu élargir le spectre des villes avec des cas allemands, espagnols, mais les chercheurs travaillant centralement sur ces questions autour d'acteurs de la dénonciation ne sont pas finalement pas légion !

10 Pour des exemples récents, et dans le contexte de l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne en novembre 2018 : « Marseille falls apart: why is France's second city crumbling? » (*The Guardian*, 21 mars 2019) ; « As Slums Teeter in Marseille, a Poverty Crisis Turns Deadly » (*New York Times*, 19 novembre 2018).

11 Par exemple, lors de la mise en œuvre de l'opération d'aménagement Euroméditerranée sur la rue de la République ou plus récemment lors du lancement des travaux de rénovation de la Place Jean-Jaurès dans le quartier de la Plaine. Voir le dossier spécial dans *Métropolitiques*, « Les batailles de Marseille », dirigé par François *et al.* (à paraître).

urbain¹². À l'inverse, ils peuvent conduire à une entreprise de banalisation et de normalisation excessive de Marseille, laissant entendre qu'il s'agit d'une ville comme une autre et qu'aucun phénomène n'y serait spécifique (ce qui relève de l'absurde), ces affirmations permettant de s'accommoder du nécessaire travail de comparaison avec d'autres contextes urbains¹³. Nous pensons que Marseille (comme toute autre ville) est davantage un terrain d'enquête qu'un véritable objet sociologique. Il nous paraît évident que chaque terrain et contexte de recherche est à la fois particulier et similaire à d'autres. Marseille est donc à la fois une ville qui ressemble à beaucoup d'autres mais qui a aussi ses particularités. L'une des manières de sortir du choix binaire entre singularité et banalité est celle d'une démarche la plus comparative possible car elle seule permet des confrontations régulières ou ponctuelles avec d'autres contextes¹⁴. C'est dans ce but que notre ouvrage présente, outre Marseille, plusieurs cas de « villes maudites » à l'étranger, analysées à des temporalités différentes.

Dans cette perspective, la présence dans cet ouvrage de monographies de villes indifféremment prises dans des contextes nord-américains et européens contribue à sortir d'un prisme culturaliste qui consisterait à travailler uniquement sur des villes méditerranéennes ou méridionales¹⁵. Les processus de dénonciation de villes du « Nord » comme Chicago sont désormais connus (Gosnell, 1968 ; Mann, 1967 ; Guterbock, 1980), mais la lecture des acteurs et des processus de dénonciation de villes dans les cas de Montréal et Glasgow nous apprend beaucoup sur l'évolution de

12 Cf. la note critique de Gilles Pinson (2006) au livre journalistico-sociologique de Michel Peraldi et Michel Samson, *Gouverner Marseille*.

13 Cette vision semble porter chez certains journalistes jusqu'à considérer – si on pousse leur raisonnement à l'extrême – que le crime, les relations clientélistes et la corruption à Marseille ne seraient quasiment qu'un récit mythique et que dans une ville aussi stigmatisée, le fait même d'analyser scientifiquement ces phénomènes ne reviendrait qu'à reproduire ce mythe (cf. Samson, 2017, *Marseille en procès. La véritable histoire de la délinquance marseillaise*).

14 Selon Durkheim, faire de la sociologie comporte de façon consubstantielle l'exigence de procéder par analogies et donc de comparer (voir aussi Passeron, 1991). Notre livre compare les phénomènes de dénonciation de la corruption, mais comme le remarque justement David Guéranger (2012), les analyses monographiques ne peuvent se passer de raisonner de façon comparative quitte à pécher d'autoréférentialité et de localisme.

15 Il ne fait aucun doute que ce travail pourrait être conduit sur des espaces politiques urbains des « Suds ». Voir le travail par exemple sur l'Inde de Landy et al. (2013) ou sur l'Afrique Hilgers (2006). On pourra aussi relever l'article d'Armelle Choplin (2006) sur Nouakchott en Mauritanie, bien qu'il ne soit pas relatif aux processus de dénonciation de la ville. Enfin, on notera que l'ouvrage *État et corruption en Afrique* ne contient aucun chapitre ni sur des monographies urbaines, ni sur la question de la dénonciation (Blundo et al., 2007).

la réputation des villes qui n'est jamais figée une fois pour toutes mais qui varie selon les situations.

Cet ouvrage présente l'ambition originale de retracer les phénomènes de dénonciation dans une perspective socio-historique de longue durée (sur 150 ans environ). Afin de dénaturer les jugements moraux et politiques sur les villes, les contributions s'attacheront à historiciser les phénomènes observés. Concrètement, l'organisation de l'ouvrage suivra un fil chronologique qui débutera vers la fin du ^{xix}^e siècle et parcourra l'ensemble du ^{xx}^e. L'enjeu est d'analyser les permanences, les ruptures et les recompositions, en somme les dynamiques de construction sociale de la réputation urbaine, en se concentrant sur les acteurs de cette dénonciation, leurs rhétoriques, leur rôle, position et parcours sociaux, les cibles de leur discours. À chaque étape, le chapitre sur Marseille sera mis en regard avec une contribution portant sur un autre contexte urbain, à la même époque.

■ **Organisation et thématiques de l'ouvrage : dénoncer la corruption de la ville**

Au travers de ses différentes contributions, ce livre ouvre des pistes en proposant un questionnement original à la fois transversal à tous les articles, et commun à certains, voire spécifiques à l'une ou l'autre des contributions. Trois thématiques traversent la plupart des contributions et constituent autant d'enjeux que de pistes d'enquête pour poursuivre la réflexion : (1) la question des rhétoriques mobilisées par les acteurs autant pour attaquer certains phénomènes qui s'y produisent (corruption et clientélisme des élus, banditisme, violence, prostitution, présence de « classes dangereuses », présence de minorités religieuses) que pour s'en prendre à la ville dans son ensemble (les cibles de la dénonciation) ; (2) la question de l'identification des acteurs de la dénonciation et des rôles sociaux et institutionnels qui sont endossés ; et enfin (3) la question des temporalités historiques à la fois des dénonciations de la corruption et de processus de construction des réputations urbaines. On remarquera enfin, sans que cela soit strictement abordé dans les contributions, que les villes figurant dans le corpus constituent des villes portuaires (ou anciennement portuaires), véhiculant ainsi des imaginaires sociaux et fictionnels au sein desquels les pratiques déviantes occupent une place importante (Gras, 2003). On se souvient ainsi, au milieu des années 2000, d'un éphémère réseau de villes européennes constitué autour de grands ports, Liverpool, Istanbul, Marseille, Brême, Gdansk et Naples. Intitulé *City*

*on the Edge*¹⁶, ce club poursuivait l'objectif d'exprimer une solidarité inter-urbaine entre des villes « mal aimées » (c'est le titre de l'article du *Monde* qui décrit cette initiative¹⁷) qui entendaient profiter de la ressource procurée par l'organisation d'événements culturels (en particulier la Capitale européenne de la culture pour trois d'entre elles) pour enfin changer d'image.

● (1) Les rhétoriques et les cibles de la dénonciation

Les différentes contributions réunies dans ce livre pointent les étroites relations entre la dénonciation de certaines mœurs et phénomènes considérés comme déviants et la corruption des élites politiques. Les cas explorés soulignent le passage de l'un à l'autre de ces modes de dénonciation et convergent pour montrer que la corruption des élites politiques ne constitue pas, bien souvent, la cible initiale des rhétoriques de la dénonciation. Les chapitres détaillent ici une grande variété de rhétoriques et de cibles :

Dans les *villes américaines* de la fin du XIX^e, abordées par **Alan Lessof** (chapitre 1) la critique des « machines politiques » et du *bossisme* porte en elle celle, plus profonde, des « inquiétudes suscitées par la ville moderne » marquée par l'industrialisation et la montée de la question sociale, l'immigration et l'accès des masses populaires aux processus démocratiques. Ce qui est stigmatisé au fond dans ces villes, à travers les reproches faits aux dirigeants corrompus, c'est qu'elles incarnent « le capitalisme industriel et la modernité sociale et culturelle » qui engendrent aux yeux de ses contempteurs, violence et mauvaise gestion.

Le cas du *Glasgow* d'entre-deux-guerres, analysé par **Peter Jones** (chapitre 4) dévoile une tout autre rhétorique et de nouvelles cibles, moteurs de la dénonciation de la ville. Il s'agit d'une rhétorique employée par le gouvernement britannique et relayée par la presse conservatrice nationale, reposant sur une perception du caractère révolutionnaire de ses grèves et de sa violence urbaine. C'est ici la rhétorique anti-bolchévique ciblant la classe ouvrière qui constitue le point de départ de la dégradation de l'image de Glasgow. De l'analyse du *Montréal* des

16 Qui signifie à la fois « à la marge », mais aussi « sur le fil du rasoir ».

17 « Les cités mal aimées se rebiffent », *Le Monde*, 31 décembre 2009 qui commence ainsi : « Elles sont mal aimées et elles aiment ça. Villes rebelles, insolites, presque insulaires, portuaires, cités de football et de rapine, elles se rebiffent. Et la culture est l'instrument de leur rédemption. En 2010, Istanbul est capitale européenne de la culture, deux ans après Liverpool, trois ans avant Marseille. Comme par hasard, ces trois villes mosaïques ont embarqué avec elles Naples, Brême et Gdansk dans l'aventure *Cities on the Edge* ("villes à la marge"), un réseau d'échange des "villes les plus détestées dans leur propre pays" ».

années 1950-1960, **Mathieu Lapointe** (chapitre 6) retient que la rhétorique culturaliste employée par les milieux intellectuels protestants pour « nettoyer » la ville est guidée par des principes moraux. Ce discours ciblant les mauvaises mœurs est relayé par un jeune avocat anti-corruption, Jean Drapeau, qui entre en politique sur ce programme, montrant ainsi la ressource que constitue cette rhétorique. Les contributions de **Kevin Vacher** (chapitre 8) et de **Cesare Mattina** (chapitre 7) portant sur la période contemporaine respectivement de *Naples* et de *Marseille* partagent le résultat selon lequel la rhétorique de la dénonciation désigne une cible quasi unique autour de laquelle se rassemblent personnels politiques, médias, magistrature, groupes sociaux mobilisés. C'est à partir de ces cibles que se déploie un discours critique, voire un jugement moral, sur l'ensemble de la ville. Dans le premier, il s'agit de la *camorra*, la mafia locale, dans le second du « clientélisme ». Dans les deux cas, il s'agit de désigner le mal absolu supposé résumer le fonctionnement des échanges politiques dans la ville. Par ailleurs, ces termes, remarquent ces auteurs, conduisent à une lecture culturaliste et essentialiste de la ville, comme lieu de la corruption urbaine par excellence.

À *Marseille*, à côté de rhétoriques employées par des élus pour accuser leurs adversaires politiques de corruption afin de les discréditer dans la compétition électorale (dans le cas analysé par **Marco Bar** (chapitre 2) dans la ville du début du xx^e siècle, d'autres pointent des objets en apparence d'abord techniques : la désorganisation des services de secours dans le cas des incendies des Nouvelles Galeries en 1938 étudiés par **Laurence Montel** (chapitre 3), la confusion normative qui règne dans le secteur immobilier dans le scandale décrit par **Nicolas Maisetti** (chapitre 5). C'est ensuite par effet de contagion, puis de généralisation, la réputation du gouvernement municipal, puis celle de la ville qui est mise en cause.

Dans chacun de ces cas, ces rhétoriques plurielles précèdent et alimentent le processus de dénonciation de la ville. C'est en effet à partir de cibles réduites que les rhétoriques de dénonciation s'élargissent et s'approfondissent d'abord pour s'adresser à l'ensemble de la classe politique locale érigée en un système tout entier corrompu, puis pour stigmatiser la ville *en tant que telle* ainsi essentialisée et personnifiée.

● (2) Les acteurs de la dénonciation

Les acteurs de la critique et de la dénonciation de la corruption urbaine sont multiples. Si on ne retrouve pas forcément les mêmes

protagonistes à la pointe de ce processus dans toutes les contributions, plusieurs catégories émergent : élus, journalistes, magistrats.

Le personnel politique local : politisation de la réputation et dénonciation dans les luttes politiques

Deux éléments relatifs à la politisation de la dénonciation ressortent des contributions. Si dans les deux cas, la dénonciation correspond à une ressource dans la compétition électorale, elle repose sur des motifs variés. Premièrement, elle peut être mobilisée, par les élus d'opposition, pour dénigrer des adversaires ; deuxièmement, elle peut représenter un formidable propulseur pour accéder au pouvoir municipal, y compris pour des acteurs extérieurs au champ politique local.

Tout d'abord, certaines contributions convergent pour souligner la montée en puissance d'un phénomène quasi inconnu avant la fin du XIX^e siècle : *l'utilisation d'arguments de dénonciation de la corruption des adversaires politiques ou des concurrents du même parti*, qu'on appellera « politisation du dénigrement ». Ce procédé devient une ressource et un instrument qui peut s'avérer puissant dans la compétition partisane. C'est tout à fait le cas observé par **Marco Bar**. Les affaires mettant en cause des élus dans le Marseille du début du XX^e siècle trouvent parfois leurs origines dans la dénonciation des pratiques de corruption par les élus eux-mêmes. Si l'un des objectifs les plus manifestes est l'intérêt politique à retirer du discrédit moral, voire de la condamnation judiciaire, il montre qu'il peut coexister d'autres motifs de la dénonciation, comme le refus moral. Ces accusations ne sont pas seulement proférées à l'échelle de la compétition locale, mais peuvent être déployées sur le plan des relations entre le gouvernement et les personnels politiques locaux. Ce sont les cas analysés par **Laurence Montel** qui décrivent la manière dont l'administration municipale marseillaise (socialiste) est pointée du doigt par l'exécutif (radical) pour sa mauvaise gestion de l'incendie d'octobre 1938 ; et ceux analysés par **Peter Jones** montrent comment l'anti-socialisme devient le moteur de l'accusation conservatrice et gouvernementale et présente Glasgow, autrefois « phare guidant » du progrès urbain et de la morale civique, désormais « Petrograd de l'Ouest » ou « Chicago britannique ». Le cas exploré par **Nicolas Maisetti** dévoile une autre facette de cette politisation du dénigrement. Elle correspond ici à une stratégie développée par le maire de Marseille, Gaston Defferre, pourtant à l'abri du scandale immobilier qui éclate à l'été 1964. Considérant sa ville injustement salie par des attaques visant pourtant uniquement des constructeurs immobiliers et des

fonctionnaires (municipaux et d'État) de second rang, il politise l'affaire à son avantage. Sa théorie d'un « complot élyséen » visant à affaiblir sa candidature à la présidentielle est à double détente : d'une part, il interprète le scandale de corruption immobilière comme une attaque contre la réputation de sa ville, d'autre part, il serait surtout un moyen pour le « pouvoir » d'évincer un adversaire politique.

Deuxièmement, l'accusation est politisée lorsqu'elle vise non pas à dénoncer des adversaires, mais à accéder au pouvoir, dans une stratégie de légitimation : se présenter comme un candidat intègre, c'est brosser le portrait en creux d'un système politique corrompu. C'est particulièrement le cas dans deux contributions de l'ouvrage. Celle de **Mathieu Lapointe** sur Montréal analyse la trajectoire du maire Jean Drapeau (1954-57, puis 1960-86). Avocat, donc extérieur au champ politique, il se fait remarquer lorsqu'il conduit une enquête publique sur la moralité à Montréal. Quelques années plus tard, bénéficiant de cette réputation d'homme intègre, chevalier blanc de la lutte contre la corruption, il se hisse au pouvoir en employant la rhétorique mobilisatrice de la lutte contre la corruption et le crime organisé, pour ensuite devenir le grand défenseur de la réputation de sa ville. Dans les premières années de ses mandats, la conduite d'une politique énergique de modernisation urbaine visait à « épurer Montréal et à projeter son nouveau visage sur la scène internationale par l'organisation de grands événements » rompant ainsi avec une image marquée par la corruption et l'immoralité. Toutefois, il fait l'objet à son tour d'une campagne orchestrée par ses adversaires qui l'accusent de corruption suite à l'organisation des Jeux olympiques de 1976. Les armes de la probité qui lui ont permis d'accéder au pouvoir se sont en quelque sorte retournées contre lui. On voit ici comment la question de la réputation de la ville et de la morale publique a pu traverser la carrière politique du maire Jean Drapeau. La trajectoire de Jean Drapeau, du moins dans son ascension, est à rapprocher de celle de Antonio Bassolino, maire de Naples entre 1993 et 2000, étudiée par **Kevin Vacher** : il fait campagne sur la volonté de rompre avec la mauvaise image de la ville, à partir du thème, moins de la lutte anti-corruption que d'un agenda entrepreneurial de régénération urbaine. De ce point de vue, le maire Luigi De Magistris (2011-2021), poursuit, en le renouvelant, ce programme de retour à la *normalità*. Issu de la magistrature et connu pour sa lutte contre le crime organisé, il convertit cette trajectoire professionnelle en ressource pour s'imposer dans le champ politique local, à l'image de la figure du « maire intègre » que tentait de représenter

Emmanuel Allard, maire de Marseille entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle (1884-1887, puis 1908-1910).

Les journalistes : éternels chevaliers blancs de la dénonciation de la corruption urbaine

Les journalistes figurent de manière constante au rang des acteurs de la dénonciation de la corruption urbaine et d'autres phénomènes déviants. D'une certaine manière, les processus de dénonciation de la corruption sont concomitants à la montée en puissance de la presse grand public et du journalisme d'investigation. Sur ce point, plusieurs éléments sont communs aux contributions.

Premièrement, la presse constitue un relais efficace pour les élus engagés dans l'incrimination de leurs adversaires au nom de la probité publique, notamment pour accéder à l'arène judiciaire.

Certes, et c'est le deuxième point qui émerge des contributions, son registre est varié et ses usages différents. Certains titres et traitements relèvent du fait divers et du sensationnalisme. C'est le spectacle des affaires qui prime et qui peut, le cas échéant, alimenter les imaginaires folkloriques ou négatifs sur la ville (**Peter Jones, Marco Bar, Laurence Montel**). D'autres journaux sont de nature partisane. Leurs traitements des affaires obéissent ainsi à leur politisation : ils ont pour fonction de relayer une opposition ou une défense du pouvoir – local ou national – (**Laurence Montel, Nicolas Maisetti**). D'autres, au début du siècle, relèvent de reportages approfondis qui visent à dresser une monographie de villes, parfois à procéder à des comparaisons au cours de grandes « tournées » (**Alan Lessof, Peter Jones**). Ces journalistes apparaissent comme des intellectuels de l'époque voyageant entre les deux rives de l'Atlantique. Ces reportages, publiés sous forme de feuilletons et de livres, contribuent à la critique de la gestion des municipalités américaines annonçant la *reform era* américaine, empreinte de moralisme et de normativisme quant à la « bonne gestion » des services publics. Ils bénéficient d'une importante résonance en Europe pour les observateurs inquiets d'une possible « américanisation » de la vie et de la morale politique locales. Enfin, le dernier registre de pratiques journalistiques relève de l'investigation dont le but est de révéler à l'opinion un fait scandaleux mettant en cause la gestion publique et la responsabilité d'élus. Au nom de l'intérêt public, ces journalistes renouvellent les pratiques de dénonciation et se montrent très actifs dans la mise en cause des élus et des mœurs politiques (**Mathieu Lapointe, Cesare Mattina**).

Troisièmement, ces chapitres convergent pour souligner le rôle décisif de la presse dans la consolidation de la mauvaise réputation.

Une fois installée à partir de la révélation d'un ou de plusieurs faits scandaleux et par effet d'accumulation, de « collection d'affaires », la mauvaise réputation de la ville s'élargit par rapport au champ politique pour accéder aux faits divers : criminalité et héroïsation de la figure du *gangster*, d'un côté, description des bas-fonds et de la sordidité des milieux criminels, de l'autre. Guidé par l'intérêt commercial ou la quête informationnelle, l'empilement des reportages et des plongées dans la ville alimente les imaginaires qui les ont attirés.

Quatrièmement, les auteurs montrent l'intérêt à faire dialoguer l'analyse et le dépouillement de la presse tant locale que nationale. De ce point de vue, contrairement aux idées reçues, la première ne s'érige pas constamment en défenseur de la réputation de la ville mais peut parfois contribuer à sa mise en procès. La presse nationale, quant à elle, constitue un espace de diffusion puissant de la dénonciation et défense d'une majorité, d'un parti, d'une ville et de ses mœurs politiques.

Les magistrats

La magistrature est un acteur qui n'apparaît comme une part active dans les processus de dénonciation des mœurs politiques et de la ville (Garraud, 1999) qu'après les années 1980. Pour autant, on trouve des indices de judiciarisation précoce de la dénonciation des mœurs politiques qui ont pu jouer un rôle dans le glissement vers la stigmatisation des villes. **Marco Bar** retranscrit cet extrait d'un réquisitoire d'un avocat général en 1884 : « j'ai la rougeur au front en pensant à ce qu'il s'est dit sur la mairie de Marseille ». Il montre, exemples à l'appui, comment la dénonciation de la corruption circule entre trois espaces sociaux : celui de l'affrontement politique, de la presse et des médias et, enfin, des prétoires. C'est cette circulation qui contribue également à forger la mauvaise réputation de Marseille. **Mathieu Lapointe** montre le rôle d'une instance judiciaire singulière mais qui allait devenir banale pour juger de l'utilisation de l'argent public à Montréal : une commission d'enquête. Imaginée comme une instance de « dépolitisation » visant à confier à un arbitre neutre le règlement du litige, elle s'est transformée en puissante arme de dénonciation de la mauvaise gestion publique. Et si elle n'est pas dotée d'un pouvoir de sanction, le blâme qu'elle attribue n'est pas neutre sur le plan politique pour qui le reçoit. Ces commissions d'enquête canadiennes de la fin des années 1970 préfigurent, toutes choses égales par ailleurs, les Chambres régionales des comptes françaises créées en 1982. **Nicolas Maisetti** s'intéresse à l'accusation de la ville qui est portée à l'occasion d'un procès.

Celui-ci représente un moment crucial de mise en accusation de la ville – ce procureur qui explique que « c'était des logements à la mode marseillaise » et d'exposition de stratégies de défense de sa réputation – le maire lui-même qui saisit l'avocat de la défense listant des cas similaires s'étant déclarés ailleurs, pour acquitter non pas tant les accusés que la ville.

C'est dans la contribution de **Cesare Mattina** sur le Marseille contemporain que les magistrats apparaissent avec le plus d'autorité. Ils occupent désormais une place centrale dans la dénonciation des villes par effet de débordement de leur rôle. Ainsi, alors que le clientélisme ne constitue pas une infraction pénale, les rhétoriques judiciaires mobilisées dans les prétoires ou les colonnes des médias usent de ce terme pour condamner non pas seulement des élus, mais la culture civique d'un lieu.

● (3) Les moments et les temporalités de la dénonciation

Les différentes contributions mettent en évidence les facteurs explicatifs et les conditions sociales du « succès » de la dénonciation de la corruption urbaine et de la ville, soulignant ainsi que l'évolution de la bonne ou de la mauvaise réputation n'est en rien un processus linéaire, univoque ni inéluctable.

L'historien **Peter Jones** met l'accent sur le fait que Glasgow n'était pas du tout considérée comme une ville corrompue et violente avant les années 1920. C'est l'ébullition syndicale dans une ville industrialisée qui contribue à faire de Glasgow un fief ouvrier représentant aux yeux des autorités britanniques une menace révolutionnaire. C'est également le moment où la coexistence intercommunautaire se fragilise. Les émeutes inter-religieuses et nationalistes véhiculent l'image d'une ville non seulement instable, mais également violente. Cette réputation de ville maudite se serait ensuite prolongée jusqu'à nos jours malgré les tentatives des politiques urbaines, notamment entrepreneuriales, de relancer Glasgow sur le plan économique. On voit bien comment « bonne » et « mauvaise » réputations peuvent coexister, traduisant des luttes sur cet enjeu entre groupes et acteurs aux positions sociales, parcours et rôles différents. Il existe donc des intérêts tantôt à dénoncer la ville, tantôt à en défendre l'image. La contribution de **Mathieu Lapointe** montre que si le regard moraliste et réprobateur des milieux journalistiques d'Ottawa avait, dès le début du xx^e siècle, contribué à faire de Montréal une ville considérée comme corrompue et laxiste dans ses mœurs, ce n'est qu'à partir des années 1950 que cette dénonciation se systématise. Il souligne aussi que la mauvaise réputation d'une ville n'est

pas figée mais peut faire l'objet de flux et de reflux, en particulier sous l'effet de l'expression d'un volontarisme politique. Sans préjuger de la performativité du discours de la morale, l'accession de Jean Drapeau au pouvoir municipal, et son image d'intégrité ont eu pour effet d'infléchir la mauvaise image de la ville. Mais à cette période d'accalmie a succédé un retour de la mauvaise réputation lorsque l'image d'intégrité du maire Drapeau s'est écornée à la suite des scandales liés à l'organisation des Jeux olympiques de 1976. La mauvaise réputation concilie donc des traits de permanence et de durabilité avec des tentatives de rupture soudaine. Dans son étude du cas napolitain, **Kévin Vacher** montre, pour sa part, que les représentations de la ville ne cessent d'être « actualisées » par les groupes sociaux urbains dans un double mouvement d'appropriation et de bricolage, visant à sélectionner les propriétés du stigmaté dans des objectifs stratégiques : les politiques d'attractivité du maire, d'un côté, la contestation des élites d'un autre. Il souligne donc la dimension malléable de la réputation, révélée non pas seulement à travers le temps mais également dans une période donnée.

Même Marseille, qui dans nos contributions présente une certaine continuité temporelle des dénonciations, ne connaît pas une histoire totalement linéaire.

L'article de **Marco Bar** montre que l'amorce de dénonciation de la ville à la fin du XIX^e siècle ne se traduit pas (encore) par une rhétorique de stigmatisation de Marseille. À la célébration d'une forme d'orientalisme succède une mise en dénonciation par les élites nationales et parisiennes. Ici, l'émergence puis la consolidation de la mauvaise réputation de la ville est aussi permise par la mise en récit par la presse des affaires comme un processus répétitif, c'est-à-dire que les médias, y compris locaux, insistent sur la succession des scandales en établissant des liens entre eux. Le temps agit donc comme un puissant vecteur du renforcement des processus de dénonciation. Dans la continuité de cette contribution, le chapitre que **Laurence Montel** consacre aux réactions à l'incendie des Nouvelles Galeries de 1938 éclaire les conditions d'évolution des « imaginaires marseillais », loin de constituer un stock de représentations figées. Le contexte dans lequel surgit l'incendie coïncide avec et s'inscrit dans une rupture entre un imaginaire imprégné d'un folklore méridional, peuplé de figures pittoresques, gaies et insouciantes et un registre qui voit dans la « collection de scandales », l'accumulation de faits divers sordides dans une ville désormais considérée comme gangrénée

par le banditisme et la corruption. C'est dans l'exploration de l'histoire de ces imaginaires que se révèle le glissement – glissement commun à l'ensemble des contributions – entre la dénonciation des élites politiques pour leur incompétence ou leur improbité, et la dénonciation de Marseille en tant que telle. Trente ans plus tard, le scandale immobilier étudié par **Nicolas Maisetti** renforce l'idée de la construction par sédimentation de la mauvaise réputation dans laquelle chaque couche renforce les précédentes, si bien qu'on est face à une évolution à la fois dynamique mais qui se cristallise durant le xx^e siècle. Lorsqu'éclate le scandale, au milieu des années 1960, la ville est bien assise sur sa mauvaise réputation acquise depuis le début du siècle. Si bien qu'en dépit de la banalité des révélations relatives aux pratiques des constructeurs immobiliers, qui n'ont que peu à voir avec une spécificité marseillaise, la presse multiplie les références exceptionnalistes. Les promoteurs ou les fonctionnaires ne sont pas les seuls coupables désignés, la ville elle-même est accusée au nom de sa réputation héritée.

Même durablement installée, la mauvaise réputation n'agit pas sur le système politique local avec la même intensité. Non seulement la mauvaise réputation d'une ville n'est pas constante dans le temps mais elle se renouvelle constamment, en particulier dans les rhétoriques employées et les cibles visées. La contribution de **Cesare Mattina** sur les affaires marseillaises (Guérini et Andrieux) de la fin des années 2000 éclaire les conditions de réactivation de la dénonciation après une relative accalmie qui régnait depuis une décennie, et la recomposition des termes de la dénonciation autour, notamment, du stigmatisme du clientélisme supposé résumer les maux de la ville, de sa mauvaise gestion à sa corruptibilité.

■ Références bibliographiques

Angenot M., 1982, *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot.

Arnaud L., Le Bart C., Pasquier R. (dir.), 2006, *Idéologies et action publique territoriale. La politique change-t-elle encore les politiques ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Aucoin J.-L., 2005, *The Evolution of American Investigative Journalism*, Columbia et Londres, University of Missouri press.

Bardet F., Healy A. (2015), « Les acteurs urbains et les promesses des palmarès internationaux des villes. Lyon à la conquête du "Top 15" européen », *Métropoles*, 16 | 2015, [<http://journals.openedition.org/metropoles/5136>].

- Béal V., Morel Journal C., Sala Pala V., 2017, « Des villes en décroissance stigmatisées ? Les enjeux d'image à Saint-Étienne », *Métropolitiques*, [<http://www.metropolitiques.eu/Des-villes-en-decroissance.html>].
- Beauchez J., Cannon J., 2018, « Cette mauvaise réputation... Quand la "zone" fait des histoires (1895-1975) », *Ethnologie française*, 170 (2), p. 329-344.
- Blundo G., Olivier de Sardan J.-P., 2007, *État et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Paris, Karthala.
- Bonnet F., 2010, « Les machines politiques aux États-Unis. Clientélisme et immigration entre 1870 et 1950 », *Politix*, 92 (4), p. 7-29.
- Bouquet C., 2017, *Mafia et République*, Yami 2 Production, Arte.
- Boura O., 1998, *Marseille et la mauvaise réputation*, Paris, Arléa.
- Bourmeau S., 1988, « Robert Park, journaliste et sociologue », *Politix*, 3-4 (3), p. 50-61.
- Briquet J.-L., Garraud P., 1999, *Juger la politique. Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Buhnik S., 2015, *Métropole de l'endroit et métropole de l'envers. Décroissance urbaine, vieillissement et mobilités dans les périphéries de l'aire métropolitaine d'Osaka, Japon*, Thèse de doctorat en géographie et aménagement du territoire, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Butler A., Schafran A., Carpenter G.F., 2018, « What does it mean when people call a place a shithole? Understanding a discourse of denigration in the United Kingdom and the Republic of Ireland », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 43 (3), p. 496-510.
- Chapoulie J.-M., 2001, *La tradition sociologique de Chicago (1892-1961)*, Paris, Seuil.
- Choplin A., 2006, « Le foncier urbain en Afrique ; entre informel et rationnel, l'exemple de Nouakchott (Mauritanie) », *Annales de géographie*, 647 (1), p. 69-91.
- Crouch C., Le Galès P., 2012, « Cities as national champions », *Journal of European Public Policy*, 19 (3), p. 405-419.
- Dallet-Mann V., Bancaud F., Picker M. (dir.), 2013, *Marseille. Éclat(s) du mythe*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence.
- Dérogé J., Pontaut J.-M., 1984, *Enquête sur les mystères de Marseille*, Paris, Robert Laffont.
- Dulong R., 1992, « Dire la réputation, accomplir l'espace », *Quaderni*, 18, p. 109-124.
- Dulong R., Paperman P., 1992, *La réputation des cités HLM. Enquête sur le langage de l'insécurité*, Paris, L'Harmattan.

- Échinard P., 1989, « La mauvaise réputation », dans Baillon J.-C. (dir.), *Marseille. Histoires de famille*, Paris, Autrement, p. 142-156.
- Favarel-Garrigues G., 2018, « Les figures du justicier anti-corruption en Russie postsoviétique », dans Monier F., Mattina C., Dard O., Engel J.-I., (dir.), *Dénoncer la corruption. Chevaliers blancs, pamphlétaires et promoteurs de la transparence à l'époque contemporaine*, Paris, Démopolis, p. 323-341.
- Feldstein M., 2006, « A Muckraking Model: Investigative Reporting Cycles in American History », *The international Journal of Press/politics*, 11, p. 105-120.
- Fontan F., Fiorucci R., Legrand F., 2016, *Le système G*, 13 Production, France 3.
- François C., Valegas F., Vacher K. (dir.), 2021, « Les batailles de Marseille », *Métropolitiques*, (à paraître).
- Garraud P., 1999, « Les nouveaux juges du politique en France », *Critique internationale*, vol. 3, p. 125-139.
- Goffman E., 1975, [1963], *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit.
- Gosnell H.F., 1968, [1937], *Machine Politics. Chicago Models*, Chicago, The University of Chicago press.
- Gras P. 2003, *Ports et déports : de l'imaginaire des villes portuaires*, Paris, L'Harmattan.
- Guéranger D., 2012, « La monographie n'est pas une comparaison comme les autres. Les études de l'intercommunalité et leur territoire », *Terrains & travaux*, 21 (2), p. 23-36.
- Guterbock T., 1980, *Machine Politics in Transition*, Chicago, The University of Chicago press.
- Hastings M., Passard C., Rennes J., 2009, « Que devient le pamphlet ? », *Mots. Les langages du politique*, 91, [<https://journals.openedition.org/aad/911>].
- Hilgers M., 2006, « Voter à Koudougou : la soumission d'une ville rebelle ? », *Politique africaine*, 101(1), p. 42-62.
- Henry V., 2017, « La lutte contre la corruption en Roumanie, un éternel recommencement ? », *Note de l'IRIS*, [<https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2017/03/Note-de-lIRIS-Roumanie-VH-mars-2017.pdf>].
- Kokoreff M., 2007, « Du stigmaté au ghetto : de la difficulté à nommer les quartiers », *Informations sociales*, 141 (5).
- Landy F., François T., Ruby D., Sekhsaria P., 2013, « Gouvernance verticale et corruption en Inde urbaine : la segmentation spatiale de l'aide alimentaire publique », *L'Espace politique*, 21 (3), [<http://journals.openedition.org/espacepolitique/2812>].
- Le Bart C., 1999, « Les politiques d'image. Entre *marketing* territorial et identité locale », dans Balme R., Faure A., Mabileau A. (dir.),

- Les nouvelles politiques locales. Dynamiques de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 415-427.
- Le Dantec B., 2007, *La ville sans nom. Marseille dans la bouche de ceux qui l'assassinent*, Marseille, Le chien rouge.
- Lemieux C., 2001, « Les formats de l'égalitarisme : transformations et limites de la figure du journalisme-justicier dans la France contemporaine », *Quaderni*, 45, p. 53-68.
- Magri S., Topalov C., 1987, « De la cité-jardin à la ville rationalisée. Un tournant du projet réformateur (1905-1925) dans quatre pays », *Revue française de sociologie*, 28 (3) p. 417-451.
- Maisetti N., 2013, « City-branding et fragmentation métropolitaine : l'impossible recherche d'une marque territoriale dans le cas du territoire marseillais », *Communication et langages*, 175, p. 95-118.
- Mann A., 1967, *La Guardia comes to power. 1933*, Chicago, The University of Chicago press.
- Marchetti D., 2000, « Les révélations du "journalisme d'investigation" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 131-132, p. 30-40.
- Meyronin B., 2009, *Marketing territorial. Enjeux et pratiques*, Paris, Vuibert.
- Mattina C., Monier F., Dard O., Engel J.-I., (dir.), 2018, *Dénoncer la corruption. Chevaliers blancs, pamphlétaires et promoteurs de la transparence à l'époque contemporaine*, Paris, Démopolis.
- Monnier X., 2013, *Marseille ma ville*, Paris, Les Arènes.
- Monnier X., 2015, *Le jeu du clientélisme*, Kino Production, France 3.
- Monnier X., 2016, *Les nouveaux parrains de Marseille*, Paris, Fayard.
- Montel L., 2008, *Marseille capitale du crime. Histoire croisée de l'imaginaire de Marseille et de la criminalité organisée*, thèse d'histoire, Paris X Nanterre.
- Passard C., 2015, *L'âge d'or du pamphlet*, Paris, CNRS éditions.
- Passeron J.-C. (dir.), 1991, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-popperien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.
- Payre R., 2005, « Le stade de l'expérience. Une incertaine "science communale" et la question de l'institutionnalisation disciplinaire des savoirs urbains », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 12, p. 97-116.
- Payre R., 2016, « Une république mondiale de l'administration ? Circulations internationales, sciences de gouvernement et réformes administratives (1930-1945) », *Revue internationale de politique comparée*, 3, p. 35-56.
- Pécot F., de Barnier V., 2015, « Stratégies de marques de ville basées sur le patrimoine de marque : le rôle des symboles », *Management & Avenir*, 78 (4), p. 143-159.

- Pinson G., 2006, « Note de lecture : Michel Peraldi, Michel Samson, 2005, *Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais* (Paris, La Découverte) », *Pôle Sud*, 24, p. 164-166.
- Protess D.L., Lomax Cook F., Doppelt J.C., Etterna J.S., Gord M.T., Leff D.R., Miller P., 1991, *The journalism of outrage. Investigative reporting and Agenda Building in America*, New York/Londres, Guilford Press.
- Pujol P., 2014, *French deconnection : au cœur des trafics*, Paris, Robert Laffont/Marseille, Wildproject.
- Pujol P., 2016, *La fabrique du monstre*, Paris, Les Arènes.
- Pujol P., 2019, *La chute du monstre*, Paris, Seuil.
- Rayner H., 2015, « De quoi les scandales sont-ils faits ? », *Traverse*, 3, p. 33-45.
- Rof G., 2019, *Gaudin, l'heure de l'inventaire*, 13 Production, France 3.
- Rousseau M., 2011, *Vendre la ville (post)industrielle. Capitalisme, pouvoir et politiques d'image à Roubaix et à Sheffield (1945-2010)*, thèse de doctorat en science politique, université de Saint-Étienne.
- Rügemer W., 2002, *Colonia Corrupta*, Münstrer, Westfaelisches Dampfboot.
- Samson M., 2017, *Marseille en procès. La véritable histoire de la délinquance marseillaise*, Marseille, La Découverte & Wildproject.
- Sartori G., 1991, « Comparing and Miscomparing », *Journal of Theoretical Politics*, 3 (3), p. 243-257.
- Steffens L., 1957, *The Shame of Cities*, New York, Hill & Wang.
- Vallée O., 2006, « La construction de l'objet corruption en Afrique », *Afrique contemporaine*, 220 (4), p. 137-162.
- Van San M., 2004, « Des quartiers de mauvaise réputation. L'image de la criminalité dans deux quartiers en Belgique », *Déviance et Société*, vol. 28, n° 2, p. 211-231.
- Wacquant L., 2005, « Les deux visages du ghetto : Construire un concept sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 160 (5), p. 4-21.
- Wacquant L., 2007, *Urban Outcast. A comparative sociology of advanced marginality*, Cambridge, Polity press.
- Wacquant L., Slater T., Borges Pereira V., 2007, « Territorial stigmatization in action », *Environment and Planning A*, 46, p. 1270-1280.
- Wolman H., Hill E., Furdell K., 2004, « Evaluating the Success of Urban Success Stories: Is Reputation a Guide to Best Practice? », *Housing Policy Debate*, 15 (4), p. 965-997.

PARTIE 1

GENÈSES INTELLECTUELLES ET POLITIQUES DES MAUVAISES RÉPUTATIONS DES VILLES

Chapitre 1.

« Leur moralité est celle de leur entourage ».

Le *bossisme* américain

et la conception outre-Atlantique

de la corruption urbaine moderne

Alan Lessoff

LES CHERCHEURS EN SCIENCE POLITIQUE ont peut-être eu tendance, ces dernières années, à analyser la corruption d'une façon trop pointue, cloisonnant les débats relatifs d'une part à la corruption politique, et d'autre part aux éventuels processus de corruption de la société et de la culture. Ce chapitre met en exergue, précisément, les relations fréquemment opérées depuis plus de cent cinquante ans entre, d'un côté, les accusations selon lesquelles la politique et le gouvernement urbain seraient entachés de corruption et, de l'autre, les inquiétudes suscitées par la ville moderne, synonyme de détérioration de l'environnement, d'inhumanité, d'exploitation, de chaos social et de décadence tant culturelle que politique et civique. Vers le milieu du XIX^e siècle, les Américains ont développé un lexique sophistiqué pour décrire les formes d'une corruption politique urbaine qui les préoccupait, et que la croissance des villes semblait produire d'elle-même. Depuis cette époque en effet, aux États-Unis, comme nous le verrons dans ce chapitre¹, la politique municipale est au cœur d'un discours métaphorique, composé d'imageries et d'une terminologie qui gagnent en universalité et pénètrent non seulement le langage courant, mais également celui des journalistes, des experts des

¹ Voir aussi Lessoff (2019).

questions urbaines et de quasiment toutes les personnes qui portent un intérêt aux villes et à leurs problèmes. Ce discours repose sur l'observation troublante selon laquelle l'omniprésence apparente de la corruption peut être considérée comme une conséquence de l'urbanisation. Tout au long du xx^e siècle, des fragments de cette rhétorique américaine concernant les villes se répandent en Europe, dans des circonstances que ce chapitre cherche à discerner. Lorsque les Européens prennent connaissance de la corruption et des désordres qui affectent les villes américaines, ils commencent, quoique prudemment, à faire usage de cette terminologie lorsqu'ils expriment leur crainte que Glasgow, Berlin et d'autres villes européennes encore ne deviennent à leur tour des *Chicagos*, pour reprendre un lieu commun déjà bien installé. Loin de la ville réelle située au bord du Lac Michigan, de ses troubles et de ses luttes, *Chicago* désigne, dans les années 1910 et 1920, un gouvernement local ouvertement corrompu ainsi que le milieu social et culturel susceptible de favoriser tant de corruption. *Chicago* évoque le matérialisme à l'état pur, les ambitions vulgaires, l'impitoyable course à la production, à la croissance et au profit, l'adoption irréfléchie de la modernité et de la culture de masse, et des conflits de classes et de races explosifs et profondément enracinés². Créée par des *Chicagoans*³ dans le cadre de leurs propres campagnes de réforme civique et sociale, cette symbolique s'est diffusée loin de ses terres d'origine et est devenue, des deux côtés de l'Atlantique, un signifiant politique et culturel.

Je me concentre dans ce chapitre sur les représentations les plus courantes de la corruption qui se diffusent à partir des villes américaines : les réseaux de trafic d'influence désignés sous le nom de *machines* et les personnes qui en tirent les ficelles surnommés *boss*. Ces concepts, qui se diffusent progressivement en Europe durant les dernières années du xix^e siècle, émanent de sources variées. On compte parmi les principales, des universitaires reconnus, spécialistes de la politique américaine, tel James Bryce, juriste et historien britannique de l'université d'Oxford, et Moisey Ostrogorski, politiste russe expatrié. Les Européens se familiarisent aussi avec ces représentations et ces controverses américaines par l'entremise de journalistes tels que William T. Stead, écrivain-journaliste militant, en perpétuelle croisade sociale, et Lincoln Steffens, grand reporter

2 Jones (2017), Ladd (1997, p. 117). Sur l'utilisation européenne de Chicago comme modèle de modernité implacable, voir Lewis (1997).

3 Les habitants de la ville de Chicago.

américain dont l'ouvrage *The Shame of the Cities* (1904) rencontre une audience outre-Atlantique (Jones, 2017, p. 157-158).

Dès la fin du XIX^e siècle, tant la littérature européenne la plus sérieuse que la plus banale, à propos des États-Unis, contient quelques considérations sur les *boss* et les *machines*. Cependant, à l'exception des auteurs qui viennent d'être cités, la plupart des Européens, même parmi les mieux informés, n'approfondissent pas vraiment la question. Pour ne prendre qu'un exemple caractéristique, on peut citer l'économiste français Paul de Rousiers qui dans son analyse par ailleurs remarquable, *La vie américaine*, parue en 1892, fonde sur une description sommaire de l'organisation new-yorkaise *Tammany Hall* – la plus fameuse des *machines* politiques l'affirmation que « l'administration des grandes villes » offre le « théâtre » le plus significatif de la corruption politique à laquelle sont exposés, à un niveau inquiétant, tous les échelons de l'administration américaine. Rousiers affirme que la croissance rapide des villes américaines engendre cette corruption systémique parce que « les travaux publics à exécuter fournissent l'occasion de nombreux tripotages » et de « gros détournements ». Les immigrants, « les Irlandais surtout », prodiguent aux *boss* des villes des « complice[s] inconscients ». La misère et les principes rétrogrades de mœurs politiques et personnelles importées d'Europe rendent la classe ouvrière immigrante vulnérable à la manipulation de *boss* sans scrupules (Rousiers, 1900, p. 185-187). Cette façon d'entrelacer des facteurs structurels et des caractéristiques ethnoculturelles devient la norme pour expliquer le *bossisme* des villes américaines. On est frappé par la superficialité et la légèreté de ces analyses en comparaison avec la finesse des réflexions que Rousiers et d'autres sociologues français portent sur le commerce, l'industrie, le travail, l'agriculture ou les évolutions culturelles des États-Unis de l'époque. Des ouvrages de synthèse consacrés à la vie politique américaine sont publiés en France à la fin du XIX^e siècle. Certains titres proposent des connaissances « sérieuses », pour reprendre les mots de l'historien Jacques Portes, mais peu présentent des informations « originales » ou approfondies (Portes, 1990, p. 152). Des remarques de même nature peuvent être faites en Allemagne et dans la majorité des pays d'Europe, à l'exception de la Grande-Bretagne, à propos des écrits académiques aussi bien que de ceux de vulgarisation traitant des États-Unis. Portes souligne que la plupart des observateurs français des dernières années du XIX^e siècle décrivent les aspects de la vie politique américaine tels que les *boss* ou les *machines* avec un ton « un peu facile », sans

produire beaucoup d'efforts pour en « comprendre l'origine ». Dans les décennies précédant la Première Guerre mondiale,

« Les Français ne se reconnaissaient absolument pas dans ces aspects de la vie politique américaine, certains de n'être pas menacés par ces mêmes maux. » (Portes, 1990).

Ostrogorski, qui a étudié en France, publie une partie de ses recherches en français, mais son écho auprès des spécialistes français de politique et du fait urbain est, selon Portes, « inexistant ». Cela tranche avec les éloges reçus par Ostrogorski de la part de Bryce et d'autres experts britanniques et américains. Même dans les années 1920 et 1930, les spécialistes européens des questions urbaines, à quelques exceptions près, emploient toujours – au sujet des villes américaines et des pratiques politiques locales, le ton superficiel et méprisant que regrette Portes. Les spécialistes américains s'attachent plus rigoureusement à comprendre les villes européennes, leurs problèmes, leur administration et les innovations en matière de politique publique que leurs homologues européens ne le font pour les villes américaines (Portes, 1990, p. 180-181 ; Rodgers, 1998 ; Schäfer, 2000).

James Bryce, universitaire et membre du Parti libéral, et William T. Stead, journaliste s'inspirant du mouvement du *Social Gospel*⁴, sont des personnalités influentes dans les réseaux intellectuels, politiques et journalistiques anglo-américains qui se sont développés à la fin du XIX^e siècle. Ces réseaux expliquent la nature intense et profonde des analyses britanniques des villes américaines et de leurs systèmes politiques, en comparaison à celles réalisées par leurs collègues du continent. Bryce a une bonne connaissance des personnalités et des spécialistes des affaires publiques de cette génération. Il séjourne longuement dans toutes les régions et presque toutes les villes importantes au cours de nombreux voyages réalisés dans les années 1870 et 1880. Son ouvrage *La République américaine*, publié pour la première fois en 1888, contient des chapitres sur la politique locale à Philadelphie, à San Francisco ou encore à New York, et apporte des informations au sujet du *bossisme* et de ses détracteurs dans de nombreuses autres villes. Différentes éditions présentent des analyses rédigées par des

4 Le *Social Gospel* (l'Évangile social) fut un important mouvement protestant de réforme sociale aux États-Unis entre 1870 et 1920. Ses adeptes, principalement des figures intellectuelles et progressistes, promulguèrent l'éthique et la charité chrétiennes face aux injustices, à la pauvreté, aux inégalités économiques, ou encore aux violences raciales caractérisant la société industrielle de la fin du XIX^e siècle.

experts américains tels que Frank Goodnow, un spécialiste renommé de l'administration urbaine et de la politique de la ville, et Seth Low, président de la Columbia University et maire très populaire de Brooklyn dans les années 1880 (lorsque Brooklyn était encore une municipalité indépendante) puis de la métropole de New York en 1902-1903 (suite à la consolidation des cinq bourgs en 1898). Avant même de se rendre aux États-Unis pour la première fois en 1893, Stead y noue des contacts utiles. Son principal collaborateur outre-Atlantique à l'époque est Albert Shaw, le rédacteur en chef de la première édition américaine du mensuel *Review of Reviews* créé par Stead, et auteur spécialiste des questions urbaines qui a le vent en poupe des deux côtés de l'Atlantique. Au cours du séjour qui donne lieu au travail d'enquête *If Christ Came To Chicago* (1894), Stead fait la connaissance de la plupart des personnalités importantes qui composent le réseau très actif de la « réforme progressiste⁵ ». Sa plume racoleuse et son comportement provocateur sont à l'origine d'une brouille avec Shaw, qui l'accuse de « débarquer à l'improviste à Chicago » dans une démarche d'autopromotion préjudiciable au travail méthodique exigé par une politique de « réforme » urbaine durable. En dépit de ces protestations, Stead continue à couvrir de manière saisissante les villes américaines et leurs pratiques politiques sordides, non sans être l'un des partisans britanniques les plus influents de l'unité anglo-américaine. Ni Bryce, ni Stead n'imaginent que les États-Unis dans leur ensemble, seraient discrédités par « l'échec flagrant » – pour reprendre les termes de Bryce – de l'administration des villes américaines⁶.

En Allemagne et en France, en revanche, l'attention s'est déplacée de l'engouement quarante-huitard pour le constitutionnalisme américain ou de l'intérêt théorique d'Alexis de Tocqueville pour l'Amérique en tant qu'archétype de la démocratie, vers une description des États-Unis comme incarnation du capitalisme industriel et de la modernité sociale et culturelle. Seules quelques plumes du tournant du siècle, à l'instar de Stead, continuent de dépendre « l'américanisation » principalement comme la diffusion outre-Atlantique de valeurs, de pratiques et de tendances sociales démocratiques. L'américanisation désigne désormais majoritairement les

5 *L'Ère progressiste* désigne une période d'activisme social et de réforme politique qui toucha l'ensemble des États-Unis entre les années 1890 et les années 1920. Les principaux objectifs du mouvement progressiste étaient d'éliminer les problèmes créés par l'industrialisation, l'urbanisation, l'immigration et la corruption politique.

6 Voir à ce propos Bryce (1912, p. 334), Ions (1968, plus particulièrement les chapitres 4-8), Tulloch (1988), Gerlach (2001), Butler (2007), Frankel (2007, les chapitres 1 et 2) et Scott Smith (2000, chapitre 2).

sociétés commerciales, la production de masse et la publicité, la culture de masse, le matérialisme, la dissolution des relations familiales traditionnelles, le déclin de l'artisanat et des traditions, la technologie, la rationalisation, la standardisation (Stead, 1902 ; Marin, 2016 ; Rydell, Kroes, 2005 ; Schmidt, 1997 ; Lessoff, 2000).

Émile Boutmy, le fondateur de l'École libre des sciences politiques⁷, introduit son très populaire recueil sur la politique américaine par une comparaison entre la pensée de Tocqueville et celle de Bryce qui fait état de cette évolution des représentations. Les affinités anglo-américaines de la période combinées au tournant empiriste et historiciste de la science politique permettent à Bryce d'écrire « une étude particulière sur la démocratie en Amérique » là où Tocqueville produisait « un traité général sur la démocratie ». Selon l'historien de la culture Philippe Roger, les reproches qu'adresse Boutmy au caractère « abstrait » et excessivement théorique de l'approche de Tocqueville et son éloge des détails et du particularisme de Bryce, s'articulent étrangement bien avec l'état d'esprit anti-américain qui gagne les intellectuels français à la fin du XIX^e siècle, alors même que Bryce représente un courant de pensée britannique favorable aux États-Unis. Après tout, Tocqueville analysait les États-Unis en tant qu'archétype de la démocratie parce qu'il pensait que l'Europe prendrait sous peu un chemin identique. Roger explique qu'à la fin du XIX^e siècle, les observateurs français déforment la perspective adoptée par Tocqueville et l'accusent de faire un « panégyrique » de l'Amérique. Du point de vue du lecteur du XXI^e siècle, cette critique laisse quelque peu perplexe, dans la mesure où Tocqueville avait manifestement l'intention de rester ambivalent dans ses réflexions sur l'Amérique et non pas de la glorifier. Néanmoins, à l'aube du XX^e siècle, la représentation des États-Unis en tant que vulgaire société de masse menaçant l'indépendance économique et culturelle de la France rend insupportable l'obstination de Tocqueville à vouloir y détecter des signes de ce que serait la France du futur. Sur le continent européen, et particulièrement en France, le recul avec lequel Bryce élabore son analyse rejoint le désir des intellectuels de maintenir les États-Unis à distance. En Grande-Bretagne, en revanche, le livre de Bryce s'accorde avec le sentiment naissant d'une aventure anglo-américaine commune tant sur le plan culturel que politique. Stead inscrit lui aussi sa réflexion dans un contexte anglo-américain qui met en évidence les obstacles communs et les intérêts mutuels (Boutmy, 1906, p. 10 ; Roger, 2002, p. 91-92). Bryce assure

7 Une école fondée en 1872, qui devient l'Institut d'études politiques de Paris en 1945, plus connu sous le nom de « Science Po ».

aux lecteurs européens qu'en matière de gouvernement municipal, l'influence traverse l'Atlantique d'est en ouest bien plus que dans le sens inverse. Alors qu'en général les Américains se disent plus « satisfaits » de leurs institutions gouvernementales que les Européens, « cette observation ne peut pas s'appliquer à l'administration municipale ». Bryce a appris de ses amis et collaborateurs américains que :

« Les Américains, qui se considèrent comme un modèle pour le Vieux Monde sous les autres rapports, étudient soigneusement les modèles du Vieux Monde à ce sujet (l'administration municipale). »

Pour le chercheur britannique, la corruption organisée qui gangrène la quasi-totalité des grandes villes américaines et bon nombre de villes moyennes résulte de structures institutionnelles et de conditions sociales spécifiques aux États-Unis ou *a minima* singulièrement fortes dans ce pays. Les hommes politiques cupides qui composent les machines politiques, continue Bryce, ne sont pas des « hommes mauvais », mais simplement « les produits d'un système » dont la « moralité est celle de leur environnement » (Bryce, 1912, tome 2, p. 354 ; tome 3, p. 167-168).

Voilà qui pose ouvertement la question de ce qu'il adviendrait dans les villes européennes si de telles conditions surgissaient. « Tout le monde sait », remarque Bryce dans sa préface à l'étude d'Ostrogorski consacrée à la démocratie, « que dans toutes les communautés, non seulement à Chicago, mais disons, à Liverpool ou à Lyon, ou bien encore à Leipzig, une grande partie des électeurs sont tellement indifférents, ou tellement ignorants » que des organisations partisans surgissent « pour les éveiller, les former, les conduire aux urnes ». Ces organisations mettent au point leurs propres dynamiques et motivations, notamment le « mobile du bénéfice pécuniaire » qui confère à la machine municipale américaine une apparence menaçante aux yeux des observateurs étrangers (Bryce, 1964) et en particulier vu d'Europe, où l'on s'interroge sur les troubles politiques qui agitent les villes. Les convictions de Bryce n'offrent plus le même réconfort, la même assurance et ironie, d'autant que le dédain relevé par Portes semble moins pertinent ; les raisons qui ont fait de Chicago un *Chicago* peuvent dès lors bel et bien prendre racine de l'autre côté de l'Atlantique.

■ La grossièreté et l'ignorance au pouvoir

Lorsqu'au XIX^e siècle les Américains débattent à propos de leurs politiques municipales, ils font allusion à des pratiques et à des

institutions qui n'ont jusqu'alors que peu d'équivalents dans les villes européennes. Elles ne peuvent donc paraître qu'exotiques et inquiétantes aux yeux des Européens. La notion de corruption, telle que discutée par les Américains, part de l'hypothèse que ces dispositions et pratiques sont les manifestations autant que les causes du bouleversement culturel et social provoqué par l'urbanisation. L'urbanisation semble être la source de l'érosion de l'autorité et des contraintes sociales, de la moralité et de la vertu personnelle. Une telle corruption de la société nourrit la corruption politique, entendue au sens large comme l'effondrement de la responsabilité civique, de la vertu et de l'ordre publics, qui en retour la renforce.

À partir de la révolution américaine, des poussées de démocratisation et de réforme institutionnelle ébranlent les vestiges des formes élitaires, *bourgeoises et aristocratiques*, de gouvernement municipal que les colons avaient implantées en Amérique du Nord. Ces réformes n'éliminent pas tous les aspects de l'ancienne vie politique fondée sur le rang et le respect qui les est dû. Par exemple, jusque dans les dernières années du XIX^e siècle, les maires sont encore choisis parmi les grandes familles négociantes américano-britanniques, même dans des villes où le *bossisme* fondé sur l'appartenance ethnique est très répandu. Ni Boston ni New York n'élisent un maire catholique irlandais avant les années 1880. De la même façon, les membres des commissions et des conseils qui supervisent les réseaux de distribution d'eau, les parcs, la police, les écoles et d'autres services municipaux disposent généralement d'un prestige social élevé et de relations haut placées dans la société, et sont autorisés à agir sans craindre outre mesure l'ingérence de représentants élus⁸.

Dans le même temps néanmoins, quasiment toutes les restrictions sur le droit de vote des hommes blancs sont supprimées tandis que les chartes municipales accroissent les pouvoirs des conseils municipaux, souvent élus chaque année et divisés en conseils communs (*Common Councils*) et conseils des échevins (*Boards of Aldermen*), selon le système bicaméral américain. Les villes se fragmentent en une mosaïque de conseils de quartiers, de conseillers municipaux (*Aldermen*) et de circonscriptions électorales. Chaque quartier bénéficie dès lors d'une représentation directe et d'un accès permanent à ces conseils. En outre, les régimes de taxes foncières, de taxes d'améliorations et de redevances sont conçus de telle manière que les dépenses sont réparties entre chaque quartier, voire entre chaque rue. Cette modalité de financement

8 Voir notamment Connolly (1998, p. 18-19), Hammack (1987, chapitres 4-6) et Teaford (1984, chapitres 2-3).

des travaux et des services publics garantit aux propriétaires fonciers un rôle déterminant lorsque sont soulevées les questions du pavage, des systèmes d'égout, des équipements publics, des écoles ou d'autres choses encore dans leur propre quartier ou au sein de leur pâté de maisons. En définitive, la réforme municipale qui advient dans la première moitié du XIX^e siècle vise à développer la participation aux affaires publiques et à répartir le contrôle tandis que l'administration locale elle-même gagne en taille et en compétences afin de fournir la myriade de nouveaux services et fonctions qui accompagnent la croissance urbaine (DiGaetano, 2009 ; Einhorn, 1991).

Le voyage de Tocqueville aux États-Unis en 1831 et 1832 a lieu à un moment clé de ce processus de démocratisation par voie de dissémination : le mitan de la présidence Andrew Jackson (dont le mouvement donne au Parti démocrate de l'époque son inflexion anti-élitiste et anti-centriste). Familier de l'administration publique napoléonienne et de son souci de la hiérarchie, des normes et des procédures, Tocqueville s'émerveille de l'« extrême décentralisation » des gouvernements locaux américains. « Il y a donc presque autant de fonctionnaires indépendants que de fonctions », remarque-t-il, « le pouvoir administratif est réparti entre une multitude de personnes ». De manière générale, Tocqueville passe à côté d'éléments essentiels, en particulier du rôle joué par les comités de partis et les clubs politiques dans le choix des représentants locaux et dans l'établissement d'une relation au quotidien entre le public et le gouvernement. Cependant, Tocqueville comprend l'esprit de ce système lorsqu'il souligne que les Américains s'appuient sur la généralisation du droit de vote, la courte durée des mandats électifs et d'autres mécanismes de dissémination du pouvoir et de contrôle à l'échelle locale qui limitent les pratiques bureaucratiques irresponsables et abusives (Tocqueville, 2012 [1848]).

L'une des conséquences majeures de ces orientations réside dans le fait que la participation à la politique des masses urbaines – du fait du suffrage universel – et la bureaucratie municipale moderne se développent simultanément aux États-Unis. Dans la majeure partie des pays d'Europe, la bureaucratie et les services municipaux revêtent un caractère militant et extensif plusieurs décennies avant l'avènement du suffrage universel et des partis politiques de masse. De surcroît, aux environs des années 1870, l'activité industrielle est encore limitée dans les villes.

Les historiens insistent souvent sur ce point lorsqu'ils veulent souligner les caractéristiques singulières de la politique conduite à

l'échelle de la municipalité aux États-Unis. Comme presque partout en Europe, l'économie politique des villes américaines repose principalement sur des activités marchandes et artisanales profondément ancrées dans des réseaux commerciaux, familiaux ou de quartier. C'est la raison pour laquelle une forme décentralisée de démocratisation – qui donne la priorité aux quartiers et aux circonscriptions administratives à l'intérieur même des villes, plutôt qu'aux classes sociales, aux domaines d'activité professionnelle ou aux intérêts idéologiques qui dépassent le cadre municipal – a du sens pour la génération qui l'a mise au point. Néanmoins, quasiment aussitôt qu'elles sont instaurées, ces dispositions se heurtent à des accusations continuelles d'inefficacité et de corruption. L'ampleur du désarroi reflète dans une large mesure le fait que l'accès et la participation de la population aux affaires municipales sont organisés autour des quartiers alors qu'on assiste dans le même temps à de gigantesques transformations dans l'économie politique et dans la structure sociale. Celles-ci exercent des pressions sans précédent pour que soit adoptée une perspective à l'échelle globale de la ville et pour la mise en œuvre d'administrations municipales de travaux publics et de services publics centralisés et coordonnés.

Dans le même temps, d'anciens vecteurs d'autorité culturelle qui avaient donné une cohérence extra-institutionnelle à l'administration de la ville se délitent. La politique privilégiant la haute bourgeoisie qui domine la fin de l'ère coloniale et le début de l'époque républicaine est associée à une pensée républicaine de la citoyenneté, selon laquelle les citoyens vertueux sont censés se dévouer de manière désintéressée au service public. Cette conception du républicanisme citoyen a toujours eu des connotations en termes de classe et de prestige. Il est en effet admis que des élites cultivées et bien éduquées sont plus à même de posséder la perspicacité et l'indépendance nécessaires pour servir le public avec altruisme et tolérance. L'influence persistante de cet état d'esprit est l'une des raisons pour lesquelles les hommes politiques provenant de la classe ouvrière et de minorités ethniques – qui prennent localement le contrôle des organisations de partis politiques – n'en sollicitent pas moins des hommes riches et célèbres pour occuper le fauteuil du maire, ou d'autres fonctions prestigieuses⁹.

9 Le lien entre la vision républicaine de la citoyenneté et les défis posés par la politique du suffrage universel à la politique privilégiant la bourgeoisie marchande est une question de longue date dans l'histoire municipale des États-Unis. Parmi les recherches récentes, voir Connolly (2010, plus particulièrement le chapitre 1) et Ryan (1997). Pour des données historiographiques, voir Lessoff (2009).

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, de telles revendications d'un service public désintéressé ont souvent pour effet paradoxal de permettre la corruption politique sous la forme d'échanges flagrants de faveurs et de conflits d'intérêts au sein des élites. Ce type de relations constitue une pratique ancestrale dans de nombreux pays. Toutefois, tant que les villes demeuraient gouvernées par des réseaux restreints puisant leurs membres dans l'élite sociale et économique, la manipulation du secteur public au profit d'intérêts privés avait une portée limitée. Dans les faits, la démocratisation politique et culturelle que connaissent les villes américaines au début de la seconde moitié du XIX^e siècle a pour effet de démocratiser la corruption, étendant son périmètre d'action bien au-delà de ce qui avait jusque-là été jugé tolérable. La politique du suffrage universel qui bat son plein dans les quartiers et les *precincts*¹⁰ fait émerger un groupe d'hommes d'influence issus de la plèbe. Ces derniers excellent à s'appuyer sur les bases locales de leur pouvoir pour conclure des alliances et monnayer des faveurs au-delà de leur bastion. Cette dynamique de création de réseaux et de trafic d'influence par les détenteurs du pouvoir à l'échelle locale est au cœur de ce qui sera connu sous le nom de *bossisme* et de « politique de la machine ». L'acquisition par les villes américaines d'une réputation stigmatisant l'état de corruption débridée et systémique doit être comprise dans ce contexte.

Peu de commentateurs éclairés défendent l'idée que la politique oligarchique de la bourgeoisie marchande des époques précédentes a transformé l'administration de la ville en un bastion d'honnêteté et de vertu civique. Ils affirment au contraire que la politique du suffrage universel amplifie et enracine des pratiques déplorables qui ont toujours été présentes, tout en réduisant à néant les avantages associés auparavant au règne d'une élite respectable, bien éduquée et prestigieuse. Dans un chapitre de *La République américaine* consacré à la machine politique que fut *Tammany Hall* à New York, Bryce explique qu'à la fin du XVIII^e siècle, la grande ville portuaire a déjà gagné la réputation de « siège de nombreuses intrigues et [le] champ de bataille des factions », hébergeant son lot de conspirateurs tristement célèbres issus de la haute société, à l'instar d'Aaron Burr¹¹. Toutefois, les personnalités publiques issues

10 *Ndt*, désigne à la fois un secteur électoral et le commissariat rattaché à ce secteur.

11 Aaron Burr (1756-1836). Homme politique américain, il fut le troisième vice-Président des États-Unis (1801-1805) durant le premier mandat de Thomas Jefferson. Il est connu pour avoir tué Alexander Hamilton, un rival politique lors d'un duel en 1804, et surtout pour avoir tenté dès 1805 de créer un nouvel

de milieux privilégiés considèrent pour la plupart que « les émoluments qu'ils tiraient de leurs emplois pouvaient être désirables, mais non pas indispensables ». Autrement dit, puisque les figures majeures et distinguées de l'autorité civique ne dépendaient pas de la politique pour obtenir leurs moyens de subsistance, la corruption ne se généralisait pas au point de dévoyer entièrement l'administration municipale. Le « changement » advient, affirme Bryce, au milieu du XIX^e siècle, lorsque le pouvoir tombe entre les mains de « la frange la plus grossière et la plus ignorante de la population ». Des hommes politiques sans le moindre raffinement, issus des quartiers les plus miséreux et majoritairement irlandais, prennent le contrôle de la *Tammany Society*, une confrérie fondée à la fin du XVIII^e siècle, mais qui a évolué, en partie sous l'influence de Burr, en un club politique ayant un rôle stratégique au sein du Parti démocrate de New York. Voilà comment *Tammany Hall*, le quartier général de ce cercle, devient le symbole new-yorkais de la machine politique démocrate. Les « hommes influents » de la ville ne veulent pas s'abaisser à cette nouvelle forme de politique qu'ils jugent vulgaire et abandonnent « leurs devoirs civiques locaux », laissant la ville aux mains de « personnes appartenant aux couches inférieures de la société ». Selon Bryce, le glissement politique à l'échelle de la ville d'une vénalité de *gentleman* à une corruption normalisée peut être imputé à « la démocratisation générale qui, malheureusement, est accompagnée d'une sorte de vulgarisation de la politique caractéristique de l'époque d'Andrew Jackson ». En raison de leurs origines modestes et de leur absence d'éducation et de bonnes manières, les nouveaux *boss* étaient de « véritables professionnels dont le but était le lucre plutôt que les honneurs ou même le pouvoir » (Bryce, 1912, p. 2-6 ; Ions, 1968, p. 136).

Bryce résume ainsi un lieu commun des analyses consacrées aux États-Unis selon lequel l'administration participative et pluraliste de la ville conduit à une forme de corruption de la *machine*. En segmentant les espaces urbains en quartiers organisés selon les appartenances ethniques et de classe, et en sapant les mécanismes de domination exercée par les élites sur les classes populaires, l'urbanisation moderne détériore les mécanismes républicains traditionnels permettant d'inculquer le sens de la responsabilité civique et de délimiter ce qui relève de l'Intérêt général. À New York et dans nombre d'autres villes, cette segmentation politique s'articule aux conflits entre catholiques irlandais et protestants

État indépendant dans l'ouest du pays. Jugé pour trahison en 1807, il n'est pas condamné mais n'occupera plus de fonction politique jusqu'à sa mort.

anglo-américains, et aux conflits de classe. Les élites industrielles et des affaires de New York, sont plutôt proches des Whigs dans les années 1830 et 1840, puis des Républicains à partir des années 1850 et ils adhèrent à une conception protestante anglo-américaine de la moralité publique et privée. Les catholiques irlandais sont par conséquent poussés vers les Démocrates, dont l'idéologie durant le mandat de Jackson reste anti-autoritaire et anti-moraliste. La vision anglo-américaine protestante de la culture civique n'est pas pour déplaire à Bryce, un presbytérien dont les premières convictions politiques en Grande-Bretagne avaient été celles du libéralisme à la Gladstone¹². Néanmoins le chercheur circonspect qu'il est prend soin de souligner que dans les villes caractérisées par une structure ethnique et de classe différente de celle de New York, à l'instar de Philadelphie ou Cincinnati, les pratiques des *machines* prospèrent parmi les républicains protestants d'origine allemande ou anglo-américaine. Quel que soit le contexte local, les « meilleurs » des citoyens ne semblent plus incarner la population ni parler au nom de l'intérêt général. Les prétentions de classe à une connaissance supérieure et à la respectabilité sont désormais considérées comme du snobisme et du boniment propres aux gens privilégiés et suffisants. Afin de donner à leurs factions une image respectable, les hommes politiques issus de la classe ouvrière et de minorités ethniques font parfois appel à des candidats de la haute société pour occuper des fonctions de direction. Néanmoins, ils ne voient guère de raison de subordonner leurs propres mœurs et ambitions à celles de leurs supposés supérieurs dans la hiérarchie sociale. Si, dans les faits, la politique à l'échelle de la ville prend la forme d'une ruée pour le contrôle du secteur public et des avantages induits, les circonscriptions les moins privilégiées et leurs responsables politiques veillent à réclamer leur part. De cette manière, le trafic d'influence et le patronage politique associés aux machines politiques émergent non pas d'un déni de moralité politique, mais d'une contre-moralité qui dédaigne les anciennes notions de bon gouvernement et de vie citoyenne modèle.

La croissance et les mutations urbaines semblent engendrer un niveau effarant d'agitation sociale et culturelle, ainsi qu'une poussée de rancœur politique, de démagogie et de violence. Voilà qui donne à ce sentiment de fragmentation morale et de déchéance de l'autorité une signification bien différente de celle d'une simple

12 William Ewart Gladstone (1809-1898) fut un homme d'État britannique et la figure de proue du parti libéral à l'époque victorienne. Nommé Premier ministre en 1868, il prône le libre-échange et la réduction des dépenses publiques.

nostalgie bourgeoise. Dans les années 1830, les violences ethno-raciales et de classes représentent une constante de la vie urbaine américaine. New York, Philadelphie et Baltimore entre autres vivent de nombreuses scènes d'émeutes et de débordements populaires. Les catholiques irlandais et les protestants anglo-américains se livrent à d'innombrables combats armés dans les rues. Des foules de Blancs dévastent des commerces, des églises et d'autres établissements tenus par des Noirs, arrachent des Afro-américains de leur domicile ou de leur lieu de travail, les agressent dans la rue et répriment des réunions et des prises de parole publiques contre l'esclavage. Les clubs politiques, difficilement dissociables des gangs de rue, intimident les électeurs des partis concurrents tout en affrontant ces derniers dans des rixes mortelles. À New York, Chicago et ailleurs, les milices insuffisamment formées tirent sur des rassemblements de manifestants occupant une place publique qu'elles avaient reçu l'ordre de défendre. À San Francisco, les vagues de violence perpétrées par des groupes d'auto-défense contre la criminalité sévissant sur les docks débordent sur les conflits politiques et ethniques de la ville. À cela viennent s'ajouter les grèves, les *boycotts*, les sabotages, parfois même les actes terroristes et les assassinats issus de l'inévitable conflit entre capital et travail engendré par l'industrialisation urbaine. Le monde des affaires et le gouvernement municipal ont fréquemment recours à la force pour réprimer le syndicalisme ouvrier.

La majorité des historiens de la ville, même en dehors des États-Unis, n'ignore rien des événements les plus catastrophiques qui frappent ce pays : la gigantesque *Draft riot* de New York (les émeutes de la conscription) en 1863, le saccage des dépôts de chemin de fer dans tout le pays lors de la grande grève des chemins de fer de 1877, le massacre de *Haymarket Square* à Chicago en 1886, la Grève Pullman qui y débute en 1894, et bien d'autres encore. Cependant, pour comprendre la controverse profonde qui entoure les premières années de la politique de la *machine*, les historiens contemporains doivent garder à l'esprit que ces éruptions de violence dramatiques ne sont en rien accidentelles pour celles et ceux qui les vivent. La Commune de Paris de 1871 provoque une prise de conscience parmi les Américains de la classe moyenne, lesquels relient les récits de la presse américaine sur la Commune aux tensions et aux démonstrations de haine se produisant dans leurs propres villes. Paris illustre la capacité de la société moderne à se désagréger dans la terreur et la vengeance (Smith, 2007 ; Katz, 1998). Malgré tout l'orgueil qu'éprouvent les

Américains au regard de la croissance urbaine et des possibilités qu'elles offrent, ces villes n'en représentent pas moins des espaces menaçants, écumant d'hostilité et de danger.

Dans la lignée de cette atmosphère de brutalité et de lutte, dans les quartiers où résident les minorités ethniques de la classe ouvrière, on met au point des pratiques politiques agressives et viriles. Lorsque la situation l'exige, les personnalités politiques des quartiers les plus pauvres font généralement montre d'une respectabilité de façade et martèlent des platitudes à propos d'un service public de qualité. Mais dans leur fief, les hommes politiques de la classe ouvrière et des minorités ethniques rejettent les valeurs de raffinement et les bonnes mœurs. Les journaux attirent l'attention sur la façon dont les rues, les cabarets et les maisons de jeux autour desquels s'organise la vie sociale des hommes façonnent la politique locale. Dans le quartier de New York de *Five Points*, une section délabrée de la ville où habitent essentiellement des immigrants et qui joue un grand rôle dans l'élaboration de la rhétorique et des méthodes de la nouvelle politique urbaine, de futurs chefs de file se délectent de leurs réputations de « grands gaillards », capables de se défendre et d'intimider les autres, ou encore de « bons princes » qui fréquentent des boxeurs et des parieurs. De tels hommes politiques ne cherchent aucunement à cacher leurs liens avec les gangsters et les voyous des rues. Ces voisinages favorisent en outre le développement des corps de pompiers bénévoles, une forme célèbre de club civique réservé aux hommes qui s'imbrique souvent dans les partis politiques et les gangs. Les brigades de sapeurs-pompiers constituent « une rampe de lancement pour l'avancement politique », ainsi que le souligne le *New York Times*. Devenir capitaine des pompiers pendant quelques années permet à un jeune homme ambitieux de faire connaître auprès d'un large public ses qualités de meneur d'hommes et son courage physique (Anbinder, 2001, p. 142, 148, 165 ; Connolly, 2010, p. 8-9).

Cette forme de popularité locale peut permettre à une personne désireuse de s'engager en politique d'occuper une fonction aux premiers rangs de la hiérarchie municipale, telle qu'ilotier ou encore inspecteur des marchés de la ville. De tels postes modestes en apparence sont très utiles car ils permettent de toucher des honoraires et des pots-de-vin, ainsi que d'embaucher des dizaines de journaliers, de sous-inspecteurs et de contractuels. Un manipulateur doué dispose ainsi des clientèles indispensables pour emmagasiner des faveurs et de l'influence, parvenir à se faire nommer à de plus hautes fonctions et pourquoi pas devenir

candidat au Conseil municipal ou lors d'une élection à l'échelle de la ville ou du comté. La signification politique du mot *boss* prend sa source dans des activités de cette nature. Dérivé du néerlandais *baas*, qui désigne un maître ou un employeur, le terme entre dans le langage courant à New York pour désigner les maîtres artisans. Dès les années 1840, les contremaîtres en poste dans des structures comme la *Brooklyn Navy Yard* (chantier naval de la ville de New York), où les emplois sont distribués systématiquement par voie de patronage politique, sont communément appelés des « *boss* ». Peu à peu, le terme s'applique aux hommes d'influence locaux marchandant des emplois, des contrats ou plus généralement des faveurs (Bridges, 1984, p. 95 ; Lessoff, Connolly, 2013, p. 142).

■ « Des outrages révoltants »

De pressants enjeux relatifs à l'ordre public et à son maintien font de la corruption engendrée par le *bossisme* une menace manifeste contre la capacité de la société à surmonter les bouleversements liés à l'urbanisation, au capitalisme industriel et à l'immigration massive. La politique des *boss* voit le jour dans les décennies au cours desquelles les villes des deux côtés de l'Atlantique remplacent les sergents de ville (*constables*) et les gardiens (*watchmen*) par des forces organisées de police en uniforme. Les hommes politiques dans les villes américaines luttent pour conserver le contrôle de la nomination des capitaines, détectives et agents de police au sein de leurs circonscriptions. Les *boss* locaux peuvent ainsi freiner l'application des lois régissant la vente et la consommation d'alcool, et d'autres mesures contraignantes émanant de la morale anglo-protestante, qui pèsent sur les immigrants de la classe ouvrière¹³. Ils peuvent de même proposer à leurs électeurs un certain degré de protection contre les pratiques arbitraires et abusives des tribunaux et des prisons. En outre, des forces de police sous contrôle politique permettent de restreindre pleinement toute ingérence dans les manœuvres électorales, ou encore dans les rackets de protection et les trafics d'influence sur lesquels repose le *bossisme*. Occuper un poste au sein de la police offre des possibilités de gains illicites grâce aux pots-de-vin, aux dessous-de-table et à l'argent versé contre

13 Comme de nombreux historiens l'ont souligné, les chefs de quartier ont joué un rôle important pour protéger les bars fréquentés par la classe ouvrière contre la législation restrictive promue par les militants anglo-protestants de la tempérance. Ces tensions ont renforcé les conflits ethnoculturels et de classe qui ont traversé les villes américaines pendant les décennies qui ont précédé la prohibition des années 1920. Voir à ce propos Gusfield (1986), Pegram (1998), Duis (1999) ; et pour un aperçu récent : Welskopp (2010, p. 237 et suivantes).

protection en provenance des cabarets, des tripots, des maisons closes, ainsi que de truands et de gangsters bénéficiant de faveurs. Selon Ostrogorski, la police représente le service public « le plus contaminé par la *machine* ». La police, explique l'intellectuel russe, est politique par-dessus tout lorsqu'il est question « d'opérations auxquelles la *machine* était intéressée », et plus particulièrement la fraude et l'intimidation électorales, de même que « les cabarets en contravention¹⁴, [sur] les maisons de jeu et de débauche qui paient une rançon à la *machine* » (Ostrogorski, 1903, p. 389 ; Fogelson, 1977, chapitre 1).

Dans de nombreuses villes, la réputation de la police comme institution corrompue et politisée déclenche des luttes partisans et ethno-politiques pour son contrôle. La plus célèbre d'entre elles se déroule à New York, où en 1857, le parlement de l'État dominé par les Républicains transfère le pouvoir jusqu'alors détenu par l'administration municipale à la *Metropolitan Police Commission* (Commandement de la police urbaine) nommée par le gouvernement d'État. Fernando Wood, le maire de New York, un démocrate lié à *Tammany Hall*, résiste en maintenant une police indépendante pendant deux mois. Des affrontements entre les forces de police de l'État aux penchants anglo-américains et les forces de police municipales d'obédience irlandaise préparent le terrain à l'émeute meurtrière du 4 juillet 1857 qui a pour point de départ des affrontements entre gangs de rue rivaux (Mushkat, 1990 ; Allen, 1993 ; Anbinder, 2001). Par la suite, une faction menée par William M. Tweed, un rival démocrate de Wood, obtient le contrôle de *Tammany Hall*. À l'instar de Wood, Tweed est un protestant issu de la classe ouvrière qui construit, sans arrière-pensée, de véritables alliances avec les catholiques irlandais. Bryce, dont le premier voyage aux États-Unis coïncide en 1870 avec l'apogée de l'emprise de Tweed, se souvient de lui comme ayant « un certain air jovial et fanfaron qui le rendit bientôt populaire parmi les gens vulgaires des classes inférieures » (Bryce, 1912, p. 10 ; également cité dans Allen, 1993, p. 94).

La carrière professionnelle de Tweed devient un modèle de la voie royale. Il attire en premier lieu l'attention lorsqu'il occupe la fonction de chef d'un corps de sapeurs-pompiers volontaires et y fait preuve de charisme. Ce poste lui permet de se faire élire au Conseil municipal, puis au Congrès. En 1858, Tweed remporte un

¹⁴ Ostrogorski faisait référence aux bars qui bénéficiaient de licences mais opéraient néanmoins au mépris de la législation, par exemple au regard des lois sur la fermeture dominicale ou sur les heures de fermeture. En échange de pots-de-vin, d'argent de protection et de diverses autres faveurs, la police et les élus des quartiers s'assuraient que ces lois n'étaient pas appliquées.

siège au Conseil des autorités de surveillance du comté de New York et finit par en devenir le président. Dans les dédales de la structure municipale, cet organisme supervise les travaux publics, les finances, les impôts et les élections. Il accumule peu à peu de nombreuses autres fonctions au sein d'institutions publiques ou de partis politiques. Cet entrelacs de responsabilités permet à Tweed et ses alliés de placer des soutiens à tous les échelons de l'administration et du système judiciaire de la ville de New York, de gérer les recettes fiscales, les emprunts et les biens immobiliers, de partager les emplois et les contrats gouvernementaux, et de distribuer des délégations de pouvoir dans le cadre de travaux juridiques, de contrats d'assurance, d'imprimerie ou de publicité et dans bien d'autres activités encore. Une fois prémuni contre toute forme de contrôle, le *Tweed ring*, tel qu'il est communément appelé, se livre à une distribution de pots-de-vin sans précédent. Lorsque cela est publiquement dénoncé, l'ampleur des détournements de fonds publics réalisés par Tweed sous la forme de dessous-de-table ou de patronage, d'un montant équivalent à environ un milliard de dollars du début du ^{xxi} siècle, fait du *boss* vulgaire et tapageur des grandes villes une figure de la tradition politique américaine. Dans les caricatures politiques des journaux et des magazines new-yorkais, l'image du *boss* se répand et devient la référence au travers de laquelle les autres villes américaines interprètent leurs propres scandales (Callow, 1966 ; Lessoff, Connolly, 2013).

Tout au long de l'ère Tweed, la police est au cœur d'accusations portées tant par la presse, que par des *gentlemen* réformateurs, des républicains libéraux et radicaux, ou encore des syndicalistes, accusations selon lesquelles les formes de mobilisation politique menées notamment par *Tammany Hall* conduisent au chaos et au gangstérisme, ainsi qu'à une corruption rampante. Pendant et après la Guerre de Sécession, le Parti républicain de New York use de son contrôle du gouvernement d'État pour réduire l'autorité de la ville gérée par les Démocrates. En 1868, les alliés de Tweed parviennent à faire élire un gouverneur démocrate, ancien dirigeant de *Tammany Hall*, à la tête de l'État, tandis que Tweed lui-même devient sénateur d'État. Les Démocrates font adopter par le parlement de l'État une nouvelle charte municipale qui permet à la ville de reprendre le contrôle de la police et d'autres organismes publics. *Tammany Hall* profite de cette situation pour soutenir les catholiques irlandais. Pour autant, les policiers catholiques irlandais, dans leur grande majorité, estiment se tenir du côté de l'ordre public contre les violences populaires. Ils résistent ainsi aux

pressions politiques leur demandant d'épargner les New-Yorkais irlandais impliqués dans les émeutes et les grèves. Entre 1870 et 1871, de nouvelles émeutes ethniques déclenchent à leur tour des enquêtes permettant d'accumuler les preuves de la corruption du *Tweed ring*, et de l'exclure du pouvoir.

Le successeur de Tweed à *Tammany Hall*, « *Honest John*¹⁵ » Kelly, tente de surmonter le scandale dont il hérite. Il prend des mesures drastiques contre la corruption flagrante et se construit une réputation d'administrateur fiscal responsable. Cette stratégie n'a rien d'exceptionnel au lendemain de la panique financière de 1873, qui exerce une redoutable pression sur les budgets municipaux à travers tout le territoire américain. L'échec de Kelly se fait sentir au milieu des années 1880, lorsque la principale figure d'autorité de *Tammany Hall* devient Richard Croker, un ancien caïd qui avait été jugé autrefois pour l'assassinat d'un rival politique. Croker ne s'embarrasse pas pour masquer son attachement au patronage, au trafic d'influence et aux dessous-de-table. La réémergence de liens transparents entre le gouvernement urbain, le gangstérisme et la pratique du racket déclenche un regain d'attention sur les effets de l'influence politique et de la corruption au sein de la police. En 1894, les Républicains tentent une nouvelle fois de dévoiler ces pratiques au grand jour afin de discréditer le régime démocrate de la ville. La législature d'État de New York mandate une commission d'enquête, la *Lexow committee*, qui publie des milliers de pages de témoignages et de preuves établissant avec force détails les abus et la corruption effroyables de la police. D'après Bryce, la police de New York reste digne de sa réputation d'« instrument d'extorsion » et de « complice du vice » (Bryce, 1912, tome 4, p. 38 ; Czitrom, 2016).

Bryce remarque également que la police opérant dans les *precincts* où vivent les classes moyennes et supérieures se comporte généralement de façon professionnelle, soucieuse d'exercer au mieux sa mission de service public, réduisant de ce fait le nombre d'électeurs partisans d'une réforme pérenne de l'institution policière. Étant donnée l'agitation sociale gangrénant les villes américaines, la priorité des classes privilégiées est le maintien de l'ordre et la protection de leurs quartiers et de leurs propriétés. Les accointances entre la police et la pègre et le recours aux réseaux d'informateurs visent à faire pression sur les gangsters, les voleurs et les pourvoyeurs de vice afin qu'ils confinent leurs activités au sein des zones socialement marginalisées, et en particulier des quartiers habités par les immigrants et les Afro-américains. Les membres de

15 *Ndt*, que l'on peut traduire par « l'honnête John » ou « John le droit ».

la commission d'enquête découvrent que les policiers corrompus cherchent des affectations dans les commissariats des quartiers défavorisés précisément pour les opportunités de gratifications illícites dont ils peuvent bénéficier. « Ceux qui empruntent les sentiers de la vie les plus humbles étaient la proie d'outrages révoltants » reprend Stead à partir de la lecture des pages du rapport Lexow, « maltraités, matraqués et emprisonnés, voire inculpés de crimes sur la foi de faux témoignages policiers ». D'après Stead, un tel « terrorisme » policier façonne les mentalités politiques des migrants qui vivent dans les bas quartiers, et pour qui « l'agent de police et ses maîtres de la machine politique sont la seule réalité de l'Amérique à laquelle ils peuvent avoir accès » (voir Stead, 1898, p. 58-59 ; Gilfoyle, 2006 ; Mitrani, 2013). La façon dont la politique de la *machine* mêle la police aux racketteurs, aux gangs, aux pourvoyeurs de vice, aux employeurs abusifs et aux marchands de sommeil, laisse l'aliénation et la suspicion en héritage dans les relations entre la police et les quartiers des villes américaines les plus en difficulté. Il en est ainsi alors que les *boss* et les officiers de police proviennent la plupart du temps de ces mêmes zones habitées par la classe ouvrière immigrante. Dès les années 1890, dans quasiment toutes les grandes villes américaines, plus de la moitié des membres des forces de police sont soit nés à l'étranger soit des enfants d'immigrés, majoritairement d'origine irlandaise, avec une présence importante d'Allemands également (Fogelson, 1977, p. 36-37).

■ **Combattre les maux de l'urbanisation à marche forcée**

Bien avant le début des recherches de Bryce et Ostrogorski et des premiers reportages de Stead sur les villes américaines, ces dernières ont traversé des décennies d'agitation. Ces soulèvements ont pour origine une combinaison fluctuante de facteurs politiques et sociaux : une urbanisation galopante alimentée par l'expansion commerciale et l'industrialisation capitaliste, la ségrégation moderniste de l'espace urbain selon la fonction et la classe sociale, le conflit endémique entre capital et travail et une immigration massive doublée de tensions religieuses et ethno-culturelles. Tout cela a lieu dans le contexte politique et structurel décrit précédemment, un contexte qui favorise la mobilisation populaire, l'organisation des partis politiques et la formation de coalitions composées à partir des quartiers, des circonscriptions et des districts électoraux de l'État plutôt qu'en fonction de la classe sociale, de l'appartenance ethnique, des intérêts ou de l'idéologie à l'échelle de la ville. L'environnement atomisé des villes américaines offre un terrain

favorable à une politique particulariste d'échanges de faveurs entre les détenteurs du pouvoir au niveau local, à l'opposé d'une mise en œuvre de plans et de mesures de politique publique globale. Pour reprendre la formulation de Bryce, le milieu propre aux villes américaines incite les *boss* à considérer les « questions politiques » comme « tout à fait secondaires » par rapport au pouvoir personnel consolidé grâce au patronage. Les chercheurs en science politique que sont Bryce et Ostrogorski analysent ces tendances en tenant compte des contextes historiques, institutionnels et sociaux. « Les *Rings* et les *Bosses* », commente Bryce, « sont le produit non pas de la démocratie, mais bien d'une forme spécifique du gouvernement démocratique, fonctionnant dans des conditions particulières » (Bryce, 1912, tome 3, p. 174, 182).

Bryce et Ostrogorski étudient et s'approprient tous deux les changements de termes vernaculaires que les Américains utilisent pour décrire les réseaux de trafic d'influence construits par les *boss*. Au cœur des années 1870, dans l'argot politique américain, les groupements de *boss* étaient appelés des *rings* (cercles), un terme désuet qui décrivait une conspiration contre la population mais qui véhiculait peu de connotations de permanence ou de système. Dans les années 1880, le terme de *machine*, propre à l'ère industrielle, s'impose. La métaphore mécaniste évoque le désespoir des milieux de la classe ouvrière et le caractère impitoyable de mécanismes actionnés par le pouvoir. Bryce s'en tient principalement au terme de *Ring*, mais utilise sporadiquement l'expression « la *machine* » pour décrire les structures politiques américaines. Aux yeux d'Ostrogorski, qui ne croise le chemin de la politique américaine qu'une génération après Bryce, les métaphores industrielles paraissaient plus naturelles ; les *boss*, dans ses écrits, sont des « maîtres machinistes » qui coordonnent leurs « compagnons ». Lorsqu'elle est pleinement opérationnelle, insiste l'universitaire russe, « il n'y a pas de sphère d'activité publique, politique et économique, où la *machine* ne pénètre¹⁶ ».

Cependant, Bryce et Ostrogorski admettent tous deux que le concept de la *machine* amplifie exagérément le caractère réellement systémique et pérenne des réseaux de trafic d'influence. En raison du rôle particulier que joue New York dans le monde des médias et de l'édition, *Tammany Hall* devient un archétype et un symbole. Néanmoins, aucune autre machine urbaine ne dispose d'une organisation aussi imposante, incluant notamment un siège social

16 Voir à ce propos Bryce (1912, tome 3, p. 117), Ostrogorski (1903, tome 2, p. 348, 372), Connolly, Lessoff (2011).

tape-à-l'œil équipé d'un bar, d'un auditorium et même de bureaux qui peuvent être loués à d'autres groupes. La *Tammany* manifeste les traits communs aux autres machines « sous un aspect singulièrement grossi », explique Ostrogorski. Dans la plupart des villes américaines, « des combinaisons plutôt temporaires et intermittentes » sont plus fréquentes qu'un « *Ring* en forme, avec une organisation régulière ». Il est tout aussi fréquent, observe le chercheur russe, que les hommes politiques de la machine ne « s'attaqu[ai]ent souvent [qu']à un seul département municipal, qui leur fournit la matière à exploiter ou les moyens de battre monnaie », tel que la police ou la compagnie municipale du gaz dans le cas du *Gas Ring* de Philadelphie. Des villes comme St. Louis ou Chicago restent partagées entre des réseaux de manipulateurs démocrates et républicains pendant une bonne partie du xx^e siècle. Comme l'explique un correspondant de St. Louis à Bryce : « il y a toujours, dans les deux partis, des *Rings* plus ou moins actifs selon les circonstances ». « Il y a des associations louches » ajoute un informateur de Louisville, « mais elles changent continuellement¹⁷ ».

Bien que le niveau d'organisation varie, la même dynamique se répète à des degrés différents dans toutes les villes majeures des États-Unis et de manière marquée dans les plus grandes d'entre elles. « Une grande Cité », résume Bryce, « est le sol où le *Boss* pousse le mieux ». À l'instar de ses homologues américains, Bryce s'échine à mesurer la part de cette réalité qui résulte des conditions structurelles et celle que l'on peut attribuer à des facteurs ethno-culturels. Les grandes villes offrent un réservoir gigantesque d'avantages matériels qui alimentent la politique *bossiste* : les fonctions officielles, les concessions de service public, les contrats de travaux publics, les obligations et les recettes municipales, et bien d'autres éléments encore. Mais elles contiennent également « une masse d'électeurs ignorants et dociles », qui ne sont autres pour Bryce que les immigrés et les pauvres. Vraisemblablement, les immigrés sont susceptibles d'être davantage manipulés par les *boss* en raison de mentalités et d'expériences en décalage avec les principes modernes anglo-américains d'autonomie gouvernementale et politique. « Ceux qui viennent d'Europe centrale et méridionale ont en arrivant peu de connaissance des méthodes d'un gouvernement libre », commentait Bryce, et « ceux qui viennent d'Irlande apportent généralement de la suspicion envers tout gouvernement ». Ostrogorski fait également le récit de telles attitudes, mais il note comme Bryce que les observateurs américains sont nuancés

17 Se reporter à Ostrogorski (1903, tome 2, p. 160, 166, 170), Bryce (1912, tome 3, p. 187-188), Brown, Halaby (1987), DiGaetano (1988).

lorsqu'il s'agit de déterminer dans quelle mesure les méthodes de corruption des *boss* peuvent être attribuées à une « morale de clan » importée par des immigrés. « Lorsque je suis arrivé aux États-Unis », Ostrogorski se souvient avoir été enclin à partager l'idée que les immigrés soutiennent les *machines* parce qu'ils sont « incapables d'assimiler l'esprit et les usages de la démocratie américaine ». Néanmoins, « les hommes au jugement sûr [...] se sont inscrits en faux ». Ils lui ont assuré que les prétendus « étrangers ignorants » sont vilipendés injustement pour ces « désordres politiques » dont l'existence a bien d'autres origines (Bryce, 1912, tome 3, p. 150, 167 ; Ostrogorski, 1903, tome 2, p. 402-403).

Cependant, un lien historique tangible existe bel et bien entre l'immigration irlandaise catholique et le développement de la politique urbaine de la *machine*. Selon le politiste Stephen Erie (1988), la grande migration irlandaise des années 1830-1850 coïncide avec la propagation de méthodes jacksoniennes de politique de masse aux États-Unis. Dans leur course effrénée à la mobilisation de soutiens, les partis et les factions se livrent à « des guerres concurrentielles de surenchères » pour attirer de nouveaux électeurs. La majorité des Irlandais se retrouve dans le camp démocrate en raison de l'opposition au moralisme protestant affichée par le parti. Cependant, tous les partis politiques distribuent des emplois et utilisent d'autres formes d'incitations pour gagner le soutien des immigrés irlandais. Le système *bossiste* est ainsi solidement implanté dans les quartiers de la classe ouvrière immigrée. Erie relate que grâce à une telle combinaison de facteurs culturels, politiques et économiques, « de villes en villes, les Irlandais se mobilisent politiquement bien plus vite que les autres groupes ethniques », et notamment les Allemands qui constituent l'autre groupe important d'immigrés non-britanniques dans les villes américaines du milieu du XIX^e siècle. Les Irlandais avaient systématiquement les taux les plus élevés de naturalisation et d'inscription sur les listes électorales, en partie parce que les politiciens irlandais manœuvraient auprès de juges politisés. Bryce rapporte qu'il a été témoin d'une cérémonie de naturalisation en lien avec *Tammany Hall* à New York, lorsque « des troupes d'hommes » qui n'étaient apparemment dans le pays que depuis quelques semaines, « étaient conduits devant un magistrat par l'agent de quartier du parti qui les avait capturés ; ils proclamaient leur allégeance aux États-Unis et étaient, sur le champ, inscrits sur le registre ». De telles méthodes, conclut Erie, créent une dynamique de « participation élevée de vote en bloc », sur laquelle repose « la conquête irlandaise du Parti démocrate dans les villes ». Comme le souligne Bryce, parmi les Républicains, « il y a eu,

cependant, beaucoup d'Irlandais, et même beaucoup de *leaders* et de *bosses* irlandais », qui donnent aux factions de la *machine* dans les villes républicaines la capacité d'« attirer les suffrages des Irlandais par des moyens trop connus pour qu'il soit utile de les décrire ». En somme, la politique des villes américaines et les communautés américano-irlandaises grandissent ensemble. « L'Église catholique, le Parti démocrate, les brigades de pompiers et les commissariats de police, les syndicats, les associations sportives et les gangs de rue », écrit l'historien James Barrett, « recrutaient tous dans les mêmes voisinages américano-irlandais, ce qui facilitait la mobilisation et l'organisation politiques » (Barrett, 2012, p. 200-201 ; voir aussi Bryce, 1912 ; Erie, 1988, p. 28-32). Dans cet environnement, la première et la seconde génération d'Irlandais élaborent un ensemble de réseaux et de pratiques, un *régime* pour reprendre le terme employé par les politistes, que les immigrants des générations suivantes doivent eux-mêmes reprendre¹⁸.

Le rôle majeur joué par les Irlandais dans les formes de politique urbaine les plus brutales renforce une certaine tendance à la caricature et au sectarisme anti-irlandais et anti-catholique au sein des mouvements qui s'opposent aux *boss* et aux *machines*. Dans les années 1870, le scandale du *Tweed Ring* de New York et les controverses similaires touchant Philadelphie, Washington ou Chicago incitent à la formation d'organisations réformistes dont les noms en règle générale sont des variantes d'associations de citoyens. Ces groupes sont la plupart du temps composés d'« éminents banquiers, avocats, industriels et marchands » comme le révèle le travail de Lawrence McCaffrey (1993, p. 49) sur la ville de Philadelphie des années 1870, « un échantillon représentatif impressionnant des meilleurs citoyens de la ville ». Ces groupes de *gentlemen* réformateurs majoritairement anglo-américains cherchent à répondre à l'accusation selon laquelle, comme l'écrit Bryce, « la participation insuffisante des "bons citoyens" à la politique » fournit un tremplin

18 Dans le cadre des recherches sur les politiques municipales aux États-Unis, la théorie du régime est née sous la plume d'universitaires, qui à l'instar de Clarence Stone ou John Mollenkopf, analysaient les coalitions publiques et privées des « machines de croissance » qui devinrent caractéristiques d'un grand nombre de villes américaines après la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs chercheurs ont alors élargi leur approche au fil du temps, parfois implicitement, mais souvent de manière explicite, à d'autres formes de coalitions gouvernementales qui mêlent des intérêts citoyens, politiques et économiques, les machines politiques en représentant l'exemple type. En plus d'Erie (1988) et DiGaetano (1988), voir DiGaetano (1991), Shefter (1988), Trounstine (2008), Jentz, Schneirov, (2012, et plus particulièrement le chapitre 7). Sur les problèmes théoriques posés par l'utilisation de la théorie des régimes dans différents contextes historiques et géographiques, voir Mossberger, Stoker (2001).

au *bossisme*. L'objectif initial de ces mouvements est de débarrasser l'administration municipale des *Rings* et de leurs soutiens financiers que les *gentlemen* réformateurs considéraient comme une frange ignorante et peu recommandable du milieu urbain et de réinstaurer ainsi l'hégémonie des « honnêtes gens » (Bryce, 1912, tome 3, p. 183). Né à Belfast, député de longue date du Parti Libéral britannique et fin connaisseur des questions touchant à l'Irlande, Bryce est favorable à cette réforme, mais il ne peut admettre ce dénigrement systématique des catholiques irlandais. Le chercheur britannique est un ami et collaborateur de E. L. Godkin, fils d'un pasteur protestant irlandais et rédacteur en chef de *The Nation*, journal phare de la réforme libérale américaine. Toutefois, Bryce se désolidarise des propos diffamants de Godkin concernant « la majeure partie des Irlandais miséreux » qui, du point de vue du rédacteur en chef, infligent leur rancœur et leur politique de collusion aux villes américaines tout en demeurant :

« [...] ignorants, peu coutumiers de l'exercice du droit de suffrage, dépourvus de la retenue et du discernement inné caractérisant les hommes destinés à faire face aux responsabilités citoyennes et à l'autonomie gouvernementale » (Godkin cité dans Quigley, 2004, p. 157 ; Connolly, 2010, p. 46-47).

Par l'entremise de Godkin et d'autres intellectuels et journalistes qui partageaient ses idées, Bryce prend conscience des doutes de l'élite libérale concernant la pérennité du suffrage universel dans un contexte d'immigration massive et d'intensification du conflit entre capital et travail. Il arrive à Bryce de cautionner ce qu'il reconnaît être des pratiques « peu démocratiques » pour imposer aux électeurs des villes du nord des exigences fiscales, foncières et en matière d'alphabétisation, semblables aux dispositifs utilisés dans le sud après la période de la Reconstruction pour priver les Afro-américains du droit de vote. Toutefois, Bryce adopte plus généralement un point de vue favorable à l'américanisation : il part du principe que si les immigrants créent des problèmes d'acculturation à court terme, ils ne présentent pas une grande menace à long terme. Avec le temps, la culture et les institutions anglo-américaines exercent leur « extraordinaire pouvoir dissolvant » sur « les nouveaux venus de toutes races », parant dès lors à l'influence « néfaste » de l'immigration sur « la vie publique des villes ». Néanmoins, comme beaucoup de ses homologues américains, Bryce ne cesse pas pour autant d'être tracassé par les « nouveaux essaims » d'immigrants originaires d'Europe centrale et orientale, « sortant d'une couche de civilisation inférieure », selon ses propres termes, « subissant moins

facilement les influences américaines que les Irlandais » et somme toute moins perfectibles certainement que ces derniers (Bryce, 1912, tome 5, p. 367, 385, 387 ; Quigley, 2004, p. 162-163 ; Connolly, 2010 ; Ions, 1968, p. 101-105 ; Gerlach, 2001, p. 128-130).

Pendant toute cette période, Bryce entretient des relations avec une nouvelle génération de spécialistes du fait urbain à l'instar de Shaw et de Goodnow, et avec une jeune génération d'hommes politiques réformateurs tels que Théodore Roosevelt et Seth Low, qui contribue à l'ouvrage *La République américaine*. Son essai y traite de la question de l'administration municipale et soutient la participation de la population à la politique de la ville à l'opposé des scrupules élitistes et ethnocentriques qui transparaissent dans d'autres chapitres du livre de Bryce. Le vote, soutient Low, fait participer les individus au système et soumet la population urbaine dans toute sa diversité à une « force éducatrice ». Par ailleurs, le suffrage universel discipline les classes possédantes qui, en dépit de leur prétention à incarner l'esprit citoyen, ont besoin du poids exercé par la pression populaire pour « considérer, jusqu'à un certain point du moins, le bien-être de tout le monde ». Si l'immigration est certainement une « cause de trouble », Low attribue la majorité des problèmes auxquels était confrontée l'administration urbaine à l'urbanisation rapide elle-même et à l'impératif « de faire à partir de rien et en quelques années une grande cité ». Low implore les lecteurs européens et américains de Bryce de ne pas s'arrêter uniquement aux « nombreux défauts » des villes américaines, mais d'envisager « ce qui étonne » vraiment, c'est-à-dire « les merveilleux résultats obtenus en si peu de temps » :

« Les maisons où l'on habite, les travaux nécessaires pour la distribution de l'eau, les rues pavées, les égouts, tout ce qui constitue la partie permanente d'une cité » (Bryce, 1912).

Si les écoles, les forces de police, la santé publique, les parcs, les transports en commun et d'autres services et équipements souffrent de nombreuses défaillances, ils ont le mérite d'exister et peuvent faire l'objet d'amélioration (Bryce, 1912, p. 358-359, 361, 388-389). Ces collaborateurs plus jeunes, impliqués dans les innovations de l'époque en matière de politique publique et dans la promotion des sciences sociales, détournent Bryce de l'idée selon laquelle il est possible ou désirable de réinstaurer des *leaders* distingués et une forme traditionnelle de responsabilité citoyenne. Comme en Europe, la dynamique de la pensée urbaine aux États-Unis s'oriente vers la transformation des institutions et des pratiques municipales dans le but de répondre au contexte

économique et social immédiat, plutôt que vers le renforcement de structures et de traditions passées.

Sans jamais vraiment se départir de l'idée que la corruption et la mauvaise gestion des villes américaines découlent principalement de la masse d'immigrés enclins par « leur expérience européenne » à « se défier[ont] des conseils qui leur viendront des classes cultivées », Bryce n'en attire pas moins l'attention sur les innovations organisationnelles et en matière de politique publique visant à permettre aux villes de fonctionner plus efficacement et, plus honnêtement, au développement de l'autonomie municipale (le *home rule* ou « l'autonomie des cités » dans le jargon américain) à la réforme de la fonction publique, au contrôle étendu des maires sur les organismes publics de la ville, ou encore le remplacement de conseils municipaux reflétant la population de quartiers spécifiques par des conseils municipaux impartiaux et prenant en compte l'ensemble des habitants. Ces évolutions limitent en théorie la capacité des *boss* de quartier « quand il s'agit des adjudications et des travaux publics » à poursuivre leur « sorte de commerce d'échanges avec les représentants des autres quartiers ». Ostrogorski qui écrit plus tard, à une époque où la tendance structuraliste au sein des politiques publiques municipales est devenue plus tangible encore, souligne que la réorganisation municipale peut réussir à contrecarrer « le mal de la corruption politique ». Le chercheur russe cite les réflexions de Low selon lesquelles « la faute » en incombe à « un vice organique dans la structure » du gouvernement municipal américain et que le changement de cette structure en offre « le remède ». Ainsi, les deux politistes européens qui analysent en détail la politique urbaine américaine à l'aube du xx^e siècle attirent l'attention sur l'émergence de ce qui devient une tendance majeure dans la réforme urbaine américaine : la priorité donnée aux dispositifs structurels conçus pour rendre le gouvernement municipal plus professionnel et plus cohérent, à l'image de l'institutionnalisation de commissions municipales ou encore de la création de la figure du *city manager* (Bryce, 1912, tome 2, p. 349, tome 3, p. 260 ; Ostrogorski, 1903, p. 496-497 ; Frisch, 1982).

■ « Se regarder dans un miroir »

Plus encore que Bryce et Ostrogorski, le journaliste du *Social Gospel* qu'est Stead comprend l'idée développée par une fraction de réformistes américains durant les années 1890 selon laquelle l'innovation en matière d'organismes et de départements municipaux est certes nécessaire mais insuffisante à elle seule. Les villes ont

besoin d'une offensive déterminée contre les conditions sociales dégradées et l'exploitation de classe qui engendrent le milieu dans lequel les formes de corruption de la *machine* peuvent prendre racine et prospérer. Son séjour à Chicago qui le conduit à rédiger *If Christ Came to Chicago* advient au cours des mois les plus agités jamais connus par une ville qui avait déjà eu sa part d'émeutes et de violence. Arrivé en octobre 1893, au dernier mois de l'Exposition universelle, Stead est à même d'observer le contraste entre d'un côté le dynamisme de Chicago incarné par ses foires et ses gratte-ciels et de l'autre les conditions de vie sordides d'une ville rongée par un taux de chômage avoisinant les 20 % au moment où sévit la Grande déflation des années 1890. Un peu plus tôt, la même semaine – un dément qui imagine mériter une fonction officielle pour service rendu – assassine le maire Carter Harrison Sr. à son domicile même. Cet événement tragique est à l'origine d'élections partielles dominées par la rancœur qui fascinent le journaliste britannique et qui ont pour résultat la désignation du premier maire irlandais catholique de Chicago. Stead prend rapidement conscience de l'animosité politique sous-jacente dirigée contre le fabricant de trains George Pullman et « l'autocratie » avec laquelle Pullman gouverne sa ville modèle de travailleurs bâtie au sud de Chicago. Durant l'été 1894, après le retour de Stead à Londres, les gouvernements de la ville et de l'État, tous deux contrôlés par des démocrates soutenant les syndicats, refusent d'intervenir lorsqu'éclate la célèbre grève Pullman. Celle-ci s'achève par la fermeture des chemins de fer de Chicago et fragilise incidemment une grande partie du commerce américain. Cela incite fortement l'administration du président démocrate conservateur Grover Cleveland à faire intervenir les troupes fédérales afin de briser la grève. S'ensuivent des émeutes mortelles, comme lors de la grève des chemins de fer de 1877. Des groupes de manifestants saccagent les dépôts de chemin de fer, tandis que des incendiaires mettent le feu aux salles d'exposition vides de l'Exposition universelle, où des chômeurs avaient trouvé refuge une fois l'exposition terminée. Aux yeux de Stead, qui écrit un livre dénonçant la responsabilité de Pullman dans la grève et son attitude autoritaire à l'égard des travailleurs, cette nouvelle révolte illustre la banqueroute morale du « mercantilisme » emblématique de Chicago et plus largement du monde moderne (Stead, 1894, p. 296 ; Stead, 1969 cité dans Smith, 2007, p. 370).

Tant lors de ses interventions publiques que dans ses écrits, Stead fustige la classe riche et aisée qui ose se présenter comme

modèle de respectabilité et d'esprit civique, alors qu'elle était (est) celle qui, selon lui, tire le plus avantage des formes de corruption de la *machine*. La philanthropie de capitalistes illustres de Chicago, tels que Marshall Field, Philip Armour et Pullman, « qui se représentent eux-mêmes plus ou moins comme "les tout-puissants fortunés de Dieu" » est contrebalancée par leurs pratiques de la spéculation immobilière, de l'évasion fiscale, leurs machinations politiques et leur oppression de la main-d'œuvre. Les vrais « indésirables » de Chicago ne sont pas les pauvres, mais « les riches prédateurs » qui financent le « système *bossiste* de pillage des fonds publics », en échange d'avantages pécuniaires et moyennant une once d'ordre social et de paix du travail que peut garantir la *machine*. Chicago montre également les caractéristiques du développement d'une classe de « riches immoraux, frivoles et oisifs » vivant de leurs investissements et ne contribuant à rien de positif. Stead dévoile dans quelle mesure les maisons de passe et les autres lieux de débauche prennent forme dans les propriétés desquelles les piliers respectés de la société tirent un revenu locatif (Stead, 1894, p. 103, 110).

Stead se tourne vers Jane Addams, dont la maison d'accueil (*settlement house*) expérimentale, *Hull House*, s'est forgée une réputation de centre d'œuvres sociales et culturelles dans l'un des quartiers de Chicago les plus « misérables et désolés ». Ce lieu sert également de bureau central de ressources pour la recherche novatrice dans le domaine de la culture et de l'environnement urbains. Cet exemple conduit plus tard à la pensée sociale de « l'école de Chicago ». À l'ouest de Chicago, Stead cite Addams :

« La saleté des rues est indescriptible, le nombre des écoles inadapté, l'éclairage public défectueux, le pavage dans un triste état ».

Dans de telles conditions, explique Addams, « l'idée qui soutend notre autonomie politique est réduite à néant ». Des rencontres avec les hommes politiques du quartier amènent Addams à élaborer ce qui devient une analyse courante chez les progressistes de la manière dont les *boss* de quartiers s'assurent de la loyauté de la population d'immigrés pauvres. Le *boss* de son voisinage résiste à des tentatives récurrentes visant à le destituer de ses fonctions, et notamment des campagnes organisées par *Hull House*. Bien qu'étant un homme « sans morale et pratiquant la corruption », selon Addams, le *boss* de quartier s'identifie à ses électeurs et parle de leur situation en des termes qu'ils comprennent. C'est la raison pour laquelle il est toujours en place. Le *boss* construit un réseau

informel fournissant des aides sociales, des recommandations professionnelles et des conseils afin de faire face au système juridique et à la bureaucratie. Il procure ainsi des formes alternatives d'assistance dans une partie de la ville où les services publics sont laissés à l'abandon et les besoins en matière de santé ignorés. La *machine* fournit de manière cruciale ces quasi-services gouvernementaux sans mépris ethnique et sans poser de questions, autrement dit sans « aucune des règles pesantes propres aux sociétés charitables ». Comme le souligne Addams, « les idées de réforme civique », autrement dit les schémas organisationnels municipaux qui intriguent Bryce, « sont négatives et impuissantes en comparaison ». Les enquêtes de Stead confirment la relation qu'Addams établit entre pauvreté, sectarisme de classe et ethnique, et formes de corruption caractéristiques de la *machine*. Au cœur de la détresse de l'hiver 1893-1894, il se rend dans des cabarets liés à des *boss* de quartiers célèbres. Là, il voit « des foules de personnes [être] nourries » avec « une hospitalité sans limites », sans attendre d'elles qu'elles puissent acheter ne serait-ce qu'un verre de bière à 5 cents. Ces mêmes personnages tristement célèbres pour leur corruption distribuent de la nourriture aux pauvres et aux chômeurs ailleurs dans leurs quartiers. Dans le même temps, les œuvres de bienfaisance organisées par la ville embrassent « une morale et une économie politique sans faille » tandis que les moralistes se plaignent de l'intempérance de la classe ouvrière (Addams, 1898 ; voir aussi Stead, 1894, p. 141, 404 ; Connolly, 2010).

Au cours des années qui suivent, Stead tourne son attention vers New York, où il fait la connaissance de Richard Croker, le *boss* outrageusement corrompu de *Tammany Hall*. Stead n'édulcore jamais les réalités incarnées par cet ancien chef brutal de gang de rue. Néanmoins, le journaliste affirme que l'essentiel du « mépris social » éprouvé par les gens respectables à l'égard de Croker provient d'un sectarisme ethnique et de classe plus que d'une inquiétude au regard de la corruption et des abus de *Tammany Hall*. Croker explique à Stead qu'une grande partie de la crédibilité de *Tammany Hall* aux yeux de la main-d'œuvre immigrée est liée à la manière dont ce cercle vient en aide « aux centaines de milliers d'étrangers jetés dans nos villes » auxquels aucun *gentleman* réformateur « ne serrerait la main ». « Vous pouvez toujours blâmer nos motifs et critiquer nos méthodes », indique Croker à Stead, mais le travail de proximité de *Tammany* détourne la classe ouvrière de « toutes sortes d'idées anarchistes et violentes ». La *machine*, soutient le *boss*, « prend soin d'eux par égard pour leur vote, les intègre à la République, fait d'eux des citoyens » (Stead, 1897, p. 345-346 ; Connolly, 2010, p. 110).

Comme à Chicago, les radicaux du mouvement ouvrier et les sociaux-démocrates de New York accusent les hommes politiques de la *machine* d'être de connivence avec les promoteurs immobiliers fournisseurs de services et de servir les intérêts industriels et commerciaux dans des formes qui aggravent les maux sociaux que les *boss* de quartiers contribuent ensuite à réduire, gagnant ainsi la confiance des électeurs. De ce point de vue, le modèle de corruption de la machine politique prend sa source non pas dans le sous-développement culturel des classes ouvrières immigrantes, mais dans l'incapacité des villes gouvernées par les valeurs du monde des affaires à garantir à leur population une vie décente dans un environnement sain et attractif. Au cours de l'« ère progressiste » des premières années du xx^e siècle, les spécialistes américains des questions urbaines croisent cette vision de la justice sociale avec la perspective structurelle et professionnelle développée par Shaw et Goodnow, puis analysée par Bryce. Dans les écrits de Charles Beard et de Frederic Howe, une administration municipale efficace et transparente ouvre la voie au rejet des alliances malhonnêtes entre *bossisme* et capital et à l'établissement d'une ville qui ne serait pas qu'une démocratie formelle, mais en aurait l'énergie vitale et l'esprit. Cette formulation américaine d'une critique selon laquelle le capitalisme irresponsable engendre la corruption se répand en Europe en particulier à travers les textes d'Henry George, réformateur travailliste, puis plus tard de Lincoln Steffens pour qui *the shame of cities*, titre de son plus célèbre ouvrage, provient des manipulations sournoises des privilégiés visant à préserver leurs intérêts commerciaux et satisfaire leur suffisance égocentrique. « Le prétexte de "l'élément étranger" », souligne Steffens, « est l'un de ces mensonges hypocrites qui dispensent de se regarder dans un miroir » (Steffens, 1957, p. 2-3 ; Lessoff, 2017, p. 150-152).

Le roman utopique d'Edward Bellamy, *C'était demain* (1888), fait partie des écrits réformateurs américains qui ont eu le plus d'influence en Europe en cette fin de siècle. *C'était demain*, l'ouvrage de fiction utopique le plus populaire de l'époque, décrit une Boston non violente et pleine d'humanité qui a émergé tout au long du xx^e siècle et déploie ainsi une représentation inversée et une critique des troubles et de la décadence qui ont touché la ville à la fin du xix^e siècle. Stead conclut *If Christ came to Chicago* dans le même esprit. Il peint le tableau d'une ville de Chicago au xx^e siècle où règne la coopération, la « ville dont le monde entier rêve » avec un air et des rues propres, du chauffage, de l'eau et des moyens de transport accessibles à tous et fournis par la municipalité. Les

instituts populaires, les cafés municipaux et les salles de lecture ont remplacé les cabarets comme lieux de rassemblement pour les travailleurs, tandis que *Hull House* dispose désormais d'une antenne dans chaque arrondissement de la ville. Fidèle à la vision prônée par le *Socia Gospel* de populations unies dans une « église citoyenne » multi-confessionnelle, les institutions religieuses de Chicago ne rationalisent plus les richesses et l'exploitation : elles coopèrent pour s'assurer que la ville reste respectueuse de ses « diversités infinies », tout en traitant les problèmes « comme le Christ l'aurait fait lui-même ». La classe ouvrière mange à sa faim, habite dans des logements décents, bénéficie de soins gratuits, et a suffisamment de temps libre pour profiter des nombreux parcs et dispositifs culturels ou éducatifs de la ville. La police est devenue, juste après les écoles, l'organisme municipal le plus apprécié, et génère une confiance telle que les *Chicagoans* emploient l'expression « parole de policier » pour exprimer l'honneur et le sérieux (Stead, 1894 ; Brown, 2015).

Dans la littérature de la fin du XIX^e siècle à propos des villes, ces visions de meilleurs lendemains alternent avec des prophéties d'insurrection si la corruption et la décadence du présent ne sont pas jugulées. Dans leurs tourments et querelles au sujet des *boss* et des *machines*, les Américains font montre d'une compréhension plus complète des difficultés posées par la ville à l'ère de la politique de masse que les auteurs français qui, comme le note Portes, manient l'ironie pour prendre leur distance avec les aspects les plus inquiétants et les plus répugnants des villes américaines. Dans les dernières années du XIX^e siècle, les écrivains français qui considèrent les États-Unis comme précurseur probable en matière de politique publique ne sont pas des libéraux dans la lignée d'Alexis de Tocqueville, que les réflexions aux sentiments nobles font paraître désuet. Ce ne sont pas non plus des réactionnaires nationalistes aux obsessions ethno- raciales, à l'instar du romancier Paul Bourget, dont l'ouvrage *Outre-Mer* (1895) propose une vision menaçante de l'Amérique. Il y a là, à ses yeux, un présage de dissolution de l'Europe dans une démocratie sans profondeur, un matérialisme nihiliste et des guerres des races¹⁹. On comprend mieux pourquoi la recherche d'Ostrogorski trouve une audience fervente en Grande-Bretagne et aux États-Unis et pourquoi il est ignoré dans le pays où il vit et travaille. Le principal objectif d'Ostrogorski est d'utiliser l'expérience britannique et américaine pour tirer un

19 Bourget (1895) ; voir aussi Roger, *L'ennemi Américain* (2018, plus particulièrement les chapitres 7 et 12), correspondance de l'auteur avec la professeure Venita Datta.

enseignement général sur la manière dont tous les pays peuvent vivre l'ère émergente des partis politiques de masse et des gouvernements populaires.

En dépit de ses critiques, Bryce maintient une vision optimiste des États-Unis. La corruption politique urbaine qu'il analyse de façon si détaillée lui paraît n'être qu'une exception « ostensible » qui disparaîtra lorsque les Américains trouveront les moyens de rendre accessibles aux immigrés leurs propres valeurs et perspectives et d'adapter leur système politique aux conditions urbaines modernes. Stead, dont la mentalité a été forgée par la pensée sociale chrétienne, présente un tableau moins rassurant qui repose sur une conception de la construction de toutes les sociétés sur le péché. Les abus et l'inhumanité qu'il dissèque dans ses enquêtes à Chicago et à New York ne sont pas des exceptions atypiques appelées à disparaître. Pour lui, elles représentent les manifestations des dynamiques d'exploitation et des valeurs matérialistes à l'origine même de la construction de ces villes. Son objectif principal, affiché dans sa préface, est « la régénération civique et sociale de Chicago » (1894, p. 8). Mais le dernier paragraphe de son livre étend le sermon bien au-delà des États-Unis. « Si le Christ venait dans votre ville », demande le journaliste, « est-ce qu'il vous trouverait prêt ? » (1894, p. 431). Alors que les structures sociales des villes européennes gagnent en pluralisme et en fluidité, et que les villes elles-mêmes deviennent plus ouvertes et participatives dans la conception de leurs politiques publiques, elles peuvent être exposées à la corruption diffuse et aux troubles démocratiques qui rongent les villes américaines. Ces nouvelles formes de corruption se démarquent radicalement de la corruption des élites consistant en l'auto-perpétuation de droits acquis et en la cupidité patricienne que les villes européennes tiennent pour indiscutables depuis des siècles. Dans les années 1910-1920, les *boss* des quartiers de Chicago ne semblent plus si pittoresques et exotiques quand on se trouve à Brême, Liverpool ou Marseille.

■ Références bibliographiques

- Addams J., 1898, « Why the Ward Boss Rules », *The Outlook*, 2 avril, p. 879-882.
- Allen O., 1993, *The Tiger: The Rise and Fall of Tammany Hall*, New York, Addison Wesley.
- Anbinder T., 2001, *Five Points, the 19th-century New York city neighborhood that invented tap dance, stole elections, and became the world's most notorious slum*, New York, Free press.

- Barrett J. R., 2012, *The Irish Way: Becoming American in the Multiethnic City*, New York, Penguin.
- Bourget P., 1895, *Outre-Mer. Notes sur L'Amérique*, Paris, Alphonse Lemerre.
- Boutmy E., 1906, *Éléments d'une psychologie politique du peuple américain*, Paris, Armand Colin [2^e éd.].
- Bridges A., 1984, *A City in the Republic: Antebellum New York and the Origins of Machine Politics*, New York, Cambridge university press.
- Brown M. C., Halaby C. N., 1987, « Machine Politics in America, 1870-1945 », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 17, hiver, p. 587-612.
- Brown S. J., 2015, « W.T. Stead and the Civic Church, 1886-1895. The Vision Behind *If Christ Came to Chicago* », *Journal of Ecclesiastical History*, vol.65, avril, p. 320-339.
- Bryce J., 1912, *La République américaine*, Tome 2, *Le gouvernement des États*, Paris, M. Giard & E. Brière [2^e éd. française, complétée par l'auteur].
- Bryce J., 1964, « Préface » dans Ostrogorski M., *Democracy and the Organization of Political Parties*, vol. 2 : *The United States*, Seymour Martin Lipset (dir.), Chicago, Quadrangle books.
- Butler L., 2007, *Critical Americans: Victorian Intellectuals and Transatlantic Liberal Reform*, Chapel Hill, university of North Carolina press.
- Callow A. B., 1966, *The Tweed Ring*, New York, Oxford university press.
- Connolly J. J., 1998, *The Triumph of Ethnic Progressivism: Urban Political Culture in Boston, 1900-1922*, Cambridge, Harvard university press.
- Connolly J. J., 2010, *An Elusive Unity: Urban Democracy and Machine Politics in Industrializing America*, Ithaca, Cornell university press.
- Connolly J. J., Lessoff A., 2011, « Urban Political Bossism in the United States. The Spread of an Idea and the Defence of a Practice », dans R. G. Asch et al. (dir.), *Integration, Legitimation, Korruption. Politische Patronage in Fruher Neuzeit und Moderne*, Berne, Peter Lang.
- Czitrom D., 2016, *New York Exposed: The Gilded Age Police Scandal that Launched the Progressive Era*, New York, Oxford university press.
- DiGaetano A., 1988, « The Rise and Development of Urban Political Machines: An Alternative to Merton's Functional Analysis », *Urban Affairs Quarterly*, vol. 24, décembre, p. 242-267.
- DiGaetano A., 1991, « Urban Political Reform: Did It Kill the Machine? », *Journal of Urban History*, vol. 18, November, p. 37-67.
- DiGaetano A., 2009, « The Birth of Modern Urban Governance: A Comparison of Political Modernization in Boston, Massachu-

- setts, and Bristol, England, 1800-1870 », *Journal of Urban History*, vol. 35, p. 259-287.
- Duis P., 1999, *The Saloon: Public Drinking in Chicago and Boston, 1880-1920*, [2^e éd.], Urbana, university of Illinois press.
- Einhorn R., 1991, *Property Rules: Political Economy in Chicago, 1833-1872*, Chicago, university of Chicago press.
- Erie S. P., 1988, *Rainbow's End: Irish-Americans and the Dilemmas of Urban Machine Politics, 1840-1985*, Berkeley, university of California press.
- Fogelson R. M., 1977, *Big City Police*, Cambridge, Harvard university press.
- Frankel R., 2007, *Observing America: The Commentary of British Visitors to the United States*, Madison, university of Wisconsin press.
- Frisch M. H., 1982, « Urban Theorists, Urban Reform, and American Political Culture in the Progressive Period », *Political Science Quarterly*, vol. 97, été, p. 295-315.
- Gerlach M., 2001, *British Liberalism and the United States: Political and Social Thought in the Late Victorian Age*, New York, Palgrave.
- Gilfoyle T. J., 2006, *A Pickpocket's Tale: The Underworld of Nineteenth-Century New York*, New York, Norton.
- Gusfield, J.R., 1986, *Symbolic Crusade: Status Politics and the American Temperance Movement*, [2^e éd.], Urbana, university of Illinois press.
- Hammack D. C., 1987, *Power and Society: Greater New York at the Turn of the Century*, New York, Columbia university press.
- Ions E., 1968, *James Bryce and American Democracy, 1870-1922*, Londres, Macmillan.
- Jentz J. B., Schneirov R., 2012, *Chicago in the Age of Capital: Class, Politics, and Democracy during the Civil War and Reconstruction*, Urbana, university of Illinois press.
- Jones P., 2017, « Boss Men, Grafters and Parvenus: Images of corruption in Liverpool, Glasgow and Newcastle c. 1890-2000 », dans J. I. Engels Fahrmeir A., Mattina C., Monier F. (dir.), *Stadt-Macht-Korruption*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, p. 155-162.
- Katz P. M., 1998, *From Appomatox to Montmartre: Americans and the Paris Commune*, Cambridge, Harvard university press.
- Ladd B., 1997, *The Ghosts of Berlin: Confronting German History in the Urban Landscape*, Chicago, university of Chicago press.
- Lessofo A., 2017, « The Gilded Age City in American Political Discourse and Lore », dans J. I. Engels, Fahrmeir A., Mattina C., Monier F. (dir.), *Stadt-Macht-Korruption*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, p. 143-154.

- Lessoff A., 2019, « James Bryce, William T. Stead, and the Trans-Atlantic Meaning of the American City », *International Journal of Regional and Local History*, vol. 14, n° 2, p. 76-93.
- Lessoff A., 2000, « Progress before Modernization: Foreign Interpretations of American Development in James Bryce's Generation », *American Nineteenth Century History*, vol. 1, été, p. 69-96.
- Lessoff A., 2009, « The American Patrician City and Its Legacy », *Journal of Urban History*, vol. 35, n° 2, p. 288-297.
- Lessoff A., Connolly J. J., 2013, « From Political Insult to Political Theory: The Boss, The Machine, and the Pluralist City », *Journal of Policy History*, vol. 25, n° 2, p. 139-172.
- Lewis A., 1997, *An Early Encounter with Tomorrow: Europeans, Chicago's Loop, and the World's Columbian Exposition*, Urbana, university of Illinois press.
- Marin S. A., 2016, « Did the United States Scare the Europeans? The Propaganda about the American Danger in Europe around 1900 », *Journal of the Gilded Age and Progressive Era*, vol. 15, January, Janvier, p. 23-44.
- McCaffrey L., 1993, *When Bosses Ruled Philadelphia: The Emergence of the Republican Machine, 1867-1933*, University Park, Penn State university press.
- Mitrani S., 2013, *The Rise of the Chicago Police Department: Class and Conflict, 1850-1894*, Urbana, university of Illinois press.
- Mossberger K., Stoker G., 2001, « The Evolution of Urban Regime Theory: The Challenge of Conceptualization », *Urban Affairs Review*, vol. 36, n° 3, p. 810-835.
- Mushkat J., 1990, *Fernando Wood: A Political Biography*, Kent, Kent State university press.
- Ostrogorski M., 1903, *La Démocratie et l'organisation des partis politiques*, Tome 2, Paris, Calmann-Lévy.
- Pegram, T., 1998, *Battling Demon Rum: The Struggle for a Dry America, 1800-1933*, Chicago, Ivan R. Dee.
- Portes J., 1990, *Une fascination réticente : les États-Unis dans l'opinion française*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Quigley D., 2004, *Second Founding: New York City, Reconstruction, and the Making of American Democracy*, New York, Hill and Wang.
- Rodgers D.T., 1998, *Atlantic Crossings: Social Politics in a Progressive Age*, Cambridge, Harvard university press.
- Roger P., 2002, *L'ennemi américain : généalogie de l'antiaméricanisme français*, Paris, Seuil.
- Rousiers P. de, 1900 [1892], *La vie américaine*, Tome 2, *L'éducation et la société*, Paris, Firmin-Didot.

- Ryan M. P., 1997, *Civic Wars: Democracy and Public Life in the American City in the Nineteenth Century*, Berkeley, university of California press.
- Rydell R., Kroes R., 2005, *Buffalo Bill in Bologna: The Americanization of the World*, Chicago, university of Chicago press.
- Schäfer A. R., 2000, *American Progressives and German Social Reform, 1875-1920*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag.
- Schmidt A., 1997, *Reisen in die Moderne: Der Amerika-Diskurs des Deutschen Bürgertums vor dem Ersten Weltkrieg im Europäischen Vergleich*, Berlin, Akademie Verlag.
- Scott Smith G., 2000, *The Search for Social Salvation: Social Christianity and America, 1880-1925*, Lanham, Lexington books.
- Shefter M., 1988, « Political Incorporation and Containment: Regime Transformation in New York City », dans J. Hull Mollenkopf (dir.), *Power, Culture, and Place: Essays on New York City*, New York, Russell Sage Foundation, p. 135-157.
- Smith C., 2007, *Urban Disorder and the Shape of Belief: The Great Chicago Fire, the Haymarket Bomb, and the Model Town of Pullman*, [2^e éd.], Chicago, university of Chicago press.
- Stead W. T., 1894, *If Christ Came to Chicago! A Plea for the Union of All Who Love in the Service of All Who Suffer*, Londres, Review of Reviews.
- Stead W. T., 1897, « Mr. Croker and Greater New York », *Review of Reviews*, vol. 16, juil-déc.
- Stead W. T., 1898, *Satan's Invisible World Displayed, Or Despairing Democracy: A Study of Greater New York*, Londres, Review of Reviews.
- Stead W. T., 1902, *L'Américanisation du monde*, [trad. L. d'Hampol], Paris, F. Juven.
- Stead W.T., 1969, *Chicago To-Day; or the Labour War in America*, New York, Arno press.
- Steffens L., 1957, *The Shame of the Cities*, New York, Sagamore press.
- Teaford J. C., 1984, *The Unheralded Triumph: City Government in America, 1870-1900*, Baltimore, Johns Hopkins university press.
- Tocqueville A. de, 2012, *De la démocratie en Amérique*, Tome premier, Paris, Institut Coppé [12^e éd. revue et corrigée, 1848].
- Trounstine J., 2008, *Political Monopolies in American Cities: The Rise and Fall of Bosses and Reformers*, Chicago, university of Chicago press.
- Tulloch H., 1988, *James Bryce's American Commonwealth: The Anglo-American Background*, Woodbridge, Boydell press.
- Welskopp, T., 2010, *Amerikas große Ernüchterung: Eine Kulturgeschichte der Prohibition*, Paderborn, Ferdinand Schöningh.

Chapitre 2.

Dénoncer la corruption...

Accuser Marseille (années 1880 – années 1910)

Marco Bar

LA FIN DU XIX^e SIÈCLE EST UNE PÉRIODE où l'on perçoit une hausse importante de l'intérêt porté aux scandales de corruption, et plus particulièrement de corruption politique, en France et dans le monde¹. Ce phénomène comprend une hausse de l'intérêt de l'opinion publique pour ces affaires mais aussi une augmentation des dénonciations de ces pratiques. La corruption devient un acte intolérable et occupe de plus en plus d'espace dans le débat public. Le milieu politique s'approprie ce nouveau thème et fait de la corruption une arme de campagne électorale ou d'éviction d'opposants politiques. Les médias, qui se passionnent déjà pour les affaires et les scandales en tous genres, ne manquent pas non plus de s'intéresser également à la corruption politique. Marseille n'échappe pas à cette tendance généralisée. On remarque donc logiquement dans les années 1880 et 1890 une augmentation des accusations de corruption ou des dénonciations de corrompus.

Il y a effectivement une distinction importante à faire entre les accusations et les dénonciations pour l'étude qui va suivre. Le terme « dénonciation », très connoté depuis la Seconde Guerre mondiale, renvoie d'abord au fait de rapporter une personne, un groupe de personnes ou des faits à une autorité ou à l'opinion publique. La

¹ Voir pour exemple : Toesca (1971), Garrard (1992), Marotta (2012), Thiveaud (1997), Dard *et al.* (2014).

démarche n'est pas forcément juridique même si, dans les cas que nous allons étudier, elle est très souvent suivie de démarches judiciaires ou d'enquête. L'accusation, en revanche, lorsqu'elle n'est pas dans le cadre d'une cour de justice, relève plutôt de l'allégation. Elle ne se base pas forcément sur des faits concrets et ne constitue pas une preuve en elle-même. Elle peut faire suite à une intuition, à un ressentiment et de ce fait elle prend ici des connotations plus légères que la dénonciation. On parlera donc plutôt d'accusations de corruption pour ce qui concerne les allégations d'hommes politiques en temps de campagne électorale par exemple.

L'accusation – comme la dénonciation – est, dans la grande majorité des cas, assortie d'un jugement de valeur sur les faits avancés et sur les individus concernés. Les motivations qui poussent les accusateurs et les dénonciateurs à révéler les faits scandaleux sont nombreuses, tout comme les acteurs sont multiples. L'objet même de la dénonciation semble être, déjà à la fin du XIX^e siècle, pluriel. La corruption est pointée du doigt mais des glissements s'opèrent dans les perceptions et les réputations, et finalement, cet objet change.

Ces premières remarques nous mènent directement à plusieurs questions pour comprendre ce sujet délicat. Il est tout d'abord important de savoir qui dénonce la corruption politique, pour quelles raisons, avec quelles motivations et avec quelles modalités. Cette question des acteurs et des différents buts de la dénonciation s'intéresse principalement à une étude des faits, des actes, de la surface de ce phénomène à Marseille. Ensuite, la véritable question est de se demander ce qui est vraiment dénoncé dans ce processus. Dans le cas marseillais, la dénonciation d'un fait scandaleux n'est parfois qu'un moyen de dénoncer un groupe politique ou, même dans certains cas, la ville entière.

Pour cette étude, nous avons utilisé plusieurs types de sources qui se croisent et se complètent. Tout d'abord, des archives de polices (Sous-série F/7 des Archives nationales). Ces archives, principalement composées de rapports d'enquêtes et de correspondances entre les différents services de police, fournissent des informations précieuses sur les affaires de corruption et leurs acteurs. On trouve également dans ces mêmes archives des « rapports sur l'état d'esprit de la population² ». Ces documents produits par les commissaires de police à destination des préfets des

2 Sous-série 1M des Archives départementales des Bouches-du-Rhône (site de conservation de Marseille), sous série F/1/c/III des Archives nationales (site de conservation de Pierrefitte-sur-Seine).

Bouches-du-Rhône, fournissent une analyse de l'opinion publique sur les grandes affaires, de corruption notamment, qui prend place à Marseille, mais aussi donne le point de vue de la police sur cette opinion publique. Les archives judiciaires sont également des sources incontournables. Les archives des tribunaux de Marseille et d'Aix-en-Provence (pour les affaires poursuivies en appel) contiennent de lourds dossiers sur les affaires qui ont été jugées (interrogatoires, comptes rendus de procès, enquêtes préliminaires, pièces à conviction³...). Nous utilisons aussi des archives administratives de la ville de Marseille, notamment les délibérations du Conseil municipal et leurs pièces jointes (respectivement série 1D et 2D des Archives municipales de Marseille). Les débats au Conseil municipal portent sur les affaires courantes de la ville et les principaux scandales de corruption y sont logiquement abordés. On trouve aussi, dans ce lieu privilégié de rencontre entre fonctionnaires de diverses orientations politiques, de nombreuses accusations de corruptions. Enfin, nous utilisons la presse de la période étudiée afin de mesurer l'ampleur des affaires, leur retentissement, les divers points de vue sur les scandales, mais aussi les formes de dénonciations que l'on peut y trouver. Il peut s'agir selon les affaires de presse locale, régionale, nationale, voire même internationale pour certains cas comme l'affaire Charavel en 1886.

■ Les acteurs et les raisons de la dénonciation

Avant de s'intéresser véritablement à ce qui est dénoncé en tant que tel, il convient de s'attarder un moment sur les acteurs de la dénonciation. Il y a potentiellement autant d'acteurs que de dénonciateurs dans un processus de dévoilement de la corruption, tous avec des particularités et des motivations qui leur sont propres. On peut cependant distinguer trois catégories principales de dénonciateurs de la corruption : ceux qui dénoncent par intérêt politique, ceux qui dénoncent par refus de la corruption (que le problème soit moral ou justifié par d'autres motifs), et ceux qui dénoncent pour informer et vendre des journaux. Il va de soi que les acteurs que l'on peut retrouver dans ces catégories peuvent avoir d'autres motivations, d'autres intérêts que ceux précédemment évoqués. Aussi, ces catégories ne sont pas exclusives les unes des autres. Il est tout à fait possible de concevoir que ces motivations se mélangent chez certains acteurs. La dénonciation de la corruption n'est presque jamais une dénonciation

3 Série U des Archives départementales des Bouches-du-Rhône (site de conservation d'Aix-en-Provence).

neutre. Un jugement accompagne la révélation et bien souvent, la première raison évoquée par les dénonciateurs de la corruption est l'amour de la vérité et de la justice. Malgré cela, et même si les intérêts sont toujours multiples, ce classement en trois catégories permet une analyse des cas de dénonciation les plus fréquents pour la période étudiée.

Cette première partie d'étude est aussi pour nous l'occasion de faire découvrir au lecteur, à travers quelques exemples choisis, ce que pouvait être la corruption politique à la charnière entre le ^{xix}^e et le ^{xx}^e siècle et de quelle manière on pouvait l'aborder, la pratiquer ou la dénoncer.

■ **La dénonciation politique : discréditer et promouvoir son intégrité**

La dénonciation de la corruption politique est déjà très présente dans la sphère politique marseillaise à la jonction au ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles. L'accusation de corruption, qu'elle soit justifiée ou non, se révèle être une arme très puissante pour porter le discrédit sur un opposant politique. Effectivement, sur cette période, les partis politiques centrent leurs programmes sur la notion d'intérêt collectif en opposition aux intérêts privés et personnels. La modernisation urbaine crée de nouvelles offres (comme les permis de construire) mais aussi de nouveaux problèmes (salubrité, entretien des routes et, plus généralement, des réseaux de transports). Pour ces offres, comme pour ces problèmes, la municipalité fait appel à des entreprises locales ou à des particuliers locaux. Dès lors, les conseillers municipaux, les adjoints au maire et les fonctionnaires de l'administration municipale accroissent leur pouvoir décisionnaire et peuvent s'en servir à des fins personnelles.

Le caractère corrompu (ou prétendument corrompu) d'un adversaire politique se révèle être un argument de campagne tout à fait valable dès la toute fin du ^{xix}^e siècle. Nous ne sommes pas encore dans l'ère des grandes campagnes contre la corruption marseillaise qui commencera avec le Parti communiste français et sa campagne « Marseille ville propre » en 1936 contre Simon Sabiani (Jankowski, 1989). Avec les premiers débats sur la corruption de la fin du ^{xix}^e siècle, il semble important de rassurer son électorat en mettant en avant son honnêteté et son intégrité face à ce phénomène médiatisé depuis peu. Les notions de corruption et surtout, et par opposition, d'intégrité commencent à apparaître dans les campagnes électorales au moins dès 1904. Une affiche de la campagne de Siméon Flaissières et Nicolas Estier contre Amable

Chanot nous donne un bon exemple de cette tendance naissante⁴. On peut effectivement voir marqué sur la veste du personnage représentant Siméon Flaissières, prédécesseur socialiste au radical A. Chanot : « Un parfait honnête homme ».

La dénonciation politique de la corruption est très souvent la première étape vers la découverte d'un fait scandaleux. Il suffit d'une accusation portée par exemple au Conseil municipal pour que la presse donne de l'ampleur à la déclaration et que les enquêteurs et les juges entament des procédures. C'est le cas de l'affaire Charavel en 1886 (sur laquelle nous reviendrons plus en détail par la suite). Pour cette affaire, c'est un conseiller municipal, Léon Charve, qui dénonce énergiquement ses collègues (de tous bords politiques confondus) au cours d'une séance du Conseil municipal pour escroquerie, faux et usages de faux et corruption de fonctionnaire⁵. Suite à ces accusations, les tribunaux ouvrent une enquête qui permet la condamnation d'un conseiller municipal et d'un adjoint au maire⁶.

Mais l'accusation de corruption est très souvent dans ces cas-là seulement un outil, une arme dans l'arène politique marseillaise, utilisée pour porter le discrédit sur un homme politique. D'ailleurs, après les accusations, les hommes politiques marseillais ne sont pas nombreux à tenter quelque action en justice pour incriminer leurs opposants. Cependant, cette accusation ne sort pas toujours de nulle part et elle peut mener à une enquête, un procès, voire même à une condamnation. C'est le cas par exemple de l'affaire opposant Dominique Antoni à Simon Sabiani. Il s'agit d'un scandale de corruption en 1928, impliquant Dominique Antoni (alors conseiller municipal de Marseille et adjoint socialiste aux abattoirs élu sur la liste Flaissières) pour une histoire de détournement de fonds publics à des fins personnelles (des fonds qui servent à la remise en état de son appartement personnel, et plus particulièrement à acheter de nouvelles moquettes et du papier peint⁷). Simon Sabiani, alors député des Bouches-du-Rhône célèbre communiste puis communiste dissident basculant dans la collaboration

4 Affiche électorale, « Marche des blocards, ou le châtiment du traître Chanot » (1904). Affiche représentant Siméon Flaissières et Nicolas Estier chassant Amable Chanot de la mairie de Marseille. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Marseille, 3 M 376, Renouvellement intégral des conseils municipaux les 1^{er} et 8 mai 1904 : procès-verbaux, rapports politiques, tableaux des membres, convocations, manifestes, contentieux, élections partielles.

5 Archives municipales, Marseille, 1 D 135 et 1 D 136 : Délibérations du Conseil municipal (respectivement, 1886 et 1886-1887).

6 Bartel P., *Le Gaulois*, « Les suites du verdict d'Aix », 1^{er} décembre 1886, p. 3.

7 Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Aix-en-Provence, 2 U 2 4365, Lettre de M. Simon Sabiani au juge d'instruction, Marseille, 30 avril 1929.

pendant la Seconde Guerre mondiale (Jankowski, 1989), se porte partie civile et met en accusation Dominique Antoni. C'est un des rares cas à Marseille où l'action d'un homme politique ne s'arrête pas à la simple accusation mais pousse l'action judiciaire en l'amenant jusqu'au procès et à la suite duquel Dominique Antoni se voit contraint de mettre fin à sa carrière politique⁸.

Si l'intérêt politique de ternir l'image d'un opposant n'est plus à prouver, il est important d'insister sur la multiplicité des enjeux et des intérêts particuliers afin de nuancer ces premiers propos. Il nous est très difficile d'évaluer dans quelles proportions un élu dénonce la corruption parce que cela coïncide avec ses intérêts personnels et politiques ou s'il est animé par la défense de la probité publique. Les motivations sont bien entendu multiples. La question des mobiles de la dénonciation est donc au centre de cette étude. Nous étudierons tant les choix personnels des individus impliqués que les pratiques collectives et sociales pour répondre à cette interrogation. Nous retrouvons cette question avec les acteurs du processus de corruption.

■ **Le refus de la corruption par les individus impliqués : indignation et impuissance**

Lorsque la dénonciation de la corruption ne découle pas d'une stratégie politique, on peut la retrouver chez les acteurs mêmes de la corruption. Ce refus peut être motivé par beaucoup de raisons mais, dans la plupart des cas, on a affaire à un refus de l'injustice qui peut venir du corrupteur ou du supposé corrompu. Mais ce sentiment d'injustice n'est pas forcément présent au début de la transaction, il peut venir par la suite. Il y a effectivement plusieurs affaires qui présentent une dénonciation indignée d'un fonctionnaire corrompu. Le seul recours dans ces cas-là est la dénonciation. C'est par exemple le cas de l'affaire « Roux et Mayan » en 1911⁹.

En 1911, sous la municipalité de Bernard Cadenat¹⁰, le cirque Egelton vient s'installer à Marseille. Ne disposant d'une autorisation d'ouverture que pour l'année 1912 et souhaitant commencer leurs activités le plus rapidement possible, les frères Court (directeurs du cirque) s'adressent à la mairie pour obtenir une autorisation d'ouverture anticipée. Deux fonctionnaires municipaux interviennent

8 Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Aix-en-Provence, 2 U 2 4365, réquisitoire définitif du procureur de la République, 3 septembre 1930.

9 Voir *La Lanterne*, *Le Figaro* ou encore *Le XIX^e siècle* entre le 21 octobre 1911 et le 28 octobre 1911.

10 Maire SFIO de Marseille entre 1910 et 1912, après avoir été adjoint du premier maire socialiste Siméon Flaissières à la fin du XIX^e siècle.

alors : Louis Roux et Joseph Mayan. Ils font comprendre aux directeurs du cirque, *via* leur secrétaire M. Nicolas, que pour obtenir cette autorisation anticipée, il serait de bon ton de verser un pourboire de 3 000 francs. Le journal *La Lanterne* (qui se présente comme « anticlérical et républicain ») publie, lors du procès tenu à Aix-en-Provence, un télégramme envoyé par M. Nicolas à ses directeurs :

« Court, 88, poste restante, Paris. Peux avoir autorisation, tout compris 6 000 francs, en donnant pourboire 3 000. Télégraphie ce que je dois faire. Nicolas¹¹ ».

Les frères Court donnent leur accord pour le pourboire mais, Louis Roux, s'apercevant que les directeurs étaient prêts à payer, demande de l'augmenter à 4 000 francs pour accélérer les démarches et leur trouver un meilleur emplacement pour le chapiteau. Les frères Court, ne supportant plus ce chantage, dénoncent les adjoints et le 29 juillet 1911, grâce à ce télégramme, le juge d'instruction inculpe pour corruption de fonctionnaire Mayan et Roux, ainsi que les frères Court qui, par leurs démarches, ont accepté le rôle de corrupteurs.

La dénonciation de la corruption vient donc ici des corrupteurs qui n'ont pas souhaité assumer leur rôle jusqu'au bout de la transaction. Parfois, mais ce cas est plus rare, c'est aussi l'individu qui prend le rôle du corrompu qui dénonce le processus de corruption. Cela pourrait être le cas de la très étrange affaire « Soulier » en 1901.

En janvier 1901, un certain M. Soulier, s'estimant lésé suite à un concours manqué pour l'obtention d'un poste dans un hôpital de Marseille, est allé prendre rendez-vous avec François-Joseph Isoard, docteur et conseiller municipal socialiste délégué au service de l'hygiène publique¹².

Pendant toute la durée de leur entretien, le commissaire de police du premier arrondissement de Marseille, M. Pagnot (prévenu on ne sait comment par François-Joseph Isoard), était, sous les ordres du commissaire central, caché derrière un rideau dans le bureau de François-Joseph Isoard. M. Soulier s'est présenté, accompagné d'un certain M. Sivan, employé subalterne à l'école de médecine, et a fait part au conseiller municipal de sa situation. M. Soulier s'est ensuite retiré. M. Sivan, resté seul avec François-Joseph Isoard, aurait alors déclaré :

« Je vous dirai entre nous, et vais vous parler brutalement, si vous faites nommer M. Soulier, et vous le pouvez si vous le

¹¹ Auteur inconnu, *La Lanterne*, 26 octobre 1911, p. 3.

¹² François Joseph Isoard était par ailleurs le fils de Marius Isoard, maire de Marseille entre 1873 et 1874.

voulez, il vous en sera reconnaissant, il vous donnera un billet de mille. Il vous remettra un cadeau équivalent à mille francs si vous le préférez¹³ ».

Suite à cette déclaration, François-Joseph Isoard « ne pouvant plus maintenir son indignation, releva le rideau¹⁴ ». M. Sivan, visiblement choqué, tenta de se défendre en affirmant n'être qu'un porte-parole de M. Soulier et n'ayant lui-même aucune volonté de corrompre un employé municipal. Nous ne disposons malheureusement pas des détails qui ont permis à François-Joseph Isoard de prévoir cette tentative de corruption et ainsi d'en aviser la police. Nous ne savons pas non plus si M. Soulier a été poursuivi. De même, nous ignorons si cette affaire, digne des plus grands films hollywoodiens, était un réel effort de lutte contre la corruption ou simplement une mise en scène de l'intégrité de François-Joseph Isoard. Toujours est-il que c'est l'individu qui fait l'objet de la tentative de corruption qui dénonce pourtant le processus avant qu'il ne soit accepté. Il nous reste à voir le dernier acteur principal de la dénonciation de la corruption : les médias, et plus particulièrement pour la période qui nous intéresse, la presse.

■ La dénonciation médiatique : dénoncer la répétition des faits scandaleux

La presse est un des principaux acteurs de la dénonciation de la corruption politique dans le Marseille de la fin du XIX^e. Comme pour les autres acteurs, ses intentions dans le processus de dénonciation sont plurielles. Il y a effectivement une volonté première de diffusion, de propagation de l'information. Dans la plupart des cas, la presse ne se contente cependant pas d'être un observateur neutre. La dénonciation est très souvent assortie d'un jugement, d'une opinion qui suit la ligne éditoriale de l'organe de presse en question. Les journaux orientés à gauche de l'échiquier politique sont dans la plupart des cas plus véhéments et plus ouvertement détracteurs de la corruption politique. Mais il ne faut pas non plus oublier qu'il y a également un objectif économique pour la presse. Et certains sujets sont plus vendeurs que d'autres. La révélation de faits scandaleux fait partie des plus vendeurs aux côtés des faits divers et des journaux dont le modèle économique est la révélation de secrets concernant la vie des stars du spectacle. Le profit

13 Rapport du commissaire central au Préfet des Bouches-du-Rhône, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Site de conservation de Marseille, 1M721, p. 2.

14 *Idem*, p. 3.

doit donc aussi être pris en compte comme une des raisons de l'engouement de la presse pour les scandales de corruption (Delporte, Palmer, Ruellan, 2001).

Dans de nombreux cas, l'indignation des acteurs de la presse semble venir moins des faits scandaleux en eux-mêmes que de leur réitération dans le temps. En effet, on retrouve des procédés de répétition et d'insistance dans les articles de presse traitant de la corruption qui portent à croire que le procès mené par les journalistes à la corruption ne se limite pas à l'affaire du moment mais concerne aussi bien des faits précédents et l'ensemble des élus marseillais. Dans certains cas, le journaliste documente son article avec des affaires plus anciennes afin de justifier les accusations portées contre le monde politique, mais il s'agit parfois seulement d'accusations et de procédés d'écritures justifiés et tolérés uniquement en raison de l'imaginaire social construit autour de Marseille et de sa mauvaise réputation naissante. Dans tous les cas, la presse s'en donne à cœur joie pour condamner d'un trait tout le personnel politique marseillais à chaque nouvelle affaire.

Par exemple, en 1886 apparaît au grand jour l'affaire Charavel. Elle est sans doute celle dont le retentissement est le plus fort dans la période étudiée. L'affaire se déroule sur six mois, entre les premières accusations en juin 1886 et la fin du procès en décembre 1886. Frédéric Charavel est représentant d'un ingénieur parisien à Marseille et, suite à l'épidémie de choléra, la tâche lui incombe de présenter un nouveau système de gestion des eaux usées pour assainir la ville¹⁵. Afin d'augmenter ses chances de convaincre le Conseil municipal, il propose aux conseillers les plus influents des pots-de-vin sous la forme d'actions libérées¹⁶. Ainsi, l'adjoint au maire, M. Lapeyre, et trois conseillers municipaux républicains, messieurs Blanc, Catta et Valz acceptent les pots-de-vin mais sont dénoncés par un autre conseiller municipal radical, M. Charve¹⁷. Au terme du procès, la Cour d'assises d'Aix-en-Provence acquitte les conseillers Blanc et Catta mais reconnaît coupables l'ingénieur Charavel, le conseiller Valz et l'adjoint au maire Lapeyre. Ils sont tous les trois condamnés à 200 francs d'amende, à la privation de leurs droits civiques et politiques, et Charavel et Lapeyre sont déchus de

15 Assainissement et eau potable : assainissement et eau potable à Marseille (projet d'assainissement de Marseille par M. Charavel), Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD13), Marseille, 5 M 236.

16 Délibérations du Conseil municipal, 1886, p. 265, Archives municipales de la ville de Marseille, 1 D 135.

17 Auteur inconnu, *La Croix*, 21 novembre 1886, p. 3.

leur Légion d'honneur¹⁸. Au cours de ce procès à Aix-en-Provence, le journal régional *Le Loiret* écrit :

« Ce procès n'est malheureusement pas un événement isolé ; les conseillers municipaux de Marseille n'ont que trop largement fourni, ces dernières années, le contingent de consciences élastiques. Un autre payait sa maîtresse avec des bons de pains et de viande. Un autre encore, dont le procès a été publié, Garnier, se faisait remettre par les entrepreneurs d'omnibus, qui sollicitaient l'octroi d'une ligne, des pots-de-vin au ventre arrondi. Cette fois, ce ne sont plus des concussionnaires, ce sont des corrompus¹⁹ ».

On peut donc noter ici l'insistance sur des affaires précédentes du début des années 1880 comme l'affaire Garnier. En début d'année 1884, Léon Garnier, adjoint républicain (rattaché au groupe des radicaux) au maire de Marseille (Jean-Baptiste Brochier) est accusé d'avoir reçu des pots-de-vin de la part d'entrepreneurs d'omnibus qui sollicitaient l'octroi d'une ou plusieurs lignes. Léon Garnier est dénoncé par les héritiers d'un entrepreneur (la famille Lintzer) qui souhaitaient le maintien des concessions accordées à leur père et à qui Garnier réclamait la somme de 3 000 francs. Finalement, Garnier accepte de maintenir les concessions de la famille Lintzer à la grande surprise du chef de famille. Quelques mois plus tard, ce dernier se rend compte que sa femme vole dans le coffre familial pour payer des traites à l'adjoint Garnier. La famille décide de porter plainte et elle est rejointe par d'autres plaignants pour attaquer le trafiquant de faveurs municipales²⁰. Suite à ces accusations, Léon Garnier vole un peu plus de 18 000 francs qui étaient destinés aux familles des Marseillais atteints par le choléra et s'enfuit de la ville. Il finit par avouer qu'il recevait, et même qu'il demandait, de l'argent contre des faveurs. Le 31 mai 1884, il est condamné à deux ans de prison et dix ans de privation de ses droits civiques ainsi qu'à 500 francs d'amende. Au cours du procès, les propos de l'avocat général soutenant l'accusation, Maître Buard, sont rapportés ainsi par un journaliste du *xix^e siècle* (quotidien républicain) :

« J'ai la rougeur au front en pensant à ce qu'il s'est dit sur la Mairie de Marseille ! s'écrie-t-il. Ah ! Malheureusement nous ne connaissons pas tout ! Il y a à Marseille, dans les cabinets d'instruction, des enquêtes sur plusieurs magistrats municipaux de la ville. Le Parquet ne faillira pas. On nettoiera ces écuries d'Augias. Il est

18 Bartel P., « Les suites du verdict d'Aix », *Le Gaulois*, 1^{er} décembre 1886, p. 3.

19 Auteur inconnu, « Cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Corruption administrative », *Le Loiret*, 26 novembre 1886, p. 2.

20 F. Ducuing, « L'ancienne municipalité de Marseille », *Le xix^e siècle*, 2 juin 1884, p. 3.

nécessaire que vous condamnerez ces hommes, ne serait-ce que pour ne pas assurer l'impunité aux autres²¹ ».

L'image des écuries d'Augias est très forte et l'on ressent bien dans ces propos l'idée que le procès fait à Garnier dépasse de loin les faits reprochés à ce dernier. La presse, qui a choisi de rapporter ces propos, valide en un sens ces affirmations et ces convictions.

Autre exemple, en 1894, au cours de l'affaire Delague, la presse locale insiste une nouvelle fois sur la gravité des scandales de corruption à Marseille. Antoine Delague était alors conseiller municipal de Marseille et ancien adjoint à la police. Il aurait, au cours de son mandat, fait usage de ses fonctions au Conseil municipal pour obtenir des concessions de travaux à un entrepreneur, Zunino, qui lui versait des pots-de-vin. Deux points intéressants sont avancés par la presse dans cette affaire. Tout d'abord concernant l'ampleur nationale que peut prendre un scandale local :

« Les révélations de la presse ont fait sortir le Parquet de sa torpeur et l'on a fini, après 15 jours d'hésitation, par prendre les mesures qui s'imposaient dès la première heure. Il a fallu que les journaux de Paris s'en mêlent, et que le procureur général vînt lui-même à Marseille examiner la situation et activer l'enquête²² ».

Tout se passe comme si les fonctionnaires marseillais étaient dépassés par les scandales, car trop nombreux ou trop impliqués dans certains d'entre eux selon la presse²³. En tous les cas, la résonance de ces scandales est nationale dès la fin du XIX^e siècle. Un second point soulevé par la presse au cours de l'affaire Delague mérite de retenir l'attention. Il se trouve qu'au moment d'être écroué à la prison Chave à Marseille, Antoine Delague a été mis au cachot numéro 75, dans lequel se trouvaient déjà deux fonctionnaires municipaux de Marseille²⁴, chacun pour des affaires différentes :

« M. Delague partage à la prison Chave la cellule de son collègue Goubert et tous les deux ont, par surcroît, la compagnie de Killian, le secrétaire de police infidèle arrêté dernièrement. Ces trois intéressants personnages ont tout loisir, s'ils sont sincères, de s'édifier les uns les autres, en se racontant les histoires plutôt malpropres dans lesquelles ils ont joué un rôle. Le piquant serait qu'à eux trois ils écrivent la relation de ces conversations ; cela dévoilerait certainement pas mal de turpitudes²⁵ ».

21 F. Ducuing, « L'ancienne municipalité de Marseille », *Le XIX^e siècle*, 2 juin 1884, p. 4.

22 G., « L'affaire Delague », *Le petit Provençal*, 18 décembre 1894, p. 2.

23 On retrouvera cette idée dans le chapitre de Laurence Montel de ce volume.

24 *Idem*, p. 3.

25 M., « M. Delague en prison », *Le Soleil du midi*, 18 décembre 1894, p. 3.

La presse marseillaise et régionale ne manque pas de relever avec cynisme cette situation qui, une fois de plus, vient appuyer la thèse d'une grande concentration de scandales à Marseille. Cependant, il ne s'agit pas que d'un acharnement médiatique. On retrouve effectivement un certain nombre de scandales entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Toujours pendant l'affaire Delague en 1894, il était même question de changer de procureur de la République à Marseille, car on le jugeait trop peu énergique face à ces phénomènes de corruption :

« Le procureur de la République de Marseille est un parfait honnête homme mais il est trop faible. À plusieurs reprises, depuis quatre ans, les députés du département ont demandé au ministre de le remplacer par un homme énergique, et chaque fois ils ont reçu cette étonnante réponse : "Que voulez-vous que j'en fasse ? Je ne puis lui donner de l'avancement. Il faut donc le laisser à Marseille". J'espère que cette série de scandales obligera enfin les ministres à agir²⁶ ».

Cela dit, en dehors de cette insistance de la presse et de déclarations comme celle qui précède, nous n'avons aucun moyen, ni aucune raison, d'avancer qu'il y a, dans cette dernière décennie du XIX^e siècle, plus de scandales à Marseille que dans d'autres grandes villes de France. Il s'agit là d'une lacune historiographique sur les études locales de la corruption en France. Ce que nous pouvons constater en revanche, c'est que la répétition des scandales et l'insistance des médias nationaux et locaux sur cette répétition influent sur la réputation des hommes politiques marseillais et commencent progressivement à construire les prémises historiques de la légende noire de cette ville. Le mauvais comportement politique des quelques individus effectivement inculpés pour corruption de fonctionnaire prend une telle ampleur médiatique que, dès la fin du XIX^e siècle, c'est tout le personnel politique qui semble être désavoué par les acteurs médiatiques de la dénonciation, lesquels semblent prétendre incarner, si l'on suit leurs rhétoriques, de très vastes secteurs de l'opinion publique marseillaise et nationale.

■ De la dénonciation de la corruption à la dénonciation de Marseille

Après les quelques scandales que nous avons étudiés et les accusations de corruption qui planent sur les élus marseillais, on peut

26 Article de journal inconnu, par M. Leydet, Archives nationales, Paris, BB/18/6227, « Les scandales de Marseille », 19 décembre 1894.

observer un glissement d'un phénomène de dénonciation pointant des responsabilités individuelles, vers la critique du système politique marseillais tout entier. À l'échelle nationale et internationale, la réputation de Marseille, que nous connaissons bien aujourd'hui et qui se développe tout au long du xx^e siècle, est en voie de formation. Ainsi, la dénonciation de la corruption politique de quelques fonctionnaires se mue en une dénonciation de l'ensemble des fonctionnaires politiques, voire même de la ville de Marseille tout entière.

● Tous dans le même sac

Afin de mieux appréhender cette généralisation des accusations de corruption sur l'ensemble d'un groupe politique à l'échelle locale, il convient de s'attarder un moment sur la perception que pouvaient avoir les acteurs de l'époque sur le phénomène même de corruption. Dès la fin du xix^e siècle, la corruption a tendance à être considérée comme banale et, par conséquent, l'intégrité d'un homme politique est considérée comme une exception. Un exemple typique de cette banalisation de la corruption politique est celui d'Emmanuel Allard, maire radical de Marseille entre 1884 et 1887 puis entre 1908 et 1910. Son comportement exemplaire en 1886 alors qu'une partie de son équipe municipale est impliquée dans le scandale de l'affaire Charavel lui vaut le surnom de maire « intègre ». Ainsi, en 1910, le premier adjoint prend la parole lors d'une séance du Conseil municipal et déclare que « cet administrateur intègre emporte nos regrets unanimes et ceux de la population marseillaise tout entière » (Bertrand, 1990, p. 7). Toujours dans le même registre, sur de nombreuses affiches électorales de la campagne de Siméon Flaissières en 1919, plutôt que de pointer la corruption chez ses opposants qui devrait faire scandale, Flaissières préfère rassurer ses électeurs en se qualifiant d'« honnête ».

Sur la période étudiée, aucun maire de la ville n'est d'ailleurs inquiété dans une affaire de corruption. Les scandales de corruption éclatent au sein des équipes municipales, ou plus généralement dans la fonction publique, mais ne touchent jamais le responsable de la ville. Le phénomène est à ce point remarquable que l'on peut se demander si la réputation de « maire intègre », initialement attribuée à Emmanuel Allard pourrait s'appliquer à tous les maires de la période étudiée. Effectivement, Allard a obtenu cette réputation (en tous les cas *post-mortem*) pour son comportement irréprochable alors qu'une grande partie de son équipe municipale était inquiétée dans le scandale de l'affaire Charavel en 1886. Mais ce n'est pas le seul maire à avoir fait preuve d'intégrité quand les

scandales éclataient sous son mandat. On peut également citer Jean-Baptiste Brochier, maire de Marseille entre 1881 et 1884. Lors de l'affaire Garnier, dès les premières plaintes contre son adjoint, le maire le destitue immédiatement et encourage les poursuites si elles se confirment²⁷. Le qualificatif « intègre » pourrait aussi bien s'appliquer à la personne de Bernard Cadenat, maire de Marseille entre 1910 et 1912 et député du Cartel des gauches de 1924 à sa mort en 1930. Au cours de l'affaire Roux et Mayan, c'est vers lui que se sont tournés les frères Court (directeurs de cirque), pour se plaindre du comportement des adjoints. Le maire a demandé immédiatement au procureur de la République d'instruire l'affaire pour ne prendre aucun risque²⁸.

On peut cependant s'interroger sur ce que cela implique de définir un maire comme « intègre ». Cela signifie-t-il que les autres hommes politiques marseillais l'étaient moins ? Ou bien pas du tout ? Dès lors que l'intégrité d'un homme politique est mise en avant et devient une exception, et non une norme, c'est toute la classe politique marseillaise qui apparaît corrompue. Revendiquer son intégrité plutôt que pointer du doigt la corruption revient à banaliser la corruption en mettant en exergue un phénomène exceptionnel : l'intégrité. C'est généraliser le mal pour faire ressortir la vertu. En un sens donc, la banalisation de la corruption influe directement sur la réputation de la classe politique. Par « banalisation », nous n'entendons pas une tentative de quantification de la gravité des faits, mais plutôt une acceptation du problème en tant que réalité.

Comme nous l'avons précédemment observé, la presse tient une part de responsabilité dans le glissement des dénonciations. En insistant et en ressassant les affaires précédentes à chaque nouveau scandale, elle participe à l'amplification des faits. La presse est aussi en partie responsable de la généralisation des dénonciations de quelques fonctionnaires corrompus à l'ensemble du personnel politique marseillais. On le remarque dans cet article du journal *La Croix* (journal catholique, conservateur et nationaliste) paru en 1886, pendant le procès de l'affaire Charavel :

« Mais s'il faut en croire le juge d'instruction, la vieille cité phocéenne n'a pas seulement à désinfecter ses ports, elle doit encore assainir son conseil municipal²⁹ ».

27 Auteur inconnu, *Le XIX^e siècle*, 18 février 1884, p. 2.

28 Auteur inconnu, *La Lanterne*, 25 juillet 1911, p. 3.

29 Auteur inconnu, « L'assainissement de Marseille », *La Croix*, 21 novembre 1886, p. 3.

Cette comparaison, certes facile, est particulièrement virulente dans sa symbolique. Elle implique effectivement que, par les actes de quelques fonctionnaires corrompus, c'est tout le Conseil municipal de Marseille qui serait souillé et discrédité aux yeux de l'opinion publique. Cela soulève la question de la responsabilité des élus au sein d'une équipe municipale, non seulement envers les citoyens de la ville mais aussi vis-à-vis de leurs collègues administrateurs. En tous les cas, ces procédés de généralisation et d'insistance suggèrent une certaine banalisation de la corruption, au moins de la part des protagonistes et des observateurs. Les nouveaux scandales ne deviennent surprenants pratiquement que dans les sommes qu'ils impliquent et dans le nombre de fonctionnaires accusés. La presse écrite retransmet cette tendance en mettant l'accent sur les sommes engagées dans les affaires. Mais le fait même de corruption semble devenir progressivement un élément secondaire de ces scandales. Ces réflexions et généralisations sont finalement très proches de certaines idées qui se développent encore aujourd'hui à propos de la politique, locale ou nationale. Le fait de corruption n'est plus vraiment surprenant même s'il y a toujours des réactions indignées. Ce sont plutôt les caractères particuliers des affaires, la position des individus accusés ou les sommes dévoyées qui retiennent l'attention du public.

La responsabilité collective de ce glissement des perceptions incombe aussi aux hommes politiques corrompus. Sans eux, on ne saurait trop s'attarder sur le sujet. Mais on ne peut pas non plus leur attribuer tout le crédit de cette réputation qui doit être partagée avec les médias et l'opinion publique marseillaise, française et internationale. Ce phénomène d'amplification des faits, de généralisation des affaires ne concerne d'ailleurs pas seulement la corruption et surtout, il ne s'arrête pas aux hommes politiques. On peut remarquer, dès la fin du XIX^e siècle, une dénonciation globale de la ville comme un terreau favorable à la prolifération de comportements déviants. Un glissement des perceptions mène à un glissement des dénonciations.

■ Conclusions : de la dénonciation des acteurs à la dénonciation de la ville

La charnière entre le XIX^e et le XX^e siècle est une période de grands bouleversements politiques à Marseille. Le pouvoir est partagé entre les républicains modérés (Jean-Baptiste Brochier, Felix Baret et Eugène Pierre), les républicains radicaux (Emmanuel Allard et Jean-Baptiste Amable Chanut) et à partir de 1892, les socialistes (Siméon

Flaissières, premier maire socialiste d'une grande ville française et Bernard Cadenat). Les élections sont très disputées et la victoire très serrée. Le fait de porter le discrédit sur son opposant peut se révéler être une stratégie redoutable.

À partir du moment où l'accusation de corruption devient une arme politique et plus seulement un outil juridique, accuser ses adversaires politiques d'être corrompus devient une pratique courante et ces accusations ne se vérifient pas toujours. Il y a beaucoup plus d'accusations et de dénonciations qu'il n'y a effectivement d'affaires à traiter. L'image de Marseille comme une ville corrompue (politiquement parlant) est de plus à nuancer car, malgré de nombreux scandales, cette image est influencée par tous les autres éléments de la légende noire de Marseille comme le proxénétisme, le jeu clandestin ou le crime organisé.

Concernant l'image de la criminalité organisée et l'insécurité des « bas-fonds » de Marseille, l'historienne Céline Régnard évalue leurs associations à la ville dans les années 1870-1880. Avant cela, ces thématiques étaient plutôt liées à la capitale :

« C'est à cette période également que débute l'association de Marseille à la criminalité organisée. Avant 1870, Marseille n'est pas une ville décrite pour ses bas-fonds, c'est Paris qui occupe l'essentiel des pages consacrées à ces quartiers mal famés. Mais l'entrée dans un système de représentations nationales qui focalisent les descriptions négatives sur les quartiers populaires des grandes villes, à partir du modèle parisien, provoque un glissement dans la vision des vieux quartiers marseillais » (Régnard, 2013, p. 34).

Selon l'étude de Céline Régnard, les années 1880 sont en effet une charnière entre deux grandes phases de représentations de la ville de Marseille. Pendant les années 1840-1850, Marseille était plutôt perçue comme une grande ville méridionale, sa richesse et sa diversité étaient mises en avant et on y décelait un certain exotisme (Régnard, 2013). À partir des années 1880, les vieux quartiers de Marseille font peur et l'on entre dans une autre phase de représentations et de perceptions de l'image de la ville. En résumé :

« À cette même époque, dans les représentations, Marseille devient criminelle » (Montel, Régnard, 2012, p. 4).

Le changement est radical et le cosmopolitisme qui était auparavant mis en avant comme un atout remarquable de la société marseillaise devient une explication à tous les maux de cette dernière. La figure de l'étranger est en effet stigmatisée et accusée

de toutes les déviances en développement en cette fin de siècle (Régnard, 2013, p. 35).

Ces changements de représentations se remarquent principalement, pour le cas de la corruption politique, dans la répétition des scandales et dans l'insistance médiatique sur cette répétition. En effet, si l'on ne peut démentir qu'il y a des scandales de corruption politique à Marseille entre les années 1880 et 1910, et donc que cette représentation de Marseille comme une ville corrompue ne naît pas du néant, la forte insistance des médias sur ces affaires joue un rôle amplificateur dans la perception de ce phénomène.

Cependant, comme nous l'avons rappelé dans l'introduction, les années 1880 et la fin du XIX^e siècle sont une période très prolifique pour ce qui est des scandales de corruption politique dans de nombreux pays. En France, la loi municipale de 1884 exprime le principe de libre administration des collectivités locales et laisse ainsi aux municipalités de nouveaux espaces de décision et de gestion. Ces nouveaux pouvoirs confiés à des agents territoriaux sont une opportunité supplémentaire d'utilisation d'argent public et potentiellement de corruption à l'échelle de la ville. Il est difficile, en prenant ces éléments en considération, de remarquer une réelle spécificité marseillaise dans les affaires de corruption tant dans le nombre que dans l'ampleur des scandales, pour la période étudiée en tout cas. La spécificité du cas marseillais viendrait plutôt de l'imaginaire collectif en construction qui établit les prémices de la « légende noire » et du développement synchronisé des éléments qui forment cette image sombre de la ville. Avec cette idée, on s'approche véritablement d'une des hypothèses principales de cet ouvrage collectif qui est d'avancer que la réputation des villes est moins influencée par les actes criminels et les scandales que par le contexte socio-politique de la dénonciation. En d'autres termes, ce n'est pas le scandale qui fait la réputation mais bien la manière de présenter et de dénoncer ce scandale ainsi que la capacité de certains acteurs à le faire éclater et à l'alimenter dans le temps. Cela passe par une insistance sur la répétition des faits, des luttes politiques ouvertes dans lesquelles les accusations fusent de part et d'autre ou encore par l'ampleur prise par une affaire locale.

La ville de Marseille a un effet multiplicateur sur l'ampleur que peut prendre une simple affaire. Pour schématiser, un scandale de corruption dans une grande ville de France à cette époque est dénoncé et étudié localement, mais un scandale qui se produit à Marseille occupe aussi la presse nationale et l'on parle de « nouveau scandale ». En suivant ce cheminement de pensée, on peut

rapidement arriver à la conclusion que Marseille en tant que ville, en tant que territoire, est un acteur à part entière de la corruption qui prend place en son sein. Nacima Baron-Yelles évoque, au sujet de l'Espagne contemporaine, les liens possibles entre les territoires et les pratiques :

« Nous admettons [...] que la corruption est un phénomène humain total fondé sur l'interaction, dans un certain lieu et à une certaine époque, entre une certaine culture politique, un certain rapport au marché et un certain état de la société. Nous avons envie d'ajouter à la liste que la corruption se lit aussi à travers un certain rapport des hommes au territoire. L'enjeu de ce passage du spatial au territorial est central dans notre raisonnement, car nous postulons que la corruption peut être lue comme un système de pratiques dans lesquelles le territoire (au sens matériel et immatériel) fait lien et sens. La territorialisation de la corruption renvoie donc à une forme d'interaction *place-people*, et à la relation spécifique entre un ensemble de personnes et une collection de lieux, connectés par un ensemble de liens physiques et symboliques » (Baron-Yelles, 2014).

Bien que cette réflexion soit basée sur un autre pays et une autre époque, nous pensons qu'elle peut être réemployée pour étudier le rapport de la corruption à l'urbain et particulièrement à Marseille. Il y a en effet une interaction entre le milieu urbain marseillais et les différents acteurs des multiples scandales de corruption politique que nous avons vus. Dans l'article du journal *La Croix*³⁰ précédemment cité, il s'agit bien de « La vieille cité phocéenne » qui doit « désinfecter ses ports » et « assainir son Conseil municipal ». Marseille est bien à considérer comme un acteur à part entière des phénomènes de corruption et de dénonciation. La ville avec ses possibilités, ses opportunités, ses marchés, ses antécédents et sa réputation, influe sur les individus et crée un cadre qui peut favoriser certaines pratiques déviantes³¹ comme la corruption. On peut dire que le contexte influence la réputation et que la réputation influence le contexte. Dénoncer la corruption à Marseille n'est donc pas chose facile. Il faut bien savoir si l'on s'intéresse aux scandales, aux hommes, au contexte urbain et socio-politique particulier à cette grande ville portuaire, à la réputation médiatique ou à l'entité « Marseille », en tant qu'actrice de la corruption.

30 Auteur inconnu, « L'assainissement de Marseille », *La Croix*, 21 novembre 1886, p. 3.

31 La déviance étant à considérer comme une pratique construite et variable en fonctions des individus, des lieux et des époques à étudier.

■ Références bibliographiques

- Baron-Yelles N., 2014, « Une approche territoriale de la corruption urbaine en Espagne à l'orée du xxi^e siècle », dans Dard O., Engels J. I., Monier F. (dir.), *Patronage et corruption politique dans l'Europe contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- Bertrand R., 1990, « Des adieux de Marseille à "Adieu Marseille !" », *Terrain* 15 | [mis en ligne le 9 juillet 2007, <http://terrain.revues.org/2984>].
- Bonnet F., 2010, « Les machines politiques aux États-Unis. Clientélisme et immigration entre 1870 et 1950 », *Politix*, 92, p. 7-29.
- Dard O., Engels J. I., Fahrmeir A., Monier F., 2014, *Les coulisses du politique dans l'Europe contemporaine. Scandales et corruption à l'époque contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- Delporte C., Palmer M., Ruellan D. (dir.), 2001, *Presse à scandale, scandale de presse*, Paris, L'Harmattan
- Garrard J., 1992, « Le scandale du gaz à Salford en 1887 », *Flux*, n° 10, p. 8-24.
- Jankowski P., 1989, *Communism and Collaboration. Simon Sabiani and Politics in Marseille (1919-1944)*, New Haven-Londres, Yale university press.
- Marotta S., 2012, *Corruzione politica e società napoletana. L'inchiesta Saredo*, Naples, La scuola di Pitagora.
- Monier F., 2014, *La corruption injustifiable : débats publics, pratiques de pouvoir, cultures politiques (xix^e-xx^e siècles)*, publié sur www.ihcj.org, 14 février, 20 p.
- Montel L., Régnard C., 2012, « Le banditisme et la criminalité organisée à Marseille : une histoire ancienne », intervention à la 3^e journée de l'ORDCS, Aix-en-Provence, 14 décembre, [http://ordcs.mmsh.univ_aix.fr/rencontres/Documents/Celine%20REGNARD_v2.pdf].
- Régnard C., 2013, « Bonne et mauvaise réputation. Évolution de l'image ambivalente de Marseille, xix^e - xx^e siècle », dans Bancaud F., Dallet-Mann V., Picker M. (dir.), *Marseille, Éclat[s] du mythe*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence.
- Thiveaud J.-M., 1997, « Crises et scandales financiers en France sous la Troisième République », *Revue d'économie financière*, n° 41, « Les enjeux de l'information comptable et financière », p. 25-53.
- Toesca M., 1971, *Le scandale des décorations*, Paris, Mame.

PARTIE 2

LA CRISTALLISATION DE LA VILLE MAUDITE (1920-1945)

Chapitre 3.

De « Marseille Chicago » à « Marseille propre ».

Logiques de dénonciation de la ville

Laurence Montel

EN 1928, LE JOURNALISTE PAUL BRINGUIER couvre pour *Détective* un vol à main armée qui, à Marseille, a coûté la vie à un convoyeur de fonds. Il écrit : « Marseille est la capitale du crime en France, comme Chicago l'est en Amérique et nul ne peut rien à cela ». L'assignation de Marseille au statut de capitale des bas-fonds ouvre une séquence de détérioration si forte de son image que l'analogie à Chicago, au départ circonstancielle, restera (Montel, 2012, 2014¹). Ce processus qui atteint un acmé à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, repose sur une dénonciation croissante de la violence criminelle, à laquelle viennent s'ajouter une stigmatisation des mœurs locales et la mise en question de la probité d'une partie de la classe politique. 1934 est un jalon important de cette histoire. En affirmant publiquement ses liens d'amitié avec Paul Carbone, Simon Sabiani, alors premier adjoint du maire Georges Ribot, donne une première consistance à l'interpénétration des mondes criminels et politiques locaux. À l'automne,

¹ Marseille est comparée à Chicago en France, comme Glasgow l'est alors en Grande-Bretagne, dans un même contexte de « mondialisation de la nouvelle » et particulièrement du crime organisé états-unien (Cambron, 2019 ; Davies, 2007). Alors qu'outre-Manche, la police de Glasgow s'empare de la référence pour négocier une augmentation budgétaire, en France elle est opérée d'abord dans les rédactions parisiennes, pour donner un lustre sensationnel aux faits divers marseillais.

l'attentat de la Canebière, qui cause la mort d'Alexandre II de Yougoslavie et de Louis Barthou, le ministre français des Affaires étrangères, voit la première mise en accusation publique de la gestion municipale de Marseille, alors assurée par l'équipe Ribot-Sabiani (Monier, 2012). Mais c'est en 1938-1939 que ce thème s'installe véritablement dans le faisceau de représentations négatives de la ville. Le 28 octobre 1938, l'incendie des *Nouvelles Galeries* cause 73 morts, plusieurs centaines de blessés et plusieurs millions de dégâts. Le 20 mars 1939, le maire socialiste Henri Tasso est destitué et remplacé par un administrateur extraordinaire, Frédéric Surleau, haut fonctionnaire issu des Ponts-et-Chaussées. On tend aujourd'hui à lier étroitement les deux événements, en considérant que la destitution du maire est consécutive de l'incapacité du service municipal des sapeurs-pompiers à maîtriser l'incendie. On l'a observé récemment, après l'effondrement meurtrier de trois immeubles vétustes de la rue d'Aubagne, le 5 novembre 2018, alors que l'on venait de commémorer les 80 ans de l'incendie de la Canebière. Diverses personnalités ont en effet dénoncé la responsabilité de la municipalité et évoqué la possible destitution du maire Jean-Claude Gaudin (Les Républicains), et la mise sous tutelle de Marseille, comme ce fut le cas en mars 1939, soi-disant à la suite de la catastrophe d'octobre 1938².

Expliquée ainsi, la mise sous tutelle nourrit du ressentiment à Marseille contre le pouvoir central (que l'on désigne par là le gouvernement ou l'État). Elle est jugée disproportionnée, fondée sur des motivations discutables allant du règlement de compte politique (Daladier contre Tasso) à la mise sous surveillance d'une ville « mal pensante » (Temime, 1999a, p. 268 ; Mathon, 2004), indépendante et singulière (Dalmaz, 2000, p. 15-17). D'une part, elle attribue au pouvoir central un rôle majeur dans le discrédit de la ville. Pourtant, il se passe plusieurs mois très denses, sur le plan politique, entre les deux événements, et la mise sous tutelle ne s'explique pas seulement par les défaillances de la gestion municipale de la catastrophe (Mencherini, 2004, p. 112 ; Pierrein, 1939, p. 330 *sqq*). D'autre part, l'incendie contribua bien à la dégradation de l'image de Marseille et de ses pouvoirs publics, mais dès les jours suivants et dans l'arène politico-médiatique, plus qu'au sommet de l'État. C'est ce que l'on va présenter ici, au moyen d'un corpus d'archives préfectorales et de presse couvrant une période d'environ un mois,

2 Parmi de très nombreux exemples, citons l'article de Jean Saint-Marc, « Immeubles effondrés rue d'Aubagne : faut-il mettre Marseille sous tutelle de l'État ? », [<https://www.20minutes.fr/politique/2380627-20181128-immeubles-effondres-rue-aubagne-faut-mettre-marseille-sous-tutelle-etat>, consulté le 23/11/2019].

du jour du sinistre, le 28 octobre 1938, à la fin du mois de novembre³. Il s'agira d'observer comment et pourquoi l'incendie d'un grand magasin, qui n'aurait pu être qu'une catastrophe industrielle parmi d'autres, se transforme en désastre politique pour la municipalité Tasso, et symbolique pour Marseille. Pour ce faire, nous reviendrons d'abord sur les circonstances du sinistre, qui par leurs spécificités, permettent le premier glissement, avant de montrer comment la force des combats partisans, sur fond de liquidation du Front Populaire et de marche à la guerre, entraîne l'extension de la dénonciation de la classe politique à la ville. Il apparaîtra alors comment, à la fin des années trente, la « légende noire » de Marseille finit de s'édifier dans un contexte de luttes politiques depuis lors oubliées (Temime, 1999b).

■ Un incendie catastrophique

Gravé aujourd'hui surtout dans les mémoires marseillaises, l'incendie des *Nouvelles Galeries* a fait l'objet d'une couverture médiatique locale et nationale de grande ampleur durant un mois environ, à compter du soir du 28 octobre 1938, jour où il s'est produit. C'est peu après la pause méridienne, entre 14 h 15 et 14 h 30, que le grand magasin des *Nouvelles Galeries*, situé alors sur la Canebière au croisement avec l'actuel Boulevard d'Athènes, s'embrase. Le feu s'étend à une vitesse exceptionnelle⁴. Alertés dès 14 h 35, les premiers sapeurs accourent vers 14h40 mais ils ne sauvent des flammes qu'une douzaine de personnes. Une lutte inégale contre la propagation aux hôtels, aux boutiques et aux immeubles d'habitation voisins s'engage alors, l'écroulement de l'édifice dispersant des flammèches sous l'effet d'un « Mistral qui souffle à la vitesse de 15 mètres/seconde⁵ ». Le feu gagne alors l'Hôtel Noailles, le Grand Hôtel, l'hôtel Astoria et jusqu'au lycée Thiers ; il faut bientôt évacuer tout le « pâté de maisons compris entre le boulevard Garibaldi, rue Marché des Capucins, Papère et Canebière⁶ ». Entre-temps, le

3 Le corpus de presse compte les principaux quotidiens nationaux (*Paris-Soir*, *Le Petit Parisien*, *Excelsior*, *Le Journal*, *Le Matin*), les principaux quotidiens marseillais (*Le Petit Marseillais*, conservateur ; *Le Petit Provençal*, socialiste), des organes politiques (*L'Ère nouvelle*, qui représente l'aile droite du parti radical, *Le Populaire*, socialiste, *L'Humanité*, communiste, *Marseille-Matin* qui est à Marseille un journal sabianiste, lié aux milieux d'affaires et à la droite traditionnelle néanmoins), et enfin des hebdomadaires satiriques (*Candide*, maurrassien, *Gringoire*, d'extrême droite).

4 AD13 (Archives départementales des Bouches-du-Rhône), 1 M 745, Rapport Blancheland, 28 octobre 1938.

5 AD13, 1M745, Rapport confidentiel Beinier, 5 novembre 1938, p. 10.

6 AD13, 1M745, Rapport Cals, 3/11/1938. Rapport Pradou, 29 octobre 1938.

préfet a alerté toutes les compagnies municipales du département et réquisitionné les marins-pompiers de Toulon. En tout, il faut 222 hommes issus de 14 corps différents pour, tard dans la soirée, maîtriser les flammes tandis que policiers, gendarmes et gardes civils ont sécurisé le périmètre avec le concours du 141^e régiment d'infanterie. Vers 22 h, les pompiers de Lyon, appelés par leur maire, Édouard Herriot, relèvent les équipes épuisées.

Les 29 et 30 octobre, l'incendie fait la Une de tous les quotidiens. Il est qualifié de « terrible⁷ », « effroyable⁸ », « épouvantable⁹ », « d'une violence extrême¹⁰ », c'est une « véritable catastrophe¹¹ ». Les journaux décrivent le « fracas épouvantable » de l'effondrement des planchers¹², la chute spectaculaire de la marquise et de la coupole, une chaleur insupportable, un « ciel d'apocalypse, soudain passé à l'encre », une « fumée lacrymogène et suffocante¹³ » et l'anéantissement en moins d'une heure, du grand magasin¹⁴. Et ils décrivent une poignante tragédie humaine : une « foule hurlante » s'est échappée du magasin aux premières fumées, avant que les clientes et les clients prisonniers des flammes ne tentent désespérément de s'enfuir, sous les yeux d'une foule que *Le Matin* estime, en exagérant sans doute, à « plus de cent mille [...] curieux¹⁵ ». Tous les titres rapportent les cris, l'angoisse des victimes et leurs fins atroces : certaines cherchent une vaine issue en retournant vers le brasier, comme Élise Bonnafoux, d'autres se jettent des étages supérieurs, comme Marinette Mignardi¹⁶. « On demeurait muet, sans force », écrit le confrère du *Petit Parisien*¹⁷. Il est bien sûr difficile d'identifier la part de roman dans ces récits¹⁸. Le lendemain, les bilans font état de quatre morts et d'une vingtaine de blessés, mais on s'attend à ce que la liste s'allonge car on ne sait pas encore combien d'employés étaient en poste, quels étaient les clients, et lesquels se sont sauvés.

On estime, en l'attente, les dégâts matériels. *Le Petit Parisien* annonce des « dizaines voire [des] centaines de millions » de

7 *Le Petit Parisien*, 29 octobre 1938.

8 *Excelsior*, 29 octobre 1938.

9 AD13, 1M745, Courrier du préfet des Bouches-du-Rhône François Graux, au maire de Marseille Henri Tasso, 31 octobre 1938.

10 *Le Journal*, 29 octobre 1938.

11 *Le Journal*, 29 octobre 1938.

12 *Excelsior*, 29 octobre 1938.

13 *Le Matin*, 29 octobre 1938.

14 *Le Journal*, 29 octobre 1938.

15 *Le Matin*, 29 octobre 1938.

16 *Le Petit Parisien*, 30 octobre 1938.

17 *Le Petit Parisien*, 29 octobre 1938.

18 AD13, 1M745, Rapport Blancheland, 28 octobre 1938.

pertes¹⁹, et *Le Journal* quarante millions²⁰. En plus des grands hôtels, le feu a endommagé le comptoir d'Air France, le grand café « La Canebière », l'agence de photographie Detaille, héritière du célèbre atelier de Nadar, et les bureaux de la Société générale. La Canebière est dévastée, bordée de charpentes métalliques mises à nues et de pans de murs décharnés²¹. Ce sont des lieux centraux, vitaux et modernes, de Marseille. Pour *Le Journal*, le sinistre a dévasté « tout un quartier au cœur de Marseille, en pleine Canebière » et ravagé « un groupe d'immeubles modernes que la cité phocéenne tenait à juste titre pour les plus magnifiques fleurons du commerce local ». Pour *Le Petit Parisien*,

« Marseille venait de perdre [...] un peu de son sang, de sa vie, de tout ce qui compose insensiblement une gloire ».

Le rôle du mistral dans la propagation des flammes aurait pu inspirer aux observateurs des considérations sur la vulnérabilité humaine face aux éléments déchaînés. Mais l'ère industrielle s'est accompagnée d'une transformation de la perception des catastrophes et de leur prise en charge politique et assurantielle amenant à en rechercher systématiquement les causes et les responsabilités humaines. Cet incendie est un drame de la modernité industrielle : il est d'ailleurs rapproché de ceux qui ont frappé à Paris le Bazar de la Charité (1897), le Printemps (1921) et « La Ménagère », l'immeuble parisien des *Nouvelles Galeries* (1930²²). Mais il se mue en drame urbain et politique parce qu'il met publiquement à l'épreuve l'organisation et les forces de secours marseillais, à leur désavantage. En effet, d'éminents et nombreux témoins partagent, au soir du 28 octobre, la conviction que ces moyens sont tout à fait défaillants, que la gestion municipale en est la cause, et la municipalité Tasso, la responsable.

■ Soupçons sur la gestion municipale du service des sapeurs

L'incendie des *Nouvelles Galeries* se déclare, en effet, alors que le 35^e Congrès du Parti radical bat son plein au Parc Chanot. La veille, Édouard Daladier, président du Conseil, ministre de la Guerre et ministre de la Défense nationale, y a prononcé un grand discours solennel. Depuis la chute du second gouvernement Blum, le 10 avril 1938, les radicaux sont majoritaires au gouvernement. En plus de

19 *Le Petit Parisien*, 29 octobre 1938.

20 *Le Journal*, 29 octobre 1938.

21 *Le Petit Parisien* et *Excelsior*, 29 octobre 1938.

22 AD13, 1M745, Rapport G. Beinier (2), 23 novembre 1938.

« deux à trois milliers²³ » de congressistes, l'essentiel du gouvernement se trouve donc à Marseille, et notamment Albert Sarraut, le ministre de l'Intérieur²⁴. Édouard Herriot, maire de Lyon et président de la Chambre des députés, est lui aussi présent. Une foule d'envoyés spéciaux de la presse régionale et nationale sont d'autre part venus à Marseille pour couvrir le Congrès. Les uns et les autres sont descendus en nombre dans les grands hôtels de la Canebière²⁵. Lorsque la nouvelle du feu se répand au Parc Chanot, Édouard Daladier s'éclipse le premier, peut-être pour « sauver du sinistre ses dossiers », comme on l'a dit ensuite²⁶. Mais bientôt, congressistes et journalistes rejoignent eux aussi la Canebière, et à défaut de pouvoir accéder à leurs hôtels, ils assistent au déploiement des secours²⁷.

Or, selon les quotidiens, tant que les pompiers de Toulon ne sont pas arrivés, tout sur la Canebière n'est que désordre et désarroi. Attendus fébrilement, les sapeurs de Marseille déploient des échelles trop courtes ou trop lourdes et des tuyaux percés, qui ne peuvent que décevoir. Ils projettent sur les flammes de faibles jets, « n'atteignant même pas le premier étage » des édifices qui se consomment²⁸. *L'Humanité*, pourtant solidaire de la municipalité, déplore avec regret leurs « moyens techniques insuffisants ». De plus, le temps que les forces de police reviennent du Parc Chanot et que la troupe arrive, aucun cordon de sécurité ne peut être mis en place. La foule envahit donc la Canebière, « gênant », selon certains, « le travail des pompiers²⁹ ». Les opérations d'évacuation des immeubles du quartier, font elles aussi mauvaise impression : elles dénoteraient un « manque total d'organisation de la part des autorités³⁰ ». Enfin, le commandement des opérations paraît lui aussi défaillant. Privés de leur chef, blessé quelques jours plus tôt lors d'une intervention, les sapeurs marseillais perdent en effet très vite son remplaçant, le capitaine Durbec, frappé par la chute de débris enflammés. Aucune coordination des renforts ne semble d'autre part avoir été anticipée (Dalmaz, 2000, p. 106-107).

On dit souvent qu'Édouard Daladier se serait écrié, devant le brasier : « Mais qui commande ici ? Il n'y a donc pas un homme

23 *Le Journal*, 27 octobre 1938.

24 Le 1^{er} novembre, il échange son portefeuille avec celui de Paul Reynaud (Alliance démocratique), jusqu'alors ministre de la Justice.

25 *Le Journal*, 28 octobre 1938.

26 *Le Journal*, 28 octobre 1938.

27 *Le Journal*, 28 octobre 1938.

28 *Marseille-Matin*, 29 octobre 1938.

29 *Paris-Soir*, 30 octobre 1938.

30 *L'Humanité*, 29 octobre 1938.

pour diriger ? C'est lamentable » (Dalmaz³¹, 2000, p. 50). Sans doute a-t-il réagi à cette cacophonie des secours et non pas mis en cause, comme on l'a dit *a posteriori*, Henri Tasso, le maire socialiste de Marseille³². On lit en effet dans *Excelsior*, les 30 et 31 octobre, que telle était l'opinion, « unanime sur ce point », que « trop de témoins et de témoins irrécusables l'attestent sans qu'il soit possible d'en douter ». Dans le *Petit Marseillais*, Léon Bancal, qui en est le rédacteur en chef, écrit :

« Nous ne rapporterons pas les propos qui ont été tenus par des personnalités parmi les plus éminentes. Ils étaient affligeants. Et mérités, hélas³³ ! ».

La presse socialiste (*Le Populaire* par exemple), du même bord politique que le maire Tasso, tempère ce constat d'échec en mettant en avant l'exceptionnelle gravité du sinistre. Mais les défaillances des secours marseillais sont jaugées à l'aune de l'intervention maîtrisée et efficace des marins-pompiers de Toulon, vers 17 h. « En vérité », lit-on dans *Paris-Soir*, « ce n'est qu'à la nuit tombée que les pompiers et le service d'ordre jouèrent heureusement et efficacement leurs rôles ». Ces militaires, qui bénéficient d'un service d'ordre désormais opérationnel, déploient une activité maîtrisée. Manipulant avec sang-froid et assurance un matériel performant, ils viennent à bout du feu. Leur réussite confirme l'impression visuelle d'une contre-performance marseillaise.

Si la critique des opérations marseillaises de secours débouche sur une remise en cause du pouvoir municipal, c'est parce qu'en vertu de la loi du 5 avril 1884, la protection contre les incendies, donc l'organisation et l'entretien d'un personnel et de moyens de lutte contre le feu, relève de la puissance municipale. En outre, les municipalités jouent aussi un rôle majeur dans le déploiement des infrastructures. Des aménagements inadéquats ou dépassés peuvent expliquer la trop faible pression de l'eau à la sortie des tuyaux. Dans les jours qui suivent, les journaux publient des informations qui accablent toujours plus la municipalité : on apprend que la ville n'entretient qu'une seule caserne, boulevard

31 [<http://jeanclaudemathon.fr/histoire/galeries/galerieso5cafoeuillages.html>]. Dans *Le Journal* le 30 octobre, Édouard Daladier aurait plutôt dit : « Il n'y a donc pas un chef, pas un homme pour diriger ? ». Dans *Candida*, le 2 novembre : « Ah ça ! s'écrie-t-il, en voyant que l'incendie se communiquait à des immeubles éloignés, on ne peut donc pas empêcher ça ? Qui commande ici ? ».

32 Je rejoins sur ce point Jean-Claude Mathon (2004), qui a mené à ce jour l'enquête la plus complète sur cet incendie. En revanche, je ne pense pas que le président du Conseil ait fait « basculer l'histoire de Marseille » par ces seuls mots.

33 *Le Petit Marseillais*, 29 octobre 1938.

de Strasbourg, si bien que les hommes dorment et déjeunent chez eux par roulement – ce qui explique le peu de forces immédiatement mobilisables, le 28 octobre, en début d'après-midi. En raison de l'étroitesse des locaux, les pompiers ne sont d'autre part astreints à aucun « exercice d'ensemble, exercice d'éducation pour la lutte contre le feu³⁴ ». *Paris-Soir* s'émeut donc qu'à Marseille, « seconde [ville] de France. [...] premier port marchand », « de telles défaillances » soient « possibles³⁵ ». Cette tournure de l'après-catastrophe est confirmée par le gouvernement car dès le 30, après avoir rencontré Henri Tasso en présence du préfet et de l'inspecteur général des services administratifs Imbert, le ministre de l'Intérieur Albert Sarraut annonce à la presse que Marseille, par sa situation « toute particulière », « en France et dans le monde », doit être « dotée sans aucun retard d'un matériel et d'une organisation analogues à ceux de Paris [...] quoi qu'il en puisse coûter ». Le lendemain, Sarraut demande au chef des sapeurs-pompiers de Paris, le commandant Beinier, d'expertiser l'intervention des sapeurs sur les plans organisationnel et technique. D'autre part, il charge l'inspecteur Imbert d'une enquête sur l'administration municipale du service. Le ministre envisage déjà « la militarisation ou l'étatisation du personnel local », voire peut-être « comme il l'a fait à Toulon, la création d'un corps spécial de marins-pompiers³⁶ ».

Au lendemain des catastrophes, les pouvoirs publics interviennent régulièrement ainsi pour signifier à la fois leur préoccupation et leur légitimité supérieure à restaurer l'ordre bouleversé (Quenet, 2000). Mais les catastrophes offrent aussi souvent aux pouvoirs publics l'occasion d'accélérer des processus de réforme. À l'automne 1938, la catastrophe de Marseille conduit le gouvernement à légiférer au service de la défense passive de la ville et au bénéfice des pouvoirs de l'État au détriment des libertés communales, suivant une tendance forte de la réforme administrative à l'étude depuis les années vingt (Payre, 2016, p. 43-46 ; Magri, Topalov, 1987, p. 441). Des éléments de contexte, qu'il faut ici rappeler, l'expliquent et permettent d'aller contre l'idée qu'au lendemain de l'incendie, l'intervention de l'État se résumerait à une confrontation entre Paris et Marseille, ou entre le radical Édouard Daladier et le socialiste Henri Tasso.

34 *Paris-Soir*, 31 octobre 1938.

35 *Paris-Soir*, 31 octobre 1938.

36 AD13, 1M745, Dépêche de l'agence Havas de Marseille, 31 octobre 1938.

■ Novembre 1938 : entre menace de guerre et réforme urbaine

Si les journaux et le gouvernement s'émeuvent du trop faible dispositif marseillais de lutte contre le feu, c'est d'abord parce que l'incendie est interprété à l'aune du risque de guerre. C'est explicite dans tous les journaux. Dans *Le Petit Parisien*, par exemple, Maurice Bourdet s'inquiète :

« ... [des] désastres qu'une guerre soudaine pourrait causer à Marseille. Quelques bombes d'avions ennemis sur le centre et les docks, un projectile adroitement jeté sur l'aqueduc de Roquefavour [...] l'insuffisance de moyens et de personnel (400 pompiers au maximum) et le plus grand port méditerranéen, la porte de l'Orient, risquait de n'être plus en quelques heures qu'un monceau de ruines fumantes ».

« Et », soupire Léon Bancal, « que de gens songeaient, devant ces ruines et devant ces pompiers à quel sort eut été vouée notre cité si, il y a un mois, la guerre avait éclaté³⁷ ».

C'est dans la nuit du 29 au 30 septembre 1938, soit à peine un mois plus tôt, qu'Édouard Daladier et Georges Bonnet ont signé les accords de Munich et mis fin à la crise des Sudètes. Quoique les historiens aient discuté des intentions réelles du gouvernement Daladier à venir en aide à l'allié tchécoslovaque, le pays n'en a pas moins été mis en état de mobilisation générale (Jackson, 2017, p. 418-420 ; Lacroix-Riz, 2008 ; Frank, 1980). Le risque de guerre a donc semblé particulièrement grand et le fait qu'il soit rappelé un mois plus tard dans tous les journaux, à propos de l'incendie, en témoigne. Si Édouard Daladier et Georges Bonnet étaient en relatif désaccord sur l'efficacité de cette politique, ils partageaient la certitude que la France n'était pas prête à affronter une guerre. Depuis l'échec des négociations sur le désarmement (1934), l'annonce du réarmement allemand (1935), et la remilitarisation de la Rhénanie (1936), les gouvernements français avaient entrepris de redresser la puissance militaire du pays et de le mettre en défense. Cependant, les dirigeants politiques étaient convaincus de la supériorité militaire et démographique de l'Allemagne nazie. Si la première était surestimée, l'écart s'était accru au cours des dernières années, en particulier dans le domaine aérien (Jackson, 2017). Après les accords de Munich, le rattrapage ne paraît que plus urgent et Édouard Daladier s'emploie à restaurer la confiance des investisseurs, pour déployer enfin un réarmement ambitieux. C'est notamment à cet effet que Paul Reynaud, un conservateur

³⁷ *Le Petit Marseillais*, 29 octobre 1938.

modéré, prend la succession de Paul Marchandeaude au ministère des Finances, le 1^{er} novembre 1938, soit moins d'une semaine après l'incendie des *Nouvelles Galeries*.

La préparation de la nation à une éventuelle guerre se conjugue sur les deux plans militaire et civil. Il s'agit en effet, en plus d'armer le pays, d'organiser sa défense passive en prenant des dispositions pour assurer la sécurité des populations civiles (Frank, 1980). La première loi en la matière remonte au 8 avril 1935, puis le 13 juillet 1938, le parlement adopte la « Loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre ». En vertu de ce texte, préfets et maires ont la responsabilité d'organiser de concert la défense des villes contre les attaques aériennes et les bombardements incendiaires³⁸. La piètre prestation des pompiers marseillais lors de l'incendie des *Nouvelles Galeries* agit comme un révélateur que ces devoirs n'ont pas été suffisamment pris au sérieux à Marseille. On ne comprend que mieux, dans ce contexte, pourquoi le gouvernement évoque – puis optera pour – la militarisation du service. Or Marseille, forte de 800 000 habitants, est la deuxième ville de France, le premier port de l'Empire et un grand complexe industrialo-portuaire. Son incapacité à parer seule à un grand incendie met en question la mise en défense de toutes les villes de France et fait craindre un désastre national en cas de guerre avec l'Allemagne nazie (Manceron, 2014). Il faut agir pour protéger « toutes les grandes villes particulièrement vulnérables », déclare Albert Sarraut, le 31 octobre 1938³⁹. À cet effet, l'un des décrets-lois du 12 novembre 1938 crée une inspection technique des corps de sapeurs-pompiers municipaux, qui autorise leur expertise par l'État puis si nécessaire, leur réorganisation et leur éventuelle militarisation. Cette disposition nouvelle, qui accroît le contrôle de l'État sur les municipalités, se comprend eu égard aux menaces internationales qui planent sur la paix et sur la sécurité du pays. Mais elle s'inscrit aussi dans une tendance marquée au renforcement du pouvoir central au détriment des libertés communales, dont témoigne par exemple aussi l'étatisation de plusieurs polices municipales, dans le courant des années 1930 (Berlière, 2009). Depuis les lendemains de la Grande Guerre, s'est affirmé en France un courant de réforme des institutions politiques, visant à la fois l'État, les communes, et leurs attributions respectives (Payre, 2000). Quoique secondaire

38 *Journal officiel*, 9 avril 1935, p. 3978 : « Loi relative à l'organisation des mesures de protection et de sauvegarde de la population civile » ; *Journal officiel*, 13 juillet 1938, p. 8330 sqq.

39 *L'Humanité*, 31 octobre 1938.

par rapport au risque de conflit franco-allemand, ce thème est présent dans la presse conservatrice, par exemple dans *Candide* :

« Il faut retirer aux villes les joujoux qu'elles sont incapables d'utiliser. [...] On a nationalisé les usines d'aviation. Il est urgent de nationaliser, ou plutôt de militariser les pompiers [...] C'est déjà le cas à Paris, où les pompiers sont des soldats⁴⁰ ».

La loi municipale du 5 avril 1884, socle de l'organisation de toutes les communes, est contestée dans les années trente considérant que les écarts se sont accrus entre grandes et petites villes. Dans son discours lors des obsèques officielles des victimes, Albert Sarraut déclare : « Le procès des hommes est ici dépassé par le procès du régime communal lui-même », dont « l'erreur » est d'avoir « fait d'une seule loi, pour toutes les cités de France, la charte identique des franchises municipales⁴¹ ».

Dans cette perspective, les initiatives du gouvernement Daladier correspondent non seulement à des modalités éprouvées de gestion centrale d'une catastrophe locale à portée nationale, mais encore à une forme de « gouvernement par la catastrophe », consistant à prendre appui sur un événement traumatique pour transformer la législation dans un sens voulu, souvent en renforçant, comme c'est ici le cas, les prérogatives de l'État (Revet, Langumier, 2013, p. 12).

Ainsi à la fin du mois d'octobre 1938, pour le gouvernement Daladier, en ce qu'il incarne le pouvoir central, l'incendie des *Nouvelles Galeries* prend sens par rapport d'une part, à la perception de l'imminence de la guerre, et d'autre part, à la réforme des institutions. En revanche, en pleine dislocation du Front Populaire, les partis et les journaux conservateurs présentent la catastrophe comme un désastre du socialisme municipal, pour affaiblir la SFIO, parti-clé de l'alliance et faire chuter la majorité socialiste de la municipalité marseillaise. C'est à ce niveau politicien et partisan qu'il faut chercher les attaques qui, d'Henri Tasso s'étendent à Marseille.

■ **Novembre 1938 : le procès du socialisme municipal au crépuscule du Front Populaire**

Les attaques contre la municipalité Tasso sont portées par les journaux partisans, de l'aile droite du parti radical (*L'Ère nouvelle*) à l'extrême droite (*L'Action française*, *Gringoire*). La grande presse y participe (*Le Petit Parisien*, *Le Journal*), de même que les principaux

⁴⁰ *Candide*, 2 novembre 1938.

⁴¹ Par exemple dans *Paris-Soir*, 15 novembre 1938.

quotidiens marseillais conservateurs (*Le Petit Marseillais*, *Marseille-Matin*). La presse socialiste et communiste défend plutôt la municipalité marseillaise (*L'Humanité*, *Le Populaire* au niveau national, *Rouge Midi* et *Le Petit Provençal* au niveau local) tandis que la presse nationale d'information (*Paris-Soir*, *Excelsior*) reste au-dessus de cette mêlée, de même que l'organe de la bourgeoisie libérale marseillaise, *Le Sémaphore*⁴².

Dans *Le Journal* du 30 octobre, Clément Vautel attaque ainsi les socialistes marseillais :

« Et Marseille, dont la mairie est, depuis des lustres, aux mains des socialistes, détient le record des taxes, surtaxes, contre-taxes municipales. Ah ! Les camarades disposent de fameuses pompes pour aspirer la galette des contribuables, mais ils n'en ont pas prévu d'aussi puissantes pour éteindre les incendies ! ».

La presse antisocialiste dénonce à l'occasion de l'incendie les orientations du socialisme municipal, qui affecteraient les ressources issues de l'impôt à des réalisations urbaines dispendieuses, à des fins électoralistes, au détriment d'obligations plus fondamentales telles que la sécurité des administrés. Il est ainsi reproché à Henri Tasso l'embellissement du Vieux-Port et l'aménagement de jardins publics, plutôt que la modernisation et le renforcement du service des sapeurs-pompiers.

Le 1^{er} novembre, l'éditorialiste du *Matin* généralise la critique à toute « direction socialiste, où qu'elle s'exerce » :

« Ces socialistes, comme ils ont le verbe haut et le ton assuré quand ils tracent le plan de la cité future ! [...] Cependant, on leur abandonne la direction d'une cité existante [...] et quand éclate un incendie, on constate que ces rénovateurs ont laissé subsister le matériel le plus périmé et ont recours aux méthodes les plus désuètes ».

Cette campagne de presse se produit alors que le Front Populaire se délite au profit des forces de droite. En avril, après la chute du second ministère Blum, Édouard Daladier a formé un gouvernement ouvert à droite, faute de trouver un accord avec la SFIO. En octobre, il doit encore aux conservateurs le vote des pleins pouvoirs au Parlement, les communistes ayant voté contre et les socialistes s'étant abstenus. En novembre, de l'aile droite du parti radical, qui domine d'ailleurs le Congrès de Marseille, à l'extrême droite, la volonté est commune d'en découdre avec le Front Populaire. La veille de l'incendie, Édouard Daladier a prononcé au

42 AD13, 1M745, *Le Sémaphore*, 15 novembre 1938.

congrès radical un discours inaugural très hostile au parti communiste, qu'il a accusé d'avoir rompu l'alliance, par ses positions belliqueuses (Du Réau, 1993, chap. IV ; Azéma, 1979). Mais la haine des socialistes atteint aussi des sommets. Or, à Marseille, le socialisme est fort depuis la fin du XIX^e siècle. Dès 1892, la population a élu maire Siméon Flaissières, un socialiste qui après un intermède conservateur de 1902 à 1919, est réélu et occupe le fauteuil jusqu'à sa mort, en 1931. La majorité municipale va alors à une coalition plus conservatrice, derrière le radical Georges Ribot, secondé par Simon Sabiani, dont le virage à droite est entamé⁴³. Mais en 1935, la SFIO reprend la mairie, en la personne d'Henri Tasso, avec le soutien du parti communiste. Plusieurs fois ministre de la Marine marchande entre 1936 et 1938, Henri Tasso est tout à la fois une figure du socialisme et du Front Populaire. Il devient donc la cible privilégiée de la campagne de presse. Un front médiatique uni se constitue, manifeste à l'emploi de motifs communs et de citations croisées. Le 29 octobre, l'éditorialiste du quotidien sabianiste *Marseille-Matin* appuie sa dénonciation de la municipalité Tasso en rapportant ces propos qu'un « témoin » dont l'identité est tue aurait tenus à l'intention d'Édouard Daladier : « Voilà, Monsieur le Président, le résultat de vingt ans de gestion socialiste⁴⁴ ». Le journaliste Alain Laubreaux attribue le 2 novembre, dans *Candide*, ces mots à Léon Bancal, le rédacteur en chef du *Petit Marseillais*.

Ce front médiatique se nourrit d'une bataille politique locale qu'il alimente en retour : l'opposition municipale marseillaise, emmenée par l'ancien maire déchu, Georges Ribot, et son adjoint désormais membre du Parti populaire français (PPF), Simon Sabiani, entreprend de faire chuter la municipalité Tasso. La bataille est engagée dans les colonnes des journaux, dans les rues et aux différentes échelles des instances politiques. Le 30 octobre, le conseiller municipal modéré Canebier sollicite la réunion en urgence du Conseil municipal, tandis que le député des Bouches-du-Rhône Henry Ponsard, républicain indépendant, écrit au ministre de l'Intérieur qu'Henri Tasso est le « premier responsable de la catastrophe » et qu'il faut envisager sa révocation à l'issue d'une « enquête méticuleuse » sur sa gestion municipale, sur l'emploi des « millions » versés « sous forme d'impôts » par les contribuables et sur les modalités d'attribution des marchés publics, en exploitant les mêmes arguments hostiles au socialisme municipal

43 En 1931, il est exclu, pour ses positions nationalistes, du Parti d'unité prolétarienne, qu'il avait rejoint après sa rupture avec le parti communiste. C'est en juillet 1936 que Sabiani rallie le Parti populaire français.

44 *Marseille-Matin*, 29 octobre 1938.

que les rédactions des journaux conservateurs, dans lesquels ladite lettre est reproduite⁴⁵. Ces attaques ont une visée en partie défensive : l'état du service des sapeurs en novembre 1938, sur les deux plans des ressources humaines et techniques, est pour une bonne part consécutif à des modalités de gestion financière et clientélaire opérées lorsque cette opposition était aux commandes, dans la première moitié des années 1930⁴⁶. Localement, *Marseille-Matin* et *Le Petit Marseillais* réclament la démission du Conseil municipal, suivis par d'autres journaux d'opposition comme *Le Soleil* et *L'Éclair* en soutenant que le mécontentement populaire est unanime. Ainsi dans *Le Petit Marseillais* du 30 octobre :

« Démission ! Monsieur Tasso et Cie. La population marseillaise vous hurle... Partez ! Démission ! À la porte⁴⁷ ».

En réunion exceptionnelle du Conseil municipal, les élus d'opposition présentent cette démission et l'organisation de nouvelles élections comme une exigence démocratique. Comme la majorité Tasso s'y refuse, ils soumettent la proposition aux électeurs par voie de presse et d'affichage et cherchent à mobiliser la rue. D'après la police, des partisans de Sabiani se mêlent aux groupes qui se forment autour du sinistre dans les jours qui suivent et cherchent à capter le mécontentement à l'avantage de leurs *leaders*⁴⁸. Mais ils se heurtent aux partisans du maire, missionnés bien vite pour porter la contradiction, signe d'une défaveur populaire au moins relative de la majorité municipale⁴⁹. Le maire et ses partisans déploient une défense similaire, avec le soutien du parti communiste, de sa presse et de la CGT. Ensemble, ils attirent l'attention sur le dispositif défaillant de prévention des feux, dans le grand magasin et imputent à la municipalité sortante le sous-équipement des sapeurs⁵⁰. Les tensions sont donc très fortes et

45 Rapporté dans *Le Petit Parisien*, le 30 octobre 1938, aussi dans *Le Journal*.

46 Paul Jankowski relève qu'en matière de clientélisme, Simon Sabiani valait les socialistes Flaissières et Tasso mais qu'il géra la mairie alors que la récession économique accroissait les demandes de service et les besoins de la population, et d'autre part, qu'il fit plus souvent scandale (cf. Jankowski, 1989, p. 36-37).

47 *Le Petit Marseillais*, 30 octobre 1938. Dans *Candide*, le 2 novembre, Alain Laubreaux soutient aussi la thèse d'une population marseillaise désormais hostile à Tasso.

48 AD13, 1M745, Dossier « Surveillance des groupes discutant aux abords du sinistre », novembre 1938.

49 AD13, 1M745, Dossier « Surveillance des groupes discutant aux abords du sinistre », novembre 1938.

50 Ainsi *L'Humanité*, le 3 novembre, défend que la campagne de l'opposition vise à « masquer les responsabilités accablantes supportées par les municipalités réactionnaires de Marseille qui, durant 25 ans, n'ont pris aucune mesure ».

c'est dans ce contexte que Marseille est érigée en deuxième cible médiatique, essentiellement par des journaux parisiens.

■ Du scandale municipal à « Marseille la scandaleuse⁵¹ »

Les journaux hostiles au Front Populaire et désireux de faire tomber la majorité Tasso de Marseille sont les premiers à élargir à Marseille les attaques car ils renforcent ainsi la pression exercée sur la majorité socialiste. Tout se passe comme si plusieurs décennies de gestion socialiste avaient corrompu Marseille. C'est par exemple ce qu'on lit dans *L'Ère nouvelle*, le 8 novembre :

« On est vraiment en présence d'une immense ville où le vice ne cesse de s'étendre, où le banditisme s'est installé, où il bénéficie de multiples complicités, où son activité est facilitée, enfin, par le laisser-aller, l'insouciance, l'inconscience d'un trop grand nombre de citoyens. Or la municipalité socialiste de Marseille n'a rien fait pour réagir contre un tel état de choses qui n'existe nulle part ailleurs. Il faut dire plus, car c'est là l'opinion générale : elle est responsable de cet état de choses qui n'est que le résultat de la complaisance, de la facilité, de la démagogie ».

L'articulation entre la gestion socialiste et la morale de la population marseillaise manque souvent, dans les journaux, de fondement rigoureux. Elle n'est objectivée que dans deux cas : sous les plumes d'Alain Laubreaux dans « Marseille en scandales », paru dans la revue maurassienne *Candide* le 9 novembre, puis de Max Massot, dans « Marseille la scandaleuse », livré en feuilleton au *Journal*, du 17 au 25 novembre⁵². Ils dressent, les premiers, le portrait d'une ville minée par la corruption, en raison d'ententes établies

51 D'après le titre d'une série d'articles parus dans *Le Journal*, du 17 au 25 novembre 1938.

52 On connaît moins bien Max Massot qu'Alain Laubreaux. Max Massot fit toute sa carrière au *Journal*, entre 1911 et janvier 1942. Alors âgé de 52 ans, il succomba des suites d'une chute de bicyclette advenue quelques mois plus tôt. C'était un grand reporter suffisamment en vue alors, pour susciter des articles nécrologiques dans différents journaux, par exemple dans *Le Journal*, le 18 janvier 1942 et dans *Le Journal des débats politiques et littéraires* le lendemain. Dans l'entre-deux-guerres, il s'était distingué par des grands reportages et il reçut en 1937 le prix Albert-Londres pour son reportage sur la guerre d'Espagne où il affirma qu'il fallait incriminer les « rouges » pour la destruction de Guernica (Gautreau, 2010, p. 21). *Le Journal* était un quotidien de droite anticommuniste, présentant des sympathies pour l'Italie mussolinienne (Bellanger *et al.*, 1972, p. 521-522). Alain Laubreaux fut en revanche un animateur de premier plan de la presse d'extrême droite. Si l'article dont il est ici question est paru dans *Candide*, un hebdomadaire maurassien qui connut un succès important dans les années 1930, il fit partie du noyau dur de *Je Suis Partout*, ouvertement fasciste, pro-nazi et antisémite dans la seconde moitié des années 1930 (Bellanger *et al.*, 1972, p. 589-590 ; Meyer-Plantureux, 2019).

entre les gouvernants municipaux, les élites du Milieu, et la police. Alain Laubreaux affirme que voter pour Tasso, c'est voter « pour la corruption, pour la pègre⁵³ ». Il décrit un maire assoiffé de pouvoir qui détourne le principe électif par la démagogie et le clientélisme et truque les élections en plus de courtiser les électeurs, avec l'aide des frères Guérini et d'un inspecteur de police corrompu. Les frères Guérini, « employés municipaux », sont à l'interface des *leaders* socialistes et du milieu : les *leaders* de « la brigade des Calenzanais », qui mènerait, elle, aux « criminels à l'état pur, à Mela et Dessi, les bandits du train de l'or de Saint-Barthélémy ». Le trafic de prostitution est présenté comme le « point de suture où se rejoignent la pègre et la police ». Cette association malfaisante, à la tête de la ville, démoraliserait et corromprait l'ensemble de la population.

Ici, seuls les élus socialistes ont des accointances dans le milieu, et eux seuls corrompent Marseille, alors qu'il est désormais historiquement avéré que Sabiani et certains de ses proches avaient des liens importants avec les bandes criminelles organisées (Jankowski, 1989, p. 37 ; Montel, 2010, p. 20-23). Cette présentation partielle participe bien de la campagne antisocialiste menée par la presse hostile au Front Populaire. Pour autant, le journaliste ne verse pas complètement dans la calomnie. Il recoupe différentes affaires locales, en cours d'instruction, qui éclaboussent, en cet automne 1938, Marseille et sa municipalité socialiste. Depuis plusieurs mois, la police spéciale enquête sur un vaste trafic de réformes militaires impliquant deux footballeurs professionnels de l'Olympique de Marseille et la « majeure partie du Comité directeur de ce Club » ainsi que des médecins, dont certains sont proches des élus socialistes⁵⁴. L'ampleur de la fraude suggère l'infidélité nationale des Marseillais. La police de la Sûreté fait de son côté l'objet d'investigations à la suite de passages à tabac dans les locaux de sa branche judiciaire et de soupçons de corruption dans ses services des mœurs et des jeux (Montel, 2008, p. 905-906⁵⁵). Le lien à la mairie est lâche du fait que cette police est sous l'autorité du préfet, mais il existe par l'intermédiaire des Guérini, actifs dans le secteur de la prostitution, proches du parti socialiste et impliqués d'autre part dans les fraudes électorales du 9^e canton (1937) dont le procès correctionnel débute le 4 novembre⁵⁶. Quant aux Mela, Dessi et autres « bandits du train de l'or », ils ont, le 21 septembre, arrêté un train de marchandises à la sortie de Marseille et soustrait

53 Alain Laubreaux, « Marseille en scandales », *Candide*, 9 novembre 1938.

54 AD13, 1 M 753, Rapport Doucet, 1^{er} octobre 1938.

55 Voir AD13, 4M20. AN, BB¹⁸ 3158.

56 *L'Action française*, les 4, 8, 9, 19, 23, 26 novembre 1938, notamment.

180 kilogrammes d'or pur pour une valeur de 7 millions de francs. Or, une perquisition chez l'un des inculpés, employé municipal, amène la découverte d'un tampon municipal. Le reportage de Laubreaux est repris par *L'ère nouvelle* et par *Le Soleil*, un quotidien marseillais conservateur, expurgé toutefois de toute attaque nominale. *Le Soleil* commente :

« Tristes monopoles que ceux de l'incurie, de la concussion, de la gabegie, du gaspillage des deniers publics, du rançonnement dont Marseille a le déplorable privilège⁵⁷ ».

Dans la presse hostile au Front Populaire et à Henri Tasso, associer aux attaques *ad hominem* des attaques *ad urbem* décuple les coups portés à la majorité socialiste mais permet aussi de transformer le clivage partisan en clivage national, d'opposer non plus les radicaux de droite et leurs soutiens conservateurs aux anciens alliés de gauche, mais la nation et Marseille. En énonçant que la démoralisation, qui des élus socialistes s'étend déjà à la population marseillaise, est en passe de contaminer tout le pays, aux heures graves qu'il connaît, les conservateurs peuvent exiger d'Édouard Daladier, en tant que chef du gouvernement, et non plus *leader* radical, des mesures fortes contre Marseille, dans l'intérêt de la nation. On lit ainsi dans *L'Action française* : « Pourrie par des années de socialisme », Marseille est la « préfiguration du cloaque que la France entière risque de devenir sous le régime des partis ». De même Max Massot écrit dans l'article conclusif de sa série « Marseille la scandaleuse », le 25 novembre, que le « bon Marseillais », pourtant habitué aux combines politico-criminelles, se révolte depuis l'incendie et « fait aujourd'hui comme tout autre Français dans la peine : il se tourne vers l'État ». Plus loin :

« Il s'agit de savoir si les promesses officielles seront tenues, et si oui ou non le nettoyage de la seconde ville de France mérite d'être inclus dans le programme du redressement nécessaire attendu par la nation. Et ce nettoyage, croyez-moi, vaudra d'être porté au crédit des travaux d'Hercule accomplis par la troisième République⁵⁸ ».

Édouard Daladier est exhorté d'agir avec autorité à Marseille, voire contre Marseille (donc contre la majorité socialiste) pour confirmer par des actes fondateurs la fermeté qu'il défend dans ses déclarations publiques. Les journaux conservateurs lui demandent

57 *Le Soleil*, 16 novembre 1938. L'article est consigné dans les dossiers de la préfecture, AD13, 1M745.

58 Max Massot, *Le Journal*, 25 novembre 1938.

d'incarner ce chef auquel ils aspirent, tout à la fois *leader* et protecteur (Cohen, 2012 ; 2013). Dans *Le Journal*, Clément Vautel écrit ainsi :

« Au spectacle de la tragique pagaïe, M. Daladier s'est exclamé : "Il n'y a donc pas un chef, pas un homme pour diriger ?". Cela vaut tous les discours du Congrès radical. Oui, ce qu'il faut, c'est un chef, c'est un homme pour diriger. Et pas seulement à Marseille⁵⁹ ».

Cette aspiration à l'autorité d'un chef amène les journaux de droite à donner à l'exclamation d'Édouard Daladier face à la cacophonie des secours une portée plus générale qu'elle n'a peut-être pas eue pour lui, une interprétation que l'on reproduit aujourd'hui.

■ Défense et dégradation de l'image de Marseille

Dans la deuxième moitié du mois de novembre, et notamment après la cérémonie funèbre officielle du 15, les attaques contre Marseille s'amplifient. L'image de la ville est particulièrement visée par le grand reportage de Max Massot qui paraît à ce moment-là dans *Le Journal*. Ces attaques suscitent, en retour, l'élaboration d'une défense de Marseille dans la presse socialiste locale, en accord probable avec la majorité socialiste et ses soutiens. À partir du 23 novembre, *Le Petit Provençal* donne la parole à des lecteurs anonymes et à des personnalités locales qui expriment leur fierté d'être marseillais. Le 24, le journal déclare que Marseille, « cité de travail, d'honneur et de fierté française », ne « saurait accepter d'être vilipendée par des Parisiens⁶⁰ ». Le 28 novembre, le journal ouvre ses colonnes au président de l'Office du tourisme, et le 29, au conseiller général Fernand Maille, socialiste indépendant, selon qui la campagne en cours est « plus violente qu'elle ne le fut jamais ». Il est improbable que « de tous temps » Marseille ait été « en butte aux attaques », comme il l'affirme en outre, même si des conflits jalonnent effectivement l'histoire longue des relations entre Marseille et le pouvoir central. Au moins depuis l'affaire du 15^e Corps, persiste à Marseille le sentiment que le pouvoir central se défie des Marseillais (Le Naour, 2010 ; 2013⁶¹). S'il s'agit de répondre aux attaques qui salissent la ville, le but de cette campagne est aussi, pour les socialistes et leurs alliés, de regagner en popularité et de rassembler autour d'eux en mobilisant le patriotisme local, à défaut de pouvoir efficacement défendre la gestion de la majorité.

59 *Le Journal*, 30 octobre 1938. Sur Clément Vautel, voir Joly (2010).

60 Revue de presse du préfet, octobre-décembre 1938, AD13, 1M751.

61 En août 1914, en effet, ils ont été injustement accusés par l'état-major d'avoir, par leur couardise, causé la défaite de la France à la bataille des trois frontières.

En effet, le commandant Beinier et l'inspecteur général Imbert ont remis leurs rapports respectifs les 5 et 23 novembre pour l'un, le 15 novembre pour l'autre, sur l'organisation technique et administrative du service des sapeurs. Si le rapport du 5 novembre est très critique, ceux des 15 et 23 novembre sont plus pondérés. Néanmoins, la presse d'opposition et les grands journaux parisiens retiennent surtout leurs critiques, qui souvent ont fuité en amont ou bien ont été constatées par les journalistes eux-mêmes : l'exiguïté incontestable de l'unique caserne de la ville, la vétusté du matériel municipal, contre celui, flambant neuf mais insuffisant, de la Chambre de commerce, les défauts d'un corps mal entraîné et mal organisé, comptant des « sujets douteux ou inaptes physiquement ». Soucieux de répondre aux « informations de presse » données sur le matériel et « l'ensemble des crédits du service », l'inspecteur Imbert défend plutôt la municipalité Tasso, qui a accru les dépenses d'investissement par rapport à la municipalité sortante. Néanmoins, il confirme la part excessivement élevée du budget consacré aux ressources humaines (il parle de « pourcentages abusifs ») par rapport aux dépenses d'investissement (plus de 81 % en 1933, plus de 74 % en 1937). Les deux experts concluent que le ministère de l'Intérieur doit venir en aide à la ville pour réorganiser le corps, et le commandant Beinier ne cache pas sa préférence pour sa militarisation. Puisqu'il n'est pas formulé explicitement que le risque de guerre commande cette politique, le public peut y voir le signe que la municipalité marseillaise n'est pas jugée capable de réformer elle-même le corps. D'autre part, la mise en cause de la majorité sortante est en accord avec l'interprétation de la catastrophe et de l'état de Marseille que dressent les journaux d'information qui se tiennent à distance de la bataille polémique, entre autres parce qu'ils défendent un rapport à l'information qui se veut plus objectif. Pour *Paris-Soir*, par exemple, dès le 31 octobre, la catastrophe est le « résultat de longues années de gestion municipale dont les partis les plus divers assumèrent tour à tour les responsabilités⁶² ». La faillite n'est pas socialiste, elle est globale et il est facile dès lors de considérer que c'est au niveau de la ville, saisie comme un tout, qu'il faut l'interpréter. Or, pour cette ville à l'imaginaire ambivalent, la contre-performance des sapeurs, les carences de l'administration municipale et l'annonce consécutive de l'intervention de l'État confirment et reproduisent les représentations négatives préexistantes.

62 *Paris-Soir*, 31 octobre 1938. De même sous la plume de Maurice Bourdet dans *Le Petit Parisien*, le 8 novembre.

L'étude des publications sur Marseille du magazine *Détective* entre 1928 et 1939 a conduit à montrer la dégradation des représentations de la ville et de ses habitants, durant la crise économique, politique et morale que traverse le pays, en particulier à partir de 1934-1935. Lorsqu'éclate la polémique relative à la gestion municipale de l'incendie des *Nouvelles Galeries*, des représentations positives, quoique versant souvent dans l'exotisme, restent prégnantes. Rechargées dans les années 1920 par le théâtre, le cinéma et l'opérette, elles mettent à l'honneur un Midi rieur et bon enfant, simple et gouailleur, dans un décor perpétuellement ensoleillé. Mais la chronique politico-judiciaire et le grand reportage ont prêté à Marseille des bas-fonds, puis dans les années 1930, des gangsters redoutables, de sorte qu'à la fin de la décennie, Marseille est la capitale du crime autant que celle de la galéjade. Les journaux parisiens puisent dans ce répertoire pour camper la catastrophe dans un décor familial, quitte à s'emparer à revers des motifs les plus parlants, s'ils ne sont pas de circonstance. *Le Journal* attribue ainsi les trois jours de pluie qui précèdent le 28 octobre à un « Midi trompeur⁶³ » tandis que Jacques Audiberti écrit que, endeuillée par le drame, la population marseillaise est moins gaie, « moins bruyante et, si l'on peut dire, moins marseillaise que jadis⁶⁴ ». En revanche, les gangsters trouvent tout de suite leur place : les prédations commises dans les établissements et les immeubles évacués lors du drame leur sont immédiatement attribués, en dépit d'un profil clairement plus opportuniste que professionnel⁶⁵. Mais en retour, les faits et la critique qu'ils inspirent, de la municipalité, renforcent la stigmatisation de la ville et de ses habitants.

Marseille confirme d'abord sa position de territoire de désordre à l'échelle de la nation. C'est « La pagaille marseillaise », dans *L'Ère nouvelle*. La catastrophe réactive d'autre part la chronique peu reluisante de la seconde moitié des années 1930. Le 30 octobre, dans *Le Journal*, Clément Vautel écrit ainsi :

« Depuis l'assassinat du roi Alexandre – quel désordre, avant et après cette tragédie ! – la belle cité, si favorisée à tous les points de vue, a bien souvent fait parler d'elle, mais Marius et son Olive n'y sont pour rien : exploits de bandits – le dernier est l'attaque du "train de l'or" – grèves désastreuses de dockers, réformes frauduleuses en quantités industrielles, scandales policiers

63 Max Massot dans *Le Journal*, 29 octobre 1938.

64 *Le Petit Parisien*, 7 novembre 1938.

65 *Paris-Soir*, 30 octobre 1938.

sans pareils, etc. Le terrible incendie de la Canebière continue la série⁶⁶ ».

Mais Marseille est d'autre part décrite comme une personne souffrante ou déviante, selon qu'on la juge frappée par un mal exogène ou qui lui serait consubstantiel. Dans *La Journée industrielle*, un article de Jean Pupier en partie reproduit dans *L'Ère nouvelle* déclare ainsi « Marseille » atteinte d'une maladie :

« [...] dont le symptôme essentiel est le laisser-aller qui glisse sans presque s'en apercevoir de la camaraderie à la complaisance coupable, du débrouillage à la malhonnêteté, de l'égoïsme trop volontiers accepté à l'abandon de tout devoir national et social⁶⁷ ».

D'autre part, *L'Ère nouvelle* reproduit aussi un extrait de l'article d'Alain Laubreaux, auquel elle donne pour titre : « Psychologie de Marseille ». La métaphore organiciste chère aux réformateurs urbains est ici revisitée sous un angle psychique car, si l'on peut diagnostiquer une maladie marseillaise, ce n'est pas au niveau physique (Topalov, 1990 ; Payre, 2005). Si le mal était charnel, il reviendrait aux réformateurs urbains, aux aménageurs, de proposer une thérapeutique. Mais il s'agit ici de mettre un terme à des errements moraux, d'attribuer à Marseille une nouvelle direction de conscience faute qu'elle puisse se ressaisir d'elle-même, et l'on en appelle à la puissance étatique parce que ce mal, contagieux, menace un autre organisme, celui de la nation. Pour Jean Pupier, « le pays tout entier souffre de ce qu'on pourrait appeler "l'épidémie marseillaise" ». Cette épidémie serait « à coup sûr mortelle si le pays tolérait plus longtemps son extension ». Marseille, ses élus socialistes et leurs administrés sont amalgamés. Ils partagent les mêmes travers : manque de rigueur, d'intégrité et de courage, indolence (« laisser-aller »), mépris envers l'intérêt général et la nation. Les journaux antisocialistes énoncent bien sûr ces disqualifications, mais ils ne sont pas les seuls. Dans un journal favorable au Front Populaire comme *L'Œuvre*, par exemple, Yves Grosrichard interprète l'affolement général provoqué par l'incendie comme le signe d'une « cité qui n'a jamais conçu le laisser-aller que comme le complément du bonheur, et qui se trouve soudain jetée avec ce

66 Clément Vautel, dans *Le Journal*, le 30 octobre 1938, repris dans *L'Ère nouvelle*, le 31 octobre 1938. Voir aussi l'article « Le terrible incendie de Marseille. La population demande la révocation du maire socialiste Tasso », *L'Action française*, 30 octobre 1938.

67 *L'Ère nouvelle*, 31 octobre 1938.

même laisser-aller, dans le malheur le plus grand⁶⁸ ». Autrement dit, des caractéristiques de l'ethnotype marseillais, qui dix ans plus tôt étaient au moins en partie positives, se renversent pour devenir des défauts plus que préoccupants. On lit ainsi dans *Le Petit Parisien* « qu'on ne saurait plus longtemps laisser la France et les vies françaises à la merci des improvisations aveugles et des jovialités paralysantes⁶⁹ ».

Si dans le mois qui suit l'incendie, la stigmatisation de Marseille s'accroît dans l'espace médiatique, force est de souligner la grande prudence du gouvernement car les bilans dressés par le commandant Beinier et l'inspecteur général Imbert l'amènent à appliquer l'article 4 du récent décret-loi du 12 novembre 1938 qui permet à l'État de contraindre les villes à réorganiser leurs services de lutte contre les incendies. Une commission consultative de réorganisation du service de défense contre l'incendie de Marseille est constituée par décret, le 24 décembre 1938. Elle associe le maire, le préfet, le trésorier-payeur général du département, un représentant du corps des sapeurs-pompiers de Paris et le commandant de la compagnie des pompiers de Toulon⁷⁰. Le temps que cette commission se réunisse, s'organise, travaille et restitue ses expertises et propositions, plusieurs mois s'écoulent. Le gouvernement Daladier ne se plie donc pas, à l'automne 1938 du moins, à la pression des conservateurs, qui de l'aile droite du parti radical à l'extrême droite, réclamaient une réaction ferme et urgente⁷¹.

■ Conclusions

Contrairement à certaines idées reçues, on ne peut pas établir de lien direct et mécanique entre l'incendie des *Nouvelles Galeries* et la mise sous tutelle de Marseille. La catastrophe déclenche deux dynamiques. La première est politico-médiatique. Sur fond de liquidation du Front Populaire, la presse engage une campagne visant la municipalité socialiste et Marseille. Si les journaux d'opposition, du centre droit à l'extrême droite, soutiennent l'entreprise de déstabilisation de la majorité Tasso, et pour cela attaquent, outre la gestion socialiste, la ville de Marseille, même les journaux d'information parisiens modérés contribuent à élargir à la ville de Marseille la dénonciation. La deuxième dynamique est administrative. Impulsée par le gouvernement, pilotée par le ministère de

68 Cet extrait est publié dans *Marseille-Matin* le 31 octobre 1938.

69 *Le Petit Parisien*, 7 novembre 1938.

70 *Journal officiel*, 31 décembre 1938.

71 Rappelons que la mise sous tutelle de la ville n'intervient en effet que le 20 mars 1939.

l'Intérieur, elle ambitionne, eu égard au risque de guerre, la réforme du corps des sapeurs marseillais, en vue d'accélérer et d'accroître la mise en défense civile de la cité. Elle procède d'autre part de la réforme des institutions publiques.

Ces deux dynamiques s'inscrivent dans des temporalités et des champs différents. La mobilisation médiatique s'essouffle en décembre mais elle a joué un rôle important dans la reconfiguration de l'imaginaire de Marseille. Outre que la ville semble plus que jamais terre de désordre et d'immoralité, des journalistes comme Alain Laubreaux y acclimatent la représentation d'un système impliquant des élus locaux, des fonctionnaires corrompus et des criminels, la corruption des uns favorisant l'impunité des autres. La bataille politique a conduit le 15 novembre les élus de l'opposition à démissionner. Ils n'ont toutefois pas été suivis par les élus de la majorité. S'ensuivent des élections partielles qui sont évidemment favorables aux sortants. Au début de l'année 1939, Henri Tasso occupe donc toujours les fonctions de maire, et il est membre de la commission de réorganisation administrative du corps des sapeurs marseillais dont le travail s'étale sur le premier semestre 1939 : le décret-loi sanctionnant la militarisation du service intervient le 29 juillet. Certes, l'hypothèse a été très tôt formulée, mais la réforme n'a pas été imposée autoritairement. En revanche, il en a été différemment de la mise sous tutelle de la ville qui, décidée par décret-loi, le 20 mars 1939, prend de court le Parlement, où plusieurs projets de réforme administrative de Marseille étaient en discussion. Pour la comprendre, il faut se tourner vers le ministère des Finances, et non plus celui de l'Intérieur, et l'entreprise de réorganisation administrative des collectivités publiques initiée par Paul Reynaud, à des fins budgétaires, à la mi-novembre 1938.

■ Références bibliographiques

- Azéma J.-P., 1979, *De Munich à la Libération, 1938-1944*, Paris, Seuil.
- Bellanger C. Godechot J., Guiral P., Terrou F. (dir.), 1972, *Histoire générale de la presse française*. Tome III : *De 1871 à 1940*, Paris, PUF.
- Berlière J.-M., 2009, « Les pouvoirs de police : attributs du pouvoir municipal ou de l'État ? », *Criminocorpus*, « Histoire de la police », [<http://journals.openedition.org/criminocorpus/259> ; consulté le 29 février 2020].
- Cambron M., 2019, « Pour une médiapoétique du fait divers », *COnTEXTES*, 24, [<http://journals.openedition.org/contextes/8291>; consulté le 28 janvier 2021].
- Cohen Y., 2012, « Le chef, une figure du xx^e siècle », *Le journal de l'école de Paris du management*, 3, n° 95, p. 16-22, [<https://www.cairn>].

info/revue-le-journal-de-l-ecole-de-paris-du-management-2012-3-page-16.htm].

- Cohen Y., 2013, *Le siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890-1940)*, Paris, éditions Amsterdam.
- Dalmaz P., 2000, *Enfer sur la Canebière. L'histoire de l'incendie des Nouvelles Galeries en 1938*, Marseille, éd. Jeanne Laffitte.
- Du Réau E., 1993, *Édouard Daladier (1884-1970)*, Paris, Fayard.
- Frank R., 1980, « Intervention étatique et réarmement en France, 1935-1939 », *Revue économique*, vol. 31, n° 4, p. 743-781.
- Gautreau M., 2010, « La prensa francesa frente a guernica. El tratamiento fotográfico de un acontecimiento sin imagen », *Archivos De La Filmoteca*, n° 64, p. 18-33.
- Jackson P., 2017, *La France et la menace nazie : renseignement et politique, 1933-1939*, Paris, Nouveau monde Éditions – Ministère des Armées [1^{re} éd. 2000].
- Jankowski P., 1989, *Communism and Collaboration. Simon Sabiani and Politics in Marseille (1919-1944)*, New Haven-Londres, Yale university press.
- Joly L., 2010, « Le préjugé antisémite entre “bon sens” et humour gaulois. Clément Vautel (1876-1954), chroniqueur et romancier populaire », *Archives Juives*, n° 1, vol. 43, p. 23-38.
- Lacroix-Riz A., 2008, *De Munich à Vichy. L'assassinat de la troisième République, 1938-1940*, Paris, A. Colin.
- Le Naour J.-Y., 2010, « Il en restera toujours quelque chose ? Solder les comptes de la rumeur du XV^e corps », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 81, p. 253-263.
- Le Naour J.-Y., 2013, *La légende noire des soldats du midi*, Paris, Vendémiaire.
- Magri S., Topalov C., 1987, « De la cité-jardin à la ville rationalisée. Un tournant du projet réformateur (1905-1925) dans quatre pays », *Revue française de sociologie*, n° 28-3, p. 417-451.
- Manceron V., 2014, « Les constructions sociales du danger : quelques usages de la notion de risque et d'infortune en sciences sociales », *Perception et gestion des risques : approches méthodologiques appliquées au développement*, université d'été régionale en sciences sociales « Les Journées de Tam Đảo » (Đà Lạt Việt Nam), (juillet 2003, Hà Nội, Viet Nam, Tri Thức), p. 37-54.
- Mathon J.-C., 2004, *Chroniques de Marseille. 28 octobre 1938. Incendie des Nouvelles-Galeries*, [<https://mathon.pagesperso-orange.fr/index.htm>], consulté le 29 février 2020].
- Mencherini R., 2004, *Midi rouge. Ombres et lumières 1*, Paris, Syllepse.
- Meyer-Plantureux C., 2019, *Antisémitisme et homophobie. Clichés en scène et à l'écran, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, CNRS éd.

- Monier F., 2012, « L'attentat de Marseille (9 octobre 1934) : régicide et terrorisme dans les années trente », *La Révolution française*, [mis en ligne le 21 mars 2012, consulté le 21 novembre 2019, <http://journals.openedition.org/lrf/461>].
- Montel L., 2008, *Marseille capitale du crime. Histoire croisée de l'imaginaire de Marseille et de la criminalité organisée (1820-1940)*, thèse de doctorat, Paris X Nanterre.
- Montel L., 2010, « Crime organisé et politique en France, aperçu historique », *Pouvoirs*, n° 132, janvier, p. 7-27.
- Montel L., 2012, « Le Chicago français ? Marseille dans *Détective* (1928-1939) », dans C. Amalvi, A. Lafon, C. Piot (dir.), *Le Midi, les Midis dans la III^e République (1870-1940)*, Actes du colloque de Nérac (1^{er} mai 2011), éditions d'Albret, Amis du Vieux Nérac, p. 173-188.
- Montel L., 2014, « "Marseille Chicago" : naissance d'une représentation », *Faire Savoirs*, n° 11, p. 9-18.
- Payre R., 2000, « Une république des communes. Henri Sellier et la réforme municipale en avril 1942 », *Genèses*, vol. 41, n° 4, p. 143-163.
- Payre R., 2005, « Le stade de l'expérience. Une incertaine "science communale" et la question de l'institutionnalisation disciplinaire des savoirs urbains », *Revue d'Histoire des sciences humaines*, n° 12, p. 97-116, [<https://www.cairn.info/revue-histoire-des-sciences-humaines-2005-1-page-97.htm>].
- Payre R., 2016, « Une République mondiale de l'administration ? Circulations internationales, sciences de gouvernement et réforme administrative (1910-1945) », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 23, n° 1, p. 35-56.
- Revet S. et Langumier J., 2013, « Introduction », dans Revet S. et al., *Le gouvernement des catastrophes*, Paris, Karthala.
- Pierrein L., 1939, « Marseille depuis 1933 », *Les Études rhodaniennes*, vol. 15, n° 4.
- Quenet G., 2000, « La catastrophe, un objet historique ? », *Hypothèses*, n° 3, p. 11-20, [<https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2000-1-page-11.htm>].
- Temime E., 1999 a, *Histoire de Marseille de la Révolution à nos jours*, Paris, Perrin.
- Temime E., 1999b, « La légende noire de Marseille », *L'Histoire*, n° 230, mars.
- Topalov C., 1990, « La ville "congestionnée". Acteurs et langage de la réforme urbaine à New York au début du xx^e siècle », dans G. Noiriel, *Les voies de l'histoire*, *Genèses*, 1, p. 86-111.

Chapitre 4.

La réputation perdue de Glasgow (1919-1939)

Peter Jones

DURANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES, Glasgow a perdu sa réputation de ville « honnête » et efficace dans la mise en œuvre des politiques publiques. La ville commence alors à être perçue comme le « Chicago britannique » et cette image lui colle à la peau. Lors d'une réunion de la *Glasgow Corporation*¹ en octobre 1941, John McSkimming, chef du Parti conservateur écossais déclare :

« Je soupçonne fortement l'existence d'une organisation permanente à Glasgow qui entretient des contacts avec cette Chambre, et dont l'objectif est de vérifier discrètement et de façon subtile si les nouveaux conseillers et magistrats sont corruptibles ou non² ».

L'allusion est évidente. Elle fait référence aux efforts déployés à Chicago par Elliot Ness et ses « incorruptibles », un groupe de policiers réputés « immunisés » contre les pots-de-vin et la corruption, pour lutter contre la criminalité et la corruption et qui font l'objet d'une large diffusion dans la presse britannique³. Les organisations auxquelles McSkimming fait allusion ne sont pas des réseaux criminels qui agiraient dans l'ombre, mais des institutions puissantes :

1 *Ndle*. Cette instance du pouvoir municipal remplace le *Glasgow Town Council* en 1895. En 1975, elle est remplacée par le *City of Glasgow District Council*. Le président de cette structure porte le titre de *Lord Provost*, l'équivalent du maire.

2 *The Scotsman*, 28 octobre 1941.

3 *The Times*, 29 mars 1928 ; 5 janvier 1929 ; 20 décembre 1932 ; voir Gusfield (1963).

la fédération des patrons de bar (*Licensed Victuallers Association*) et l'association des *Scottish Licenses Mutual Assurance* disposaient de fonds importants⁴ permettant d'indemniser les propriétaires qui perdaient leurs licences et, sans doute, de faire pression sur les membres du Bureau des licences (*Licensing Bench*) afin qu'ils approuvent les demandes d'autorisation de vente d'alcool⁵. Cette image de Glasgow traversé de conflits mais aussi soumise au crime et à la corruption s'est propagée jusqu'à la fin du xx^e siècle. Par exemple, témoignant en 1997 devant la Commission aux normes (*Scotland's Standards Commission*), le conseiller municipal Frank McAveety⁶ déclare ceci :

« Glasgow n'est pas une ville britannique comme les autres, elle ressemble davantage à Chicago⁷ ».

Il s'agit là sans doute d'un point de vue éclairé puisque McAveety, conseiller municipal travailliste entre 1988 et 1997, puis membre du parlement écossais, fait figure de vétéran de la politique municipale.

L'image d'un Glasgow dominé par la corruption et la mauvaise gestion n'est cependant pas celle qui prévalait avant 1914. En effet, cette image dorée remonte probablement au xviii^e siècle : « C'est la ville la plus propre, la plus belle et la mieux bâtie de Grande-Bretagne, à l'exception de Londres », s'exclame Daniel Defoe⁸ en 1726 (Defoe, 1971, p. 605). Avant la Première Guerre mondiale, Glasgow s'était construite une solide réputation de ville modèle de bonne gouvernance, notamment suite aux écrits d'Albert Shaw, un journaliste américain qui avait visité la ville dans les années 1880, à l'occasion d'une tournée européenne.

Cette image de bonne gouvernance qui règnerait à Glasgow se fissure entre 1918 et 1939 alors que les scandales de corruption impliquant élus, fonctionnaires et policiers se multiplient. Les origines de ces scandales sont très diverses et renvoient tantôt à la compétition électorale, à l'attribution des logements sociaux, à la régulation des marchés de la consommation et l'octroi des licences d'alcool, à des conflits inter-communautaires ou de classes.

4 *The Scotsman*, 30 septembre 1937.

5 La rhétorique de McSkimming était un appel symbolique à ses propres partisans et n'avait pas pour but de faire changer d'avis ses opposants.

6 *Ndle*. Membre du *Scottish Labour Party*, il est chef de file du groupe majoritaire au sein du conseil municipal entre 1997 et 1999, puis entre 2015 et 2017. Il est par ailleurs député du Parlement écossais entre 1999 et 2011.

7 *Scottish Standards Commission* (1997) ; voir aussi *The Sunday Times*, 25 janvier 2004.

8 Defoe est l'auteur de *Robinson Crusoe* (1719).

Dès cette époque, le rapprochement de Glasgow avec Chicago s'installe dans la durée. Cette image de la ville correspond à celle, lugubre, dépeinte par le journaliste britannique W. T. Stead dans les années 1890. La relation symbiotique entre les deux villes est dès lors partagée et entretenue par des journalistes, cinéastes, sociologues darwinistes, ecclésiastiques et réformateurs plaidant en faveur de la prohibition jusque parmi les membres du gouvernement. Les désaccords idéologiques au sein du parti travailliste britannique issu de la « trahison » de Ramsay MacDonald en 1931 – qui dirige un gouvernement de coalition nationale comprenant des conservateurs et des libéraux – contribuent à créer une image négative⁹. En effet, les ministres travaillistes sont minoritaires au sein du gouvernement. Ce tournant provoque une lutte de longue durée autour de la rédemption de l'âme idéologique du parti. Au sein de la section de Glasgow, les opposants à MacDonald se présentent comme idéologiquement purs – refusant toute idée de collaboration avec des conservateurs – mais aussi comme moralement hors de soupçons. Cette situation contribue à renforcer l'image de Glasgow comme ville divisée. De plus, la presse diffuse l'idée d'une ville soumise au crime et à la corruption. Au sein du mouvement ouvrier à Glasgow, les accusations de corruption sont devenues monnaie courante des luttes politiques opposant le Parti travailliste indépendant (*ILP : Independent Labour Party*) et l'aile centriste du Parti travailliste, chacun rivalisant pour faire valoir sa supériorité morale.

L'entre-deux-guerres a donc constitué une période charnière pendant laquelle l'ancienne image de Glasgow, alors réputée pour l'honnêteté de ses dirigeants et son progressisme, s'est érodée. La dégradation de sa bonne réputation entre les deux guerres a terni de façon indélébile sa renommée jusque dans les années 1990. De quelle manière cette image de probité publique et civique s'était donc précédemment imposée ? Et comment cette image de bonne gouvernance a-t-elle été déconstruite et remplacée par les rhétoriques de dénonciation des élites gouvernantes de Glasgow et de la ville même ?

9 En août 1931, la Grande-Bretagne subit les effets d'une grave crise financière qui la contraint à abandonner la parité de sa monnaie avec l'or. MacDonald, à la tête d'un gouvernement travailliste depuis 1929, procède à un remaniement pour former un gouvernement d'union nationale. Il s'agissait de maintenir la position de la livre sur les marchés mondiaux. De nombreux membres du parti travailliste, en particulier de son aile gauche, ont interprété cette décision comme une trahison qui tournait le dos aux politiques de lutte contre le chômage et aux engagements pris lors de l'élection de 1929.

■ La fabrique d'une image

En 1888, Albert Shaw, journaliste américain au *Minneapolis Tribune*, profite d'un congé sabbatique pour voyager en Europe. À la fin du XIX^e siècle, beaucoup d'Américains fortunés partaient faire le « Grand tour d'Europe ». Tout laisse à penser qu'il a participé à ce type d'initiatives. Mais, mis à part une visite à Paris, la ressemblance de son entreprise avec ce « Grand tour » était ténue. Shaw se rend à Liverpool, Édimbourg, Hambourg, Nottingham et Glasgow, entre autres. Il est alors membre d'un réseau d'urbanistes universitaires et militants, dans lequel sont impliqués Jane Addams, fondatrice du *Hull House*¹⁰ à Chicago, et Lincoln Steffens, journaliste au *New York Evening Post*, auteur en 1904 de *Shame of the Cities*¹¹. Les deux sont des disciples de Henry George, un socialiste américain, partisan d'une réforme agraire. Bien que le congé sabbatique de Shaw ne soit pas rémunéré, il adresse une série de courriers au *Minneapolis Tribune*. Plus tard, une série d'articles issus de ces courriers sera publiée dans le *Political Science Quarterly* sur le thème des affaires municipales en Grande-Bretagne, dans lesquels il vante les vertus de la gouvernance municipale britannique et celles de Glasgow en particulier. Shaw perçoit Glasgow comme un « phare » (*guiding light*), un exemple à suivre. Il est impressionné par les nombreuses innovations dans la gestion des politiques urbaines – en matière d'eau et d'assainissement, de transports – ainsi que par l'efficacité et l'honnêteté de ceux qui assument la gestion des affaires municipales. Ce point de vue optimiste est d'ailleurs partagé par les historiens écossais (Mayer, 2000). Il s'étonne de la grande estime publique dont jouissent les responsables politiques et qui contraste avec la situation aux États-Unis. Shaw a fait l'éloge de ce qu'il appelle le *Glasgow Plan* pour les tramways qui procure d'importants « avantages » si bien qu'Édimbourg, la capitale de l'Écosse, a copié ce modèle (Shaw, 1889 ; Devine, 2006, p. 333).

Tout se passe comme si Shaw découvrait la ville idéale, une Athènes celtique. Et l'ensemble des élites urbaines de Glasgow fait l'objet de ses louanges. De plus, les responsables de la ville de Glasgow peuvent également revendiquer l'épithète de « deuxième ville de l'Empire » après Londres, bien que ce statut soit contesté par Liverpool (Hunt, 2014). Shaw observe et salue également le fait que la *Glasgow's Corporation* travaille dans

10 *Ndle*. Il s'agit d'un centre d'œuvres sociales créé à Chicago en 1899 qui servait de lieu de résidence à des réformateurs et offrait des services culturels et des lieux de rencontre à des populations pauvres issues des migrations européennes.

11 Cf. l'article d'Alan Lessoff dans cet ouvrage.

l'intérêt des entreprises. En effet, en 1861, 92 % du conseil municipal de Glasgow est composé d'entrepreneurs et la majorité d'entre eux appartient aux élites marchandes et manufacturières. Les travailleurs ne représentaient que 8 % du conseil municipal (Nenadic, 1991). Shaw a toutefois omis de souligner que la classe des affaires était influencée par une forte éthique presbytérienne qui se traduisait par un sens aigu de la probité civique et de l'ordre. Les trois décennies qui précèdent la Première Guerre mondiale constituent un « été indien » de l'efficacité apparente du système municipal britannique dans lequel Glasgow fait figure de joyau de la couronne municipale. Cette image masque le côté sombre des inégalités sociales et des conditions de vie des classes ouvrières : surpeuplement, mauvaises conditions de logement et de santé et tensions communautaires (Smout, 1986, p. 49-50, 119-120, 122-123 ; Devine, 2006, p. 344-345 et 347-348).

■ Une image défaite

Les processus par lesquels cette transformation s'est déroulée découlent d'abord des effets de la Première Guerre mondiale et de ses conséquences. Dans un premier temps, la guerre a stimulé l'économie locale en favorisant la construction de navires de guerre, de chars et plus généralement d'armements. Cet accroissement de la production constitue une source de fierté patriotique. Cependant, la guerre propulse Glasgow sur une « trajectoire non durable » qui repose sur une industrie lourde, en particulier l'armement, qui n'incite pas à la diversification économique. Dans le même temps, les citoyens de Glasgow répondent avec enthousiasme aux appels aux collectes de fonds afin de soutenir l'effort de guerre. « La grande supériorité de Glasgow en matière de patriotisme et de sacrifice devrait être suivie » écrit le *Daily Mail*, pour mieux critiquer « Londres [et] son incapacité à fournir un effort organisé ». Ce quotidien patriotique publie des tableaux hebdomadaires indiquant les villes qui récoltent le plus de fonds et qui souscrivent aux obligations de guerre. Liverpool mène le peloton, mais Glasgow figure en deuxième place et devance Manchester, Birmingham, Édimbourg et Newcastle. On observe donc que les deux villes impériales britanniques, après Londres, sont à la tête de cette mobilisation patriotique.

Le renversement total de l'image de Glasgow, passant en quelques décennies de « seconde ville de l'Empire » au « Chicago britannique » a d'abord moins à voir avec l'éclatement de scandales de corruption qu'avec la proximité et la sympathie, réelles ou

supposées, d'une partie des classes populaires de la ville avec la Révolution bolchévique. La stigmatisation dont Glasgow fait l'objet constitue ainsi une tentative de contrer la menace d'insurrection rouge dont elle était supposée porteuse. Ce n'est qu'après 1918 que la réputation de la gouvernance municipale britannique, bien qu'encore souvent tenue en haute estime à Londres, Manchester et ailleurs, est ternie par la corruption politique. Liverpool, sous l'emprise de la machine politique d'Archibald Salvidge, l'Association des travailleurs conservateurs (*Workingmen's Conservative Association*), en constitue sans doute un bon exemple. Mais c'est à Glasgow que les conflits de classe, la criminalité, la violence, les luttes communautaires et la corruption prévalent. La brillante image de probité civique et d'ordre perd son éclat. Une série de scandales de corruption de haut niveau entachent la réputation de Glasgow au-delà de toute mesure. Les personnels politiques, fonctionnaires et policiers sont diffamés dans un théâtre de scandales impliquant les élections, les logements, les marchés et les licences d'alcool. La réputation de Glasgow comme « société vénérable [et] administration civique autrefois la fierté du monde¹² » fait ainsi naufrage. La ville devient l'objet de quolibets et de dénonciations.

Lorsque la guerre s'achève, cependant, des conséquences contradictoires apparaissent et deviennent particulièrement marquées à Glasgow. Premièrement, l'ombre du bolchévisme suite à la Révolution d'octobre en Russie (1917), puis le retrait de la Russie de la guerre suite à la signature du Traité de Brest-Litovsk en mars 1918 suscitent de profondes divisions : l'effort de guerre de Glasgow – qui avait permis le plein emploi dans des industries stratégiques et la collecte de fonds patriotiques – provoque une contestation de la conscription et l'expression d'un pacifisme qui, dans certains quartiers de la ville, se traduit par une sympathie avec le communisme bolchévique. Le génie bolchévique avait en fait été libéré en janvier 1916 lorsque Peter Petroff avait été arrêté et indiqué comme étant un proche collaborateur de John McLean¹³. Selon *Nasha Slovo*, un journal révolutionnaire imprimé à Paris et édité par Léon Trotsky et Julius Martov, un potentiel

12 John McGovern dans *Hansard H.C. Debates* : 10 avril 1933, vol. 276, cc2336-42.

13 John McLean (1879-1923) était un marxiste écossais de premier plan et son opposition à la Première Guerre mondiale, qu'il considérait comme une entreprise impérialiste, est à l'origine de son arrestation pour sédition en 1918 en vertu du *Defence of the Realm Act*. À la faveur de son soutien à la Russie soviétique, il est nommé consul soviétique en Écosse. Or, le consulat était situé à Glasgow et non pas à Édimbourg, et le gouvernement britannique refuse de reconnaître le consulat. À la suite de son arrestation, McLean entame une grève de la faim. Il est libéré en novembre 1918, très affaibli par sa détention. Il meurt en 1923.

révolutionnaire était perceptible à Glasgow. Sans doute exagéré, ce constat s'appuyait sur une activité syndicale soutenue qui entretenait une certaine agitation au sein de la classe ouvrière de la ville. Le *Glasgow Herald* y voit une similitude avec la Confédération nationale du travail française (Kenefick, 2007). La guerre stimule également le mouvement syndical à Glasgow, qui disposait déjà d'une force remarquable avant 1914. Il se déplace alors brusquement vers la gauche. Ce militantisme se manifeste à la fin de la guerre lorsque l'*Amalgamated Society of Engineers*, ancrée dans les chantiers navals de Glasgow, déclenche une grève en janvier 1919. Dans le mois suivant, des émeutes se propagent dans la ville. La bataille de George Square le 31 janvier reste dans la mémoire populaire du *Red Clydeside*¹⁴ : le gouvernement de Westminster, alarmé par la Révolution russe, déploie des chars dans les rues de Glasgow. Le consul soviétique John McLean, est alors détenu pour sédition¹⁵ et l'affirmation de Lénine selon laquelle Glasgow est le « Petrograd de l'Ouest¹⁶ » contribue à entacher la réputation de la ville. La Révolution russe n'est pas sans répercussions à Glasgow, tout comme la révolte de Pâques à Dublin en 1916. À l'image d'un tremblement de terre, cette dernière répercute ses ondes de choc à travers les villes de Belfast, Liverpool et Glasgow.

Ces trois villes sont dominées par les élites protestantes et façonnées par l'immigration catholique. Les solidarités et les luttes communautaires se transforment en conflit ethno-nationaliste. Parmi ces villes, Belfast est celle qui est la plus marquée par les émeutes. En 1935, des activistes protestants mettent le feu à cinquante-six maisons catholiques dans six rues du quartier des docks (Hepburn, 1990). Il s'agit à tout point de vue d'un pogrom. Bien que les excès vécus à Belfast dépassent ceux de Glasgow, la ville écossaise reste traversée par les mêmes clivages ethniques et religieux. L'allégeance communautaire détermine le fonctionnement des marchés du travail précaire – les docks et la construction en particulier. L'allégeance politique, elle aussi, est motivée par les passions extrêmes de la loyauté, protestante et catholique. Elle se traduit dans le trucage des élections et la corruption des parlementaires, dans les modes de recrutement des fonctionnaires municipaux ainsi que dans l'attribution de logements sociaux. Le problème des logements insalubres se manifeste par ailleurs lors de la grève des loyers de 1915, durant laquelle les femmes des

14 L'expression désigne la période d'agitation pré-insurrectionnelle qui anime les milieux ouvriers à Glasgow entre 1910 et 1930.

15 *Daily Mail*, 16 avril 1918.

16 *Nasha Slovo*, novembre 1918.

districts de Partick¹⁷ et de Gorbals jouent un rôle majeur dans la protestation contre la forte hausse des loyers. La grève s'étend ensuite à d'autres districts. On estime qu'environ 15 000 ménages refusent de payer leurs loyers. Cette situation a un effet à la fois unificateur et galvanisant tandis que les hommes de Glasgow étaient encore sur le front :

« Alors que mon père est prisonnier en Allemagne, les propriétaires attaquent notre maison [...] Nos maris combattent le prussianisme en France, nous combattons les Prussiens de Partick » (Smout, 1986, p. 268-269).

Alors que le syndicalisme ouvrier se renforce et que les conflits religieux s'intensifient, la bonne réputation de Glasgow subit de plein fouet les effets de la démocratisation de la politique municipale. Cette contradiction n'est qu'apparente. Si, en effet, on pouvait attendre de la démocratisation l'obligation pour les élus de rendre des comptes et constater ainsi une réduction de la corruption (Heidenheimer, 1970), ce ne fut pas le cas. Lorsqu'éclate la Guerre, en Grande-Bretagne seulement trois hommes sur cinq disposent du droit de vote et les gouvernements locaux reposent encore sur le suffrage censitaire. Les effets du rétablissement de la conscription à partir de 1916 contraignent le gouvernement de coalition de Lloyd George à élargir le droit de vote. C'est ainsi que le Parlement adopte le *Franchise Act* en 1918 qui fait passer le corps électoral à Glasgow de 87 000 électeurs en 1910 à 524 000 en 1918 (Mayer, 2000, p. 228). Les historiens considèrent que cela constitue un facteur essentiel de la montée du Parti travailliste durant l'entre-deux-guerres et décrivent cette évolution dans des termes idéalistes en y voyant un tournant dans l'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière (Pelling, Cox, 1993). À l'image des États-Unis, ce processus de démocratisation n'est pas à sens unique : à l'échelle locale, des élus découvrent les ressources procurées par leur appartenance au champ politique. Leur statut de conseillers municipaux ou de baillis (échevins) leur ouvre la voie à une ascension sociale rapide. Leur statut s'améliore et certains estiment ainsi qu'il relève de leur droit de profiter des avantages du poste si bien qu'apparemment les pots-de-vin et la corruption seraient devenus un moyen de financer leur nouveau style de vie. Cette évolution coïncide avec l'observation de la politique américaine établie par Alexis de Tocqueville lors de sa visite dans les années 1830. Les personnels politiques qui

¹⁷ Une banlieue aisée au nord du Clyde.

vivaient *de la politique* seraient plus exposés à la corruption et aux pots-de-vin que ceux qui vivaient *pour la politique* :

« Dans les gouvernements aristocratiques, ceux qui sont responsables des affaires sont des hommes riches, qui ne désirent que le pouvoir. Dans les démocraties, les hommes d'État sont pauvres et ont donc leur fortune à faire » (Tocqueville, 2012, p. 224-225).

Cette observation relève d'un étrange mélange de naïveté mais aussi de perspicacité. À mesure que la représentation de la classe ouvrière au sein de la *Glasgow's Corporation* augmente après la création d'un droit de vote démocratique, les pratiques de corruption et la distribution de pots-de-vin se généralisent en même temps que leurs rhétoriques de dénonciation.

La réputation du Glasgow d'entre-deux-guerres entre dans un cercle vicieux et son déclin économique la nourrit en retour. Après 1918, l'économie de la ville décline : les carnets de commandes militaires de navires et d'armes se vident brutalement et les décisions du gouvernement de Westminster – au nom du « retour à la normale » et du rétablissement de l'ordre d'avant-guerre – s'avèrent erronées (Keynes, 1919). Excédentaire avant le déclenchement de la guerre, la balance commerciale de la Grande-Bretagne devient déficitaire à la fin de la guerre. De plus, la capitale financière mondiale se déplace de Londres à New York, avec pour conséquence la réduction de la solvabilité de la Grande-Bretagne. Par ailleurs, la décision prise en 1925 de rétablir l'étalon-or à sa parité d'avant-guerre a un effet désastreux sur les exportations britanniques de produits manufacturés. Les conséquences sont particulièrement pénibles pour des villes comme Newcastle, Cardiff et surtout Glasgow. Ses produits d'exportation – charbon, acier, produits de l'industrie mécanique – s'avèrent trop chers sur le marché mondial. Les réductions drastiques des dépenses publiques imposées suite aux recommandations du comité Geddes en 1922, ont un effet particulièrement néfaste sur l'Écosse et la ceinture industrielle de Clyde et poussent le mouvement syndical écossais vers la gauche. En ce sens, l'évolution de Glasgow est davantage comparable à celle du continent européen (Comfort, 1966 ; Reisner, 1977) qu'à celle du sud-est de l'Angleterre. Dans le même temps, le Parti travailliste devient le plus grand parti écossais au Parlement de Westminster après les élections de 1922. Et il remporte dix des quinze sièges à Glasgow¹⁸.

18 Voir Butler, Butler (1994, p. 444). Le parti travailliste remporte 29 sièges en Écosse et devient le premier parti de la Chambre. Les Libéraux qui n'en reportent que

Ainsi, l'ombre de *Red Clydeside*¹⁹ prend de l'ampleur dans l'imagination de la classe moyenne en Écosse et au sud de la frontière en Angleterre. La bataille de George Square en janvier 1919, puis la lettre de Zinoviev de 1923 ont alimenté une véritable peur de la révolution, de sorte que l'image du *Red Clydeside* enveloppant toute la conurbation de Clydeside est devenue synonyme de menace révolutionnaire. L'exception de Glasgow est soulignée par le fait qu'une grande partie de l'Écosse reste encore attachée à la tradition religieuse non-conformiste libérale ainsi qu'à un vote plus modéré dans les zones rurales. La crainte d'une révolution socialiste est également alimentée par des journaux comme *The Glasgow Herald* et *The Scotsman*. Ces deux quotidiens sont alignés sur la tradition « sérieuse » libérale et presbytérienne du XIX^e siècle. William Robieson du *Herald* avait initialement rejoint la rédaction en 1914 et avait servi en Afrique de l'ouest pendant la guerre avant de devenir rédacteur en chef adjoint en 1926. Ses expressions publiques au sein de l'université de Glasgow ainsi que son rôle d'administrateur aux Galeries nationales d'Écosse témoignent qu'il n'était pas sympathisant du Parti travailliste²⁰. Au *Scotsman*, le principal correspondant politique est John Pettigrew Croal, un homme d'expérience qui s'était rendu à Londres en 1881 lorsque fut permis l'accès à la galerie publique de la Chambre des communes pour la presse provinciale. Devenu rédacteur en chef du *Scotsman* en 1904, il occupe ce poste jusqu'en 1924²¹. Glasgow et Édimbourg étaient alors présentées comme des « cités-États rivales » (Connell, 2003²²) et leurs journaux respectifs se réjouissaient des malheurs de l'autre. Le *Scotsman* se plaisait à décrier la mauvaise conduite des hommes politiques travaillistes à Glasgow à l'image de ce récit de députés visiblement alcoolisés au bar de la Chambre des communes en 1926²³.

27, sont soutenus par diverses formations et constituent une coalition grâce à 13 élus supplémentaires.

19 L'expression *Red Clydeside* est utilisée dans la presse populaire pour décrire une phase violente de militantisme politique qui revêtait certains traits révolutionnaires. Afin d'endiguer la menace et de rétablir l'ordre, le gouvernement britannique décida de déployer des troupes et des chars dans les rues de Glasgow.

20 Voir *Who's Who and Who Was Who*, « Sir William Robieson 1890-1977 » (Oxford, Oxford university press, 2007) ; consulté en ligne le 30/1/2018.

21 Voir *Who's Who*, vol. 59, (1907) p. 413.

22 Voir aussi T. Luckhurst, « Title Fight », *The Guardian*, 18 septembre 2000.

23 *The Scotsman*, 27 octobre 1926. Ce comportement inconvenant a pu être considéré comme une forme de déviance (Becker, 2018) par rapport à la conduite respectable attendue des députés. Il a beaucoup contribué à dénigrer la réputation de Glasgow.

La dénonciation du comportement des hommes politiques doit également pouvoir être analysée dans un contexte de difficultés économiques. En 1930, le taux de chômage s'élève à 23,5 % pour l'ensemble de l'Écosse, alors que le taux de chômage moyen en Grande-Bretagne est de 19,9 %. Le chômage en Écosse est concentré dans la ceinture des basses terres qui s'étend de Glasgow à l'ouest jusqu'à Édimbourg à l'est. L'agitation ouvrière y est importante et, pendant la grève générale de 1926, Glasgow est le point de départ de la violence lorsque des bus sont renversés et que la police charge les manifestants (Mowat, 1955). Les exportations chutent, la production s'effondre et le chômage augmente. Les industries à haute valeur ajoutée de Glasgow – construction navale, mécanique, fer et acier – se transforment en géants aux pieds d'argile. Dans les années 1930, en vertu des *Special Areas Acts*, Glasgow et la région de Clyde figurent dans la liste des zones prioritaires pour le fléchage des aides financières gouvernementales destinées à soutenir les industries en difficulté (Mowat, 1955). Si la région a bénéficié de ces ressources, ce qui a frappé les imaginaires collectifs reste la perte de son statut.

Son économie présente des signes de lourdes défaillances par rapport aux autres régions des îles britanniques : davantage de fermetures d'usines, de chômage et une reprise plus lente (Finlay, 1945, p. 7). Ainsi Glasgow chute de sa place de deuxième ville de l'Empire au rang de simple colonie interne²⁴. Les pays, régions et villes qui bénéficient de ces aides ne sont pas exemptes de corruption (Della Porta, 1996 ; Médard, 1997). C'est à travers cette situation trouble que la nouvelle image de Glasgow se construit dans l'entre-deux-guerres.

■ La *Chicago Connection*

La pauvreté et le désespoir sont renforcés par la crise économique et sociale de Glasgow. La vie quotidienne devient plus difficile et les récits de l'époque font souvent référence à la démoralisation des classes ouvrières urbaines. Ainsi, le *Carnegie United Kingdom Trust* écrit que les chômeurs ont :

« [...] acquis l'art de la patience. Ils ont connu un chômage plus long et plus fréquent. Les épaules affaissées et traînant les pieds, ils se déplaçaient telle une armée vaincue et découragée. Ils ont donné leurs noms, signé les formulaires nécessaires et sont repartis de la bourse [du travail]. Ceci, deux fois par semaine. Ce fut

24 Voir *Reports of the Commissioner for Special Areas Cmd.5090* et Finlay (1945).

la seule routine disciplinée à laquelle ils devaient se conformer »
(Smout, 1986, p. 115).

Dans ce contexte, les reportages sur la criminalité à Glasgow se font souvent sinistres et dramatiques. C'est ainsi que le *Glasgow Evening Times* titre l'un de ses articles : « Émeute au City Picture House. La guerre des gangs tenue responsable. Les femmes s'évanouissent ». Ces irruptions de violence sont souvent associées aux influences américaines :

« Dans le style de Chicago, le gangster de Glasgow a sa *moll* [petite amie] dans les salons de danse, elle est souvent la cause de conflits qui conduisent à la lacération des visages au rasoir et aux têtes couronnées de bouteilles. »

Ce genre de journalisme britannique – sensationnaliste – est influencé par le style de William T. Stead, rédacteur en chef de la *Pall Mall Gazette* et porte-parole des croisades morales de Gladstone dans les années 1880. Il s'était rendu à Chicago en 1893-94 à l'occasion de l'Exposition universelle qui avait pour thème la commémoration de l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique quatre cents ans auparavant. Stead avait acquis une certaine célébrité, sinon une notoriété, pour ses *scoops* sensationnalistes et ses campagnes moralisatrices, principalement autour du thème de la prostitution infantile à Londres. Son *Maiden Tribute of Modern Babylon* avait forcé le gouvernement à modifier le Code pénal afin d'élever l'âge du consentement sexuel pour les jeunes filles (Baylen, 2004). Ainsi, son voyage à Chicago lui a permis d'exposer le côté sombre de la vie à Chicago avec la publication de *If Christ Came to Chicago* (1894). 70 000 livres avaient été commandés aux États-Unis et dans la préface de l'édition britannique, Stead pousse ce cri de ralliement :

« Aux hommes du monde, aux administrateurs très occupés, aux travaillistes agitateurs, à l'escroc et à la prostituée, la question se pose : "Si le Christ venait à Chicago, que penserait-il de nous et de nos vies ?" » (Stead, 1894, p. VII)

Ainsi, l'image de Glasgow – apparemment dérivée de la culture de gang de Chicago – est en fait créée, au moins en partie, par un journaliste britannique suite à son voyage aux États-Unis. Il n'est donc pas question d'une simple américanisation de la culture britannique, mais plutôt d'une relation symbiotique qui circule entre les deux rives de l'Atlantique. Par ailleurs, le portrait que brosse Stead est celui d'une ville propice au péché et à l'expression du mal – pas éloigné de celui de la Tour de Babel, de Sodome et Gomorrhe ; un portrait aisément convertible et compréhensible

dans le monde évangélique chrétien. À Glasgow, les gangs de rue ne faiblissent pas. Ces conflits sont essentiellement de nature communautaire et ethno-nationaliste, mais l'enjeu est aussi une lutte pour contrôler certains quartiers et certaines rues. Les *Bridge Town Boys*, par exemple, recrutés dans les quartiers protestants, sont connus pour leur extrême violence. Ils utilisent des lames de rasoir pour couper les visages des membres des gangs catholiques. La violence refoulée explose lors des matches de football entre les deux équipes principales de Glasgow, les *Celtics* et les *Rangers*, notamment lors de la célèbre finale de la coupe d'Écosse en 1909²⁵. L'image du crime, de la violence, du désordre public et de la turpitude morale est aussi gravée dans la conscience publique d'Alexander McArthur et de Kingsley Long dans *No Mean City* publié en 1935 et qui décrit la vie dans le district de Gorbals à Glasgow. Ce roman de violence sensationnaliste relate des pratiques sociales telles que la *shirricking*, qui survient lorsque la *moll* du gangster lui reproche publiquement de ne pas se venger contre le chef d'un gang rival pour une banale offense. Le roman choque les sensibilités du monde littéraire londonien (Keating, 1976, 2016 ; Riach, 2006). L'antihéros du livre, Johnny Stark était le *Razor King* d'un gang de Gorbals. La réaction de la presse généraliste est révélatrice : la ville y est décrite comme comportant son « lot de voyous et de prostituées²⁶ ». Quand Anton J. Cermak, le maire de Chicago, se rend en Europe en septembre 1932 pour promouvoir l'exposition de Chicago, il visite Londres et Dublin, mais, de façon significative, évite soigneusement Glasgow. Ces choix s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de relations publiques, comme le révèle son exhortation prétendant que « Chicago n'est pas une ville aussi mauvaise qu'on ne la dépeint²⁷ ». Il estime ainsi que la diffusion de films de gangsters n'est pas une bonne idée et que sa campagne a mis « KO²⁸ » les intérêts de l'alcool dans sa ville. Peut-être qu'il hésitait à visiter Glasgow. Il semblerait effectivement qu'il ne connaissait pas le *British Board of Film Censors*²⁹ instauré en 1912. Son président,

25 *Ndle*. Les deux équipes se séparèrent sur un score de parité (1-1) à l'issue du temps réglementaire. Toutefois, le règlement de la coupe d'Écosse ne prévoyait pas de prolongation, ce qui, à la fin du match, provoqua la colère des 60 000 spectateurs présents. Des incidents éclatèrent et certains tentèrent de mettre le feu au stade. La fédération écossaise décida de ne pas faire rejouer cette finale et de ne pas attribuer le trophée cette année-là.

26 *Glasgow Evening Times*, 9 août 1935.

27 *The Times*, 2 septembre 1932.

28 *The Times*, 20 décembre 1932.

29 *Ndle*. Organisme responsable d'évaluer la classification des films et, à cette époque, d'autoriser la projection publique.

T.P. O'Connor, entend gagner la confiance du public et joue un rôle déterminant dans l'élaboration des critères de censure, notamment en ce qui concerne les films relatant des activités criminelles³⁰. Il n'en reste pas moins que les deux villes restent déchirées par des conflits ethnico-religieux : à Glasgow entre protestants écossais et catholiques d'origine irlandaise ; à Chicago entre Tchèques et Polonais, Juifs et Italiens. Glasgow se profile également dans l'esprit sombre de William Inge, le doyen de la cathédrale Saint-Paul. Il y déplore tout : de l'extension du droit de vote à l'éducation en passant par l'immigration. Son point de vue est exposé dans la *British Science Guild* à Goldsmith's Hall à Londres. Le darwinisme social de son ton est évident :

« Nous ne pouvons pas voir l'afflux illimité d'Irlandais de classe inférieure à Liverpool, Glasgow et à l'ouest de l'Écosse sans grave appréhension. Ces personnes sont des citoyens indésirables à tous points de vue, et tout gouvernement qui aurait le courage d'adopter une loi sur l'exclusion irlandaise rendrait un grand service à la nation³¹ ».

La *connection* irlandaise est également, bien sûr, essentielle pour comprendre la construction de cette image négative de Glasgow durant l'entre-deux-guerres. Il est sans doute révélateur que *The Scotsman* donne une si grande place à Inge pour exposer ses vues provocatrices alors que le *Glasgow Herald* prend soin d'éviter cet accueil afin de ne pas faire de publicité au conflit communautaire. La question sensible des licences d'alcool est alors bien identifiée. À celle-ci l'*Irish Hospitals Sweepstake*³² y ajoute un système ingénieux établi en 1930 par le gouvernement de l'État libre irlandais pour financer son service de santé naissant. On achète des tickets pouvant être ensuite utilisés pour parier sur les courses de chevaux. Le projet s'attire rapidement l'opprobre des différentes églises écossaises. De plus, la collusion des policiers avec les jeux d'argent renforce l'image négative de Glasgow apparue dans l'entre-deux-guerres et conduit à sa dénonciation publique. Le cas d'Agnes Miller – *Agie the bookmaker* – a attiré l'attention médiatique ainsi que celle de l'Union chrétienne³³. En 1931, dans son Rapport annuel, elle se félicite des progrès de sa campagne de tempérance, mais exprime

30 www.bbfc.co.uk.

31 *The Scotsman*, 22 novembre 1927 (nous soulignons). Voir aussi Overy (2010, p. 105-106) pour la conception d'Inge au regard de l'eugénisme et du contrôle de la condition physique et mentale.

32 *Ndle*. Une loterie créée en 1930 visant au financement des hôpitaux irlandais.

33 L'Union chrétienne était une organisation évangélique militant pour la prohibition, la tempérance et l'interdiction des paris.

une inquiétude sur la question des jeux d'argent, en particulier ceux issus du tirage au sort irlandais (*sweepstake*) et des paris cumulatifs qu'il encourage. Le fait qu'Agnes Miller puisse soudoyer un policier attire l'attention de la *Women's Temperance Association* qui déplore le caractère pernicieux des jeux d'argent pour les femmes. Agnes Miller ne représente certes pas la forme idéalisée de la féminité renvoyant à l'image de la fée du logis mythifiée dans les enseignements chrétiens du XIX^e et du début du XX^e siècle³⁴.

Le lien avec Chicago marque encore davantage l'imagination du public par le biais du cinéma. La construction de cinémas à Glasgow fait l'objet de reportages réguliers dans la presse écossaise. David Gibson, issu du Parti travailliste indépendant écossais et membre de la *Glasgow Corporation* propose que la *Corporation* finance la construction d'un nouveau cinéma dans le cadre du projet Pollok pour les logements sociaux³⁵. D'autres membres de la *Corporation* sont plus circonspects, car les cinémas deviennent des poudrières de violence. Les agressions contre les employés et les gérants de cinéma ne sont pas rares. Ils font également l'objet de cambriolages réguliers quand ils ne sont pas incendiés. Les cinémas constituent aussi des lieux de conflits entre les gangs. En décembre 1930, John Ross, dit *Razor King*, chef du gang des *Billy Boys*, dont certains estiment à quatre cents le nombre des affiliés, est arrêté avec d'autres membres dans un cinéma du sud de Glasgow. La presse s'en donne à cœur joie :

« Glasgow terrorisé par les rackets... Chicago n'est plus seule dans la guerre des gangs. Elle se poursuit au Royaume-Uni dans les cinémas de Glasgow³⁶ ».

Il s'avère que Ross et les *Billy Boys* dirigeaient un racket de protection pour les petits commerçants et les propriétaires de cafés. Les cinémas sont également des lieux de réunions politiques. Celle organisée par John McGovern au sujet de la guerre civile espagnole est interrompue par un groupe de femmes protestantes tandis que des membres de la Ligue protestante perturbent la projection de *La voix du Vatican*. Une nouvelle fois, ce sont les femmes qui causent l'agitation prétendant que le film relève de la propagande catholique. La police est appelée et les manifestants sont expulsés, non sans avoir préalablement réussi à cribler une

34 *The Scotsman*, 27 mars 1931. Voir aussi McLeod (1981).

35 *The Scotsman*, 5 octobre 1935.

36 *Western Daily Express*, 17 décembre 1930.

affiche du Pape d'œufs et de fruits pourris³⁷. Les juges sont tentés de fermer les cinémas les dimanches suivant les fêtes du Nouvel An, sans doute par crainte des violences liées à l'alcool et pour apaiser les groupes sabbatariens. Invariablement, les magistrats capitulent lorsque les cinémas contestent ces décisions de fermeture et proposent de faire don de leurs recettes à des œuvres caritatives.

Les films américains ont sans doute été le vecteur le plus important de promotion du lien entre Chicago et Glasgow, en particulier ceux qui glorifient la violence des gangsters dans des films tels que *Public Enemy* (1931), *Little Caesar* (1931) et *Scarface* (1932). Ces films ont particulièrement résonné dans le triangle ethno-nationaliste de Liverpool, Belfast et Glasgow. Les similitudes et les allusions à la vie d'Al Capone sont présentes dans les trois films, mais *Public Enemy* repose en réalité sur l'histoire du gangster irlando-américain, Tommy Powers. De plus, la carrière de James Cagney, lui-même irlando-américain, qui a joué une grande variété de rôles est devenue synonyme de « criminel urbain héroïque de l'âge d'or d'Hollywood » (Shannon, 2005).

■ Une gouvernance en faillite

Pourtant, la *Glasgow's Corporation* ne parvient pas à s'adapter aux circonstances issues des nouvelles règles de gouvernance adoptées en 1918. Les révélations des affaires de corruption dans de nombreux domaines – tels que les élections, le comportement des élus, celui des policiers municipaux et la gestion des marchés publics – dressent l'inventaire d'une gouvernance en faillite. La structure de la gouvernance municipale en vigueur dans le système britannique, dont Glasgow faisait partie, est transformée par le *Tribunal of Evidence Act* adopté en 1921 suite aux accusations de corruption dirigées contre le ministère des Munitions. Le gouvernement central s'appuie sur la Commission royale afin de préparer la mise en place de cette législation. Le *Tribunal of Inquiry* constitue un nouveau dispositif visant à enquêter sur les secteurs de la gouvernance soupçonnés de dysfonctionnement, de négligence, et/ou de corruption et de mauvaise gestion. Il s'agit d'une nouvelle intrusion de l'État central au sein des affaires locales dans presque tous les domaines ou sujets souhaités par le Parlement, qu'il s'agisse du système des distinctions honorifiques, de la gestion des asiles psychiatriques, des tribunaux pour enfants, de la police ou de la conduite des chefs de police ou, bien

³⁷ *Derry Journal*, 22 mai 1933.

évidemment, du gouvernement local³⁸. John McGovern, membre du Parti travailliste indépendant, mène la croisade, ostensiblement contre son propre parti. Il conduit une campagne vigoureuse pour qu'un tribunal d'enquête examine les accusations de corruptions et de pots-de-vin avancées pour la première fois en 1929 par le *Glasgow Evening News* : « Soupçons d'irrégularités dans la *Glasgow Corporation* » ; « Des rumeurs sinistres qui doivent être dénoncées » et « la réputation de Glasgow en jeu » font la une des journaux. Les conseillers municipaux James Strain et Alexander Ritchie sont arrêtés, puis jugés. Si Ritchie est acquitté à cette occasion, il est arrêté plus tard, en septembre 1941, pour avoir sollicité des pots-de-vin en vue de la fourniture d'équipements ménagers dans les propriétés détenues par la *Corporation*. Strain, quant à lui, est condamné à une amende de 50 livres et se voit interdire l'exercice de fonctions publiques pendant trois ans. L'*Inquiry* de 1933 porte essentiellement sur les contrats de la *Corporation*, l'administration des licences, la location des propriétés de la *Corporation*, le comité des marchés et le département d'évaluation. Malgré sa réputation passée d'intégrité morale, l'examen minutieux de l'*Inquiry* déstabilise profondément la *Corporation*. Le vice-procureur aux affaires fiscales d'Écosse écrit au président de l'*Inquiry* :

« Quiconque sera le nouveau *Lord Provost*³⁹ [de la *Glasgow Corporation*], aura une tâche infiniment plus difficile, à moins qu'il ne commence son mandat dans une période de confiance qui règne sur le conseil municipal et qui le libère entièrement des calomnies qui l'assaillent⁴⁰ ».

Cette faillite de la gouvernance est aggravée par les liens qu'elle entretient avec les activités et les conflits inter et infra-partisans. La scène politique de Glasgow est composée de groupes qui exercent toutes sortes de pressions et qui servent d'instruments à de multiples intérêts religieux – dans les milieux protestants et catholiques, orange et vert. Le Parti travailliste est très divisé dans l'entre-deux-guerres. Au niveau national, ses résultats se soldent le plus souvent par des échecs – mise à part une brève expérience à la tête d'un gouvernement minoritaire en 1924 – son programme après 1929 est mis en échec suite au *krash* de Wall Street, tandis que l'épisode de la « trahison » de Ramsay MacDonald laisse des traces.

38 Entre 1921 et 1948, on dénombre treize *Tribunal of Inquiry* parmi lesquels sept sont compétents pour contrôler les politiques publiques et les pouvoirs locaux de Glasgow et de Newcastle. Voir Butler, Butler (1994, p. 302).

39 *Ndle*. Le *Lord Provost* est le titre porté par celui ou celle qui préside la *Glasgow Corporation* et qui fait donc office de maire.

40 *Glasgow Tribunal Inquiry* (1933) Cmd., 4361, paragraphes 11, 12.

On se souvient que MacDonald est accusé par certains membres de son camp d'avoir abandonné la cause de la classe ouvrière en acceptant la direction d'un gouvernement de coalition qui comprenait des conservateurs et des libéraux en 1931. Cette expérience se solde par une dévalorisation de la livre sterling. Cette « trahison » déclenche un débat virulent au sein du Parti travailliste et oppose le Parti national ouvrier, dirigé par MacDonald représentant l'aile droite du parti, et le Parti travailliste indépendant, nettement plus à gauche et particulièrement puissant à Glasgow. Les dirigeants de l'ILP à Glasgow expriment leur mécontentement quant à cette « trahison » et adoptent des positions puritaines face aux révélations de corruption impliquant d'autres conseillers du Parti travailliste. L'accusation de « traître à sa classe » était l'une des plus potentiellement destructrices qui pouvaient être faites dans les débats ouvriers de ces années-là.

De plus, les débats politiques de Glasgow véhiculent une forte rhétorique partisane dont on trouve un équivalent seulement dans les débats au sein de la *Belfast Corporation* et à Stormont, le siège du Parlement d'Irlande du Nord fondé en 1921. À Glasgow, Jimmy Maxton et John McGovern sont à l'avant-garde de ce que l'on pourrait considérer comme étant un socialisme éthique. Cet éthos fait figure d'instrument tactique visant à faire prendre à l'ILP une distance à l'égard des courants dominants du Parti travailliste perçus comme égoïstes et corrompus. Ils participent activement à la campagne menée par l'ILP pour rompre avec le Parti travailliste (Morris, McKinlay, 1991). Cela a certainement été utile pour renforcer cette image de corruption qui continuera de poursuivre le Parti travailliste bien au-delà de l'entre-deux-guerres, jusqu'aux années 1990. Ironiquement, McGovern est expulsé de la section locale de son parti, celle de Glasgow-Shettleston, en 1935. Alors qu'il se portait candidat aux législatives de 1935, on découvre que des délégués syndicaux ont falsifié leurs références.

La gestion de la ville subit également les effets de la concurrence entre les groupes qui tentent d'influencer l'octroi des licences d'alcool. Les organisations qui bénéficient des recettes de la vente d'alcool et le mouvement en faveur de la prohibition sont toutes deux des organisations puissantes, ingénieuses et, dans le cas de la dernière, capable de se faire entendre. Dans le même temps, ces rivalités montrent que les allégeances religieuses l'emportent sur la culture civique. En 1925, par exemple, lors de l'Assemblée annuelle de l'Union baptiste d'Écosse, le révérend James Scott attaque la *Glasgow Corporation* pour son incapacité à mettre fin aux jeux d'argent qui, selon lui, « prennent des proportions gigantesques

et menacent de détruire la moralité publique⁴¹ ». L'Union baptiste considère en effet que la prohibition ainsi que la législation visant à limiter les jeux d'argent et le respect du dimanche sont des éléments essentiels permettant de garantir les bonnes mœurs. Ces positions sont en tous points opposées à la perspective séculaire poursuivie par le Parti travailliste indépendant qui s'adjoint des conseillers juridiques afin de contester la magistrature de Glasgow qui avait interdit les réunions publiques le dimanche. Le problème des paris alimente également la corruption dans le football. En 1926, Donald Douglas est arrêté pour tentative de corruption après avoir proposé au gardien de but de Stenhousemuir 50 £ pour qu'il « laisse tomber son équipe ». L'objectif était de l'emporter sur un cercle de paris locaux⁴². Les députés ouvriers écossais, retrouvés saouls en séance, sont en outre sanctionnés par le Comité des privilèges de la Chambre des communes. Cet épisode permet à Neil MacLean, député socialiste du district *Glasgow Govan*, d'en déduire l'existence d'un « nouveau type de député ouvrier, un malfrat ivre [qui] transforme la Chambre des communes en brasserie de plein air⁴³ ». MacLean exprime clairement sa position – « J'ai été sobre toute ma vie » – afin de se distinguer de ces collègues habitués des *pubs*.

■ Dénouement

Les conseillers municipaux James Strain et Alexander Ritchie restent au cœur du scandale de corruption majeur que connaît Glasgow dans les années 1930. En effet, les demandes de remboursement de dépenses et d'aides constituent la cible des militants anti-corruption. Herbert Morrison, par exemple, élu travailliste londonien, dans son aide-mémoire aux conseillers ouvriers du Conseil du comté de Londres, fournit des conseils spécifiques sur ces questions et publie plus tard *How London is Governed* (1949). Il les met en garde contre les dangers d'être vus lors de soirées festives ou d'événements financés par l'argent public. Il les avertit également du risque d'un trafic d'influence dans l'attribution d'emplois publics. Si ces conseils sont ignorés a-t-il averti, ils « mettraient en péril la réputation du parti travailliste » (Morrison, 1949, p. 169-70). Or, ces conseils ont été peu suivis à Glasgow. Les conseillers municipaux travaillistes s'efforcent surtout de peser sur le recrutement des emplois publics, qu'il s'agisse de gardiens de piscine, d'enseignants, de conducteurs de tramways ou d'inspecteurs de marché. La crise économique qui frappe l'ouest de l'Écosse et en particulier Glasgow rend toute

41 *The Scotsman*, 21 octobre 1925.

42 *The Scotsman*, 9 février 1926.

43 [https://api, Hansard/26/October/1926](https://api.Hansard/26/October/1926).

transaction – vente de marchandise, demande de licence d'alcool, demande de logement social, location d'un emplacement sur un marché, appel d'offres pour un contrat de la *Corporation* – dépendante d'une série de paramètres sociaux et culturels, à commencer par les forts liens communautaires. Les structures des allégeances politiques qui découlent de ces circonstances produisent un système de commandement et de contrôle qui conduit les militants politiques à considérer les pots-de-vin et les récompenses comme des outils légitimes pour l'exercice du pouvoir et le maintien de la loyauté clientélaire (Jones, 2013). Le système de pots-de-vin contribue à cimenter la fidélité entre des électeurs et des élus. Ainsi, en 1933, le conseiller municipal James Strain est soupçonné d'avoir obtenu des pots-de-vin en échange de l'attribution de places sur le marché de viande de Glasgow. L'affaire retient l'attention, si bien que le Parlement se résout finalement à ouvrir une enquête en vertu de la loi des *Tribunals of Evidence* (1921).

La chute de Strain représente un véritable cadeau du ciel pour les opposants du Parti travailliste. Ils disposent maintenant du feu vert pour les dénoncer à chaque occasion. Par exemple, l'une des tactiques favorites appelée le *drink interest* consiste à soutenir que des personnes revendiquant leur abstinence ont été aperçues ivres en public. De même, les militants de la prohibition racontent, non sans dissimuler leur joie, que des conseillers municipaux travaillistes ont été vus en train de consommer de l'alcool en dehors des heures autorisées⁴⁴. On notera également que la position de ces réformateurs anti-alcool à Glasgow est renforcée par la politique menée durant la guerre : la Loi sur la défense du royaume de 1914 avait conféré au gouvernement central des pouvoirs extraordinaires, délégués au Bureau de guerre et à l'Amirauté et visant à fermer les établissements publics près des ports militairement défendus (Marwick, 1965, p. 66⁴⁵). Ces avantages apparemment fortuits en faveur du mouvement pour la prohibition sont conservés durant l'entre-deux-guerres à Glasgow et font l'objet d'intenses discussions dans la salle du conseil.

Dans les années 1930, cependant, la nature du débat change de telle sorte que la campagne de McGovern polarise l'opinion. Le sentiment d'indignation des élites se caractérise par une angoisse bien résumée par le cardinal Bourne, archevêque catholique de Westminster, qui affirme dans ses *Lenten Pastorals* de 1934 :

44 Sur l'importance de l'alcool dans la politique britannique, voir Harrison (1972).

45 Les compétences en la matière sont organisées par l'*Intoxicating Liquor (Temporary Restriction) Act* de 1914.

« Nous étions fiers de la pureté et de l'incorruptibilité de notre système public et de ceux à qui on avait confié sa garde. Ce que nous avons appris récemment nous donne des raisons de craindre qu'une telle fierté ne soit plus justifiée ».

L'esprit du socialisme municipal diminue face à un État à la fois plus déterminé et plus centralisé. Les tentatives de Glasgow d'obtenir la création d'une banque publique municipale et d'instaurer sa propre entreprise de construction de tramways et d'automobiles sont rejetées par le gouvernement. Duff-Cooper, ministre délégué au Budget (*Financial Secretary to the Treasury*, 1934-35), examine la proposition avec dédain et critique les ambitions de la *Corporation* en ces termes :

« Nous avons tous reconnu et admiré cet esprit civique, mais il n'y a rien de plus malheureux que lorsque l'esprit civique d'une grande ville est induit en erreur, parce que cela peut mener à un désastre. Quiconque a étudié l'histoire, non pas l'histoire ancienne mais l'histoire récente d'autres pays comme la France ou les États-Unis, connaît les terribles malheurs qui ont frappé les grandes villes à cause d'une mauvaise gestion qui s'insinue plus facilement dans les gouvernements municipaux que dans les gouvernements de grands États. Il est donc dangereux de trop compter sur l'esprit civique d'une communauté locale pour soutenir... leurs gouverneurs élus – des gouverneurs élus temporairement – et de donner des pouvoirs qui pourraient, à long terme, ne pas être utilisés pour le bien du peuple⁴⁶ ».

Dans *Shame of the Cities* publié en 1904, Lincoln Steffens critique les citoyens de Philadelphie, Saint-Louis et Minneapolis. À l'instar d'un prophète de l'Ancien Testament, il leur reproche de ne pas avoir exercé leurs responsabilités civiques. Il affirme que leurs défaillances ont permis aux grandes entreprises de s'emparer et de manipuler les élus corrompus. En Grande-Bretagne, la *Bribery and Secret Commissions Prevention League* fondée en 1907 et ses porte-paroles – Lord Crewe et Lord Inchcape – connaissent bien le travail de Steffens. Crewe emploie les termes de *graft* (butin) et de *boodle* (pots-de-vin) lorsqu'il s'adresse aux membres de la Ligue à l'Hôtel Savoy en 1929 :

« Ces [deux] termes nous viennent de l'étranger [mais] nous pouvons retracer une existence perpétuelle de ces "commissions secrètes"⁴⁷ ».

46 *Hansard, HC Debates* vol. 299, cc. 1820-77.

47 *The Times*, 19 décembre 1929.

Duff-Cooper est alors certainement au courant de la campagne de Lord Crewe et Lord Inchcape. Le fait de ne pas accorder à la ville la permission de créer une banque publique municipale est le signe d'une dénonciation de l'incapacité de gouverner Glasgow.

■ Conclusions

Ces précédents posés dans les années 1930 se sont révélés avoir la vie longue. Depuis la Seconde Guerre mondiale, on relève en effet trois séquences de corruption et de dénonciations publiques portant sur une série d'enjeux : les licences de consommation d'alcool, l'attribution des logements, l'emploi, les dossiers d'aménagement, ainsi que de nombreux cas d'élus établissant de fausses déclarations de patrimoine violant ainsi une disposition législative datant de 1933.

La culture des gangs persiste et quand, dans les années 1960, le chanteur et artiste populaire, Frankie Vaughan, se rend à Glasgow, c'est pour implorer publiquement les gangs de déposer leurs armes et de faire la paix⁴⁸. Plus grave encore, Glasgow subit les effets collatéraux de la guerre civile en Irlande du Nord qui avait éclaté suite à la mobilisation des catholiques pour la défense de leurs droits civiques en 1968-69. D'une part, Glasgow était la cible d'attentats à la bombe, à l'image de celui, en 1979, revendiqué par l'*Uster Volunteer* qui toucha un *pub*, le *Celland*, dans le district de Gorbals, fréquenté par des catholiques. D'autre part, la ville constitua un lieu de rassemblement de groupes para-militaires en partance pour l'Irlande et représenta ainsi une cible potentielle. Face à cette situation, le gouvernement britannique fit voter une loi sur la prévention du terrorisme en 1976 et le ministre de l'Intérieur, William Whitelaw, désigna spécifiquement les villes de Glasgow et de Liverpool comme des sites d'activité des forces de l'*Uster Volunteer*⁴⁹. La violence resurgit périodiquement à l'occasion des matches de football opposant les deux clubs de la ville des Rangers et des Celtic qui dominent le football écossais. Leurs rencontres sont régulièrement marquées par des batailles rangées entre les supporters des deux équipes. Leurs appartenances religieuses respectives, catholique pour les Celtic, et protestante pour les Rangers nourrissent les oppositions (Murphy, Dunning, 1986 ; 1990). Entre 1996 et 2003, on dénombre huit morts et des milliers de blessés comme le montrent les admissions aux urgences multipliées par neuf dans les années 1990-2000.

48 *Daily Mail*, 12 juillet 1968.

49 *Hansard, HC Debates*, 4 mars 1980, CC409-10.

Par ailleurs, dans les années 1990, la ville connaît « une guerre des glaces » lorsque les vendeurs ambulants de crème glacée s’opposèrent violemment pour s’installer dans les lieux les plus prisés⁵⁰. En littérature, la pièce de Robert McLeish, *Gorbals Story*, jouée pour la première fois en 1946 perpétue le genre de la *No Mean City*. L’image sombre et sinistre de la ville a été gravée de façon durable dans l’imaginaire du public.

Le pouvoir municipal a cherché à revitaliser l’image de la ville par la promotion d’événements susceptibles d’attirer les touristes et autres visiteurs, à commencer par la campagne *Miles Better* dans les années 1980. En 1990, Glasgow obtient de l’Union européenne le label de Capitale européenne de la culture. Il s’agit d’une occasion inespérée de promouvoir une nouvelle image de dynamisme. Cependant, celle-ci n’est pas parvenue à occulter la face sombre de la ville. Les nombreux reportages dans la presse populaire⁵¹ créent les conditions d’une « panique morale » (Goode, Ben-Yahuda, 1994 ; Cohen, 1972 ; Walker, 2011, p. 9-10). Ainsi, bien que la municipalité ait multiplié les initiatives visant à transformer et améliorer l’image de la ville à partir d’événements internationaux – Ville d’architecture en 1999, Capitale européenne de la culture en 1990, Ville de la Musique de l’UNESCO en 2008, Jeux du Commonwealth en 2014 – elle n’est pas parvenue à en ébranler la solide réputation criminogène. L’un de ses criminels les plus violents, Jimmy Boyle, continuait de jouir d’une notoriété de machiste lorsqu’à sa sortie de prison en 1987, il devient un artiste et sculpteur à succès. Les nombreux événements publics organisés par la ville visant à promouvoir une nouvelle image ne masquent pas l’héritage d’une réputation de villes à gangsters ni ne résolvent les problèmes persistants de santé publique, d’alcoolisme et de chômage.

À la fin du xx^e siècle, les écrivains écossais se concentrent davantage sur Glasgow : Alasdair Gray (*Lanark: A Life*, 1981) propose une vision dystopique de la ville ; Denise Mina dans *Garnett Hill* (1998) décrit Glasgow comme une ville sombre, gothique et effrayante et Louise Welsh (*The Cutting Room*, 2002) décrit l’aliénation et le désespoir des mondes souterrains et interlopes de la ville (voir aussi Miller, 2006). Les séries télévisées, notamment *Taggart*, qui fut l’un des plus longs feuilletons policiers entre 1985 et 2010, dépeignent Glasgow comme une ville dure, rude et criminelle. Ces œuvres de fiction partagent le genre du *tartan noir*.

50 Voir notamment *The Guardian*, 7 décembre 1996.

51 « What’s wrong with Glasgow », *The Guardian*, 7 novembre 2012.

Dans le monde réel, malgré l'organisation des événements internationaux, Glasgow demeure une ville malade : l'espérance de vie des hommes en 1991-1993 n'atteint pas 70 ans, l'une des plus basses de l'Écosse et du Royaume-Uni. Le taux de mortalité y est plus élevé qu'à Manchester ou à Liverpool. Plus largement et sur le long terme, on observe que le taux de mortalité des hommes en Europe occidentale est passé de 200 pour mille en 1955 à 90 pour mille en 2000, tandis qu'à Glasgow, elle est demeurée à 200 pour mille en l'an 2000. Alors que la ville a connu une transition post-industrielle, sa population n'a cessé de diminuer depuis les années 1950 en dépit de flux migratoires importants qui ont fait augmenter l'âge moyen de la population. C'est dans ce contexte que Glasgow reçoit le surnom de « ville malade⁵² ». Une telle affirmation s'appuie sur l'identification de problèmes d'alcoolisme, de consommation de drogues, de violence et de santé mentale. En 2005, le nombre de personnes en âge de travailler qui reçoivent des prestations sociales, à l'image de pensions d'invalidité, atteint près de 62 000, soit 16,4 % de la population active⁵³. L'alcoolisme est un problème ancien dans l'Écosse industrielle comme dans d'autres régions d'Europe du Nord, en particulier dans les pays scandinaves. Mais même dans ce domaine, l'Écosse s'en sort mal. Par exemple, la consommation d'alcool en Écosse en 1984 était de 8,61 litres par habitant de plus de quinze ans. En Suède, à la même date, il était de 6,4 litres par habitant. En d'autres termes, un écart de 35 %, et nul doute que d'autres indicateurs appuieraient ce constat (McClintock, Wikstrom, 1990).

Glasgow n'est donc pas parvenue à sauver sa réputation. Des conseillers municipaux de Glasgow ont monnayé des votes du jury contre des voyages tout frais payé pour l'*Edinburgh Tattoo*, employant ainsi la tactique du *junkets for votes* (Lally, 2000). Pour ceux qui cherchent à expliquer la réputation persistante de corruption, la désignation de la ville comme fief ouvrier est souvent toute trouvée. Les problèmes continus de criminalité, de violence et de conflits communautaires seraient désormais liés aux processus de désindustrialisation. Une telle hypothèse n'est pas sans intérêt, mais elle fait fi de l'héritage de long terme qui a fait l'objet de ce chapitre. Ainsi, en 1997, la suspension du *Lord Provost*, Pat Lally, par le Parti travailliste pour des soupçons de corruption fut tout sauf une surprise. Le district de Govan est toujours décrit comme une « déchetterie » – un

52 Lucy Ash, « Why is Glasgow the UK's sickest city? », *BBC News*, 5 juin 2014.

53 Glasgow Centre for Population Health: *Briefing Paper Findings*, Series 6 (2014).

amalgame évident entre son statut antérieur de bidonville et la corruption électorale.

L'histoire de Glasgow au xx^e siècle est jalonnée par ces récits qui se construisent et se diffusent dans la presse, la rhétorique de l'élite politique londonienne et dans la littérature de fiction, tandis que sur le plan des phénomènes objectifs, le bilan chronique de Glasgow en matière de santé publique et de criminalité contribue à faire de la ville un objet constant de dénonciation.

■ Références bibliographiques

- Baylen J. O., 2004, « Stead, Thomas William 1849-1912 », *Oxford Dictionary of National Biography*, 23 September.
- Becker H. S., 2018, *Outsiders: studies in the sociology of deviance* New York, Free press imprint, Simon and Schuster.
- Butler D., Butler G., 1994, *British Political Facts 1900-1994*, Basingstoke, Macmillan, [7^e ed.].
- Cohen S., 1972, *Folk Devils and Moral Panics. The creation of the Mods and Rockers*, Londres, MacGibbon and Kee Ltd.
- Comfort R. A., 1966, *Revolutionary Hamburg: Labour Politics in the Early Weimar Republic*, Stanford, Stanford university press.
- Connell L., 2003, « The Scottishness of the Scottish Press », *Media Culture and Society*, 25, p. 187-207.
- Defoe D., 1971, *A Tour Through the Whole Island of Great Britain*, Londres, Penguin English Library, [Pat Rogers ed.].
- Della Porta D., 1996, « Business Politicians: Reflections from a Study of Political Corruption », *Journal of Law and Society*, 23: 1, p. 73-96.
- Devine T.M., 2006, *The Scottish Nation 1700-2007*, Londres, Penguin.
- Finlay I., 1945, *Scotland*, Oxford, Oxford university press.
- Goode E., Ben-Yahuda N., 1994, *Moral Panics: The Social Construction of Deviance*, Chichester, Wiley-Blackwell.
- Gusfield J. R., 1986, *Symbolic Crusade: Status Politics and the American Temperance Movement*, Urbana, University of Illinois press.
- Harrison B. H., 1994, *Drink and the Victorians: The Temperance Question in England 1815-1872*, Ann Arbor, MPublishing, University of Michigan Library.
- Heidenheimer A., 1970, *Political Corruption: Readings in Comparative Analysis*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- Hepburn A. C., 1990, « The Belfast Riots of 1935 », *Social History*, 15, 1, p. 75-96.
- Hunt T., 2015, *Ten Cities that Made an Empire*, Londres, Penguin.
- Jones P., 2013, *From Virtue to Venality: Corruption in the City*, Manchester, Manchester university press.

- Keating P. J., 1976, *Into Unknown England 1866-1913*, Londres, Fontana Collins.
- Keating P. J., 2016, *The Working Classes in Victorian Fiction*, Londres, Routledge [1971].
- Kenefick W., 2007, *Red Scotland: The Rise and Fall of the Radical Left c. 1872-1932*, Edimbourg, Edinburgh university press.
- Keynes J. M., 1919, *Economic Consequences of the Peace*, Londres, Macmillan.
- Lally P., 2000, *Lazarus only done it once: The Story of My Lives*, Londres, Harper Collins.
- Marwick A., 1965, *The Deluge: British Society and the First World War*, Londres, Bodley Head.
- Maver I., 2000, *Glasgow*, Edimbourg, Edinburgh university press.
- McClintock F., Wikstrom P. O., 1990, « Violent crime in Scotland and Sweden », *British Journal of Criminology*, 30, 2, p. 207-228.
- McLeod H., 1981, *Religion of the People of Western Europe 1789-1970*, Oxford, Oxford university press.
- Medard J.-F., 1997, « France-Africa: within the Family » dans D. Della Porta, Y. Meny (dir.) *Democracy and Corruption in Europe*, Londres and Washington, Bloomsbury Academic, p. 22-34.
- Miller G., 2006, « Aesthetic depersonalization in Louise Welsh's *The Cutting Room* », *Journal of Narrative Theory*, 36, 1, p. 72-89.
- Morris R. J., McKinlay A., 1991, *The ILP on Clydeside: from foundation to disintegration*, Manchester, Manchester university press.
- Morrison H., 1949, *How London is Governed*, People's universities press.
- Murphy P., Williams J., Dunning E., 1986, « Spectator Violence at football matches », *British Journal of Sociology*, 2, p. 221-244.
- Murphy P., Williams J., Dunning E., 1990, *Football on Trial: Spectator Violence in the Football World*, Londres, Routledge.
- Nenadic S., 1991, « The Urban Middle Classes and the dominance of manufacturers in Nineteenth Century Britain », *Economic History Review*, 44, 1, p. 66-85.
- Overy R., 2010, *The Morbid Age: Britain and the Crisis of Civilisation, 1919-1939*, Londres, Penguin.
- Pelling H., Cox M., 1993, *A Short History of the Labour Party*, UK, Palgrave MacMillan.
- Reisner L., 1977, *Hamburg at the Barricades and other writings*, Londres, Pluto press.
- Riach A., 2006, *The Edinburgh Companion to Twentieth Century Scottish Literature*, Edinbourg, Edinburgh companions to scottish literature, p. 50-60.

- Shannon C., 2005, « Public Enemies, Local Heroes: The Irish American Gangster Film in Classic Hollywood Cinema », *New Hibernia Review*, 9, 4, p. 48-64.
- Shaw A., 1889, « Municipal Government in Great Britain », *Political Science Quarterly*, 4, 2, p. 197-229.
- Smout T. C., 1986, *A Century of the Scottish People 1830-1950*, Londres, Collins.
- Stead W. T., 1894, *If Christ Came to Chicago, A Plea for the union of all who love in the service of all who suffer*, Londres, Review of Reviews.
- Steffens L., 1904, *The Shame of the Cities*, New York, McLure Phillips.
- Tocqueville A. de, 2012, *De la démocratie en Amérique*, Tome premier, Paris, Institut Coppé [12^e éd. revue et corrigée, 1848].
- Walker G., 2011, « A Sectarian Scotland », *Fortnight*, 447, juillet-août, p. 9-10.
- Welsh L., 2002, *The Cutting Room*, Londres, Canongate Books Ltd.

PARTIE 3

LA PRODUCTION URBAINE INTENSIVE ET LA MISE SOUS TENSION DES GOUVERNEMENTS LOCAUX (1950-1980)

Chapitre 5.

D'un scandale immobilier à la critique de la dénonciation de Marseille.

Le cas du scandale de l'Urbaine immobilière (1964-1966)

Nicolas Maisetti

EN JUILLET 1964, un scandale éclate à Marseille. Il implique les dirigeants d'une société de construction de logements, l'Urbaine immobilière, accusés d'avoir exigé de leurs clients, acquéreurs d'appartements, des sommes indues, en espèces et sans reçu, en complément du prix de vente. L'enquête qui occupe la Une de la presse quotidienne locale pendant plusieurs semaines lors de sa révélation, puis lors du procès, et attire la curiosité critique de la presse nationale « parisienne » met à jour une comptabilité occulte alimentée par ces soultes et dans laquelle apparaissent des noms qui pourraient être les destinataires d'argent. Des fonctionnaires du ministère de la Construction et du service d'urbanisme de la ville de Marseille sont mis en cause. La justice soupçonne l'existence de contreparties offertes par ces fonctionnaires aux dirigeants de l'Urbaine immobilière. L'affaire qui apparaît d'abord de grande ampleur se dégonfle et seuls des fonctionnaires de rang intermédiaire sont inquiétés, laissant à l'abri des soupçons les responsables de services et d'éventuelles complicités parmi les élus. Jugée en première instance en janvier 1965, l'affaire débouche sur des condamnations pour les principaux accusés au sein de l'entreprise de construction et parmi les fonctionnaires incriminés.

Ce scandale n'est pas exceptionnel à cette époque et dans le domaine de la construction immobilière¹, tandis que les pratiques de dessous-de-table et de compromissions de fonctionnaires ne sont pas circonscrites à Marseille. Les années 1960 et 1970 voient en effet se multiplier les révélations et les procès². En septembre 1972, Gabriel Aranda, ancien membre du cabinet du ministre de l'Équipement et du Logement du gouvernement de Jacques Chaban-Delmas fournit au *Canard enchaîné* une série de documents internes au ministère qui révèlent un état de corruption généralisé dans le secteur de la construction³.

Tout banal qu'il soit, le scandale de l'Urbaine immobilière, dont *a priori* rien ne relie à des facteurs locaux spécifiques, est pourtant l'occasion pour la presse nationale d'actualiser et de nourrir la dénonciation de Marseille. Alors que le scandale ne met pas en cause les édiles, le traitement médiatique considère que la ville n'est pas seulement le lieu dans lequel se déroule l'affaire ; elle constituerait un facteur explicatif du scandale, voire un de ses protagonistes. Ce chapitre pose la question de la conversion entre un scandale ordinaire dont les origines et les ressorts sont extérieurs à Marseille et des processus de réactivation de la dénonciation d'une ville.

Dans sa distinction entre « scandale » et « affaire » empruntée Elisabeth Claverie (1994), Cyril Lemieux (2007) montre que le premier renvoie à « une mise en accusation publique qui conduit sans coup férir au châtement, unanimement reconnu comme légitime et souhaitable, de l'accusé [...]. D'un autre côté, l'affaire : c'est initialement un scandale, mais un scandale qui, soudain, se renverse, l'accusateur faisant à son tour l'objet d'une accusation de la part de l'accusé ou de ses alliés ».

Notre cas éclaire une configuration particulière de relations entre accusation et accusés, et ce faisant, de passage entre scandale et affaire. Il permet d'enrichir la compréhension des phénomènes de dénonciation des villes. Si les promoteurs-construc-teurs et les fonctionnaires sont les premiers impliqués dans un scandale de corruption immobilière, la dénonciation dans la presse de « Marseille » comme véritable *auteur* des faits et non pas simple scène dans laquelle ils se produisent, crée les conditions

1 Voir *infra* l'usage qui est fait par le maire de Marseille de la multiplication de ces scandales dans toute la France dans une stratégie visant à minimiser les faits qui sont reprochés aux fonctionnaires.

2 Voir par exemple, le scandale dit « Samson-Le Point du Jour » en région parisienne qui implique le Comptoir national du logement et l'un des « starchitectes » de l'époque, Fernand Pouillon, ainsi qu'un ancien préfet de la Seine. Cf. « Samson-Le Point du Jour le scandale passe, l'architecture reste », *Les Échos*, 3 décembre 1998.

3 Il en tirera un ouvrage : *L'État piégé* (1972).

de surgissement d'une affaire. Le scandale de l'Urbaine immobilière soulève en effet une *affaire marseillaise* lorsque son maire prend la défense non pas des accusés, mais de la réputation de Marseille, pointant du doigt « un complot » dirigé par ses opposants politiques « à l'Élysée ». L'affaire marseillaise issue du scandale de l'Urbaine immobilière éclaire les conditions socio-historiques de la dénonciation d'une ville et de sa défense. En effet, les pratiques de corruption immobilière dénoncées sont si ordinaires que l'intervention du maire vise à renverser le stigmate en dénonçant la dénonciation. D'accusée, la ville de Marseille par la voix de son premier magistrat – et relayée par un organe de presse qu'il dirige (*Le Provençal*) – se fait accusatrice de la dénonciation. Ce point soulève donc la redoutable question de l'existence même de la ville comme acteur social. Si, bien entendu, la ville n'est pas une personne, les efforts de ceux qui la dénoncent lui donnent des propriétés humaines et l'anthropomorphisent. Ce chapitre propose d'inscrire l'analyse de la mise en accusation des villes et la reproduction de leur mauvaise réputation dans une perspective interactionniste qui retrace les positions et les échanges de coups entre des acteurs sociaux ancrés dans des univers de significations marqués par des décennies de construction d'une mauvaise réputation.

La démonstration s'appuie sur le dépouillement de la presse nationale et locale, quotidienne et hebdomadaire, ainsi que sur un travail d'archives. Au regard de la presse, les articles des quotidiens qui relatent les faits et leurs évolutions sont utiles pour comprendre la dynamique du scandale et ses multiples rebondissements⁴. La presse magazine est précieuse parce qu'elle ne se contente pas de relater les faits, mais les éditorialise : les angles choisis et le récit adopté mettent en perspective les événements et expriment des opinions et des jugements de valeur, notamment sur la réputation de la ville. Ces articles, plus longs et présentés comme des « enquêtes », permettent de comprendre, outre l'air du temps⁵, les prises de position des protagonistes et des journalistes qui œuvrent dans des publications d'opinion. Ce sont elles qui sont en pointe dans la mise en accusation de « Marseille » à l'occasion de cette affaire. Par ailleurs, les Archives nationales disposent de deux fonds qui concernent le dossier de l'Urbaine immobilière. Le premier est celui qui appartient à l'Inspection générale du ministère de la Construction⁶. Il contient les rapports de l'inspection

4 Pour une description plus détaillée de son contenu, voir Maisetti (2018).

5 Sur la question de « l'air du temps » pour saisir, sur le plan historique, l'intensité d'un scandale de corruption, voir Perthen (2018).

6 Sur cette institution et ses membres dans l'après-guerre, voir Meillerand (2014).

générale relatifs aux « positions et [aux] responsabilités des fonctionnaires [des ministères de la Construction] impliqués dans l'affaire ». Le second, plus dense et plus dispersé, est versé par le Conseil général des Ponts et Chaussées⁷. Il contient notamment des courriers échangés au sein du cabinet du ministre au sujet des fonctionnaires impliqués.

L'analyse met à jour des processus de dénonciation de la ville qui se jouent à travers le traitement médiatique de ce scandale ordinaire et les prises de position politiques auxquelles il a donné lieu. L'affaire de l'Urbaine immobilière repose sur des mécanismes de dénonciation, autant d'un délit et de ses auteurs, que de la ville de Marseille elle-même, qui fait figure de coupable et de facteur explicatif de la faute. On assiste ici à un conflit entre les partisans d'une explication culturaliste de l'affaire et les défenseurs de l'honneur de la ville qui s'efforcent d'en « démarseilliser » les ressorts. Afin de révéler ces logiques culturalistes d'accusation et de défense d'une ville stigmatisée, la première partie expose le déroulement d'un scandale ordinaire tandis que la seconde s'intéresse aux modalités par lesquelles celui-ci est l'occasion d'une critique de la dénonciation de Marseille.

■ La chute de l'Urbaine immobilière : un scandale ordinaire dans la France des Trente Glorieuses

Le 16 juillet 1964, la section financière de la brigade de sûreté urbaine arrête Jacques Méry, directeur adjoint d'une entreprise de construction immobilière, l'Urbaine immobilière. Il est soupçonné de corruption de fonctionnaires, d'infraction à la législation sur les sociétés et de favoritisme dans les formalités administratives que doivent remplir les constructeurs. Dans le même temps, le PDG de l'entreprise, Serge Berthoin est entendu par la police avant d'être déféré au parquet où le juge d'instruction décide de son incarcération. Dans son article du 18 juillet, le quotidien *La Marseillaise* croit savoir qu'il ne s'agit pas d'un *krach*, mais « de "dissimulations de sommes encaissées", et surtout "de corruption de fonctionnaires" ». L'Urbaine immobilière est une entreprise créée en 1934 qui a pour objet le courtage immobilier et la vente en copropriété. Les quotidiens locaux qualifient l'Urbaine immobilière d'« ancienne » et de « solide ». Le lendemain de ces arrestations, on apprend qu'une plainte déposée en février 1964 par un « souscripteur d'appartement » (un acquéreur potentiel), « d'origine pied-noire », Gilbert Pellini, auprès du ministère des Rapatriés est à l'origine d'une enquête administrative. Le

⁷ Sur cette institution et son rapport à l'archive, voir Doom, Rodriguez-Spoliti (2016).

plaignant protestait contre une demande d'argent formulée par l'Urbaine immobilière, non prévue dans la transaction.

● **Le scandale de l'Urbaine immobilière dans un contexte de tension sur les marchés fonciers et immobiliers**

L'affaire de l'Urbaine immobilière aura finalement peu à voir avec son contexte local. Elle est emblématique de la labilité des règles du jeu national de l'urbanisme dans un contexte de forte demande – et donc de pénurie de logements – et d'expansion des entreprises de construction. Selon *Le Provençal*, l'affaire – puis le procès de l'Urbaine immobilière – est « un peu celui des conditions de la construction française » (*Le Provençal*, 10 février 1966). Par ailleurs, ce n'est pas un hasard si l'homme par lequel le scandale a éclaté, Gilbert Pellini, est un rapatrié d'Afrique du Nord. Lors du procès, *Le Provençal* rapporte qu'« une majeure partie de ces versements de "soultes" est constituée par des rapatriés d'Afrique du Nord » (*Le Provençal*, 8 février 1966). Le moment est propice au marché noir et favorable à des dérogations et des faveurs. Selon l'un des avocats du souscripteur lanceur d'alerte : « Ce procès est le procès du marché noir immobilier » (*Le Provençal*, 10 février 1966).

Pour le comprendre, il faut retracer le circuit de délivrance des permis de construire⁸ que le quotidien *Les Échos* qualifie « d'imbroglie de la législation immobilière [dans laquelle] il est difficile d'y voir très clair » (*Les Échos*, 21 juillet 1964). Alors que la multiplication des contrôles vise à empêcher la fraude et la corruption, sa complexité encourage les entorses. Un article du *Figaro* publié lors du déclenchement de l'affaire rappelle les éléments de procédure :

« Il convient d'observer que, pour tout ce que l'on appelle les grands ensembles (plus de cent logements), la décision du permis de construire ne relève pas de la mairie, mais du préfet. La ville, en l'occurrence, ne peut que formuler un avis. Le préfet, au demeurant, ne rend lui-même son accord qu'après avis de la commission départementale de l'urbanisme, voire celui de la commission des sites et après contrôle de l'architecte-conseil du ministère de la Construction » (*Le Figaro*, 21 juillet 1964).

Et le journaliste de conclure, « cela fait beaucoup, beaucoup de contrôles ». En effet, comme les accusés ne cesseront de le répéter, la décision d'accorder ou non le précieux permis de construire est le résultat d'un processus collégial au cours duquel est impliqué un nombre considérable de personnes et d'autorités. Organiser la

8 Sur les conditions socio-économiques et l'environnement légal de la production du logement dans la période, voir Effosse (2003) et notamment son chapitre 3 sur la « structuration du circuit de financement et du secteur HLM », (p. 129-178).

corruption nécessiterait ainsi de soudoyer l'ensemble des agents composant cette filière. Cette filière est d'autant plus protégée, en apparence, qu'elle est verrouillée par une supervision « parisienne », c'est-à-dire « nationale », échappant aux perturbations éventuelles du contexte local, comme le suggère cet extrait de *La Marseillaise*, relayant un discours proche du gouvernement municipal⁹, visant sans doute à « démarseilliser » la question des responsabilités potentielles :

« On affirmait de source officielle municipale que les fonctionnaires municipaux s'occupant de la construction sont encadrés par deux ingénieurs des Ponts et Chaussées en service détaché et que les décisions sont prises au cours de réunions tenues par les fonctionnaires des services intéressés. Enfin, précise-t-on dans ces mêmes milieux, les décisions d'une certaine importance sont soumises à Paris à l'architecte conseil du ministère de la Construction, puis à une commission départementale d'urbanisme. » (*La Marseillaise*, 21 juillet 1964).

Si d'autres extraits de presse témoignent d'une confiance plus mesurée dans la capacité du système à s'autoréguler, certains soulignent que l'origine du scandale ne relève nullement d'un supposé contexte marseillais.

« Quelle que soit l'exploitation politique qu'on puisse faire de ce "scandale" immobilier qui éclate à Marseille, il convient, une fois de plus, d'insister sur la nécessité de reprendre avec plus de clarté tout le problème du financement de la construction. » (*Les Échos*, 21 juillet 1964).

Le lendemain, ce même journal intitule son article consacré à l'affaire « Le scandale de Marseille n'est qu'un épisode de l'anarchie qui règne sur le marché immobilier », délestant ainsi la ville du poids de la faute. S'il existe donc une singularité du cas de Marseille, il ne s'agit pas de l'existence de fraudes, ni même de son ampleur. *Les Échos* décrivent toutefois une configuration de marché spécifique marquée par des délais importants entre la construction et la vente des appartements :

« Le marché marseillais est moins prospère qu'il n'apparaissait superficiellement. Alors que dans d'autres villes, comme Lyon par exemple, un immeuble est totalement vendu deux mois après la fin de sa construction, à Marseille il faut compter généralement

9 Comme on le verra par la suite, si la méthode est partagée, l'objectif entre le quotidien communiste et la municipalité diverge. Pour le premier, il s'agit de dénoncer l'inaction voire la complicité du gouvernement dans la corruption immobilière. Pour la seconde, l'enjeu est de défendre la réputation de la ville.

une douzaine de mois pour les appartements de luxe et de grand confort. Pour nombre de promoteurs (non cautionné par les banques), ce délai, s'ajoutant aux deux autres années de construction, aurait été trop lourd pour leurs échéances sans la pratique des dessous-de-table et des rallonges. » (*Les Échos*, 21 juillet 1964).

Au-delà de ces éléments socio-économiques, existe-t-il des éléments politiques qui expliqueraient l'origine du scandale ? Le sociologue André Donzel note qu'au début des années 1960, l'enjeu du logement se pose d'autant plus à Marseille que « le passif est particulièrement lourd » (Donzel, 1998, p. 138) du fait de la faiblesse de l'intervention privée et publique malgré une forte poussée démographique (Morel, 1999). Durant l'été 1962, suite aux accords d'Évian, le rapatriement de Français d'Algérie avait pris des allures spectaculaires à Marseille non sans effet jusque sur le plan de la construction immobilière. Près de 100 000 personnes arrivent à Marseille, soit dix fois le nombre prévu, créant une désorganisation générale et des tensions dans de nombreux secteurs et en premier lieu sur le marché du logement. C'est l'une des raisons pour laquelle la plainte initiale contre les dirigeants de l'Urbaine immobilière a été adressée par un « Pied-noir » auprès du ministère des Rapatriés. Dans leur *Histoire de Marseille* écrite par Roger Duchêne et Jean Contrucci, on peut lire que :

« La ville a été placée, sans moyens "en première ligne". À elle de faire face. Mais on ne peut plus se loger dans Marseille ! L'exaspération monte, quand d'une part, les arrivants constatent que certains hôteliers, chauffeurs de taxi ou propriétaires abusent de la situation en revoyant leurs tarifs "à la hausse" » (Duchêne, Contrucci, 1998, p. 701-702).

● **L'enquête et le dévoilement du pacte de corruption entre des promoteurs-constructeurs et des fonctionnaires**

À partir de février 1964, suite à la plainte de Pellini, l'enquête administrative menée par l'Inspection générale du ministère de la Construction met à jour des irrégularités de comptabilité qui la conduisent à saisir la justice. En juillet, les premiers éléments révélés par la presse font état de possibles versements de pots-de-vin à des fonctionnaires de la Direction départementale du ministère de la Construction (DDMC) et du service d'urbanisme de la municipalité. L'ampleur de la tâche de la police paraît considérable : il lui faut entendre les acquéreurs d'appartement, clients de l'Urbaine immobilière, qui déclarent mettre en œuvre continuellement 1500 appartements en chantier et en vendre 500 chaque

année. L'enjeu pour les enquêteurs est d'évaluer l'étendue de la corruption présumée et la généralisation des dessous-de-table. Aux yeux de la justice, le scandale contient deux affaires distinctes. L'une porte sur des entorses au droit des sociétés ; le juge devra examiner les preuves concernant un trucage des marchés ou du bilan, un détournement de fonds ou des abus de confiance. Le second volet de l'enquête devra déterminer dans quelle mesure ces sommes ont servi à rémunérer des fonctionnaires, et en contrepartie de quelles faveurs. Lors des perquisitions effectuées au siège de l'entreprise, la police découvre des carnets de rendez-vous et des fiches de comptabilité faisant mention de noms et de sommes d'argent. Parmi eux se trouvent des fonctionnaires du ministère de la Construction et du service d'urbanisme de la mairie de Marseille. La police est particulièrement attentive au récit de la comptable de l'entreprise qui mettait scrupuleusement à jour cette « comptabilité occulte » (*Le Monde*, 21 juillet 1964) qualifiée aussi dans la presse de « caisse noire ».

Afin de déterminer plus précisément le rôle des protagonistes, le juge d'instruction multiplie les auditions de ceux qui figurent sur les fiches comptables. Au cœur de son enquête, se pose la question des services rendus par les employés municipaux et les fonctionnaires du ministère de la Construction désignés dans les carnets de la « caisse noire ». La presse mentionne le chiffre de neuf fonctionnaires impliqués qui composeraient « l'état-major administratif de la construction dans la région » (*Les Échos*, 24 juillet 1964), soit : un directeur-adjoint de la DDMC et ancien chef de service de la Reconstruction et des dommages de guerre au sein de cette administration ; un directeur-adjoint des services techniques de la ville de Marseille ; un architecte départemental employé au service de l'urbanisme de la municipalité, un ingénieur divisionnaire et chef de section dans ce même service. D'autres sont tenus secrets, ce qui encourage les spéculations. La presse croit ainsi savoir que :

« [Un] policier haut placé dans la hiérarchie qui agissant au nom de l'amitié – une amitié de longue date – aurait rendu aux dirigeants de l'Urbaine immobilière des services qui appelaient une récompense... » (*Le Figaro*, 21 juillet 1964).

Ces éléments laissent penser à un scandale de grande ampleur alors même que l'enquête n'en est qu'à ses premiers développements. Nonobstant le nombre et le rang des personnalités impliquées, le schéma de la corruption commence à s'esquisser : des dessous-de-table réclamés aux acquéreurs de logements alimentent une caisse de corruption de fonctionnaires du

ministère de la Construction et de la municipalité, afin d'obtenir des facilités administratives.

Toutefois, dans cette affaire, la tâche du juge s'annonce complexe. Il est en effet difficile de réunir des preuves caractérisant le délit de corruption de fonctionnaire dans la mesure où il faut mettre au jour les contreparties offertes à l'argent reçu. Après une série de rebondissements (aveux, revirements), les fonctionnaires les plus hauts placés sont mis hors de cause et l'ampleur du scandale se dégonfle. Le scandale laisse la place à un dossier ordinaire de corruption immobilière impliquant des constructeurs désireux d'obtenir des passe-droits administratifs. L'objectif pour les dirigeants de l'Urbaine immobilière était de « faire accélérer les dossiers de permis de construire et obtenir divers autres passe-droits » (*Le Figaro*, 25 juillet 1964). Aucun chef de service, et *a fortiori* aucun élu, n'est impliqué et ne sera inquiété, pas plus que le mystérieux commissaire de police mentionné dans la presse. Enfin, les sommes évoquées sont modestes et comprises entre 500 et 1 000 F. (environ 660 et 1 300 €) par transaction.

● Les procès et les condamnations

Le scandale de l'Urbaine immobilière est jugé en deux temps. En janvier 1965 se tient le procès portant sur la question de la corruption des fonctionnaires. Treize mois plus tard, la justice examine les infractions commises sur les lois relatives aux sociétés.

En ce qui concerne le premier procès, l'enjeu est de déterminer si les dirigeants ont « usé de promesses, offres, dons ou présents » à destination des fonctionnaires qui comparaissent pour savoir s'ils ont « agréé à ces promesses, offres, dons et présents » selon la définition de la corruption inscrite à l'article 179 du Code pénal alors en vigueur. Si le procès attire une « foule considérable et de nombreux journalistes » (*La Marseillaise*, 13 et 15 janvier 1965) il quitte dès le deuxième jour la Une des quotidiens. À l'ouverture de l'audience, le procureur éprouve les mêmes difficultés que durant l'instruction pour mettre en évidence les mobiles de la corruption. Si certains dirigeants de l'Urbaine immobilière reconnaissent avoir prélevé de l'argent sur la comptabilité occulte, ils assurent avoir agi sur ordre de Jacques Méry qui, de son côté, affirme son ignorance quant à sa destination. Les corrompus présumés, désignés par les fiches comptables et les accusations de Jacques Méry, sont trois fonctionnaires : un ingénieur du service d'urbanisme de la ville de Marseille, un vérificateur du ministère de la Construction et un directeur-adjoint de la DDMC. Dans le box des accusés, mais du côté des « corrupteurs », on trouve les quatre dirigeants les plus importants de

l'Urbaine immobilière : le PDG et son adjoint, présentés par l'accusation comme étant la tête pensante du délit, ainsi que le secrétaire général et le directeur administratif et financier qui auraient remis les enveloppes aux fonctionnaires. Les dirigeants de l'entreprise se défendent en banalisant la chose, minorant leurs responsabilités et se défont sur Jacques Méry. Et si celui-ci reconnaît avoir utilisé l'argent à des fins d'enrichissement personnel, c'est pour mieux contester l'accusation de corruption de fonctionnaires. Pourtant, l'enquête a montré que tous les noms n'avaient pas été donnés « gratuitement » et que certains avaient effectivement reçu des sommes d'argent provenant de la caisse noire puisque les trois fonctionnaires accusés l'ont reconnu au cours de leur garde à vue. Face à ces preuves, Méry concède pour mieux relativiser. Concernant l'un d'entre eux :

« Il se dérangeait beaucoup pour nous. Nous avons pensé lui faire un cadeau pour le remercier de certains renseignements qu'il nous avait fournis » (cité dans *La Marseillaise* et *Le Provençal*, 15 janvier 1965).

Sur un autre, les deux dirigeants adoptent une stratégie commune, celle d'admettre et de minimiser la remise d'argent afin de nier les faits de corruption :

« Des sommes ont été effectivement remises à Leydet¹⁰, pour que nos dossiers ne restent pas au fond de la pile, sans aucune idée de corruption » (Jacques Méry, cité dans *Le Provençal*, 15 janvier 1965).

« Oui, mais après tout le bruit qui a été fait, tout ce tapage, que reste-t-il ? Il a été remis sur mon ordre à M. Leydet certaines sommes de 1000 ou 5000 F., mais pas du tout pour acheter un service. C'était uniquement pour essayer que, dans le magma administratif de la construction, nos dossiers ne restent pas au-dessous de la pile. M. Leydet nous avait accordé la sortie de trois dossiers, mais neuf sont restés bloqués. C'est vous dire qu'il ne s'agissait donc pas de corruption. » (Serge Berthoin, cité dans *Le Monde*, 16 janvier 1965).

Le cœur du problème pour le tribunal est donc de déterminer si ces sommes qui figuraient dans le « carnet noir » au chapitre « Gratifications et distributions » relevaient d'un fait de corruption c'est-à-dire si elles ont donné lieu à des contreparties¹¹ : en quoi consistaient exactement les efforts des fonctionnaires pour

¹⁰ *Ndla*, vérificateur technique à la DDMC.

¹¹ Ce phénomène a été étudié dans les cas africains, voir par exemple, Olivier de Sardan (1996, p. 104) : « Certes, bien souvent, le "cadeau" est fait à l'avance,

accélérer le traitement des dossiers de l'Urbaine immobilière ? La justice soupçonne des renseignements sur le plan d'aménagement de la ville. Plus précisément, dès l'apparition du scandale, la presse économique relevait que :

« Il est assez rare que la preuve puisse être faite de la corruption de fonctionnaires. Le plus souvent ce sont des "échanges de services" que certaines sociétés de construction obtiennent pour que des dossiers soient accélérés, qu'une certaine diligence soit apportée par les services officiels au règlement des innombrables formalités administratives » (*Les Échos*, 21 juillet 1964).

Tableau 1. Le verdict de l'Affaire de l'Urbaine immobilière, volet corruption (juillet 1965)

Nom	Fonction	Verdict en première instance	Verdict en appel
Les dirigeants de l'Urbaine immobilière (« corrupteurs » présumés)			
Serge Berthoin	PDG	15 mois de prison ferme	15 mois de prison ferme
Jacques Méry	Directeur adjoint	3 ans de prison ferme	4 ans de prison ferme
Francis Dusserre	Secrétaire général	1 an de prison avec sursis	4 mois de prison ferme
Robert Surribas	Directeur administratif et financier	15 mois de prison ferme	10 mois de prison ferme
Les fonctionnaires de la ville et du ministère de la Construction (« corrompus » présumés)			
Ministère de la Construction			
Édouard Maléval	Directeur départemental adjoint du ministère de la Construction	relaxé	relaxé
Paul Leydet	Vérificateur technique à la Direction départementale du ministère de la Construction	1 an de prison avec sursis	6 mois de prison ferme
<i>Ville de Marseille</i>			
Prosper Vitton	Ingénieur divisionnaire et chef de section au service urbanisme	1 an de prison avec sursis	6 mois de prison ferme

De leur côté, les fonctionnaires incriminés nient avoir délivré des contreparties, récusant ainsi l'accusation de corruption. Dans son verdict (tableau 1), le tribunal rejette l'argument de la défense selon lequel les sommes remises aux fonctionnaires constituaient des cadeaux qui n'étaient pas destinés à bénéficier de contreparties. Il souligne que l'argent versé s'inscrivait dans un système régissant des relations entre les dirigeants de l'entreprise et des fonctionnaires, récompensés pour des faveurs et des services rendus et à venir. Le PDG est condamné à 15 mois de prison ferme, son adjoint

pour se concilier préventivement les bonnes grâces du fonctionnaire, pour "lester le dossier" qu'on lui a remis, et qu'ainsi "les papiers ne s'envolent plus" ».

désigné comme l'instigateur principal des faits de corruption à 3 ans, le secrétaire général à 1 an de prison avec sursis et le directeur financier à 15 mois de prison ferme. Du côté des fonctionnaires, le verdict est plus clément puisque le directeur départemental adjoint du ministère de la Construction est relaxé tandis que l'ingénieur et le fonctionnaire municipal sont condamnés à un an de prison avec sursis. Réunie en mai 1965, la cour d'appel aggrave légèrement la plupart des condamnations prononcées en première instance (tableau 1). Ce jugement met un terme au premier volet de l'affaire de l'Urbaine immobilière, portant sur la corruption.

Un second procès s'ouvre en février 1966 pour juger des faits d'escroquerie, d'infraction aux lois sur les sociétés de construction, de fraude fiscale et d'abus de confiance. Les prévenus sont tous issus de la direction de l'Urbaine immobilière. Le PDG, son adjoint, le secrétaire général, le directeur financier, condamnés dans le premier procès, sont accompagnés d'un administrateur et de la comptable qui tenait les carnets de la comptabilité occulte¹². Les débats sont prévus pour durer une semaine au cours de laquelle près de 300 témoins sont convoqués par l'accusation, pour l'essentiel des acquéreurs d'appartements. Près de la moitié d'entre eux témoigneront à la barre lors de ce procès-fleuve.

Les juges doivent répondre à la question suivante : les sommes demandées par les dirigeants de l'entreprise aux acquéreurs d'appartement constituaient-elles des dessous-de-table et des moyens illégaux employés par les sociétés immobilières pour augmenter le prix d'achat ? Ou une pratique banale, connue et indiscutée par tous les acteurs, vendeurs et acheteurs, qui permettait de réguler la concurrence sur les biens et ainsi leurs prix ? Dans la presse, les « dessous-de-table » sont présentés comme « une pratique fréquente dans le domaine de la construction » (*Le Monde*, 21 juillet 1964). Elle répondrait à une tension sur le marché immobilier provoquée par une insuffisance de l'offre. En somme, un candidat à l'acquisition d'un bien est encouragé et prêt à verser un complément numéraire afin de faire la différence par rapport à ses concurrents potentiellement moins scrupuleux. C'est ce que soutiendront à la barre les accusés pour justifier leurs pratiques, n'hésitant pas à les naturaliser. Ainsi, par exemple, le responsable administratif et financier de l'Urbaine immobilière expliquera que l'existence de soultes a été la « première chose »

12 L'épouse et le frère de Jacques Méry sont également poursuivis pour avoir détourné une somme de 100 000 F. de la société afin de payer les frais d'avocat du prévenu.

qu'il a apprise à son entrée dans l'entreprise en 1947 : « C'est le b-a-ba du métier » (*La Marseillaise*, 3 février 1966). Cette stratégie de défense visant à souligner le « caractère ordinaire et généralisé [...] des pratiques transgressives » (Briquet, 2014) dans les affaires de corruption n'est pas exceptionnelle, comme le montre Jean-Louis Briquet dans son étude des réactions des personnels politiques italiens incriminés dans la période Tangentopoli au début des années 1990. En mettant l'accent sur l'origine systémique des pratiques, les accusés se défaussent de leurs responsabilités en pointant les règles en cours dans le milieu professionnel. Comme le relève Jean-Louis Briquet, cette stratégie conduit à dévoiler les « "savoirs coupables" partagés par les membres d'un même groupe, professionnel notamment, et normalement soustraits au regard des profanes » (Briquet, 2014). Dès lors, se demande le journaliste du *Provençal*, dont le raisonnement n'est pas très éloigné de celui suivi par les magistrats :

« On ne voit pas pourquoi les personnes mises en cause continueraient la pratique des dessous-de-table et pourquoi... elles tenaient une comptabilité. Celle-ci il est vrai était occulte, mais pouvait à tout moment tomber dans les mains de la justice. » (*Le Provençal*, 22 juillet 1964).

C'est ici qu'intervient le soupçon de la corruption de fonctionnaires destinée à obtenir des contreparties et des facilités administratives, dans la mesure où l'hypothèse d'un enrichissement *via* les soultes est peu crédible en raison de la faiblesse des sommes en jeu. Pour autant, l'affaire de l'Urbaine immobilière constitue le premier procès dans lequel le ministère public considère une perception de soulte comme un abus de confiance. Toutefois, aucun acquéreur d'appartement ne figure sur les bancs des parties civiles lorsque s'ouvre le procès. Ils ont tous accepté ces pratiques qu'un prévenu qualifiera de « procédé centenaire » (*Le Monde*, 4 février 1966). Pour les prévenus au sein de la direction de l'Urbaine immobilière, les soultes ne constituaient nullement des abus de confiance, mais de « simples et coutumières dissimulations » (*Le Monde*, 4 février 1966). En outre, ils mettent en avant le fait que l'argent a été réinvesti dans diverses opérations. C'est ainsi que Méry se justifie face à ses juges en faisant mine de s'étonner :

« Il fallait construire. Tout le monde sait que des soultes sont perçues. Il n'y a pas d'abus de confiance. Les acheteurs ont payé ce qui était convenu. Nous sommes accusés de détournements frauduleux et d'abus de confiance. Personnellement,

je ne comprends pas pourquoi ! » (Jacques Méry, cité dans *La Marseillaise*, 3 février 1966).

Les accusés balayaient les accusations sur la méthode au nom des objectifs poursuivis, de leur concordance avec la volonté des pouvoirs publics de construire, de la « préoccupation sociale » (*Le Monde*, 6 février 1966) qui animait les dirigeants, de l'impact positif de leur travail sur l'intérêt général. Illustrant la thèse de la primauté des résultats, les prévenus et leurs conseils mettent en avant le fait que les infractions, si infraction il y a eu, n'ont causé aucun préjudice dans la mesure où tous les appartements ont été livrés. Or, puisqu'il n'y a ni préjudice ni victime, prétendent-ils, constatant l'absence de partie civile au procès, il ne peut y avoir de faute ; tous les acquéreurs ayant fait de bonnes affaires en traitant avec l'Urbaine immobilière. Le tribunal a tout de même souhaité entendre 135 acquéreurs des appartements afin de mieux cerner les conditions de versement de soultes. Ils ont confirmé ce que l'enquête avait montré : au prix de vente, la société ajoutait une somme à verser en espèces. Les montants de ces dessous-de-table, selon les dires des témoins, étaient fixés au bon vouloir de Jacques Méry (*Le Monde*, 9 février 1966). Souscrivant à la thèse de l'absence de préjudice, aucun de ces acquéreurs ne s'est déclaré surpris de cette demande justifiée par la coutume et les règles tacites de la concurrence :

« J'ai entendu dire que cela se faisait partout. On devait passer là si on voulait avoir un appartement. » (*Le Monde*, 9 février 1966).

« C'était à prendre ou à laisser. » (*La Marseillaise*, 8 février 1966).

« Moi, je n'y comprenais rien. On m'a dit qu'il fallait verser cette somme. » (*La Marseillaise*, 8 février 1966).

Après un délibéré d'un mois, le verdict est rendu le 19 mars 1965 et condamne les principaux prévenus. Toutefois, réunie en juillet, la cour d'appel d'Aix-en-Provence ne retient que les infractions aux lois sur les sociétés, prononçant ainsi une relaxe sur le chef d'abus de confiance. De ce fait, les peines y sont réduites (tableau 2).

Le scandale de l'Urbaine immobilière présente donc le paradoxe apparent suivant : pourquoi et sous quelles conditions, des pratiques ordinaires en viennent à être dénoncées, jugées et sanctionnées non seulement par la justice mais aussi par un jugement moral comme en atteste le traitement médiatique ?

L'une des réponses tient sans doute à la reconfiguration du marché de la construction immobilière et aux tensions produites par un niveau élevé de demande de logements. On ne peut pas

non plus écarter le rôle décisif d'un *outsider*, extérieur au fonctionnement routinisé. On doit en effet le déclenchement de l'enquête à Gilbert Pellini, Pied-noir fraîchement rapatrié à Marseille. C'est ce néo-arrivant, surpris par la demande des constructeurs, qui saisit l'administration. Cette dernière, en l'occurrence le ministère des Rapatriés, puis le ministère de la Construction se saisit du scandale présumé comme une opportunité pour réguler un secteur encore marqué par le syndrome du *Far West* dans lequel c'est moins l'absence de règles qui explique leur entorse que leur caractère pléthorique. Ce scandale est donc significatif de l'écart entre les normes légales et ce que Jean-Pierre Olivier Sardan (2010) appelle les « normes pratiques¹³ ». En somme, si cela fonctionne de la sorte, même si cela contrevient à la loi, c'est en raison de la singularité d'une économie morale localisée. Cet écart et cette banalisation ouvrent ainsi vers l'hypothèse qui expliquerait la médiatisation du scandale par un traitement spécifique consacré à Marseille, non seulement lieu du délit, mais aussi coupable idéal. Cette hypothèse est testée ici à travers l'analyse de la défense de sa réputation.

Tableau 2. Le second procès de l'Affaire de l'Urbaine immobilière et son appel – volet infraction aux lois sur les sociétés et fraudes fiscales (février-juillet 1966)

Nom	Fonction	Réquisition	Verdict* sur les infractions aux lois sur les sociétés et abus de confiance	Verdict sur les infractions fiscales	Verdict en appel
Serge Berthoin	PDG	3 ans de prison ferme	4 ans de prison ferme	3 ans de prison ferme	3 ans de prison ferme
Jacques Méry	Directeur adjoint	3 ans de prison ferme	5 ans de prison ferme	3 ans de prison ferme	4 ans de prison ferme
Robert Surribas	Directeur administratif et financier	18 mois de prison ferme	1 an de prison ferme	1 an de prison ferme (complicité)	6 mois de prison avec sursis
Maurice Arnoult	Administrateur	peine de sursis (laissé à l'appréciation du tribunal)	1 an de prison avec sursis		6 mois de prison avec sursis

* Les peines sont confondues entre elles et avec celles prononcées par la cour d'appel d'Aix-en-Provence en juillet 1965 dans le premier volet de l'affaire. En outre, le tribunal a retenu les sanctions accessoires réclamées par le ministère public : 5 ans d'interdiction d'une profession industrielle, commerciale et libérale et 5 ans d'interdiction du permis de conduire pour les deux principaux dirigeants.

13 Voir aussi Bailey (1971) lorsqu'il distingue les « règles normatives » et les « normes applicables ».

■ « Marseille », théâtre ou coupable ?

L'affaire de l'Urbaine immobilière n'a ni bouleversé les règles du jeu de la construction immobilière, ni secoué le pouvoir municipal. Pourtant, le rappel du contexte politique local, puis l'examen de la manière dont le fait scandaleux est interprété par les médias et mobilisé dans les affrontements politiques permettent de mieux comprendre les manières dont la ville de Marseille a fait l'objet d'une dénonciation. La ville n'a pas été pointée du doigt parce qu'elle héberge des phénomènes scandaleux, mais en tant que coupable. Pour retracer ces logiques, cette section analyse l'accusation de la dénonciation qui convertit le scandale immobilier en *affaire marseillaise*.

● Le pouvoir local à Marseille en 1964

En 1964, Gaston Defferre est maire de Marseille depuis 11 ans. Lorsque l'affaire éclate, il s'apprête à entrer en campagne électorale qui aboutira en mars 1965¹⁴ à sa réélection à un troisième mandat. Face à lui, l'opposition est faible. Daniel Matalon, qui conduit une liste composée de dissidents de la SFIO et du PCF dirigé localement par François Billoux¹⁵ obtient 101 voix de plus que la liste du maire sortant au premier tour (soit 36,5 %). Cependant au second tour, les listes « Défense et expansion de Marseille » de Defferre, qui fait une campagne de centre droit et contre le PCF frôlent la majorité absolue (46,7 %). Les listes gaullistes menées par Joseph Comiti arrivent en troisième position. Avec 18,2 % des voix au premier tour et 13,4 % au second, elles n'obtiennent aucun siège au Conseil municipal¹⁶. La domination de Gaston Defferre s'explique en partie par la solidité de sa coalition qui regroupe socialistes, modérés et centristes, libéraux. Seuls les communistes et les gaullistes ne sont pas représentés dans la majorité pour les premiers et au Conseil municipal pour les seconds.

Le géographe Marcel Roncayolo (1965) analyse ce scrutin comme étant « étroitement associé à la campagne présidentielle »

14 C'est à cette élection que l'ancien maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, fait son entrée au Conseil municipal. Il est élu sur la liste de la majorité municipale sortante.

15 François Billoux, membre du bureau politique du PCF et député de 1945 à 1978, fut par ailleurs ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme en 1946. C'est muni de cette expérience et de son expertise, qu'il intervient plusieurs fois dans les colonnes de son journal, *La Marseillaise*, pour prendre position sur le dossier de l'Urbaine immobilière, afin de mettre en cause le pouvoir gaulliste.

16 Le Conseil municipal de Marseille est alors élu au scrutin de liste majoritaire dans le cadre de huit secteurs. La liste qui emporte l'élection à l'échelle du secteur remporte la totalité des sièges en jeu.

qui a lieu en décembre de la même année. En effet, sa réélection à Marseille masque sa fragilité à l'échelle nationale. Or, selon Roncayolo, les résultats des municipales et le succès des listes Defferre tiennent « à la logique politique marseillaise » et notamment au système d'alliance entre socialistes et modérés opposés à la fois aux communistes, aux gaullistes et aux factions se réclamant de « l'Algérie française ». On notera que si cet article, en forme de chronique politique qui relate les rapports de force en amont, analyse les résultats et décrit le déroulement de la campagne électorale, il n'est à aucun moment fait référence au scandale de l'Urbaine immobilière, signe qu'il n'a pas eu d'impact sur l'élection.

Sur le plan de la compétition partisane, la situation marseillaise est celle d'un pouvoir dominé par une coalition entre socialistes et modérés reposant sur l'anticommunisme dans un contexte d'absence d'influence gaulliste. Sur le plan de la production de l'action publique, cette alliance repose sur « un partage des tâches relativement bien défini entre les différentes composantes de la majorité municipale » (Donzel, 1998, p. 126). Celui-ci est connu et bien documenté : aux socialistes, la gestion de la main gauche du gouvernement local (gestion du personnel, action sociale...), aux libéraux celle ayant trait aux dimensions économiques (Sanmarco, Morel, 1985).

L'affaire de l'Urbaine immobilière éclate à un moment particulier non seulement du processus de développement urbain à l'échelle nationale au regard des évolutions économiques et des cadres légaux, mais également à l'échelle locale. La période du milieu des années 1950 à la fin des années 1960 est celle d'une rationalisation financière de l'action publique locale. Celle-ci ne signifie nullement la contraction de la dépense locale, mais au contraire une augmentation importante des investissements. Toutefois, elle s'est accompagnée d'une rigueur dans les dépenses de fonctionnement, notamment sur le plan des effectifs municipaux dont le recrutement est gelé pendant 8 ans entre 1954 et 1962 (Defferre, 1965a). Le programme d'investissement qualifié par le maire de « grande politique de petits travaux » passe par des dépenses d'équipements à partir du début des années 1960, qui accompagne la croissance urbaine illustrée par l'activité de l'Urbaine immobilière. Dans un ouvrage publié à l'occasion de l'élection municipale de 1965, Gaston Defferre place ainsi les questions de développement urbain « au premier plan immédiatement après l'enseignement dans l'échelle des priorités » (Defferre, 1965b).

● **Banaliser les faits pour acquitter la ville**

Comme on l'a vu, les pratiques de versement de dessous-de-table dans le domaine de la construction immobilière n'étaient pas exceptionnelles en France. C'est sur ce point que les acteurs critiquant la dénonciation de Marseille s'appuient. Ainsi, la banalisation des faits pour acquitter la ville est d'abord poursuivie par le maire, puis relayée par le quotidien qu'il détient, *Le Provençal*. Quelques jours avant l'ouverture du procès relatif au volet de la corruption de fonctionnaire, Gaston Defferre fait parvenir un courrier à M^e Pierre Milani¹⁷, l'avocat de l'agent municipal renvoyé devant la cour avec ces mots :

« Je vous envoie sous ce pli, à titre confidentiel, les renseignements dont nous avons parlé¹⁸ ».

Joint à la lettre, un document répertorie une série d'affaires qui ont touché le secteur de la construction dans diverses villes de France (cf. photo du document ci-contre). On peut supposer que, par ce geste, le maire donnait des arguments à la défense de son employé. Une défense destinée à abolir la dimension scandaleuse des pratiques qui sont moins reprochées au fonctionnaire du service de l'urbanisme de la municipalité, qu'à la ville elle-même. C'est sur cette mise en procès de Marseille que son maire intervient, en toute discrétion, auprès de l'avocat du fonctionnaire. Cette défense de Marseille témoigne en creux des processus de dénonciation dont la ville fait l'objet.

● **« Marseille » montrée du doigt et sa défense**

Le scandale de l'urbaine immobilière survient quelques semaines seulement après un incident d'un tout autre type, mais qui a attiré les médias nationaux et renforcé, si besoin était, les stigmates et la réputation d'une ville criminogène, voire « criminelle ». En effet, il ressort des articles de la presse nationale que « Marseille » est en procès dans une autre affaire où sa réputation est aussi en jeu. L'hebdomadaire économique national *Vie Française* verse dans l'anthropomorphisme en écrivant :

« Marseille n'a pas de chance ! [...] voici qu'une nouvelle affaire de fraude vient ternir sa réputation. » (*Vie Française*, 24 juillet 1964).

17 Cet avocat n'est pas inconnu du débat politique à Marseille puisqu'il dirigeait la liste de centre droit lors des élections municipales de 1953 aux côtés de Bergasse et Rastoin. C'est avec ce groupe et ces hommes que Defferre s'allie pour accéder à la mairie.

18 Archives municipales de Marseille, Fonds W versé par le cabinet du maire.

- AFFAIRES IMMOBILIERES RECENTES -

- 1) TOULOUSE : SO.CO.TO.GI. (M. OSTERTOG)
Escroquerie à la construction
Affaire portant sur quelques 600 millions A.F.
40 arrestation (à partir du 10.11.57)
Clôture enquête en 1962.
- 2) PARIS : "LE POINT DU JOUR" Comptoir National du Logement C.N.L.
(POUILLON, HAAG, etc...)
Affaire portant sur au moins 1 milliard A.F.
Déclenchée le 3.2.61 par la nomination d'un Administrateur
judiciaire par le Tribunal de Commerce de Paris.
- 3) PARIS (18.11.64)
Escroquerie à la construction
Société S.C.I. - Logement à Ste Geneviève des Bois (I.&O.)
3 promoteurs-constructeurs inculpés (OPATOVSKI et MILGROM
père et fils)
(soulte de 176.000 A.F. à chaque souscripteur)
- 4) NICE : (1959) Affaire CRISTINI (325.000.000 A.F. escroqués)
200 victimes.
- 5) NICE : (fin 1961) Affaire AURIAC (1.000 victimes)
- 6) NICE : (1960) Scandale du Parc Miramont.
Inculpés : MODICA Philippe, MARTIN Pierre et CORDEBANNE Raoul,
plus connu sous le pseudonyme de Ralph CORVEDANNE.
- 7) NICE : (1962) Affaire Delatour et Longhi. Escroquerie avoisinant le milliard
d'Anciens francs.
- 8) MONTPELLIER : Juin 1964 - Une des plus grosses affaires d'escroquerie qui
aurait été pratiquement étouffée.
- 9) Seine-et-Oise - Scandale quasi permanent dont la manifestation la plus im-
portante a été celle d'ELYSEE II, affaire qui a été étouffée sur
l'ordre d'une Haute Personnalité (M. BAUMGARTNER) le "deus ex
machina" de l'affaire serait M. GUIDICELLI, Directeur du M.R.L.
- 10) BESANCON : Trente maisons malfaçon
- 11) PARIS (Sept. 61)
Affaire Immobilière LAMBERT - Trou 700 Millions
~~Travaux~~. Filiale Urbaine Générale d'Entreprise - Escroquerie.

Photo. Document joint par Gaston Defferre à la lettre adressée
à M^e Pierre Milani, avocat de Prosper Vitton, fonctionnaire municipal.

Source : Archives municipales de Marseille, Fonds W versé par le cabinet du maire.

© N. Maisetti.

En juin de la même année, le déroulement des épreuves du baccalauréat avait été perturbé par la découverte d'un système de vente des sujets de philosophie à Marseille. La polémique prend un tour national si bien que le ministre de l'Éducation, Christian Fouchet, intervient à la télévision sur ce sujet. L'enquête finira par conduire à un employé du rectorat qui avait soustrait les sujets pour complaire à un candidat dont il était proche. Il sera condamné à une peine de prison ferme et l'inspecteur d'académie sera muté. Le dépouillement de la presse locale de l'époque montre la domination de ce thème au deuxième semestre 1964 au moment où éclate l'affaire de l'Urbaine immobilière. Cette dernière est systématiquement reléguée sur l'agenda médiatique local par les rebondissements du scandale des fuites du bac. Sur l'affaire de l'Urbaine immobilière, dès les premières arrestations, la mairie s'efforce de circonscire le scandale à des comportements individuels :

« L'administration municipale a précisé que les fonctionnaires s'occupant des problèmes de la construction sont encadrés par deux ingénieurs des Ponts et Chaussées, en service détaché et que les décisions sont prises au cours de réunions tenues par les différents fonctionnaires appartenant à tous les services intéressés. » (*Le Provençal*, 21 juillet 1964).

Dans les hebdomadaires nationaux qui traitent de l'affaire, diverses tribunes en analysent les effets au prisme de la « question marseillaise » et adressent directement l'enjeu de la dénonciation de la ville. Toutefois, ils ne le font pas systématiquement sur le registre de l'accusation, mais empruntent le chemin inverse en se faisant les défenseurs de la réputation de Marseille. Le correspondant des *Échos* croit ainsi bon de préciser qu'« il existe des abus et des scandales dans la construction (*et pas seulement à Marseille*) » [*ndla : je souligne*] (*Les Échos*, 22 juillet 1964). Dans *France-Observateur* (qui devient *le Nouvel Observateur* en novembre 1964), une tribune signée C. H. sous-entend qu'elle fait l'objet d'un traitement politique et judiciaire d'exception dès lors que des affaires l'affectent :

« Les procédés indirects que les hommes du régime utilisent en cette circonstance ne sont pas tolérables. Chacun sait qu'il existe en France de nombreuses villes où le développement de la construction donne lieu à de singulières malversations. Nous serions heureux de voir le gouvernement déployer à leur propos autant d'énergie qu'il en a montré à Marseille. Comme nous serions heureux de le voir pousser jusqu'au bout l'enquête sur les

fraudes du baccalauréat. Mais puisque l'administration marseillaise est en cause, il faut aller jusqu'au bout des accusations. Que les milieux gouvernementaux osent attaquer au grand jour, ou qu'ils se taisent ».

En outre, le journaliste Philippe Alexandre¹⁹ publie un reportage dans *Le nouveau Candide*, proche des gouvernements gaullistes, qui, sans mettre directement en cause le pouvoir defferriste, interprète le scandale sous l'angle d'un procès qui serait fait à la ville :

« Le complot politique n'est pas plus facile à prouver que l'affaire des pots-de-vin. D'ailleurs, si des fonctionnaires étaient compromis, ce ne serait pas seulement ceux de Marseille, mais du ministère de la Construction, du gouvernement... J'ai posé des questions :

— Defferre et Méry entretenaient-ils de bonnes relations ?

— Non. Le directeur de l'Urbaine immobilière ne faisait pas de politique. C'était un homme honorable. Il avait des amis à droite, à gauche. Cela ne signifie rien...

— Alors ?

— Alors, il s'agissait simplement de prouver que Marseille est une ville nauséabonde, qui n'obéit pas au même code que le reste de la France. On y tue, on y viole, on truque les élections, on y exploite les dockers et les chauffeurs de taxi, n'est-ce pas ? On veut démontrer que nous sommes différents...

— Les Marseillais ont le mal de l'honneur. Il est vrai qu'ils ont à leurs actifs trente ans d'affronts. » (*Le nouveau Candide*, 27 juillet 1964).

Cet extrait, qui peut paraître abscons en raison de son style indirect libre, montre bien les mécanismes de dénonciation d'une ville qui transparait dans sa défense. L'auteur y évoque d'abord l'hypothèse d'un « complot politique », autrement dit d'un procès injuste intenté visant à porter préjudice à des intérêts réputationnels. L'auteur met ensuite en scène son enquête sous forme de procès en donnant la parole aux accusateurs (l'existence de relations entre Defferre et Méry) et à la défense (« non »), allant jusqu'à faire vivre la dynamique d'un échange par des relances (« alors ? »). L'auteur conclut en acquittant « Marseille » payant sa réputation de « ville nauséabonde », souffrant d'exceptionnalité négative et relayant, pour les disqualifier, des accusations à l'origine ancienne :

19 Né en 1932, journaliste d'abord à *Combat*, puis au sein de divers hebdomadaires (outre *Le nouveau Candide*, *Jours de France*, *Le Figaro littéraire*). De 1969 à 1996, il tient une chronique quotidienne à RTL. Au début des années 1990, il anime *Le Débat* sur TF1, avec Serge July et Michèle Cotta, puis sur France 3, *Dimanche soir* avec Christine Ockrent et Serge July.

voleurs, truqueurs, exploiters. Reprenant cette « stratégie », lors du premier procès relatif au volet portant sur la corruption de fonctionnaire, M^e Marc Rivière, avocat de Jacques Méry brandit un « document émanant de la police » et explique que :

« Ce document émane d'un "commando" descendu de Paris pour enfoncer Marseille. » (*Le Provençal*, 16 janvier 1965).

La référence à un mystérieux « commando », qui plus est « parisien », si elle ne sera pas reprise dans la suite du déroulement de l'affaire, est un élément de la défense, non pas des promoteurs-constructeurs mais bien de la ville de Marseille. Il s'agit de souligner l'injustice des accusations, véhiculant l'imaginaire de forces spéciales envoyées en secret pour mener une opération ciblée. Au cours du second procès de l'Urbaine immobilière portant sur les infractions aux lois sur les sociétés, le procureur sera pris en flagrant délit de « marseillologie », imputant à une « mode » toute marseillaise les faits reprochés aux accusés :

« C'étaient des logements sociaux à la mode du marché immobilier de Marseille. » (*Le Monde*, 6 février 1966).

En octobre 1964, les « journées d'étude et d'information » tenues par la Fédération nationale des constructeurs-promoteurs ont lieu opportunément à Aix-en-Provence. Le maire de Marseille profite de la réception de son président à l'Hôtel de Ville pour mettre en scène deux éléments. Tout d'abord, montrer que l'affaire n'a pas affecté les chantiers en cours. *Le Provençal* qualifie la ville de « vaste chantier en effervescence », puis de « premier chantier de France » (*Le Provençal*, 4 octobre 1964). En second lieu, cette tribune lui donne l'opportunité d'offrir une réaction politique aux accusations touchant la municipalité. À travers elle, affirme-t-il, c'est « l'opposant politique » qui est visé. (*Le Figaro*, 3 octobre 1964). S'exprimant sur le fond de l'affaire de l'Urbaine immobilière, il fournit une interprétation politique reprenant la thèse du complot, mêlant volontiers ses ambitions politiques nationales à la réputation de Marseille :

« C'est un mauvais coup que le gouvernement a tenté contre Marseille, et le mauvais coup a raté. La municipalité n'a aucune responsabilité dans cette affaire et les promoteurs pas davantage [...]. Alors le coup contre Marseille ayant raté, on a dit : "c'est une opération qui a été montée par des Parisiens contre des Marseillais". Il y a de hautes personnalités UNR et de l'entourage des milieux gouvernementaux et élyséens qui sont gravement compromises, dont les noms n'ont pas été prononcés et dont la justice a paru se désintéresser jusqu'à maintenant ; mais il faudra

bien y arriver un jour. » (Gaston Defferre, cité dans *Le Monde* et *Le Figaro*, 6 octobre 1964).

Un mois après son déclenchement, on se demande dans la presse nationale si « le fait que son maire soit candidat à la Présidence de la République a pu avoir des effets sur la révélation et le développement de l'affaire » (*Le Monde*, 27 juillet 1964). Il est en effet difficile d'extraire cette prise de position qui situe l'origine de l'affaire ou son exploitation dans « l'entourage des milieux gouvernementaux et élyséens » de la campagne pour l'élection présidentielle qui s'ouvre. En septembre 1963, *L'Express* publie sa Une présentant « un mystérieux X contre De Gaulle ». L'identité n'est pas dévoilée et les rumeurs vont bon train. Une semaine plus tard, le *Canard enchaîné* révèle que « Monsieur X est un homme Defferre ». Le maire de Marseille mène campagne mais se heurte à l'appareil de la SFIO qui le pousse à renoncer juste avant l'été 1965 (Unger, 2011, p. 711).

Lors de la réception des dirigeants de la Fédération nationale des constructeurs-promoteurs à l'occasion de leurs journées d'étude, la presse souligne que le maire est entouré de ses principaux adjoints qui composent son équipe municipale : Irma Rapuzzi, adjointe aux finances ; Théo Lombard, adjoint à l'urbanisme et chef de file de la droite alliée au pouvoir defferriste ; Alexandre Chazeaux, également membre du Centre national des indépendants de Théo Lombard ; ainsi que des conseillers municipaux. C'est donc un front municipal uni que présente Gaston Defferre auprès des promoteurs et de la presse. Le maire rappelle que la ville investit 80 millions de F. (10,5 millions €) en grands travaux. Et, en l'absence de guillemets, sans que l'on puisse déterminer si c'est le maire ou le journaliste qui parle :

« Cela n'a été possible que parce qu'une collaboration s'est établie entre la collectivité publique et les promoteurs. Il n'y a pas d'autres moyens : sans cette collaboration, il n'y a pas de résultats tangibles. » (Gaston Defferre cité dans *Le Provençal*, 4 octobre 1964).

Cet extrait témoigne d'un autre pan de la défense de Marseille du maire par le truchement de son organe de presse. Il s'agit de mettre en avant un bilan positif dans le domaine de la construction immobilière que ne saurait entacher ce scandale de corruption. L'enjeu est de désamorcer les possibles mises en cause des politiques locales de construction qui seraient rendues possibles par un débordement des accusations portées contre les dirigeants de

l'Urbaine immobilière vers la réputation de la ville. Le maire bénéficie sur ce point du soutien de la Fédération des promoteurs :

« Vous êtes un bâtisseur. On reconnaît les grandes civilisations à ce qu'elles ont su bâtir en y apportant souvent souci de l'esthétique et goût du beau. En vous l'homme politique rejoint la vocation sociale des promoteurs. Cette rencontre est encore plus fructueuse sur le plan économique. Espérons que Marseille continuera dans cette voie. » (Jean-Claude Aaron, président de la FNCP, *Le Provençal*, 4 octobre 1964).

Le maire de Marseille peut compter dans sa stratégie de défense de sa ville sur le journal *Le Provençal*. Relais du pouvoir municipal, *Le Provençal* est le seul organe de presse à mettre en doute l'existence de la corruption qui impliquerait les fonctionnaires municipaux dans l'affaire de l'Urbaine immobilière :

« [La deuxième journée] fut celle des bénéficiaires de cette manne dont on veut affirmer – pour autant qu'elle ait existé ! – qu'elle représentait une corruption de fonctionnaires. » (*Le Provençal*, 16 janvier 1965).

S'il consacre des articles à l'affaire lorsque le scandale éclate puis lors du procès, son ton est moins vindicatif et tend à minorer les faits. C'est particulièrement visible lors des plaidoiries pendant lesquelles le journaliste semble sous le charme des avocats qui plaident « avec talent », sans rien dire du fond du dossier, mais qualifiant les attendus du verdict de « sévères ». Le journaliste restitue par ailleurs une défense de Marseille prononcée par l'un des avocats :

« Ce sont là des délits préfabriqués pour notre société. N'oublions pas qu'il n'y a que quatre générations que les magistrats n'ont plus droit aux épices. Marseille, depuis 20 ans, est sortie de ses ruines. Elle construit son avenir avec acharnement. On veut assainir ? Alors on frappera plus haut. » (*Le Provençal*, 20 janvier 1965).

Ce traitement contraste avec celui de la presse nationale, d'une part, mais surtout avec celui du quotidien local communiste, *La Marseillaise*, qui avait, lors de l'apparition de l'affaire, mené une campagne quasi quotidienne pour dénoncer une corruption généralisée et mettre en cause la politique du gouvernement gaulliste²⁰.

■ Conclusions

L'affaire de l'Urbaine immobilière qui se déroule à Marseille entre janvier 1964 et juillet 1966 est un scandale de faible ampleur tant

20 Sur le traitement de *La Marseillaise* lors de l'affaire et la manière dont le journal a dénoncé les politiques du gouvernement, voir Maisetti (2018, p. 128-129).

au regard de l'importance hiérarchique des fonctionnaires impliqués que des sommes en jeu et du niveau des mobilisations. Rappelons-le, aucun élu n'a été mis en cause. Et si la presse – locale et nationale – traite largement de cette affaire dès les premiers jours de l'enquête, c'est surtout en raison des successives révélations qui donnent l'apparence d'un feuilleton à sensations. Pour autant, ce scandale politico-judiciaire ordinaire qui repose sur les tensions économiques et les flous juridiques qui régissent le secteur de la construction dans la France urbaine des Trente Glorieuses est riche de sens pour comprendre la manière dont une ville, Marseille, est mise en procès et soumise au jugement. Paradoxalement, ce procès est surtout rendu visible par l'expression d'une défense de la ville tenue par son maire et relayée par son quotidien, *Le Provençal*. C'est la raison pour laquelle ce « scandale » est converti en « affaire » par son maire et plus largement par les défenseurs de la réputation de la ville.

Certes, cette affaire offre l'occasion pour la presse nationale – qui y dépêche, non pas des spécialistes des règles de l'urbanisme, mais des grands reporters – de réactualiser les stéréotypes d'une ville où l'on triche et par glissement, d'une ville qui triche. Ce scandale est donc l'occasion de réaffirmer que les dessous-de-table, les fonctionnaires corrompus et les arrangements avec la loi y sont monnaie courante. Dénoncer la corruption immobilière, c'est donc dénoncer la ville. Mais ce scandale est remarquable en raison de « l'affaire marseillaise » qu'elle suscite. Contrairement à d'autres types d'affaires dans lesquels les accusés se font accusateurs de l'accusation, celle-ci déplace les enjeux et les objets de la dénonciation. Les interventions du maire de Marseille ne visent pas à prendre la défense des intérêts des constructeurs-promoteurs, mais de la ville et de sa réputation. Engagé dans une élection municipale et dans une campagne présidentielle, Defferre se sert de la protection de l'intégrité de la ville comme une ressource de légitimation de son action à sa tête. Ce cas offre donc une bonne illustration non seulement des conditions de la stigmatisation d'une ville, mais également des enjeux politiques et moraux qui président à sa défense.

■ Références bibliographiques

Aranda G., 1972, *L'État piégé*, Paris, Stock.

Briquet J.-L., 2014, « Le système des pots-de-vin. Normes et pratiques des échanges corrompus dans l'Italie de Tangentopoli », dans Monier F., Dard O., Engels J. I. (dir.), *Patronage et corruptions politiques dans l'Europe contemporaine. Les coulisses du politique*

- à l'époque contemporaine XIX^e-XX^e siècles, Paris, Armand Colin, p. 229-243.
- Claverie E. 1994, « Procès, affaire, cause. Voltaire et l'innovation critique », *Politix*, vol. 26, n° 2, p. 76-85.
- Defferre G., 1965a, « Marseille 1953-1965 : douze ans d'action municipale ont changé le visage de Marseille », *Revue Marseille*, n° 58.
- Defferre G., 1965b, *Un nouvel horizon*, Paris, Gallimard.
- Donzel A., 1998, *Marseille, l'expérience de la cité*, Paris, Anthropos.
- Doom V., Rodriguez-Spoliti S., 2016, « L'Assemblée puis le Conseil général des Ponts et Chaussées : un trésor archivistique au service de la recherche du XVIII^e siècle à 2008 », *Pour mémoire. Revue du comité d'histoire*, n° 18, p. 70-80.
- Duchêne R., Contrucci J., 1998, *Marseille, 2600 ans d'histoire*, Paris, Fayard.
- Effosse S., 2003, *L'invention du logement aidé en France. L'immobilier au temps des Trente Glorieuses*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France.
- Gimat M., 2017, *Produire le logement social. Hausse de la construction, changements institutionnels et mutations de l'intervention publique en faveur des HLM*, thèse de doctorat en géographie, université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- Lemieux C., 2007, « L'accusation tolérante. Remarques sur les rapports entre commérage, scandale et affaire », dans Boltanski L., Claverie E., Offenstadt N. (dir.), *Affaires, scandales et grandes causes*, Paris, Stock, p. 367-394.
- Maisetti N., 2018, « Dénoncer l'économie politique de la production urbaine durant les Trente Glorieuses. L'affaire de l'Urbaine Immobilière à Marseille (1964-1966) », dans Mattina C. et al. (dir.), *Dénoncer la corruption : chevaliers blancs, pamphlétaires et promoteurs de la transparence à l'époque contemporaine*, Paris, Démopolis, p. 117-135.
- Meillerand M.-C., 2014, « Les membres de l'inspection générale du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme : parcours professionnels et mise en institution de nouvelles préoccupations publiques », *Pour mémoire. Revue du comité d'histoire*, n° 14, p. 72-87.
- Morel B., 1999, *Marseille, naissance d'une métropole*, Paris, L'Harmattan.
- Olivier de Sardan J.-P., 2010, « Développement, modes de gouvernance et normes pratiques (une approche socio-anthropologique) », *Revue canadienne d'études du développement*, n° 31, 1-2, p. 5-20.

- Olivier de Sardan, J.-P., 1996, « L'économie morale de la corruption en Afrique », *Politique africaine*, n° 63.
- Perthen A., 2018, « Réseaux, pots-de-vin et dons à des partis. Dénoncer des scandales de corruption dans les premiers temps de la République fédérale d'Allemagne : l'étude de cas des tanks HS30 », dans Mattina C. et al. (dir.), *Dénoncer la corruption : chevaliers blancs, pamphlétaires et promoteurs de la transparence à l'époque contemporaine*, Paris, Démopolis, p. 161-178.
- Roncayolo M., 1965, « L'élection de Gaston Defferre à Marseille », *Revue française de science politique*, n° 15 (5), p. 930-946.
- Sanmarco P., Morel B., 1985, *Marseille, l'endroit du décor*, Aix-en-Provence, Édisud.
- Unger G., 2011, *Gaston Defferre*, Paris, Fayard.

Chapitre 6.

« Du « nettoyage » de Montréal à la défense de sa réputation. La trajectoire du maire Jean Drapeau, 1954-1986

Mathieu Lapointe

MONTRÉAL TRAÎNE UNE RÉPUTATION DE CORRUPTION qui semble se consolider à chaque nouveau scandale et à chaque nouvelle vague de nettoyage¹. Durant la vague de scandales qui a mené à la très médiatisée Commission d'enquête sur l'industrie de la construction (2011-2015), Montréal a occupé le devant de la scène, même si d'autres villes importantes comme Laval ou de plus petite taille furent aussi visées. Le magazine torontois *Maclean's* publia des Unes tapageuses présentant le Québec comme la province la plus corrompue du Canada et Montréal comme « une honte corrompue, en ruine et gangrenée par la mafia² ». Si l'anecdote en dit long sur la tentation du sensationnalisme de la presse périodique, elle pose aussi la question de la position géographique et sociale des acteurs qui considèrent que la corruption est fondamentale ou pathologique dans une société ou une cité.

Ces discours peuvent émerger soit au sein de la cité elle-même, soit de l'extérieur, et porter soit sur la corruption d'un Autre ou sur celle de soi, parfois par intériorisation du regard d'autrui. Ainsi, au

1 Pour un aperçu de ces vagues de scandales au xx^e siècle, voir Lapointe (2016) et notre étude pour la Commission Charbonneau (2015).

2 « Quebec: The most corrupt province », *Maclean's* (Toronto), 4 octobre 2010 ; 9 novembre 2009 (notre traduction).

Canada, la majorité anglo-protestante a souvent perçu la minorité canadienne-française, catholique, comme encline à la corruption car culturellement inapte à la démocratie, regard parfois intériorisé par des intellectuels canadiens-français tels que Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada de 1968 à 1979, puis de 1980 à 1984.

Montréal est un laboratoire très révélateur pour l'étude de telles dynamiques discursives. Métropole du Canada jusqu'au milieu du xx^e siècle avant de se voir ravir ce titre par sa rivale Toronto, elle fut longtemps dominée socialement et économiquement par une minorité britannique, alors que sa population devenait de plus en plus majoritairement canadienne-française, revendiquant l'ascendant politique dans la cité au nom de la démocratie. Ces rivalités politiques inter-ethniques ont certainement stimulé les clientélismes (Kaplan, 1982), mais elles ont aussi généré des discours sur la corruption de l'Autre, en particulier celle des politiciens canadiens-français de la part de la communauté anglo-protestante depuis la fin du xix^e siècle (Gauvin, 1972). Cette image de ville corrompue s'est consolidée avec la migration d'une part croissante de la population anglophone vers de nouvelles banlieues bourgeoises jalouses de leur autonomie et se voulant modèles d'intégrité (Bérubé, 2015).

Des regards extérieurs sur la ville dite corrompue sont également venus de Toronto, métropole et capitale de la province voisine, nourris par la rivalité séculaire entre l'Ontario et le Québec, de même que par la forte hostilité envers le « papisme » dans la province anglophone, où l'on qualifiait le Québec de *priest-ridden province* (province infestée de prêtres). Plus largement, il est évident que, depuis le xix^e siècle au moins, l'exotisme culturel en Amérique du Nord du caractère français et catholique du Québec et de sa métropole a nourri les représentations de leur corruption³.

Une contagion symbolique s'est aussi souvent opérée entre immoralités et corruption. Les rhétoriques sur l'immoralité politique de la ville s'inscrivent dans une nébuleuse de discours nord-américains remontant aux croisades de tempérance du xix^e siècle, selon lesquelles l'immoralité ambiante tirerait sa source de la corruption des élus, ou serait du moins favorisée par cette dernière (Boyer, 1978). Alors que Montréal se distinguera comme ville des plaisirs, d'une liberté morale canaille, on y verra la confirmation de

3 Dès les années 1830, les soi-disant « révélations » contenues dans *The Awful Disclosures of Maria Monk* sur la débauche et les sévices infligés par les prêtres à des religieuses à l'Hôtel-Dieu de Montréal deviennent l'un des premiers *best-sellers* de la littérature américaine, que d'aucuns ont qualifié de « pornographie protestante » (Laverdure 1984, chapitre 2).

la corruption de ses personnels politiques. Par contraste, la métropole concurrente, la vertueuse Toronto (« *Toronto the Good* »), toute marquée par le christianisme évangélique et promulguant de strictes réglementations morales, se targuera d'être un lieu où se conjuguent saine gestion et bonnes mœurs.

Au cours du xx^e siècle, ces diverses dynamiques ont contribué à la construction de la réputation de Montréal comme ville corrompue, perception souvent en tension avec son image de métropole dynamique. Après avoir esquissé brièvement la genèse de cette réputation jusqu'aux années 1950, nous explorerons la trajectoire paradoxale du maire Jean Drapeau, qui se hissa d'abord au pouvoir en dénonçant la corruption de sa ville, pour ensuite devenir le grand défenseur de sa réputation. Son parcours incarne dans un premier temps les aspirations des Canadiens français (notamment des nouvelles classes moyennes) à la reconquête d'une ville au visage anglais, perçue comme corrompue et dominée par la pègre. Une fois cette conquête du pouvoir accomplie – grâce à la rhétorique mobilisatrice de la lutte contre la corruption et le crime organisé –, il mènera dans les années 1960 une politique énergique de modernisation urbaine, afin d'épurer Montréal et de projeter son nouveau visage sur la scène internationale par l'organisation de grands événements.

Porté au pouvoir par un mouvement de contestation et se présentant comme garant de l'intégrité de Montréal, le maire devra cependant lui aussi faire face, à partir des années 1970 surtout, à une contestation croissante de la part de la génération montante, des laissés-pour-compte et des critiques de son style de modernisation, qui instrumentaliseront eux aussi la rhétorique de la corruption, notamment lors du scandale olympique.

■ La genèse d'une mauvaise réputation : esquisse

La réputation de corruption de Montréal semble être le fruit d'une sédimentation historique, des couches successives de scandales de diverses natures s'étant déposées et solidifiées les unes sur les autres (Lapointe, 2017). Montréal fit d'abord figure, à l'échelle canadienne, de métropole corrompue de « l'ère progressiste » au tournant du xx^e siècle, époque où l'urbanisation rapide s'accompagnait de problèmes sanitaires et sociaux importants. Comme l'a souligné Harold Bérubé (2016, p. 51), c'était alors la seule ville de cette taille au Canada aux prises avec des problèmes comparables à ceux d'autres grandes villes nord-américaines. Haut lieu des combats progressistes contre les monopoles privés de services publics, le *bossisme*

et la corruption municipale, répercutés par la presse nationale, elle s'est taillé une réputation de ville où les grandes réformes morales et politiques sont tenues en échec par la force du populisme et des *trusts* (Nelles, Armstrong, cités par Méthot, 2001, p. 36-37).

Avec la prohibition de l'alcool aux États-Unis (1920-1933), Montréal se mue ensuite en une ville nord-américaine des plaisirs, le Québec ayant refusé cette répression morale jugée puritaine, lui préférant l'étatisation de la vente et de la distribution des vins et spiritueux. La tolérance montréalaise attirera congressistes, touristes et artistes du divertissement, stimulant la croissance d'un centre-ville de l'ère du jazz. La ville résiste aussi au mouvement de fermeture des « quartiers chauds » (aussi lié au progressisme), son *Red Light* étant l'un des derniers à subsister en Amérique du Nord, consolidant la réputation libertine et sulfureuse de la ville, confortée par un imaginaire anglo-saxon liant francité, plaisirs et sexualité (Roberts, 2013) : la publicité touristique fera d'ailleurs souvent de Montréal le « Paris de l'Amérique ».

Un mouvement en faveur du « nettoyage » de la ville s'amorce avec la Deuxième Guerre mondiale (Lapointe, 2014). Le retour de la prospérité et l'afflux démographique dans la métropole amènent une reprise et une visibilité accrues de la prostitution et du jeu. Les nationalistes canadiens-français opposés à la conscription fustigent l'immoralité régnant au sein de l'armée, et la réputation sulfureuse de Montréal fait l'objet d'un scandale redoublé. Les autorités militaires contribuent à lancer le nettoyage : inquiètes de la forte incidence des « maladies vénériennes » parmi les troupes, elles obtiennent la fermeture du *Red Light* en février 1944, faisant mentir les autorités municipales et policières – qui avaient souvent présenté la chose comme impossible – et réveillant les soupçons de complicités avec la pègre. Alors que se multiplient les reportages révélateurs et qu'émerge même une presse à sensation qui alimente et se nourrit de la réputation d'immoralité de la métropole, des mouvements de citoyens s'organisent pour réclamer une enquête sur la police.

Le chevalier blanc le plus marquant de la période, l'avocat Pacifique « Pax » Plante, avait d'abord représenté la Ville à la Cour municipale avant de réformer l'escouade de la moralité de la police. Lançant une répression systématique et fortement publicisée des maisons de jeu et de prostitution (1946-1948), il devint la coqueluche des médias et des partisans du nettoyage, et son renvoi de la police en 1948 causa un scandale. Il revint à la charge à la fin de 1949 avec l'aide du quotidien nationaliste *Le Devoir*, qui publia son

témoignage en feuilleton sous le titre de *Montréal sous le règne de la pègre* (novembre 1949-février 1950⁴). Véritable réquisitoire contre les autorités policières et municipales, l'exposé choc suscita la mobilisation citoyenne qui permit l'obtention de l'enquête publique longtemps réclamée, présidée par le juge François Caron de la Cour supérieure (1950-1954), où s'illustrera le jeune avocat Jean Drapeau.

■ La victoire et le pouvoir d'un « chevalier blanc » : Jean Drapeau, 1954-1986

Jean Drapeau, qui sera le maire le plus marquant du xx^e siècle, gouvernant la métropole pendant près de 30 ans (1954-57, 1960-1986) a, dès sa jeunesse, montré de l'ambition politique (Purcell, McKenna, 1981, p. 28). Cependant, bien qu'il ait été par son père plus proche du Parti conservateur et de l'Union nationale⁵ que du Parti libéral, c'est en dehors du cadre partisan, au sein du mouvement nationaliste – souvent critique des partis établis et de leur corruption – que son ambition s'est d'abord exprimée. Né en 1916 dans le quartier Rosemont, banlieue résidentielle de classe moyenne, d'un père agent d'assurances qui sera lui-même conseiller municipal et d'une mère cantatrice, il est marqué, comme une partie de la jeunesse canadienne-française, par la pensée du prêtre historien nationaliste Lionel Groulx. Celle-ci alliait traditionalisme, critique de la domination anglo-saxonne et appels à l'audace et au dépassement, avec une forte mystique du chef et une critique des travers de la démocratie. Durant la Deuxième Guerre mondiale, l'étudiant en droit s'illustre au sein du mouvement s'opposant à la conscription obligatoire pour service outre-mer, que le gouvernement fédéral s'apprête à imposer en revenant sur une promesse faite avant la guerre aux Québécois (Purcell, McKenna, 1981).

Il continue de militer après-guerre dans la mouvance nationaliste tout en développant sa pratique privée en droit criminel. Il défend notamment des grévistes lors de la fameuse grève de l'amiante (1949), menée contre une compagnie américaine appuyée par le gouvernement provincial de Maurice Duplessis (Union nationale) et sa police qui intervient violemment pour mater la grève. C'est un moment marquant de l'histoire du Québec d'après-guerre où une partie de l'Église ose s'opposer à Duplessis et où s'intensifie la contestation par les intellectuels, les syndicats et les nationalistes d'un pouvoir provincial autoritaire jugé corrompu.

4 Les articles furent bientôt repris sous la forme d'une brochure largement diffusée ; voir Plante (1950), *Montréal sous le règne de la pègre*.

5 Parti provincial conservateur de tendance nationaliste fondé en 1935.

Le véritable tremplin politique de Drapeau sera cependant l'enquête sur la moralité à Montréal. D'abord embauché par *Le Devoir* pour vérifier la solidité des accusations de malversations lancées par Pax Plante, Drapeau l'aide ensuite à préparer la requête judiciaire demandant l'enquête publique sur la tolérance policière et politique des maisons de prostitution et de jeu durant les années quarante. Une fois celle-ci obtenue, Plante et Drapeau en sont désignés les procureurs *ad hoc* par le juge Caron⁶. Elle s'étalera sur plus de trois ans (1950-1953) à cause de nombreuses interruptions qui lui donneront une allure d'épopée. Elle assurera à Drapeau une grande visibilité et confortera son image d'intégrité et de courage, le jeune avocat n'hésitant à interroger fermement ni les « gros bonnets de la pègre » appelés à la barre ni les chefs et officiers de police et politiciens accusés par la requête. Ce faisant, il s'inscrit dans une longue lignée nord-américaine de procureurs vedettes se hissant en politique après s'être fait un nom en combattant le crime organisé – de Tom Dewey dans les années 1930 à Rudolph Giuliani dans les années 1990 en passant par Robert Kennedy dans les années 1960, entre autres. Pour reprendre un concept cher à la sociologie américaine de la déviance (Becker, 1963), c'est en faisant alliance avec des « entrepreneurs de morale » et en en devenant un lui-même que Drapeau accédera au pouvoir.

La résistance des pouvoirs municipaux et provinciaux à la tenue de l'enquête avait forcé la création d'un Comité de moralité publique (1950), qui donna bientôt naissance à une Ligue d'action civique – LAC (1951). Censée se limiter à appuyer les candidats intègres et à lutter pour la démocratisation de la vie politique municipale, elle forma en fait l'embryon d'un premier parti politique montréalais (on considérait auparavant que les partis n'avaient pas leur place dans l'arène municipale), qui appuya la candidature de Drapeau à la mairie aux élections d'octobre 1954. Soutenu par *Le Devoir*, Jean Drapeau bénéficie par ailleurs du jugement Caron qui intervient moins de trois semaines avant les élections. Ce verdict confirme la thèse de la tolérance policière et relève des accointances entre des politiciens haut placés et des membres de la pègre. C'est dans ce contexte que Drapeau remporte une victoire large, promet d'assainir la ville et d'épurer la politique à l'aide d'une nouvelle génération d'élus, ainsi que de rompre avec l'immobilisme des administrations précédentes, jugées responsables des problèmes urbains affligeant Montréal.

6 Suivant la tradition britannique, les juges sont normalement nommés par la Couronne (le pouvoir exécutif) et sont ensuite inamovibles.

Pour ce premier mandat à la mairie (1954-1957), Drapeau et son président du comité exécutif, le fondateur de la LAC Pierre Des Marais, n'ont pas les coudées franches, ne détenant la majorité des sièges ni au Conseil municipal ni au Comité exécutif. Le tandem s'aliénera en outre une partie de la presse en refusant de soutenir financièrement les correspondants aux affaires municipales suivant la coutume établie (Purcell, McKenna, 1981, p. 112). Outre des réformes de la taxation foncière et de la gestion de la circulation, l'administration Drapeau mène, avec la bénédiction de l'archevêché, une lutte féroce contre les illustrés indécents et les publications immorales (« journaux jaunes »), genre en plein essor, combattu à la fois pour son effet présumé corrompteur des mœurs et de la jeunesse et pour l'image délurée qu'ils projettent de la métropole (Namaste, 2017). En parallèle, Pax Plante est réintégré dans la police et reprend sa lutte contre les maisons de jeu et de prostitution. Si ce zèle moralisateur paraît excessif à plus d'un, ce premier mandat semble être un succès sur le plan de la réputation de la ville. Le magazine américain *Time* affirme que Drapeau a nettoyé la ville et lui a donné « un nouveau ton ». En plus de souligner les réalisations du maire, le magazine affirme qu'il a su trouver l'équilibre entre ordre public et attractivité touristique :

« Et bien que l'on continue de trinquer dans les boîtes de nuit jusqu'à l'aube, le vice à grande échelle a fait faillite – sans nuire de façon évidente à l'activité touristique intense de Montréal ou à la popularité de Drapeau⁷ ».

Cette image d'épurateur et de rénovateur de la réputation montréalaise n'assura pourtant pas la réélection de Drapeau en 1957, le premier ministre Duplessis ayant mis tout le poids de sa machine électorale contre lui dans une élection qui passa pour l'une des plus sales et violentes de mémoire récente (Purcell, McKenna, 1981, p. 123-124). Les membres du camp Drapeau y virent une nouvelle preuve d'une alliance de la pègre avec des pouvoirs supérieurs corrompus afin de protéger leurs intérêts mutuels à Montréal.

Durant le purgatoire politique qui suivit, Drapeau multiplia les conférences publiques à Montréal et à travers le Canada, dénonçant cette élection « volée » et se faisant le promoteur d'audacieuses réformes à l'échelle fédérale et provinciale qui le firent pressentir comme un rival du premier ministre Duplessis (Purcell, McKenna, 1981, p. 120). À Montréal, le mandat à la mairie du sénateur libéral Sarto Fournier (1957-1960) donna lieu à des accusations de retour

7 *Time*, 14 octobre 1957 (notre traduction).

aux conditions d'immoralité antérieures de la part de la LAC et de journaux qui avaient appuyé l'enquête Caron, tels *Le Devoir* et *Le Petit Journal*. Le désir, exprimé par le maire Fournier, de garder Montréal « ouverte mais honnête⁸ » suscitait moqueries et soupçons, surtout depuis que le chef de police Albert Langlois avait convoqué les cabaretiers de la ville pour les inciter à l'autorégulation. Dans le camp réformiste et de plus en plus dans l'opinion, le maire Fournier passe pour un grossier personnage, incapable de représenter la ville dignement auprès de ses invités de marque. Durant la campagne électorale de 1960, Drapeau, qui aspire à reprendre la mairie, insiste sur ce point et accuse l'administration Fournier d'avoir laissé la voie libre à toutes les corruptions, laissant se développer « un climat qui menace Montréal de devenir la Gomorrhe de l'Amérique du Nord⁹ ». La publicité électorale du Parti civique s'indigne :

« En avez-vous assez ????? Quelle honte pour Montréal... Redonnons à Montréal sa dignité¹⁰ ».

La fin de la campagne de 1960 donna lieu à un coup de théâtre confortant à la fois l'idée d'une emprise de la pègre sur Montréal et l'image de justicier de Drapeau. La veille de l'élection, une descente de la police provinciale, obtenue par Drapeau grâce notamment à ses contacts dans le gouvernement libéral (René Lévesque) et le milieu juridique, découvre ce qui semble être le quartier général d'une opération de la pègre préparant apparemment le détournement de l'élection par des manœuvres frauduleuses (Purcell, McKenna, 1981, p. 144-146). Le même jour, Drapeau déclare dans une assemblée partisane avoir trouvé sur les lieux la liste de milliers de gens qui auraient été payés en 1957 pour voter frauduleusement et détourner l'élection qui l'avait écarté du pouvoir. Cette révélation spectaculaire, relayée par les médias qui n'eurent pas le temps de vérifier les faits, donna un solide coup de pouce à Drapeau, qui reconquit la mairie le lendemain à la tête du nouveau Parti civique formé de ses partisans loyaux ayant rompu avec la LAC (Patenaude, 1962). La descente n'ayant été suivie d'aucune accusation en justice, plusieurs (même parmi ses proches collaborateurs) soupçonnent ce dernier de l'avoir mise en scène (Purcell, McKenna, 1981, p. 146). Drapeau redéploiera une manœuvre semblable aux élections suivantes (1962), qui lui permettront de consolider son

8 *Le Devoir*, 15 novembre 1957.

9 « Montréal en a assez d'un maire qui ne sait pas vivre », *Le Devoir*, 19 octobre 1960. Voir aussi *La Presse*, *The Gazette* et *The Montreal Star* du même jour.

10 *Le Devoir*, 19 octobre 1960, p. 7. Le même jour dans *The Gazette*, la publicité du parti se terminait par cette interpellation aux électeurs : « *You can put an end to the conniving that has disgraced this city* ».

pouvoir (Purcell, McKenna, 1981, p. 155). Ce genre de déclarations, par lesquelles Drapeau se présentait comme le bouclier protégeant Montréal de la corruption et de la pègre, projetait en même temps et en miroir l'image d'une ville menacée par l'une et l'autre. Avec le temps, cette rhétorique perdra de son utilité pour lui alors que l'état de Montréal sera de plus en plus identifié à son œuvre.

Jean Drapeau reprend le pouvoir alors que s'amorce la Révolution tranquille, période marquante de l'histoire du Québec qui vit une modernisation et une expansion rapides de l'État accompagnées de nombreuses réformes à la suite de l'élection, en juin 1960, du gouvernement libéral de Jean Lesage. Dans la population et dans les milieux progressistes, on a le sentiment d'un décollage de la société québécoise après des décennies de « Grande noirceur » conservatrice et cléricale. Alors qu'une bonne part de la classe politique québécoise promet de rompre avec les pratiques corrompues de la vieille politique (« patronage » – clientélisme – et corruption électorale), le retour de Jean Drapeau, combattant pionnier de l'intégrité dans les années 1950, semble tout à fait dans l'air du temps, comme son ambitieux programme de modernisation pour Montréal.

● **Les années 1960 : une métropole modernisée et assainie, un pouvoir qui se consolide**

Au début des années 1960, l'image d'une ville peu reluisante, sale et chaotique colle à la peau de Montréal. Préfaçant un livre de photographies intitulé *Montréal. Paris d'Amérique*, le chansonnier québécois Félix Leclerc fait l'inventaire de cette litanie d'injures qu'il juge injustes :

« Ville sans cœur, tapageuse comme un cirque, bourrée de tavernes et de clochers [...] plus sale que de la boue [...] la plus laide du monde [...] On l'a baptisée la Monstrueuse, la plus cruelle [...] pleine de courants d'air, de voyous, de soutanes et de réfugiés en peine » (Régnier, 1961, p. 9).

Ce thème n'est pas neuf. Il rappelle par exemple l'éloge qu'en faisait onze ans plus tôt le journaliste anglo-montréalais Al Palmer, connaisseur des nuits de Montréal, dans son *Montreal Confidential* :

« Voilà donc Montréal, la colonie tapageuse et paillardes sur le Saint-Laurent. C'est moins une ville qu'un état d'esprit. Vivre ici, c'est l'aimer. [...] Nous aimons chaque mètre carré crasseux de cette ville¹¹ ».

11 « So that is Montreal — The gaudy, bawdy settlement on the St. Lawrence. It is not so much a city as a state of mind. To live here is to love it. [...] We love every grimy square foot of it » (Palmer, 1950, p. 123, notre traduction).

Si cette image de chaleur humaine, chaotique et canaille pouvait plaire à une certaine bohème, ce n'est pas celle que voudra projeter le nouveau maire. À cette image d'une ville décatie, désordonnée, sclérosée, l'administration menée par le tandem constitué de Jean Drapeau et de son président du Comité exécutif Lucien Saulnier¹² répondra par un programme audacieux de modernisation de la métropole et de ses infrastructures, leur rhétorique managériale et rationalisante d'une métropole « assainie » et « moderne » visant à rompre avec le stigmate de la ville corrompue.

En quelques années, le visage de la ville change. Des boulevards sont élargis et des autoroutes percent la ville afin de favoriser la circulation automobile, symbole d'efficacité. Un métro est enfin construit, qu'on souhaite « le plus beau du monde » : chaque station est dotée d'un *design* différent et ornée d'œuvres d'art (Gignac, 2009, p. 123-124). Un nouveau centre-ville émerge autour du boulevard Dorchester, où poussent les gratte-ciels de style international. Le maire réussit à convaincre les promoteurs américains du plus majestueux d'entre eux, à l'assise en forme de croix, de le baptiser Place Ville-Marie en hommage au nom originel de la ville, fondée par des dévots catholiques trois siècles plus tôt. Dans l'acier et le béton de l'architecture moderne se conjuguent la promotion nationaliste du visage français de la ville et l'affirmation de sa pureté reconquise.

Ce développement rapide, véritable remodelage du cœur de la ville, se fait aux dépens de « vieux quartiers » populaires jugés « insalubres », plein de « taudis » et de lieux connotant l'immoralité dans l'imaginaire montréalais : le Faubourg à m'lasse¹³, le quartier chinois et bien sûr, le *Red Light*, qui est rasé et partiellement transformé en cité de logement social (Charlebois, Linteau, 2014). À ses abords, près des cabarets agonisants qui avaient été le cœur de la vie culturelle des décennies précédentes, est construite la nouvelle Place des Arts, siège de l'Orchestre symphonique de Montréal et symbole de la victoire de la haute culture et des divertissements sains dans un centre-ville autrefois célèbre pour ses activités louches et ses divertissements populaires. Alors que les Montréalais prennent de plus en plus conscience du déclin économique et démographique relatif de Montréal par rapport à

12 Lucien Saulnier (1916-1989), passé à l'histoire comme un administrateur remarquable, a connu des débuts modestes comme marchand de vêtements engagé dans la Chambre de commerce et les entreprises éditoriales des jésuites, avant de se lancer en politique municipale en 1954 avec la Ligue d'action civique.

13 Quartier populaire dont le surnom évoquait la mélasse, sucre bon marché importé des Antilles.

la capitale de l'Ontario voisine, le maire déclare : « Laissons Toronto devenir Milan, Montréal restera toujours Rome » (Purcell, McKenna, 1981, p. 356).

C'est dans une double logique de compensation et d'assainissement que s'inscrit la promotion ardente par Drapeau de l'image de Montréal comme « ville internationale ». L'énergique maire réussit notamment à obtenir la tenue à Montréal de l'Exposition universelle de 1967, qui attirera plus de 50 millions de visiteurs et, deux ans plus tard (1969), la création d'une équipe de baseball professionnel, les Expos, la première à l'extérieur des États-Unis. Drapeau réitérera l'exploit la décennie suivante en obtenant les Jeux olympiques de 1976, pour lesquels il désirera bâtir des installations remarquables. À sa première figure de maire justicier succéda donc l'image du chef d'orchestre de grands événements internationaux mettant Montréal « sur la mappe », sources de son grand prestige et de son immense popularité, confirmée par ses réélections successives.

Afin que ce spectacle d'elle-même que Montréal donne au monde soit sans fausse note, ces grands événements touristiques sont précédés d'actions de répression morale et de maquillage urbain visant à cacher toute « souillure » : des descentes massives sont menées dans les bars et saunas *gays* de la ville, et des « taudis » ou des terrains désaffectés sont cachés par des palissades (Purcell, McKenna, 1981, p. 162). Ce moralisme répressif rappelait les « coupes de la moralité » initiées sur le mont Royal durant le premier mandat Drapeau : destinées à éliminer les buissons propices aux rencontres homosexuelles, elles avaient défiguré le grand parc au cœur de la ville, dès lors surnommé ironiquement le « mont Chauve » (Caron, 2016). À l'été 1976, quelques jours avant l'ouverture des Jeux olympiques, une grande exposition d'art public, *Corridart*, est démantelée en toute hâte par les travaux publics sur ordre du maire, probablement à cause du regard critique que portaient plusieurs des œuvres sur le modèle de développement urbain moderniste et sauvage qu'il privilégiait. Selon Monique Laforge, « le maire trouvait l'exposition laide et obscène¹⁴ ». L'incident montre bien l'importance primordiale aux yeux du maire Drapeau de protéger l'image de « sa » ville et de son œuvre.

La transformation du maire en promoteur d'une politique de grandeur et de prestige ne cache pas la figure du moralisateur, de plus en plus en porte-à-faux avec l'évolution des sensibilités vers

14 Monique Laforge, « L'affaire Corridart : l'art public à la poubelle », 27 septembre 2016, [<https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/laffaire-corridart-lart-public-la-poubelle>].

un certain libéralisme moral (Gusfield, 1963). Le moralisme policier – dont le maire ne se distancie pas – conduit par exemple à l’arrestation du directeur des Ballets africains, troupe nationale de la Guinée, qui provoque l’hilarité générale (Lever, 2006). La police sévit contre la projection de films libertins de plus en plus tolérés par le public (affaire *I, a Woman*) – opération que plusieurs croient téléguidée par le bureau du maire¹⁵. Au nom de la propreté, le maire fait interdire les kiosques et les boîtes à journaux des rues de Montréal, geste symptomatique de ses rapports souvent tendus avec la presse. Signe aussi que malgré certaines avancées formelles de la démocratie (extension et égalisation du suffrage, abolition des anciennes structures corporatistes) durant les années 1960, la modernisation effrénée de Montréal ne se fait pas dans un cadre véritablement démocratique, le maire se considérant l’incarnation de la volonté populaire et jugeant toute opposition politique inutile et inefficace, le fait de vulgaires empêcheurs de tourner en rond. Devant le bulldozer de l’administration Drapeau, le mécontentement monte de plus en plus.

■ L’essor de la contestation

Autrefois associé à la contestation – voire à la subversion – durant la Guerre et l’après-guerre, Drapeau est devenu, dans les années 1960, une figure de l’*establishment* peu sympathique aux nouveaux mouvements sociaux qui agitent la métropole. Nationaliste canadien-français ayant mis de l’eau dans son vin, réfractaire au nouvel indépendantisme québécois et tout imprégné de la rhétorique de la loi et de l’ordre, Drapeau sera de plus en plus perçu par la génération montante comme un personnage réactionnaire et tyrannique. Obsédé par le maintien de l’ordre, le maire avait fait voter un règlement anti-manifestation en 1969 et fait appel à l’armée lors de la crise d’octobre 1970, durant laquelle des terroristes du Front de libération du Québec (FLQ) kidnappèrent un diplomate britannique et un ministre du gouvernement du Québec. Il poussera alors l’audace et le machiavélisme jusqu’à associer aux terroristes ses adversaires dans la campagne électorale en cours, s’assurant ainsi une victoire facile.

On assiste en fait à cette époque à l’émergence d’une opposition à l’administration Drapeau organisée par vagues successives (Linteau, 1992, p. 540-541). La première, qui s’incarne dans le Front

15 Voir Adam (1972, p. 125-126). Cet ouvrage constitue la première synthèse substantielle des critiques du style autocratique et peu transparent du maire et de son administration, portées par la presse dans les années précédentes.

d'action politique – FRAP (1970-1973), d'orientation socialiste, est issue du militantisme de syndicats et de groupes de citoyens de quartiers populaires, souvent francophones, critiques des conséquences sociales de la politique de modernisation de Drapeau et du peu de souci de son administration pour le logement, les questions sociales et la qualité de vie dans les quartiers. Affaibli par les accusations d'accointances avec le FLQ lancées par le maire et un ministre fédéral durant la crise d'octobre, le FRAP sera remplacé en 1974 par le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), social-démocrate, dont la base élargie rejoignait les (jeunes) classes moyennes francophone et anglophone, ajoutant aux préoccupations antérieures un souci nouveau pour l'environnement ainsi que la préservation du patrimoine architectural menacé par un développement effréné. Certains membres de ce dernier parti, comme le journaliste Nick Auf der Maur, joueront un rôle clé dans la dénonciation du scandale olympique.

■ Les années 1970 : une image d'intégrité mise à l'épreuve

En schématisant un peu, c'est avec la décennie 1970 que le maire Drapeau et « sa » ville (re)vivront la mise à l'épreuve de leur réputation. À certains égards, il s'agit simplement là de l'épreuve de la réalité. Épicentre de l'urbanité québécoise et plaque tournante du commerce, la métropole demeure, quoi qu'en dise Drapeau, un centre pour les trafics illégaux tels que ceux du sexe et des drogues, pour les modes de vie alternatifs (homosexualité, consommation de drogues) et pour le « crime organisé », des réalités que contiennent de couvrir les journalistes d'enquête et les échetiers.

Ces histoires fascinent également les médias torontois, qui se régalaient depuis toujours des histoires de corruption montréalaise. Dès 1961, moins d'un an après le retour de Drapeau à la mairie, le magazine hebdomadaire du quotidien *Toronto Star* avait publié, sur plusieurs semaines, un grand reportage sur le crime organisé à Montréal, fondé sur le témoignage de Pacifique Plante¹⁶. Intitulé « The Shame of My City » – variation humiliée sur le titre du célèbre ouvrage de Lincoln Steffens, *The Shame of the Cities* (1904) –, le reportage prétendait prévenir les Torontois des mesures à prendre pour éviter que leur ville ne subisse pareille infestation.

Dix ans plus tard, la conscience de la présence du crime organisé s'est encore avivée à Montréal comme aux États-Unis (Lapointe, 2015, p. 23-24) et diverses affaires amènent le gouvernement québécois à

16 Plante, MacDonald, « The Shame of My City », *Star Weekly*, Toronto, 24 juin, 1^{er}, 8 et 14 juillet 1961.

mettre sur pied, en 1972, une Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) – première commission permanente de ce genre au Canada qui soit chargée de faire un suivi sur les activités du monde interlope et l'infiltration de l'économie légale par les organisations criminelles. L'initiative, provoquée par la nomination jugée suspecte d'un nouveau chef de police à Montréal, déplait fortement à Drapeau, qui nie haut et fort l'existence de problème du crime organisé. Selon lui, la ville aurait été nettoyée et serait demeurée propre depuis 1960. Il se présente en quelque sorte comme un bouclier contre le crime et la corruption. C'est l'occasion d'un affrontement avec Claude Ryan, le nouveau directeur du *Devoir*, le quotidien indépendant qui l'avait lancé et appuyé sans relâche dans les années 1950¹⁷. Au nom de la rigueur journalistique et du respect de la vérité, Ryan, dont le journal continuait de couvrir et découvrir jour après jour le crime organisé et les affaires de corruption, ne pouvait tolérer une telle déformation des faits (Purcell, McKenna, 1981, p. 266).

La suite viendra lui donner raison, car les révélations de la CECO, dont plusieurs séances seront télévisées et très suivies, sont spectaculaires. On y apprend que l'entourage d'un futur ministre du gouvernement provincial, en quête de fonds électoraux, aurait fait des approches auprès de membres de la mafia montréalaise. L'affaire est d'autant plus délicate que le ministre Pierre Laporte, lui-même ancien journaliste d'enquête du *Devoir* ayant révélé des scandales du régime Duplessis dans les années 1950, ne peut être appelé à témoigner puisqu'il a été assassiné par le FLQ durant la crise d'octobre 1970. Pire encore, les Montréalais et les Québécois apprennent ensuite que la mafia¹⁸, ayant infiltré le commerce de la viande, s'est assurée le monopole de la vente de la charcuterie dans les pizzerias de Montréal et à l'Exposition universelle de 1967 et en a profité pour recycler de la viande avariée¹⁹. Ces sombres révélations viennent ébranler l'image que voulait donner le maire Drapeau d'une ville expurgée du crime organisé.

Plus gênante encore pour Drapeau est l'affaire Saulnier, qui fut à l'origine même de la création de la CECO à l'initiative du ministre de la Justice du Québec. Elle a trait à la surprenante nomination de l'officier Jean-Jacques Saulnier à la tête de la police de Montréal en

17 *Le Devoir*, 7 août 1972.

18 Le mot « mafia » semble de plus en plus usité au Québec à partir des années 1950, ce qui suggère une influence des révélations (et exagérations) du comité sénatorial Kefauver aux États-Unis (1950-1951) ; voir Moore (1974).

19 « La CECO (I) », *Tout le monde en parlait* (Montréal, Radio-Canada, 7 juillet 2009), [<https://ici.tou.tv/tout-le-monde-en-parlait/so1e05>].

avril 1971²⁰. Le frère du président du Comité exécutif de Montréal – Lucien Saulnier – coiffe ainsi plus d'une vingtaine d'officiers d'état-major ayant plus de galons que lui, ce qui cause beaucoup de mécontentement dans la hiérarchie policière. Or, Jean-Jacques Saulnier n'a pas un dossier exemplaire, ayant notamment accepté un cadeau (un téléviseur couleur) d'un propriétaire d'hôtel alors qu'il était officier à l'escouade de la moralité. Son frère Lucien le sait et s'empresse de se distancier de cette décision du maire et des inévitables accusations de népotisme qui fusent en présentant immédiatement sa démission en tant que président de l'exécutif ; certains jugent d'ailleurs que c'était là le but de Drapeau (Purcell, McKenna, 1981, p. 256-257). Un officier moyen à l'intégrité douteuse nommé à la tête de la police de Montréal, voilà qui éveille bien des soupçons, d'autant que les hasards de l'écoute électronique révèlent la satisfaction de « gros bonnets » de la mafia montréalaise lorsqu'ils apprennent la nomination *avant même* son annonce publique (Champlain, 2014, p. 306-307).

Alimentés par les faits scandaleux que révèlent les médias et les commissions d'enquête, les cinéastes de la nouvelle vague québécoise, alliant critique sociale et pensée de la décolonisation, présentent Montréal comme le cœur de la modernité québécoise dans ses aspects tant reluisants que sales et sulfureux²¹. Denys Arcand, dans son magistral *Réjeanne Padovani* (1973) – probablement le meilleur film sur la corruption à avoir été produit au Québec – caricature sans le nommer le maire Drapeau au milieu d'un échec d'alliances incestueuses entre politiciens provinciaux et municipaux, police et pègre, autour du projet de construction d'une autoroute. Endormi par le chant d'une cantatrice (Drapeau aimait beaucoup l'opéra) à la demeure de l'entrepreneur mafieux qui avait invité quelques puissants à célébrer chez lui la fin du chantier, le personnage du maire se compromet ensuite avec des prostituées payées par ce dernier. Pendant ce temps, le local d'un comité de citoyens opposés au maire, situé dans un modeste appartement, est saccagé et ses jeunes militants brutalisés tour à tour par la pègre et par la police. Le message est clair : malgré la prétention qu'avait eu la « Révolution tranquille » à nettoyer la politique, la ville et la province sont toutes aussi corrompues qu'auparavant et le maire Drapeau est passé du côté des « pourris ».

20 Sur l'affaire Saulnier, voir notamment Champlain (2014).

21 Voir par exemple *La mort d'un bûcheron* (1973) de Gilles Carle.

Cette sombre représentation reflète la perspective critique de la génération montante, née durant la Guerre ou dans l'après-guerre, et constitue une sorte de revanche symbolique des militants de groupes communautaires et politiques comme le FRAP, réprimés par le maire et par les forces de l'ordre (notamment lors de la crise d'octobre), et tenus en échec par la popularité, la ruse et la machine de Drapeau lors des élections. Ce soupçon jeté sur l'administration Drapeau ne cessera de grandir dans les années suivantes, avec le désordre entourant l'un des plus vastes projets de construction de l'histoire de Montréal et du Canada : celui des installations olympiques.

■ **Le scandale olympique et la commission Malouf, épreuves du maire Drapeau, 1975-1980**

Le maire Drapeau avait réussi, à la fin des années 1960, à obtenir une deuxième grande manifestation internationale en une décennie, les Jeux olympiques de 1976. La candidature de Montréal s'était démarquée par la promesse de jeux modestes qui feraient leurs frais, alors que la tendance des décennies précédentes était à l'explosion des coûts, au commercialisme et parfois à la corruption (Auf der Maur, 1976, p. 175-177). Six ans plus tard, malgré les efforts de l'administration Drapeau pour étouffer l'affaire, il était manifeste que les Jeux étaient devenus un véritable gouffre financier. Le coût total avait plus que décuplé par rapport aux estimations optimistes du départ, pour atteindre plus de 1,3 milliard de dollars au moment des Jeux, alors que les installations n'étaient pas complètement achevées. Ce fiasco, qui mit même les Jeux en danger, forçant le gouvernement du Québec à reprendre *in extremis* les rênes du projet moins d'un an avant leur ouverture, était en partie attribuable à la rupture du tandem Drapeau-Saulnier qui avait été si efficace durant la décennie précédente. En se déléguant de Lucien Saulnier, le maire passionné, visionnaire, orateur et débateur hors pair, s'était défait d'un gestionnaire rigoureux, intègre et efficace, pour le remplacer par un nouveau bras droit plus docile (Gérard Niding). Il allait alors pouvoir donner libre cours à ses visions de grandeur dans la préparation des Jeux olympiques. Afin d'assurer à Montréal un legs marquant par la construction de merveilles architecturales du monde moderne (McKenna, Purcell, 1980, p. 89), en vue de consolider la stature internationale de la métropole, Drapeau choisit l'architecte français Roger Taillibert, visionnaire comme lui et concepteur du Parc des Princes, à qui il ne voulut rien refuser.

La dénonciation du scandale olympique a été un long processus qui a commencé au début des années 1970 et a culminé avec la commission d'enquête Malouf (1977-1980). Elle a été alimentée tant par la découverte des problèmes et retards majeurs qui affligeaient la construction des installations olympiques, que par l'opacité de l'administration Drapeau, dans un contexte caractérisé par la méfiance du maire vis-à-vis des médias et la domination d'un parti inféodé à sa personne. Contestataires et opposants s'en serviront pour souligner les lacunes démocratiques du système politique municipal et leurs dangers concrets, légitimant les appels à la réforme.

Dans ce contexte d'étouffement de l'information où il devient évident que l'administration cherche à nier l'explosion des coûts, les journaux et médias montréalais, tant francophones qu'anglophones, rivalisent (et parfois collaborent) pour mettre au jour les dysfonctionnements des chantiers, les irrégularités apparentes, voire les possibles liens de collusion entre entrepreneurs et hommes politiques. Nick Auf der Maur, lui-même journaliste – qui écrira le premier livre sur cette affaire – rendra dans sa préface « hommage au travail de quelques journalistes de Montréal, notamment Guy Pinard, de *La Presse*, Josh Freed, du *Star*, Doug Gilbert, de *La Gazette*, Brian McKenna, de Radio-Canada et Marc Raboy, pigiste, qui se sont donné la peine de renseigner le public tandis que nos gouvernants faillaient à leur devoir » (Auf der Maur, 1976, p. 9).

Leurs révélations viennent alimenter la grogne des groupes sociaux et de l'opinion publique. Elles contribuent même à la réorganisation d'une opposition politique, avec la création en 1974 du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM). Celui-ci réunit des groupes de citoyens critiquant les dépenses pharaoniques et la mauvaise gestion de la construction olympique alors que sévissent à Montréal une pauvreté persistante et une pénurie chronique de logements. Le premier chef du RCM sera d'ailleurs un prêtre œuvrant dans le quartier ouvrier de St-Henri, le jésuite Jacques Couture, qui fera une chaude lutte à Drapeau aux élections de 1974. La couverture du livre d'Auf der Maur affirme ainsi que « pour la même somme, on aurait pu loger 40 000 familles, offrir la gratuité des transports publics pendant 10 ans ou bâtir 400 arénas à travers le Québec ». Le rapport Malouf fera d'ailleurs écho à ces doléances en affirmant que les sommes gaspillées auraient par exemple pu permettre la construction de 6 000 logements par an à perpétuité (Malouf, 1980, p. 53).

C'est justement un journaliste élu conseiller d'opposition en 1974 dans les rangs du RCM, Nick Auf der Maur (1942-1998), qui sera le critique le plus marquant de l'aventure des Jeux par la publication de son livre *The Billion-Dollar Game* en 1976. Montréalais de langue anglaise dont les parents étaient des immigrants suisses, c'est un homme de gauche très à l'aise dans les milieux militants tant francophones qu'anglophones depuis les années 1960, ce qui lui avait d'ailleurs valu d'être emprisonné pendant la crise d'octobre 1970. Personnage truculent et noceur, il s'est développé un réseau de contacts internationaux en jouant les cicérones avec les journalistes du monde entier venus couvrir l'Expo 67, et il est plausible qu'il ait, de ce fait, exercé une influence sur la couverture étrangère de la préparation des Jeux olympiques²². Au dire de celui-ci, en tout cas, il semble que cette dernière fut peu favorable, la presse ouest-allemande notamment se montrant très critique du Comité organisateur des Jeux de Montréal (Munich avait tenu ceux de 1972), et des journaux britanniques et français n'hésitant pas à associer les J.O. de Montréal à la mafia :

« *L'Evening News*, de Londres, tira en manchette : "Les Jeux olympiques de la mafia". Le magazine français *L'Express* affirma sans ambages que la mafia contrôlait les Jeux de Montréal. *L'Evening Herald* de Dublin dit qu'il fallait "un miracle pour empêcher les Jeux de la XXI^e Olympiade de tourner à la catastrophe et de donner une farce canadienne-française dont personne ne rira, sauf les Russes qui sont déjà mieux préparés à recevoir les Jeux de Moscou en 1980 que ne le sont les Canadiens à Montréal en 1976". Le *Times* de Londres dit : "Il y a une odeur fétide de vermine et d'assiette au beurre autour des Jeux 1976 [sic]..." » (Auf der Maur, 1976, p. 65).

Si Auf der Maur rapporte ces témoignages sur un ton journalistique sans les accrédi-ter tout à fait²³, son récit n'en demeure pas moins tout imprégné de la rhétorique de la corruption. La page de couverture annonce le « récit d'une combine milliardaire dans laquelle ont trempé des douzaines de politiciens, d'entrepreneurs et de chevaliers d'industrie ». L'auteur parle notamment de la « bande de Bromont²⁴ » en décrivant les réseaux clientélistes de la

22 Voir notamment Auf der Maur (1998). Auf der Maur sera souvent interviewé ensuite par les médias internationaux en matière de dépassements de coûts et de corruption olympique, notamment en vue des Jeux de Los Angeles de 1984.

23 Il souligne les intérêts des Allemands, très engagés dans la préparation des Jeux de Moscou de 1980 (1976, p. 65-66).

24 Bromont : petite ville des Cantons-de-l'Est où auraient lieu les compétitions équestres des Jeux de 1976.

famille Désourdy, gros entrepreneurs s'étant accaparé cette région et cultivant des relations politiques qui leur donnaient accès à de juteux contrats olympiques. Il évoque aussi le contournement de la bureaucratie municipale au profit des amis du parti et de la mégalomanie de Drapeau : absence de consultation du Service d'urbanisme, « réputé l'un des meilleurs au Canada » (p. 48) et abandon des appels d'offres publics sous prétexte qu'ils seraient inaptes à empêcher la collusion. S'en serait suivi une multiplication des manifestations de favoritisme et de fraude ainsi qu'un chaos croissant sur les chantiers, envenimés par le retard pris, la complexité de l'ouvrage et la fragmentation de la direction du projet, le maire s'improvisant maître d'œuvre et l'architecte refusant toute concession par rapport au plan initial, ajoutant souvent de nouvelles exigences en cours de route. Auf der Maur critique également la capitulation des pouvoirs supérieurs devant ce maire devenu intouchable, passé « maître dans l'art d'arracher de l'argent aux gouvernements supérieurs » (Auf der Maur, 1976, p. 35). Le réquisitoire, qui s'ouvrait sur un appel à une enquête publique²⁵, se terminait par la revendication d'une démocratisation de la vie politique, affirmant que « le seul malheur de la démocratie à Montréal, c'est qu'on n'en a pas encore fait l'essai » (Auf der Maur, 1976, p. 181²⁶).

Au moment où paraissait cet ouvrage, le gouvernement provincial avait déjà repris le contrôle du chantier olympique, malgré la résistance furieuse du maire Drapeau, profondément humilié. Faisant écho à la sombre prédiction du journal de Dublin cité plus haut, le gouvernement Bourassa avait agi afin d'éviter que Montréal et le Québec ne subissent l'humiliation internationale de ne pas être prêts à accueillir les Jeux (Purcell, McKenna, 1981, p. 329). Finalement, le pire fut évité et, même si tout n'était pas parfait (la tour penchée du stade n'était pas terminée), les Jeux furent un succès qui laissèrent un excellent souvenir, firent rayonner la métropole québécoise et accrurent encore la renommée de son célèbre maire.

● La commission d'enquête Malouf, 1977-1980

Une fois les festivités terminées, la ville et la province se trouvaient aux prises avec la gigantesque dette olympique et une nouvelle donne politique allait contribuer au déclenchement d'une enquête publique. Quelques mois après les Jeux, le Parti québécois,

25 « J'espère aussi contribuer à susciter une enquête qui nous permettra enfin de savoir ce qui s'est passé en coulisse et qui a profité de ce gigantesque gaspillage de fonds publics » : « Note de l'auteur », Auf der Maur, 1976, p. 9.

26 Auf der Maur paraphrasait ici les paroles de George Bernard Shaw au sujet de la chrétienté.

indépendantiste et social-démocrate, remporta une victoire surprise aux élections provinciales de novembre 1976 et apprit bientôt que le Québec était menacé de décote financière si des mesures n'étaient pas prises rapidement pour assurer le remboursement de la dette²⁷. Devant se résoudre à imposer aux Montréalais une taxe impopulaire en vue de ce redressement financier, le jeune gouvernement faisait face à un maire très populaire, opposé au mouvement indépendantiste et refusant ce nouveau fardeau financier imposé à la ville.

L'établissement d'une commission d'enquête permettait au gouvernement de dépolitiser l'enquête en la confiant à un arbitre neutre, pratique héritée du parlementarisme britannique devenue un véritable réflexe en politique canadienne (Gow, 2007). Le Juge Albert Malouf, de la Cour supérieure, était réputé pour son indépendance²⁸. Le gouvernement Lévesque jugeait probablement que seul un personnage de cette trempe pouvait faire face à un maire au sommet de sa gloire, contre lequel les pouvoirs supérieurs n'osaient avancer que prudemment.

Le mandat de la commission Malouf était de déterminer les causes et de départager les responsabilités pour les énormes dépassements de coûts, ce qui impliquait notamment d'examiner l'« existence possible de collusion, de trafic d'influence ou de manœuvres frauduleuses ou irrégulières²⁹ ». Le juge était secondé pour ce faire de deux commissaires, l'un comptable agréé et l'autre ingénieur, et d'une solide équipe de recherche.

Dans le face-à-face qui allait opposer Drapeau au juge Malouf, on pouvait se demander si l'image d'intégrité de celui qu'on surnommait parfois « M. Montréal » résisterait aux dévoilements de l'enquête. Sans avoir le pouvoir, comme son contemporain Gaston Defferre à Marseille (Mattina, 2017), de manipuler le processus de révélation, Drapeau bénéficie – de par son prestige, sa popularité et son extraordinaire longévité politique – d'une quasi-immunité et réussira à passer aux yeux du public pour le visionnaire intègre – quoiqu'un peu mégalomane – trahi par son entourage. La résistance manifeste de la ville au processus d'enquête limitera d'ailleurs la commission dans ses recherches, comme elle le déplorera dans son *Rapport*.

La commission arriva tout de même, au terme de trois ans de travail, à produire un rapport fouillé et étoffé, en 4 volumes (Malouf,

27 Voir Godin (2007, p. 352). Ce fait ne fut cependant pas révélé au public à l'époque.

28 Boisvert Y., « Le juge Malouf meurt subitement », *La Presse*, 10 avril 1997, A11.

29 Article 4 du mandat de la commission, reproduit dans le *Rapport Malouf*, v. 1, p. 1.

1980). Elle conclut que les principales causes de la perte de contrôle des coûts avaient résidé dans « l'irresponsabilité administrative des autorités de la Ville et du COJO dans le choix d'un concept inédit et [...] d'un architecte étranger ». Cette irresponsabilité s'était manifestée par « l'abandon de la notion de jeux modestes », par « l'absence d'un budget global établi dès le début » et celle « d'une véritable direction de projet », ainsi que par « l'acquisition d'installations superflues, inutilement luxueuses et exceptionnelles » (Malouf, 1980, v1, p. 31-37). Les principaux responsables blâmés étaient le maire Drapeau et l'architecte Roger Taillibert. Le premier avait décidé de donner carte blanche à son architecte, voulu s'improviser maître d'œuvre de la construction malgré son incompétence en la matière, imposé son véto aux suggestions les plus prudentes et caché soigneusement au public et aux gouvernements supérieurs les dépassements de coûts formidables qui s'accumulaient. Cette dissimulation justifiait que la commission ne blâme pas le gouvernement provincial pour le fiasco.

La commission Malouf n'en avait pas moins mis au jour plusieurs cas de fraude, de conflits d'intérêts et de corruption, plusieurs touchant le Parti civique du maire et des personnages du Parti libéral du Québec, des hauts fonctionnaires et des firmes de génie et de construction. Le bras droit de Drapeau, le président du Comité exécutif de Montréal, Gérard Niding, avait visiblement reçu une maison en cadeau d'une de ces firmes, qui s'était par ailleurs avérée incompétente dans les travaux olympiques, ce qui ne l'avait pas empêché de recevoir de juteux contrats (Purcell, McKenna, 1981, p. 297-300). La même firme avait aussi fait des dons très importants au Parti libéral durant les mêmes années, et son président entretenait des relations serrées avec le conseiller spécial et grand argentier de ce parti, Paul Desrochers, que Drapeau avait consulté pour la sélection des firmes de construction (Malouf, 1980, p. 9, p. 102), ainsi qu'avec le sous-ministre des transports Claude Rouleau, qui prit les commandes du chantier en 1975 et bénéficia également de ses largesses ainsi que de celles de plusieurs firmes importantes de génie (Malouf, 1980, p. 73-78). Si toutes ces révélations poussaient la commission à suggérer la tenue d'enquêtes criminelles et de poursuites civiles, elle jugeait qu'il n'était pas de son mandat de pousser l'enquête jusqu'au bout en matière de financement des partis politiques, puisque plusieurs pratiques clientélistes, bien qu'immorales, étaient encore légales au moment des faits, avant la promulgation de la loi québécoise sur le financement des partis politiques de 1977. La commission se montrait sévère vis-à-vis de l'irresponsabilité du

maire Drapeau et des malversations et fraudes évidentes auxquelles avait donné lieu la construction des installations olympiques, mais son rapport demeurait précis et posé, évitant les discours qui auraient mis l'accent sur la corruption particulière de Montréal ou blâmé sa culture politique pour ces exactions.

Sans surprise, Drapeau reçut très mal le rapport Malouf, comme il avait résisté à l'enquête. Dès le dépôt du rapport, il chercha à le discréditer et promit d'y répondre point par point par la publication d'un livre qui, prédisait-il, serait un *best-seller*³⁰ ; mais il ne le fit jamais, bien qu'il ait vécu jusqu'en 1999. Dans ses répliques partielles au rapport, le maire mit l'accent sur des facteurs externes, d'ailleurs relevés par la commission : l'agitation syndicale, l'inflation rampante des années 1970 et les multiples petites fraudes dont le projet aurait été victime, en particulier de la part des travailleurs³¹.

Des poursuites contre Gérard Niding (qui s'était retiré en plein scandale en 1978) et son corrupteur l'ingénieur Régis Trudeau aboutirent à des condamnations pour corruption dans les affaires municipales et abus de confiance (Hétu, Roy, 2001, p. 17), mais Drapeau lui-même ne fut pas inquiété. Son image d'intégrité personnelle ne fut pas vraiment entamée, même si sa mauvaise gestion du dossier et le lourd héritage financier qu'elle laissa ternirent sa réputation et le firent paraître comme un mégalomane irresponsable. La commission Malouf donna au gouvernement provincial le courage et la légitimité de réformer le système politique montréalais en vue de consolider et d'assainir la démocratie municipale (Lapointe, 2015, p. 37). Cette aventure infléchit également la politique du maire qui, dans ses derniers mandats des années 1980, compensera un peu les lacunes passées de son action, notamment en matière de logement social, avant de se retirer en 1986 et d'être remplacé par Jean Doré du RCM.

■ Conclusions

La carrière du maire de Montréal Jean Drapeau, qui s'étend de 1954 à 1986, illustre la récurrence des critiques de la corruption d'une grande ville, souvent formulées par des mouvements de réforme urbaine et reprises à des fins électorales par l'opposition politique. Jeune avocat nationaliste et réformiste, il s'attaque dans les années 1950 à la corruption de Montréal. Cette corruption des

30 Girard M., « Drapeau publiera quand même son livre à un dollar », *La Presse*, 20 septembre 1980, p. A4.

31 « Drapeau défend Taillibert et son stade contre les "francophobes" », *Le Devoir*, 3 juin 1987.

années d'après-guerre est celle des jeux d'argent et de la prostitution, concentrés dans le *Red Light*, qui impliquent un système de tolérance et donc l'aval de la police et des élus municipaux. À ce moment, le catholicisme populaire réformiste critique la corruption des mœurs qui mène à celle du corps des Canadiens français, et donc de la nation même. Il formera la base militante de Drapeau. À ce catholicisme populaire s'allie un réformisme de la nouvelle classe moyenne où se rencontrent professionnels, gestionnaires et commerçants, voire intellectuels. Les frontières entre les deux groupes sont assez ténues, unis qu'ils sont par un nationalisme à la fois ancien, qui se meurt, et un nouveau qui émerge. Ce mouvement réclame un assainissement et un élargissement de la démocratie municipale, qui mèneront à des réformes dans les premiers mandats de Drapeau.

Devant ce spectacle, l'Amérique du Nord protestante, fort sensible aux liens entre la corruption des mœurs privées et celle des mœurs publiques, ne peut que retenir de Montréal l'image d'une ville de mauvaise vie, où l'industrie du vice et la corruption des institutions municipales vont de pair. L'opposition dichotomique entre Toronto, ville de vertu, et Montréal, ville du vice, s'inscrit premièrement dans l'histoire du réformisme nord-américain où Montréal fait office de retardataire, les districts du vice ayant été fermés plus tôt dans la plupart des grandes villes anglophones du sous-continent. Du point de vue de la dynamique canadienne, cette dichotomie fait écho aux rapports de domination entre la majorité britannique, anglo-protestante et la minorité canadienne-française catholique. Peut-être pourrait-on aussi l'inscrire dans une opposition archétypale entre une Europe du Nord « teutonnes », démocratique et protestante et une Europe méditerranéenne, tyrannique et clientéliste, en somme romaine. Cette dichotomie archétypale pourrait s'apparenter vraisemblablement à celle qui structure l'opposition Paris/Marseille, voire Milan/Rome.

Drapeau troquera dans les années 1960 la posture du réformateur nationaliste et moral de la première période de sa carrière, qui lui a permis de se hisser au pouvoir, pour celle, plus porteuse, du grand bâtisseur et du promoteur de l'image internationale de Montréal. Vingt ans après le début de son combat, alors qu'il est fermement installé au pouvoir, son administration deviendra l'objet d'accusations de corruption lors de la préparation des Jeux olympiques de 1976. Les critiques fuseront tant dans les milieux politiques du nouveau nationalisme indépendantiste et du renouveau urbain plus cosmopolite, que dans la presse canadienne et étrangère. Si la

dichotomie opposant Toronto et Montréal et plus généralement le Canada anglais et le Québec demeure à l'œuvre dans les discours canadiens-anglais, localement, les discours dénonciateurs mettent l'accent sur les lacunes de la démocratie montréalaise prise en otage par Drapeau ainsi que sur le contraste entre son image d'épurateur et les faits scandaleux révélés sur son entourage. La dimension de corruption privée des âmes et des corps ayant perdu son fondement avec la fermeture du *Red Light* et sa pertinence avec la révolution culturelle des années 1960, alliant recul du religieux et libération des mœurs, ainsi qu'avec la montée de l'esprit de gestion, il ne reste que la dimension politique et institutionnelle.

Les allégations de corruption lors des grands projets du début des années 1970 tiennent d'un nouvel évangile, celui du management et de sa nouvelle morale de l'efficacité. Dans cette perspective, la posture de grand bâtisseur qu'avait prise Drapeau n'a pu faire l'adéquation entre promotion de la ville et saine gestion. L'urbanisme modernisateur monofonctionnel au service du réformisme de Drapeau ayant détruit le tissu urbain, une critique militante est née dans la lutte à partir de la fin des années 1960 contre la destruction de quartiers par le percement d'autoroutes et de grands projets immobiliers en hauteur. Pourtant si la nouvelle classe a condamné sans état d'âme Drapeau, les franges populaires lui ont gardé son estime pour avoir mis « Montréal sur la mappe ».

Ce passage d'une morale politique à fondement religieux à une morale à fondement scientifique, le management, témoigne d'un changement de garde, les notables de paroisses canadiennes-françaises d'autrefois ayant laissé la place à la nouvelle classe moyenne québécoise, celle des médias, de l'administration publique et privée. Ainsi au Parti civique, parti de petits notables, de commerçants canadiens-français, succéda le RCM, parti de militants syndicaux, de groupes populaires et urbains, fer de lance de la nouvelle classe moyenne. À la suite de la commission Malouf, le gouvernement du Parti québécois légiféra sur les questions municipales pour pourvoir à la probité des élus et à l'efficacité des administrations.

La critique sévère de l'extérieur du Québec lors du scandale olympique qui reconduit l'image de Montréal, ville corrompue, pèsera-t-elle autant que par le passé ? Le Québec contemporain délaissant le complexe du colonisé, son opinion publique y sera sans doute moins sensible, et ainsi Montréal sera vaccinée contre les grands projets visant à se prémunir contre une mauvaise image de soi. Néanmoins, dans l'esprit des Québécois et des Canadiens, les Jeux olympiques déficitaires de 1976 et le stade, toujours en quête

de réparations coûteuses, sont devenus un symbole de la politique mégalomane du maire Drapeau, pour laquelle les Québécois ont payé pendant plusieurs décennies, ainsi que des risques de fraude, de corruption et de collusion liés à ces grands projets.

■ Références bibliographiques

Adam M., 1972, *La démocratie à Montréal ou le vaisseau dort*, Montréal, éd. du Jour.

Auf der Maur N., 1976, *The billion-dollar game: Jean Drapeau and the 1976 Olympics*, Toronto, J. Lorimer, [trad. française : *Le dossier olympique : le récit d'une combine milliardaire*, Montréal, Québec-Amérique].

Auf der Maur N., 1998, « Spokesman to the Outside World: There's a Free Lunch in Lively Anecdotes », dans Auf der Maur N., Bist D., *Nick: a Montreal life*, Montréal, Véhicule press, p. 23-26.

Becker H., 1963, *Outsiders. Studies in the Sociology of Deviance*, New York, The Free press.

Bérubé H., 2015, *Des sociétés distinctes. Gouverner les banlieues bourgeoises de Montréal (1880-1939)*, Montréal, McGill-Queen's university press.

Bérubé H., 2016, « Montréal, ses banlieues et la propagation du "virus de la corruption" : une perspective historique » dans Brissette P., Lapointe M. (éd.), *Corruption. Montréal et ses démons*, Montréal, Leméac.

Boyer P., 1978, *Urban Masses and Moral Order in America, 1820-1920*, Cambridge, Mass., Harvard university press.

Caron M., 2016, *Modernizing Mount Royal Park: Montréal's Jungle in the 1950s*, mémoire de maîtrise (Histoire), université de Montréal, [<http://hdl.handle.net/1866/16132>].

Champlain P. (de), 2014, *Histoire du crime organisé à Montréal*, Montréal, éd. de l'Homme.

Charlebois C., Linteau P.-A. (dir.), 2014, *Quartiers disparus : Red Light, Faubourg à m'lasse, Goose Village*, Montréal, Cardinal.

Gauvin M., 1972, *The Municipal Reform Movement in Montreal, 1886-1914*, mémoire de maîtrise (Histoire), university of Ottawa.

Gignac B., 2009, *Le maire qui rêvait sa ville : Jean Drapeau*, Montréal, éd. La Presse.

Godin P., 2007, *René Lévesque. Un homme et son rêve*, Montréal, Boréal.

Gow I., 2007, « Le rôle des commissions d'enquête dans le système parlementaire », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, n° 1, automne, p. 87-104.

- Gusfield J., 1963, *Symbolic Crusade: Status Politics and the American Temperance Movement*, Urbana, university of Illinois press.
- Héту J., Roy A.R., avec la collaboration de Vézina L., 2011, *Éthique et gouvernance municipale : guide de prévention des conflits d'intérêts*, Brossard, CCH.
- Kaplan H., 1982, *Reform, Planning, and City Politics: Montreal, Winnipeg, Toronto*, Toronto, university of Toronto press.
- Lapointe M., 2014, *Nettoyer Montréal : les campagnes de moralité publique, 1940-1954*, Québec, Septentrion.
- Lapointe M., 2016, « La lutte contre la corruption à Montréal au xx^e siècle et ses influences américaines – un bref survol », dans Brissette P., Lapointe M. (dir.), *Corruption. Montréal et ses démons*, Montréal, Leméac, p. 35-47.
- Lapointe M., 2017, « “Montreal, Open City”: Cultural Conflict and the Making of its Reputation for Corruption, 1890-1960 », dans Engels J. I., Fahrmeir A., Mattina C. et Monier F. (dir.), *Stadt – Macht – Korruption*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag.
- Lapointe M., 2015, *Corruptions et réformes au fil du xx^e siècle québécois : regard historique sur les commissions d'enquête ayant porté sur des thèmes reliés au mandat de la Commission Charbonneau*, Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (Commission Charbonneau), février [accessible en ligne].
- Laverdure P., 1984, *The Religious Invective of Charles Chiniquy: Anti-Catholic Crusader 1875-1900*, mémoire de maîtrise (Religious Studies), McGill.
- Lever Y., 2006, « Ballets africains » dans Hébert P., Lever Y., Landry K., *Dictionnaire de la censure au Québec. Littérature et cinéma*, Montréal, Fides, p. 64-67.
- Linteau P.-A., 1992, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal.
- Malouf A., 1980, *Rapport de la Commission d'enquête sur le coût de la 21^e olympiade (1980)*, (*Rapport Malouf*), [https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/Affichage-Notice.aspx?idn=67710].
- Mattina C., 2017, « Au-delà du scandale, une corruption tout à fait ordinaire. Considérations à partir de l'affaire des fausses factures de 1982 à la mairie de Marseille », dans Engels J. I., Fahrmeir A., Mattina C. et Monier F. (dir.), *Stadt – Macht – Korruption*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag.
- McKenna B., Purcell S., 1980, *Drapeau*, Toronto\Vancouver, Clarke Irwin.
- Méhot M., 2001, *Social thinkers, social actors in Winnipeg and Montreal at the turn of the century*, Thèse de doctorat (histoire), university of Alberta.

- Moore W. H., 1974, *The Kefauver Committee and the Politics of Crime – 1950-1952*, Columbia, university of Missouri press.
- Namaste V., 2017, *Imprimés interdits. La censure des journaux jaunes au Québec, 1955-1975*, Québec, Septentrion.
- Nelles H. V., Armstrong C., 1986, *Monopoly's Moment: The Organization and Regulation of Canadian Utilities, 1830-1930*, Philadelphie, Temple university press.
- Palmer A., 1950, *Montreal Confidential*, Toronto, Export Publishing Enterprises Limited.
- Patenaude J.-Z.-L., 1962, *Le vrai visage de Jean Drapeau*, Montréal, éd. du Jour.
- Plante P. R., 1950, *Montréal sous le règne de la pègre*, Montréal, éd. de l'Action nationale.
- Purcell, McKenna, 1981, *Jean Drapeau*, Montréal et Paris, éd. internationales Alain Stanké, [trad. de l'anglais par D. Soucy], [1980].
- Régnier M., 1961, *Montréal : Paris d'Amérique = Montréal : Paris of America/130 photos de Michel Régnier*, Montréal, éd. du Jour, [préface de F. Leclerc, textes de M. Régnier, L. Dudek et de 22 poètes canadiens ; English texts selected and introduced by L. Dudek].
- Roberts M. L., 2013, *What Soldiers Do. Sex and the American GI in World War II France*, Chicago et Londres, university of Chicago press.

PARTIE 4

ACTEURS ET RHÉTORIQUES DE LA DÉNONCIATION (1980-2010)

Chapitre 7.

Dénoncer la politique marseillaise, dénoncer Marseille. Acteurs et rhétoriques de la dénonciation judiciaire et médiatique d'une ville maudite

Cesare Mattina

CES QUINZE DERNIÈRES ANNÉES, l'intensification du processus de remise en question et de dénonciation des pratiques et des mœurs politiques à Marseille (corruption, clientélisme, favoritisme, emplois fictifs, détournements de fonds publics, banditisme, etc.) semble s'affirmer comme une réalité empirique éclatante. Les scandales politico-judiciaires et la considérable production médiatique et livresque qui l'accompagne l'attestent. L'actualité récente montre une accélération des scandales politico-financiers et de la critique publique des modes de gestion impliquant plusieurs institutions publiques locales : les affaires de détournement de fonds publics autour de la gestion des heures travaillées des agents municipaux (à partir de l'affaire du Samu social de la Ville de Marseille survenue en 2017 et qui repose sur des soupçons d'emplois fictifs et de faux pointages) ; l'affaire de corruption au Département des Bouches-du-Rhône révélée par une enquête de la magistrature ordinaire en mai 2016 et impliquant un fonctionnaire responsable d'un important service du département ; les différentes investigations de la magistrature ordinaire et comptable, notamment la Chambre régionale des comptes, depuis 2009-2010 sur la mauvaise gestion des collectivités locales et de leurs services rattachés ainsi que sur les financements frauduleux d'associations loi 1901, etc.

Toutes ces révélations créent une continuité temporelle avec deux affaires majeures de la deuxième moitié des années 2000 ayant déjà configuré une nouvelle étape de la dénonciation de la politique marseillaise : l'« affaire Guérini » du fait de l'enquête de la magistrature menée sur l'ancien président socialiste du Conseil général mis en examen et condamné en mai 2021¹ dans le cadre d'attributions de marchés publics à son frère Alexandre Guérini, chef d'entreprise dans le secteur du traitement des déchets ; l'« affaire Andrieux » avec la mise en examen puis la condamnation définitive de cette députée socialiste ayant fait verser des subventions à des associations que les principaux membres – soutiens de ses activités politico-électorales – avaient utilisées de manière frauduleuse.

En accord avec plusieurs auteurs ayant travaillé sur les processus de scandalisation, notamment dans l'Italie des années 1992-94 (Briquet, 2010 ; 2007 ; Rayner, 2005), nous pensons qu'il n'y a pas forcément d'effet mécanique entre des processus de « dénonciations scandalistiques » et les crises des systèmes politiques, car les dénonciations s'exercent à tout moment sans forcément avoir des impacts immédiats sur les acteurs sociaux visés. Il nous paraît néanmoins important de s'interroger sur le déroulement de ce processus de dénonciation : comment cela s'est-il produit et comment remet-il en question des pratiques politiques traditionnelles au sein d'un système politique stable reposant sur le pouvoir historique du maire Gaston Defferre (le « defferrisme » se prolongeant avec Jean-Claude Gaudin ; voir Mattina, 2016) ? De quelle manière des acteurs n'étant pas – dans la période comprise entre les années 1950 et la fin des années 1970 – forcément dans des actions de critique, de dénonciation ou, du moins, de remise en question de la politique (magistrats, journalistes d'enquête, élus politiques) enclenchent et intensifient leur action ? En effet, lorsqu'on analyse les transformations depuis l'après-guerre, on observe à Marseille une phase de domination politique caractérisée, depuis les années 1950, soit par une faible dénonciation et une quasi-absence d'affaires judiciaires, soit par des scandales globalement orientés et maîtrisés par le pouvoir politique comme l'affaire de l'Urbaine immobilière abordée par Nicolas Maisetti dans ce volume². Les médias – localement inscrits dans des logiques d' enrôlement politique avec un quotidien organe socialiste de

1 Le 28 mai 2021, Jean-Noël Guérini a été condamné par le tribunal correctionnel de Marseille à 3 ans de prison, dont 18 mois ferme, 30 000 euros d'amende et cinq ans de privation des droits civiques.

2 Cf. par ailleurs Maisetti (2018).

propriété du maire (*Le Provençal*), avec *la Marseillaise* aux mains du PCF local et avec *le Méridional* proche des milieux de la droite et de l'extrême droite colonialistes – ne font que rarement émerger des scandales d'envergure. On assiste à des dénonciations le plus souvent répondant aux logiques instrumentales de la lutte partisane. Et ce n'est pas non plus du côté de la magistrature que peuvent venir des remises en question des pratiques politiques car elle demeure longtemps un corps professionnel marqué – tout particulièrement dans ses hautes fonctions – par les héritages d'un passé de corps notabiliaire fortement dépendant du pouvoir politique (Bancaud, 1993) et dont les tentatives d'autonomisation dans l'après-guerre débouchent sur des résultats mitigés (Bancaud, 2006 ; Garraud, 2003).

Cette progression de la mise en dénonciation des pratiques politiques et de la moralité depuis la fin des années 1970 (à Marseille comme dans d'autres contextes français) est-elle due, comme certains auteurs l'affirment (Mény, 1992 ; Della Porta, Mény, 1995, p. 31 ; Cartier-Bresson, 2008), à une augmentation objective de la corruption et des actes d'improbité publique ? À l'inverse des thèses positivistes faisant coïncider augmentation des affaires politico-judiciaires et de la corruption, nous faisons l'hypothèse que le développement des affaires et scandales est la conséquence d'une intensification progressive de la mise en dénonciation de la politique suite aux mobilisations de plusieurs acteurs sociaux et à leurs interactions. Au début des années 2000, le politiste Philippe Garraud affirmait que la série d'« affaires politico-financières » survenue en France dans les quinze années précédentes :

« [...] est pour une très large part le produit de la transformation des relations entre trois "secteurs" d'activités spécialisées et leurs acteurs, détenteurs, d'une part de positions spécifiques dans l'espace social et, d'autre part, de ressources ou (et) de savoir-faire particuliers : les hommes politiques, les magistrats et les journalistes. Cette transformation de leur relation est très largement le produit de mutations internes propres à chacun des secteurs d'activités considérés » (Garraud, 2001, p. 26).

Comme le suggérait Philippe Garraud, nous allons chercher la réponse dans les transformations des trois types d'acteurs évoqués.

À partir de l'analyse des mobilisations de plusieurs acteurs souvent multi-situés dans des sphères locales et nationales (Rayner, 2007), nous cherchons ainsi à mieux comprendre les configurations d'acteurs et les rhétoriques de critique et de dénonciations des mœurs politiques à l'œuvre à Marseille. Ces mises en

dénonciation de la politique marseillaise des dernières quinze années s'insèrent dans un processus de remise en question de la politique phocéenne débutant – comme nous l'avons montré par ailleurs (Mattina, 2017a) – déjà à la fin des années 1970 dans le contexte du changement de majorité autour de Gaston Defferre et de l'affaire des fausses factures à la mairie de 1982. À l'aide d'un travail essentiellement basé sur les matériaux de presse, sur certains documents judiciaires et de la littérature d'essai produite par des journalistes et des magistrats, nous allons analyser la dynamique des révélations et des affaires, clarifiant la montée en puissance d'un processus de dénonciation de la corruption et de la mauvaise gestion à Marseille conséquences d'importantes transformations socio-institutionnelles dans les relations entre mondes judiciaire, politique et médiatique. Nous verrons comment la reconfiguration des structures et des pratiques professionnelles des différents acteurs permet l'essor d'acteurs et de rhéoriques de dénonciation des pratiques politiques ayant, depuis les années 2000, comme cible principale le « clientélisme ». Puis nous montrerons comment, depuis les années 2007-2008, les rhéoriques des acteurs judiciaires et médiatiques vont au-delà de la dénonciation de l'improbité publique en naturalisant ces phénomènes jusqu'à dénoncer Marseille comme corrompue et mafieuse.

■ **Nouvelles configurations d'acteurs et dénonciations médiatico-judiciaires du « clientélisme »**

La phase de relative accalmie du processus de dénonciation de la politique et des affaires politico-judiciaires que connaît Marseille entre 1995 et 2007 est interrompue par plusieurs affaires dont deux sont particulièrement retentissantes : l'« affaire Guérini » et l'« affaire Andrieux ». Si le discours sur la corruption – et sur le banditisme – est toujours présent dans le langage médiatique et judiciaire, ces deux affaires font émerger de façon plus récurrente que par le passé un autre terme de critique et de dénonciation des pratiques politiques : le « clientélisme ». Ce terme, auparavant ponctuellement évoqué dans la bataille partisane ou utilisé dans le langage savant et semi-savant d'historiens, de sociologues, d'hommes politiques ou de journalistes, s'impose de façon croissante comme un terme de dénonciation à la fois des pratiques politiques marseillaises, des modalités de gestion de la ville et des mœurs de ses habitants.

● Reconfigurations d'acteurs autour des nouveaux processus de scandalisation du politique (depuis 2007)

Les facteurs explicatifs de l'accélération des affaires de la deuxième moitié des années 2000 à Marseille sont multiples et se jouent sur des scènes différentes. Ils nous paraissent liés à trois phénomènes : les changements institutionnels de la magistrature offrant aux juges un contexte fait de nouvelles opportunités d'action ; l'émergence de nouveaux acteurs judiciaires sur la scène marseillaise s'attaquant aux phénomènes de corruption dans la continuité de leur parcours professionnel ; et les capacités inédites de nouveaux acteurs médiatiques (d'une presse d'investigation venant de médias associatifs et alternatifs détachée des partis politiques) qui parviennent à révéler des affaires politico-financières.

À l'échelle nationale, le premier élément important voit une magistrature davantage outillée dans la lutte contre la corruption et l'improbité publique. À la suite de la loi Perben 2 de 2004, sont créées, dans les huit principales villes françaises, les juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) qui regroupent des magistrats du parquet et de l'instruction possédant une expérience en matière de lutte contre la criminalité organisée et la délinquance financière dans des affaires de grande complexité et pouvant avoir des ramifications internationales. Les JIRS³ sont une nouveauté majeure car elles donnent aux juges plus de personnels dédiés à la tâche et de multiples possibilités de mener des enquêtes (écoutes, infiltrations, filatures, etc.).

Au parquet marseillais et à la JIRS arrivent des magistrats qui se saisissent de ces nouvelles opportunités et peuvent faire valoir des parcours professionnels entrant en résonance avec le contexte local. Citons parmi ces magistrats Jacques Dallest et Charles Duchaine. Le premier est nommé procureur de la République de Marseille en 2008 et il le restera jusqu'en 2013. Le second, nommé juge d'instruction à Marseille en 2004 lors de la création de la JIRS restera en fonction jusqu'en 2014. Il sera chargé, à partir de mai 2009, de la complexe affaire impliquant les frères Guérini. Les parcours des deux magistrats, qui se rejoignent à Marseille en 2009, ont en commun deux caractéristiques : une grande expérience dans le domaine de la lutte contre le banditisme (et les délits

3 Les JIRS bénéficient de dispositifs novateurs en matière d'enquête (infiltrations, sonorisations, équipes communes d'enquête entre plusieurs pays). Experts dans ces matières techniques, les magistrats bénéficient du soutien d'assistants spécialisés. Les JIRS sont implantées, eu égard à l'importance des affaires traitées et aux aspects liés à la coopération transnationale, à Paris, Lyon, Marseille, Lille, Rennes, Bordeaux, Nancy et Fort-de-France.

financiers connexes) et les affaires corses. Dallest a été responsable de la JIRS de Bordeaux en se spécialisant dans la lutte contre le crime organisé. Duchaine a été juge d’instruction en détachement à Monaco de 1994 à 1999 en butte à d’importantes difficultés pour poursuivre les délits économiques et financiers. De cette épreuve, il tirera un ouvrage (*Juge à Monaco. Une justice « Canada Dry »*, 2002). Les affaires corses et la Corse représentent une expérience professionnelle semble-t-il cruciale pour les deux juges. Le premier est nommé procureur général du Tribunal de grande instance d’Ajaccio en 1996 et le restera jusqu’en 2001. Le second exercera comme juge d’instruction entre 1999 et 2004 au Tribunal de grande instance de Bastia. En Corse, Duchaine instruit l’affaire du cercle de jeu Concorde renvoyant en correctionnelle Roland Cassone, une des grandes figures du banditisme aixo-marseillais. Jacques Dallest raconte à quel point lui-même et ses collègues avaient insisté pour que la Corse entre dans la circonscription de la JIRS Marseille, de manière à mieux coordonner les enquêtes sur le crime organisé mais aussi dans le but de dépayser des procès sensibles et les juger sur le continent. Ce vœu se concrétise en 2009 (Dallest, 2015, p. 118). Si l’on s’en tient aux témoignages de certains magistrats recueillis par le journaliste Jean-Michel Verne, la JIRS est vécue comme une « expérience initiatique » dans la lutte contre la corruption financière et le banditisme⁴ et a vu se former des personnalités qui seront à la pointe de la lutte anti-corruption et anti-blanchiment et contre le crime organisé⁵.

Concernant ses mondes médiatiques, Marseille connaît depuis les années 1990 un affaiblissement progressif de la capacité de

4 Selon le juge Claude Choquet, dans ses premières années de vie, le JIRS – qui aurait vécu une grande époque de pionniers – s’attaquait fortement, non seulement aux organisations criminelles mais aussi à la saisie de leur patrimoine (cf. Verne, 2014, p. 29).

5 La plupart de ces juges faisant partie de la phase initiale de la JIRS Marseille ont pu accéder à des parcours de carrière d’une certaine envergure : après l’expérience de coordinateur de la JIRS, Claude Choquet est nommé en 2016 responsable du pôle antiterroriste du tribunal de grande instance de Paris ; après avoir été au TGI d’Ajaccio entre 1993 et 1997, puis à Nice puis à Marseille entre 2003 et 2009, Serge Tournaire a été nommé juge d’instruction au pôle financier de Paris et a été en charge de dossiers sensibles tels que celui de Nicolas Sarkozy (Bygmalion), de Bernard Tapie, de Serge Dassault et de l’affaire Fillon ; suite à l’expérience décennale de Marseille, en 2014 Charles Duchaine est nommé directeur général de l’Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC), puis en mars 2017 il est mis à disposition du ministère de l’Économie et des Finances pour être directeur de l’Agence française Anticorruption ; Dominique Voglimacci, très actif sur les affaires corses au sein de la JIRS Marseille, devient en 2015 président de la chambre de l’instruction de Pointe-à-Pitre en Guadeloupe.

la presse locale traditionnelle à révéler des scandales ou à en soutenir durablement la dénonciation, du fait de l'amenuisement des clivages politiques, sur fond de difficultés économiques et financières et d'un lectorat de plus en plus réduit. Malgré les liens organiques avec des forces politiques l'empêchant probablement d'aller très loin dans les investigations et les révélations, la presse locale marseillaise arrivait à faire surgir quelques affaires, mais se bornant somme toute à une logique de dénonciation instrumentale des adversaires politiques. La fusion du *Méridional* et du *Provençal* donne lieu à un quotidien, *La Provence*, changeant plusieurs fois de propriétaire et devenant un journal peu politisé, avec une équipe de journalistes hétéroclite dont il faut constater qu'elle n'est vraiment pas à la pointe de la scandalisation. *La Marseillaise*, journal de près ou de loin contrôlé par un PCF local et associé au PS dans les exécutifs locaux pendant les années 2000, n'est pas non plus systématiquement le fer de lance de révélations. Ce sont des *outsiders* appartenant à des initiatives journalistiques d'entreprises quasi individuelles de dénonciation et d'une presse alternative et associative qui font éclater ces affaires dans l'arène publique en traquant les fuites d'informations judiciaires. On peut en citer certains parmi d'autres :

1. Le journaliste de *la Marseillaise* Philippe Pujol écrit dans un premier temps sur les trafics de stupéfiants à Marseille (*French deconnection*) et reçoit en 2014 le prestigieux prix journalistique *Albert Londres*. Il publie en 2016 un livre à grand succès, *La fabrique du monstre*, suivi en 2019 d'un second volet, *La chute du monstre*, décrivant à Marseille à la fois des phénomènes de drogue et de criminalité et dénonçant le clientélisme et l'affairisme des élites politiques et économiques. La reconnaissance qu'il en tire lui permet progressivement de transiter de la profession de journaliste (qu'il n'exerce désormais que ponctuellement) à celle d'écrivain d'essais⁶ et désormais de romans de politique-fiction⁷ et documentaires.
2. L'hebdomadaire politique et satirique *Bakchich*⁸, publication sous format papier et électronique fondée en mai 2006 par plusieurs journalistes, est à la pointe du processus de dénonciation de l'affaire Guérini. Le jeune journaliste marseillais Xavier Monnier publie au début de l'« affaire Guérini », un article dont le titre et le contenu auront un impact certain :

6 Voir *Mon cousin, le fasciste* (2017).

7 Voir *Marseille 2040. Le jour où notre système de santé craquera* (2018).

8 *Bakchich* a totalement arrêté ses parutions web en 2016 après une première liquidation judiciaire en 2011.

« La chute de la maison Guérini ». Sur cette affaire, la presse locale et nationale « traditionnelle » sera souvent à la traîne de ces premières révélations. En 2010 et en 2011, Xavier Monnier poursuit ses révélations alors que l'enquête du juge Duchaine est en cours. Il pointe les liens entre les frères Guérini et des entreprises de sécurité gérées par des individus soupçonnés d'appartenir au grand banditisme. Ce journaliste continue sa carrière en *free lance* en produisant différents articles, deux essais (2013 ; 2016) et un film documentaire traitant centralement de la question du « clientélisme » (Lévy, Monnier, 2015).

3. Profitant des difficultés de la presse écrite traditionnelle et des fermetures de journaux d'investigation comme *Le Pavé*, d'autres journalistes d'une presse locale alternative contribuent à ce processus de mise en scandale : il s'agit du *Ravi*, journal mensuel satirique et politique fondé au début des années 2000 et du site d'information en ligne *Marsactu*⁹ fondé en 2009. Les deux journaux versent à la fois dans la révélation de scandales et dans une veine d'enquête approfondie sur le long terme. Ils font largement écho aux enquêtes judiciaires notamment des affaires Guérini et Andrieux, mais aussi à l'affaire de la fédération PS des Bouches-du-Rhône, au rôle de FO dans les phénomènes clientéliers, aux subventions frauduleuses aux associations loi 1901, etc. En 2013 et 2014, *Marsactu* est à l'origine de trois scandales : le dévoilement de la subvention de 400 000 euros que la mairie de Marseille entendait verser pour un concert payant de David Guetta dans le cadre de la capitale européenne de la culture entraînant une grande pétition et l'annulation de la subvention ; l'affaire de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence délivrant contre paiement des « diplômes bidon », cette affaire conduisant à la démission du directeur de l'institut ; et les révélations, dans le sillage de l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne, sur le patrimoine dégradé à Marseille, dans une enquête conjointe menée avec *La Marseillaise*, *Le Ravi*, et *Médiapart*. Ce journal affiche désormais un partenariat stable, y compris sur le plan financier, avec le site national d'information en ligne *Mediapart* et nombreuses sont les parutions communes d'articles signés par les journalistes de ces deux organes de presse internet.

Ces transformations politiques et sociologiques des mondes de la magistrature et de la presse locale sont donc probablement un

9 <https://marsactu.fr>.

des présupposés des ces mises en dénonciation répétées de la politique marseillaise. Sous réserve d'une étude plus approfondie, on peut faire ici l'hypothèse d'une prise de distance sociologique et générationnelle de ces magistrats et journalistes des mondes politiques et des élus marseillais. Dans la plupart des cas, leur socialisation professionnelle s'est faite ailleurs et ils n'ont pas forcément une très grande interconnaissance au sein de la politique marseillaise.

● **Dénoncer le clientélisme : la rhétorique médiatique et judiciaire de l'affaire Andrieux**

Une affaire en particulier résume bien l'escalade du processus de dénonciation des pratiques politiques *via* la dénonciation du clientélisme. Il s'agit de l'affaire Andrieux¹⁰. Elle concerne les financements versés entre 2005 et 2007 à certaines associations par l'enveloppe budgétaire de la politique de la ville du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), dont la députée et conseillère régionale socialiste Sylvie Andrieux gérait l'attribution des fonds en sa qualité de vice-présidente déléguée à la politique de la ville. Certains de ces financements ont été jugés frauduleux car distribués à des membres d'associations semi-fictives les destinant à d'autres finalités que celles associatives. Ces membres d'associations s'étaient révélés être des agents électoraux engagés dans la campagne électorale de 2007 de la candidate dans les mêmes quartiers des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille où la députée était élue sans discontinuer depuis 1997. Sylvie Andrieux a été condamnée en appel pour détournement de fonds publics à quatre ans de prison dont un ferme, 100 000 euros d'amende et 5 ans d'inéligibilité suite au refus de son pourvoi en cassation le 9 novembre 2016 rendant exécutif l'arrêt d'appel.

Les acteurs médiatiques et judiciaires de cette affaire s'attaquent centralement à la question du « clientélisme politique ». Si les journalistes se saisissent de cette affaire pour en faire le procès du clientélisme, les magistrats de l'accusation (mais aussi ceux du siège) y font tout aussi référence de façon explicite ou implicite malgré l'absence de définition de tout délit de clientélisme dans le Code pénal. Le processus de dénonciation du « clientélisme » se déploie de façon spectaculaire. Comme pour l'« affaire Guérini », ce sont des acteurs médiatiques nationaux et locaux qui publient des extraits de déclarations faites au juge d'instruction Franck Landou en charge de l'affaire depuis le début de l'année 2008. Le premier

10 Dans l'affaire Guérini, l'accusation de clientélisme est certes très présente aussi, souvent avec des intentions culturalistes que l'on va analyser par la suite ; elle reste cependant moins centrale que dans l'affaire Andrieux.

est le journaliste de l'hebdomadaire *Le Point*, Hervé Gattegno¹¹ qui n'hésite pas à intituler son article du 14 mai 2009 : « À Marseille, on achète le vote des cités ». Gattegno cite des passages venant de déclarations d'animateurs d'associations et de fonctionnaires de la Région. Il met en exergue la déclaration du directeur de l'aménagement de la Région PACA de l'époque, affirmant que « les subventions octroyées aux associations des quartiers nord font partie d'un système électoraliste¹² ». Du côté des nouveaux acteurs médiatiques, Xavier Monnier écrit le 4 juin 2009 son premier article au sujet de l'instruction du juge Landou, dont l'un des sous-titres dénonce clairement « Andrieux, l'arroseuse arrosée¹³ » :

« Plusieurs auditions dans le dossier ont fait apparaître que non seulement Mme Andrieux dépensait l'argent public de manière dispendieuse, mais qu'en outre, elle le faisait pour "des raisons clientélistes et électoralistes", assentent les enquêteurs au cours de l'interrogatoire de Guillaume Lalange [...]. En bref, la députée arrose de subventions régionales des associations bidons dans le seul but de l'aider à être élue ».

« Au-delà de ses soupçons de malversations, cette affaire a permis de mettre au jour un système d'attribution des subventions régionales opaque et clientéliste. Et ce système remonterait, selon plusieurs témoignages, à l'époque où Jean-Claude Gaudin, aujourd'hui maire UMP de Marseille, était à la tête du Conseil régional. Ce sont les "dossiers signalés" : des demandes de subventions soutenues par des élus, qui court-circuitaient l'instruction normale des dossiers par les services régionaux [...]. 75 % du budget du programme régional à la ville bénéficiait à la circonscription d'Andrieux¹⁴ ».

Dans le titre et sa manchette de « Une » datée du 23 mai 2013 au lendemain de l'arrêt de condamnation du Tribunal correctionnel, *La Provence* écrit ceci :

« Sylvie Andrieux, la condamnation ! Sévérité de la justice contre le clientélisme : la députée socialiste marseillaise écope de trois ans de prison dont un ferme, 100 000 euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité¹⁵ ».

11 Hervé Gattegno, ancien élève de l'École de journalisme de Marseille, possède une longue expérience des dossiers marseillais. Correspondant du quotidien *Le Monde* dans les années 1980-90, il a signé de nombreux articles sur Marseille et le Midi.

12 Hervé Gattegno, « On achète le vote des cités », *Le Point*, 14 mai 2009.

13 Xavier Monnier, « Marseille : Les soucis de Nono Guérini », *Bakchich*, 4 juin 2009.

14 Louise Fessard, « PACA : l'enquête sur Sylvie Andrieux dévoile un système de subventions qui remonte à 1992 », *Médiapart*, 13 septembre 2010.

15 *La Provence*, 23 mai 2013, p. 1.

Jamais aussi explicite sur ces questions, rarement dénonciateur de ces pratiques par le passé, l'ancien quotidien de Gaston Defferre titre en page 2 : « Un coup d'arrêt au clientélisme¹⁶ ». Il faut constater – sans pouvoir ici en analyser les tenants et les aboutissants – que l'emploi d'un terme plutôt savant et autrefois utilisé de façon plus discrète comme le « clientélisme » devient un argument porteur du langage médiatique.

Du côté des acteurs judiciaires, l'évocation du clientélisme, de l'existence d'agents électoraux et d'intermédiaires, de pratiques d'échanges intéressés, de l'atteinte à la démocratie que porteraient ces pratiques est présente aussi bien dans le langage des magistrats du Parquet que dans celui des magistrats du siège. Voici ce que *La Provence* retranscrit de la décision de renvoi de Sylvie Andrieux au tribunal correctionnel rédigée par le procureur Jacques Dallest¹⁷ :

« Son interventionnisme pour ne pas dire son autoritarisme [en référence à Sylvie Andrieux] a permis une fraude qui a manifestement prospéré sur l'entrelacement d'une politique publique régionale très volontariste de soutien au développement de l'économie sociale, d'un système politico-administratif affecté, de cadres administratifs oublieux des exigences de leurs missions et d'un usage à la fois patrimonial, partisan et électoraliste de cette politique par une élue et ses relais électoraux ».

Un langage critique et dénonciateur de ces pratiques est également mobilisé par les magistrats du siège, comme le montrent les motivations de l'arrêt de justice rendu en juillet 2013¹⁸ :

« Il résulte des multiples déclarations émanant des fonctionnaires territoriaux, des personnels du groupe PS dont Rolland Balalas, B.B et A.Z. avant que ces derniers ne se rétractent opportunément à l'audience, que l'octroi des subventions s'inscrivait dans le cadre d'un clientélisme électoral [...]. *Attention, pourquoi deux polices différentes dans la même citation ?*

Il est établi que l'unique but recherché par Sylvie Andrieux dans l'octroi des subventions accordées aux associations incriminées était de conforter son assise politique dans sa circonscription et qu'elle s'est appuyée pour ce faire sur une institution qu'elle savait défaillante en termes d'instruction des dossiers et de contrôle des associations et sur des règles de fonctionnement internes imprécises [...].

16 *Ibid.*, p. 2.

17 Luc Leroux, « Subventions du conseil régional : "la volonté insistante et pressante de Sylvie Andrieux" », *La Provence*, 22 février 2012. Nous ne disposons malheureusement des actes judiciaires de renvoi en correctionnelle.

18 Tribunal de grande instance de Marseille, tribunal correctionnel, *Arrêt de justice*, 12 juillet 2013, p. 103-105.

Ces faits causent un trouble exceptionnel à l'ordre public en ce qu'ils engagent la responsabilité pénale d'une élue de la République pour manquements graves au devoir de probité inhérent à sa fonction et qu'ils remettent en cause la confiance que peuvent avoir les électeurs-citoyens en leurs élus.

L'élue est dépositaire de l'autorité publique et à ce titre agit au nom d'une collectivité publique dans l'intérêt général de ses administrés et non dans un intérêt personnel.

L'argent du contribuable a été distribué sans discernement et d'une manière arbitraire dans le cadre d'un clientélisme électoral et a profité à des personnes privées pour leurs besoins personnels. Sylvie Andrieux s'est servie des fonds régionaux sur lesquels elle avait un pouvoir régulier et officiel comme d'une réserve financière pour conforter son implantation politique dans sa circonscription ».

La juge pointe clairement la question du clientélisme électoral et de l'octroi de subventions aux associations afin de conforter l'implantation politique d'un élu dans une circonscription électorale. Certes l'utilisation du mot clientélisme (et de l'adjectif clientéliste) n'est pas massive (6 fois dans l'arrêt de justice de premier degré, dont 4 citant les témoins du procès), mais il est doublé par des termes équivalents ou très proches comme « électoraliste » (3 fois) ou « saupoudrage » (2 fois, ce dernier terme indiquant une distribution d'aides de façon indiscriminée dans des quartiers décrits comme déshérités) ou alors par des formulations qui décrivent finement les fonctionnements et les pratiques d'échange¹⁹.

L'affaire Andrieux est révélatrice de cette dynamique de dénonciation des pratiques politiques au travers du « clientélisme ». Il s'agit de la première enquête sur ces questions aboutissant à Marseille à un renvoi au tribunal correctionnel, puis à une condamnation définitive. Elle ne survient qu'en 2013 alors que plusieurs pièces de l'instruction et le contenu de l'arrêt montrent que les distributions de subventions aux associations loi 1901 dans des secteurs investis par les élus du même territoire électoral, constituaient des pratiques ordinaires et courantes depuis au moins une quinzaine d'années. Un fonctionnement politique fondé sur le vouloir d'une élue, certes puissante, et des pratiques enracinées depuis 1995 (du fait d'un accord bipartisan entre le PS régional et la droite de Gaudin sous les deux majorités) n'a pas été remis en

19 À ce sujet, on pourrait faire l'hypothèse de l'existence de liens entre la professionnalisation de la lutte judiciaire à la corruption et l'importation par des magistrats de termes et concepts des sciences sociales ou du débat public comme « clientélisme ».

question par le monde politique lui-même, ni de façon systématique par les médias, mais par l'action de la magistrature supportée après coup par le travail médiatique et le rôle de certains fonctionnaires territoriaux.

L'émergence de ces nouveaux acteurs judiciaires et médiatiques de la scandalisation et la cible du « clientélisme » comme phénomènes à critiquer et à dénoncer s'inscrivent par ailleurs dans un contexte de révélations soutenues dans d'autres domaines que ceux des affaires politico-financières. Entre 2008 et 2013, Marseille est sous les feux des médias nationaux qui ne manquent pas, entre-temps, de mettre fortement l'accent sur les règlements de compte liés au trafic de drogues s'étant produits dans cette période (Mucchielli, 2013). L'affaire de « la BAC nord » occupe également l'espace médiatique. Elle met en cause des policiers des arrondissements du nord de la ville pour leurs liens supposés avec des trafiquants de drogues. Ces éclairages font ou refont de Marseille – comme nous l'avons vu de façon cyclique dans les différents articles de cet ouvrage – une scène et une arène de première importance de la scandalisation. Ils témoignent du succès d'entreprises personnelles et collectives s'attaquant, non seulement à l'improbité publique, mais allant jusqu'à dénoncer la ville et ses mœurs sous des formes naturalisantes et culturalistes.

■ **Dénoncer Marseille : une banalisation des rhétoriques culturalistes**

Les rhétoriques de dénonciation des acteurs médiatiques et judiciaires varient en fonction de leur rôle. Les magistrats conservent la plupart du temps des registres précautionneux et feutrés²⁰. Certains journalistes, contraints sans doute par leur univers commercial concurrentiel, hésitent moins à forcer le trait, quitte à verser parfois dans la caricature. Or, du fait des nouvelles enquêtes judiciaires depuis 2008, dans le langage de dénonciation de certains journalistes et acteurs judiciaires, on retrouve un durcissement des rhétoriques de dénonciation de la politique et des élus qui trouvent une extension vers des registres naturalisant ces pratiques et les ramenant à un trait culturel distinctif marseillais. Dans certaines déclarations de presse, dans des articles journalistiques, dans des essais à succès, ces acteurs dénoncent Marseille par le biais du terme

20 Nous l'avons remarqué au sujet du langage des rapports de la Chambre régionale des comptes, très souvent attentive à ne pas reprendre des catégories du langage ordinaire ou médiatique de dénonciations comme le clientélisme et la corruption. Cf. Mattina (2017b).

« mafia » ou « mafieux » et s'inscrivent dans une vision localiste des logiques de dénonciation des phénomènes d'improbité publique comme le clientélisme et la corruption.

● **Un système et des pratiques politiques qualifiés de mafieux**

Plusieurs travaux ont déjà montré que la rhétorique mythologique provenant d'imaginaires produits par le cinéma et la littérature autour du « mitan » ou du « milieu » marseillais a été fortement présente dans la presse locale et nationale depuis les années 1920 pour dénoncer les bandes criminelles organisant la prostitution, la contrebande et les trafics de drogue liés à la *french connection* (Montel, 2014), en même temps que pour souligner des liens supposés consubstantiels entre ces milieux du crime et certains *leaders* politiques marseillais (Samson, 2017). La construction de ces mythologies déformantes se renouvelle dans la rhétorique médiatico-judiciaire de cette récente phase d'intensification des enquêtes judiciaires à Marseille. Depuis une dizaine d'années, le substantif « mafia » et l'adjectif « mafieux » sont fortement utilisés. Cela est évident dans le langage d'essai journalistique, mais aussi dans une certaine rhétorique judiciaire, parfois co-construite avec les médias, que l'on retrouve notamment dans l'affaire Guérini.

Plusieurs essais ces dernières années n'hésitent plus à utiliser ce terme en l'associant à « Marseille » dans leurs titres et/ou dans leurs textes²¹. Ancien journaliste au *Méridional*, José D'Arrigo utilise ces deux registres de la dénonciation de Marseille dans son livre *Marseille mafias* (2012). Après le titre de la première partie « Mafia politique », D'Arrigo introduit ses chapitres par les titres suivants : « Un clientélisme de racolage » (chap. 1) et « L'esprit de clan » (chap. 4). La deuxième partie intitulée « La mafia culturelle et sociale » contient le chapitre « La mafia des squatteurs de subventions » (chap. 2) et « La mafia économique » (chap. 3). Pour compléter ce cadre, la troisième partie de l'ouvrage s'intitule « La mafia règne sur les quais » et la quatrième « La mafia judiciaire ». Tous ces titres et ce langage annoncent ainsi l'amalgame permanent entre mafia et pléthore de phénomènes différents : les relations clientélares, la corruption, la mauvaise gestion des collectivités locales, les grèves

21 Parmi tant d'autres : Pietri (2012), Monnier (2016), D'Arrigo (2012). Là où le terme « mafia » n'est pas explicitement utilisé, ce sont les « parrains » qui apparaissent, la *french connection* ou les trafics de drogues préfigurant des organisations criminelles de style mafieux. Cf. dans une liste d'essais journalistiques certainement non exhaustive : Aubry (2005), Follourou, Nouzilles (2009), Missen (2013), Boisserie, Ploquin (2013), Verne (2014).

à répétition, la saleté, l'immigration, etc. La « mafia » devient ainsi un terme de dénonciation de tous les « maux » de la ville.

Chez D'Arrigo, un des maux de cette ville est la présence d'une trop grande population d'origine immigrée. Utilisant à plusieurs reprises « les Marseillais natifs », D'Arrigo réitère les passages dédiés à la présence « trop massive » des Maghrébins à Marseille en se cachant derrière les témoignages volontiers xénophobes, arabo-phobes et islamophobes de journalistes, d'élus, d'écrivains²². Ainsi, selon un ancien adjoint au maire de Gaudin :

« La Canebière [qui] était une artère typique, elle est devenue casbahitique et [...] si l'on fait le compte de ses *kebabs* et de ses *snacks halal* on comprend mieux le nouvel emblème de Marseille » (D'Arrigo, 2012, p. 309).

Il cite ensuite un ancien chef de service au *Méridional* et directeur de la communication au Conseil régional estimant que :

« Le problème majeur de Marseille [...] c'est son islamisation rapide et spectaculaire [...]. Marseille c'est un mélange d'Alger et Abidjan, elle compte près de 400 000 Maghrébins et Africains sur 900 000 habitants. Qu'en sera-t-il dans vingt ans ? Marseille va devenir une ville musulmane et polygame » (D'Arrigo, 2012, p. 323).

Avec cette rhétorique évoquant les théories conspirationnistes du « grand remplacement²³ » typique des milieux de l'extrême droite, D'Arrigo semble renouer avec une partie de la tradition des vieux pamphlétaires du XIX^e siècle dénonçant, à l'époque, la corruption d'un point de vue moraliste et de « retour à l'ordre » souvent de façon antidémocratique et antiparlementaire (Passard, 2018). Au sujet des politiques de rénovation urbaine, Renaud Epstein remarque que :

« L'approche néoconservatrice réactualise la thématique des "classes dangereuses" qui faisait florès au XIX^e siècle, en l'ethnisant²⁴ ».

La rhétorique « mafieuse » de dénonciation de la politique marseillaise et de Marseille n'est pas confinée à un journaliste dont les idées sont les mêmes que celles de l'extrême droite. Elle

22 Sur ces éléments discursifs, voir Le Dantec (2007).

23 Cf. les idées du théoricien d'extrême droite Renaud Camus (2011).

24 « Ici, la menace est incarnée par les figures du "caïd" et des "barbus", qui auraient transformé les quartiers en zones de non-droit : pendant que les premiers feraient régner un ordre mafieux par la violence et le trafic, les seconds chercheraient à imposer des normes communautaires et religieuses dans l'espace public et les services publics » (Epstein, 2012).

concerne d'autres journalistes qui échappent à un ancrage politique affirmé²⁵, ainsi que des magistrats qui, devant légitimer aux yeux de l'opinion publique des enquêtes judiciaires d'envergure comme celle sur les frères Guérini, s'appuient – au travers des médias – sur des arguments de dénonciation donnant de la gravité et de l'emphase médiatique à l'enquête en cours. Les mots « mafia », « mafieux », « milieu », « banditisme » sont ainsi utilisés dès le début des révélations de presse notamment par *La Provence* dans une convergence rhétorique entre le langage journalistique et celui des enquêteurs (gendarmes, policiers ou magistrats) systématiquement anonymisés. Des liens entre les frères Guérini et des entreprises d'hommes appartenant au « milieu » ou au « grand banditisme » sont évoqués par les journalistes à partir des enquêtes du juge d'instruction Duchaine et des gendarmes en charge des investigations. À cela, il faut ajouter des soupçons de blanchiment d'argent, des fausses factures passées avec des sociétés de sécurité appartenant à Bernard Barresi et Gérald Campanella, qualifiés d'« hommes du milieu » et de « parrains », des comptes bancaires établis par Alexandre Guérini dans des banques suisses ou luxembourgeoises :

« Les gendarmes soupçonnent les sociétés d'Alexandre Guérini d'avoir servi à blanchir de l'argent du grand banditisme. Ils y voient le volet "le plus important". Parce que de l'argent arrive et de l'argent repart de la SMA Environnement [société de A. Guérini], qui fait travailler des sociétés sous-traitantes gérées par des individus peu recommandables, dont certains ont été écroués dans le dossier des marchés truqués de Haute-Corse. Parmi ces sociétés, ABT et Curnea Communication que contrôlaient Daniel Amoretti et Patrick Boudemaghe, tous deux liés à Bernard Barresi, le parrain marseillais arrêté en juin dernier sur la Côte d'Azur²⁶ ».

« Daniel Amoretti gérant de la société ABT a été mis en examen le 25 février dans le dossier Alexandre Guérini pour fausses factures et blanchiment d'argent sale. Daniel Amoretti a été

25 Xavier Monnier est l'exemple même du mélange d'une vision catastrophique sur la mainmise et l'influence des réseaux criminels qualifiés de « mafieux » sur Marseille avec une rhétorique de l'affectivité mettant en avant sa personne comme un héros et un révélateur. Comme cela a été remarqué par le sociologue Alessandro Dal Lago à propos de Roberto Saviano (l'auteur du célèbre roman de non-fiction *Gomorra*), nous sommes devant la rhétorique messianique d'un héros de papier (Dal Lago, 2010).

26 Denis Trossero et Fred Guilledoux, « Fraudes aux marchés publics : Alexandre Guérini écroué », *La Provence*, 2 décembre 2010, p. 2.

désigné au départ comme le lien entre Alexandre Guérini et le grand banditisme²⁷ ».

Les références à la « mafia » ou au « banditisme » relèvent plus du jugement de valeur venant de « bonne source » ou « de sources proches de l'enquête » que de l'analyse distanciée. L'utilisation de ces mots permet aux journalistes de donner du relief et de l'impact au langage souvent technique et juridique des accusations (trafic d'influence, abus de biens sociaux, etc.) peu compréhensible par le grand public. Mais au travers de la dénonciation de réseaux criminels et mafieux, c'est Marseille même qui semble être dénoncée. Ces argumentaires ne se retrouvent pas uniquement chez les journalistes mais aussi dans les milieux judiciaires. On peut ainsi retrouver les termes de « mafieux » et de « milieu » dans des documents officiels rédigés par le juge d'instruction en charge de l'enquête comme dans la deuxième demande de levée d'immunité parlementaire adressée en novembre 2012 par le juge Duchaine au Sénat de la République à l'encontre de Jean-Noël Guérini. Voici un extrait publié par *La Provence* dont le titre de l'article est « Au couleur d'un dossier mafieux » :

« Exceptionnelle, cette requête est justifiée par le magistrat "compte tenu de la gravité de l'affaire, de sa très grande complexité et du caractère mafieux de l'organisation mise à jour" [...] Alexandre Guérini était le trait d'union entre le milieu et la bonne société, entre le monde politique et la sphère économique²⁸ ».

En complément de ces évocations explicites à la mafia et au milieu, plusieurs articles de presse pointent l'omniprésence d'Alexandre Guérini, ses méthodes menaçantes, sa capacité d'influence induite dans les administrations publiques, telles que Marseille Provence Métropole, le Conseil général, plusieurs mairies du département et la société HLM *13 Habitat*.

● Des rhétoriques culturalistes de dénonciation

Que ce soit par le biais de l'accusation mafieuse, de corruption ou de clientélisme, certains registres rhétoriques repérés à la fois dans le langage des médias et des acteurs judiciaires s'apparentent à du culturalisme essentialiste et naturalisé renvoyant à un traitement de « Marseille » au-delà de la dénonciation de ses acteurs. Les

27 Denis Trossero, Fred Guilledoux, « Marchés publics : Amoretti mis en examen et libéré », *La Provence*, 7 mars 2011, p. 24.

28 Fred Guilledoux, Denis Trossero, « Aux couleurs d'un dossier "mafieux" », *La Provence*, 28 novembre 2012, p. 3.

dénonciations de ces phénomènes sont ainsi de plus en plus liées à l'appartenance « ethnico-territoriale » de leurs protagonistes et à leurs supposés caractères culturels et comportementaux tels que les intérêts familiaux et particularistes contrastant avec l'intérêt général républicain. C'est ainsi que Marseille (au même titre que ses élus ou sa population) est définie mafieuse car son banditisme est « corso-marseillais », cela résumant une « mafiosité » naturalisée.

C'est encore une fois l'affaire Guérini qui donne l'occasion de cette progression dénonciatrice en particulier sous l'angle de la stigmatisation du caractère corse des échanges verbaux entre les deux frères Guérini. Une partie de la presse, tant locale que nationale, se saisit de cette rhétorique anti-corse de dénonciation des pratiques politiques marseillaises et de Marseille. Un des protagonistes de cette phase est le journaliste indépendant Jean-Michel Verne écrivant pour plusieurs journaux nationaux et locaux essentiellement sur les affaires et le banditisme dans la France méridionale ou sur l'Olympique de Marseille. Verne publie en 2014 l'essai *Main basse sur Marseille... et la Corse*, qui repose sur le dossier judiciaire de l'affaire Guérini. Sa rhétorique rapproche souvent les révélations venant de l'affaire Guérini aux contextes « mafieux » de la Corse, de la Sicile ou de Naples. Jean-Michel Verne raconte dans son essai que l'affaire Guérini démarre en 2009 par une lettre anonyme adressée au juge d'instruction Duchaine dénonçant les malversations des frères Guérini sur les marchés des déchets et sur la construction de l'incinérateur. Ce témoignage anonyme relèverait :

« [d']un véritable *Gomorra* marseillais. À Naples, c'est la *Camorra* qui tient le marché des déchets. À Marseille, ce serait donc les Guérini. Débute une longue marche dans les odeurs nauséabondes des détritrus » (Verne, 2014, p. 57).

S'appuyant sur une filature d'Alexandre Guérini par des gendarmes lors d'une de ses rencontres avec un adjoint de la mairie de Berre pour l'obtention d'un marché de déchets, Jean-Michel Verne commente :

« Conversations codées, rencontres loin des regards. C'est un vrai rite secret qui est partiellement décrypté ; et toujours cette référence sicilienne qui vient à l'esprit. Alexandre, c'est Don Guérini qui ne convoque pas dans sa belle demeure du centre de Palerme. Ici, c'est sur un parking discret de Marignane qu'il se déplace » (Verne, 2014, p. 77).

On retrouve au moins en partie cette rhétorique à la fois dans les résultantes des interactions entre milieux médiatiques

et magistrature et dans la rhétorique de ces magistrats. Voici ce qu'écrivent les journalistes du quotidien *La Provence* s'appuyant sur « une source proche de l'enquête » :

« On est dans un véritable système mafieux au sens littéral du terme [...], avec des chefs d'entreprise peu regardants sur les méthodes, des hauts fonctionnaires, des décideurs et des personnages en lisière du milieu. Que veut-on de plus ? Et tout cela se passe au soleil, comme en Italie du Sud²⁹ ».

« De "bonne source", on évoque un statut aussi féodal que mafieux, avec un homme [Alexandre Guérini] qui décide, qui recrute et qui arbitre et un degré de complaisance de ses interlocuteurs qui s'explique assez mal³⁰ ».

Par ailleurs, voici comment le procureur de la République Jacques Dallest relate son expérience marseillaise quittant ce poste en juillet 2013, lors d'une interview dans la presse locale :

« Question : Qu'est-ce qui vous manquera le plus de Marseille ?

Dallest : Les aubergines à la parmesane de Rose, rue Glandeve, et la daurade grillée à l'huile d'olive de la brasserie de l'OM (sourire). J'ai trouvé à Marseille des gens intéressants, chaleureux, qui souffrent de l'image que renvoie la ville et ont besoin de changer. Mais c'est aussi aux Marseillais d'abandonner leurs vieux démons : les mauvaises habitudes, les laxismes, les facilités, ce clientélisme synallagmatique qui fait que l'un demande à l'autre. Il ne faut pas de contrepartie à une faveur. Il me manquera aussi mes *joggings* du palais de Justice au Prado, aller par la Corniche, retour par le Roucas et la Bonne Mère. C'est aussi agréable que mes *joggings* au bout de la route des Sanguinaires, lorsque j'étais procureur à Ajaccio. C'est étonnant comme les territoires durs, violents, se situent parfois dans des sites exceptionnels. Comme la Corse, comme Marseille³¹ ».

Double et nourri par une charge affective présentée sous la forme d'un attachement personnel à des terres (Marseille et la Corse) qui, par leurs beautés naturelles ne mériteraient pas de tels agissements violents et illégaux, le levier culturaliste et naturalisant n'en sort qu'encore plus renforcé et devient ainsi une explication audible pour certains phénomènes et facile à brandir auprès d'une

29 Denis Trossero, « Marchés publics : la folle journée d'Alexandre Guérini », *La Provence*, 30 novembre 2010, p. 2.

30 Denis Trossero, « L'omnipuissance d'Alexandre Guérini révélée », *La Provence*, 1^{er} décembre 2010, p. 2.

31 Propos recueillis par Luc Leroux, « Il n'y a pas de mafia, il y a des comportements mafieux », *La Provence*, 1^{er} juillet 2013, p. 4.

partie de l'opinion publique à la fois nationale et locale. Il peut ainsi encore mieux participer de la dénonciation de phénomènes pour lesquels les explications liées à la culture et à l'appartenance ethnico-territoriale apportent un supplément d'âme théâtral et poétique ainsi qu'une tache de couleur folklorique renvoyant à la mythologie cinématographique ou littéraire à laquelle on faisait référence au début de cette partie³².

Grossir le trait, caricaturer les jugements, pousser les mots de dénonciation le plus loin possible afin de sensibiliser d'autres personnes à ses propres causes peut certes parfois correspondre à des registres rhétoriques émotionnels en lien avec l'histoire personnelle des dénonciateurs comme nous l'avons remarqué ici et comme l'explique fort bien Christophe Traini (2011) à propos du discours militant. Néanmoins, ces rhétoriques médiatiques et judiciaires de dénonciation extrême de la ville et de ses phénomènes d'improbité publique (notamment l'accusation mafieuse) sont surtout mises en avant dans un but d'efficacité d'une action de répression judiciaire et de mise en relief médiatique de ses implications.

■ Conclusions

Dans cette contribution, nous nous sommes interrogés sur les acteurs et les rhétoriques de la dénonciation des mœurs politiques marseillaises à partir de l'analyse des transformations institutionnelles et professionnelles des acteurs judiciaires et médiatiques. Sans pouvoir encore établir des causalités directes entre cette vague de mises en dénonciation et les configurations des équilibres politiques, force est de constater que Marseille a connu depuis le milieu des années 2010 une recomposition profonde du champ politique local.

Premièrement, une débâcle historique des partis traditionnels de la gauche marseillaise que la victoire du Printemps marseillais de l'été 2020 ne saurait cacher : le Parti socialiste à Marseille perd, entre 2014 et 2017, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM), le Conseil général (devenu Conseil départemental) qu'il gouvernait depuis l'après-guerre et le Conseil régional

32 Pour une critique très pertinente du culturalisme, même si dans un autre contexte, cf. Buton *et al.* (2008) [<http://www.laviedesidees.fr/1914-1918-retrouver-la-controverse.html>]. « L'explication tombe alors dans le culturalisme, qui, comme la philosophie du raisonnement pratique l'a montré, constitue une erreur logique en ce qu'elle rapporte systématiquement les comportements observés à une culture jamais observable, mais toujours postulée à partir des comportements observés : de ce fait, le culturalisme explique la manière dont les gens agissent par... la manière dont ils agissent ».

Provence-Alpes-Côte d'Azur présidé par Michel Vauzelles depuis 1997. Pendant cette période, le PCF et les écologistes associés au PS au Département et à la Région sont réduits à des forces quasi marginales. Au sein du pouvoir municipal, la gauche PS-PC cède trois mairies de secteurs en 2014 : celles des 1^{er} et 7^{es} arrondissements au profit de la droite, celles des 2^{es} et 3^{es} au profit de la dissidente Lisette Narducci (qui s'associe à la majorité Gaudin) et celles des 13^{es} et 14^{es} au profit du FN, ainsi que deux sièges de députés aux législatives de 2017. La victoire de la coalition des partis de gauche (PS, PCF, Verts, etc.) et de certains groupements citoyens sous la bannière du Printemps Marseillais ayant porté à la mairie l'écologiste Michèle Rubirola (depuis remplacée par le socialiste Benoît Payan) cache mal un résultat obtenu grâce à un accord de dernière minute avec une liste de gauche dissidente (celle de la sénatrice anciennement socialiste Samia Ghali) et dans un contexte d'abstention record (55,3 % au premier tour et 58,4 % au second) qui n'est pas uniquement à mettre sur le compte de la crise sanitaire. Elle cache mal aussi les marges très limitées d'action du Printemps marseillais dans un contexte de domination institutionnelle de la droite (LR) et de Martine Vassal dans une métropole de plus en plus attributaire de pouvoirs et compétences.

Deuxièmement, on peut faire l'hypothèse que la défaite des héritiers du gaudinisme après 25 ans de continuité au pouvoir, est due à l'affaiblissement des listes conduites par Martine Vassal du fait la fois à la mauvaise gestion de la municipalité Gaudin – pointée par les multiples rapports de la CRC et par les enquêtes retentissantes du Parquet national financier – ainsi que les conséquences politiques de l'effondrement d'un immeuble ayant fait 8 victimes dans le centre-ville (rue d'Aubagne) en novembre 2018.

■ Références bibliographiques

- Aubry B., 2005, *Les parrains de la Côte. 100 ans de caïdat en Provence*, Marseille, L'Écailler du sud.
- Bancaud A., 1993, *La haute magistrature entre politique et sacerdoce ou le culte des vertus moyennes*, Paris, LGDJ.
- Bancaud A., 2006, « Normalisation d'une innovation : le Conseil supérieur de la magistrature sous la IV^e République », *Droit et Sociétés*, n° 63-64, p. 371-391.
- Boisserie P., Ploquin F., Gros P., 2013, *Marseille, une ville sous influence*, Grenoble, éd. Glénat BD, coll. « 12bis ».
- Briquet J.-L., 2007, *Mafia, justice et politique en Italie. L'affaire Andreotti dans la crise de la République*, Paris, Karthala.

- Buton F., Loez A., Mariot N., Olivera P., 2008, « 1914-1918 : retrouver la controverse », *La vie des idées*, 10 décembre, [<http://www.lavie-desidees.fr/1914-1918-retrouver-la-controverse.html>].
- Camus R., 2011, *Le grand remplacement. Introduction au remplocisme global*, Neully-sur-Seine, éd. David Reinharc.
- Cartier-Bresson J., 2008, *Économie politique de la corruption et de la gouvernance*, Paris, L'Harmattan.
- D'Arrigo J., 2012, *Marseille mafias. Ce que personne n'ose dire*, Paris, Toucan.
- Dal Lago A., 2010, *Eroi di Carta. Il caso Gomorra e altre epopee*, Rome, manifestolibri.
- Dallest J., 2015, *Mes homicides. Un procureur face au crime*, Paris, Robert Laffont.
- Della Porta D., Mény Y., 1995, « Démocratie et corruption », dans D. Della Porta et Y. Mény (dir.), *Démocratie et corruption en Europe*, Paris, La Découverte.
- Dobry M., 1986, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations sectorielles*, Paris, Presses de la FNSP.
- Duchaine C., 2002, *Juge à Monaco. Une justice « Canada Dry »*, Paris, Michel Lafon.
- Epstein R., 2012, *Politique de la ville, rénovation urbaine, égalité territoriale : quelle est la nature du problème ?*, Centre d'analyse stratégique, Politique de la ville, Perspectives françaises et ouvertures internationales, Documentation française, coll. « Rapports & documents ».
- Follourou J., Nouzilles V., 2009, *Les parrains corses. De nouvelles révélations sur la mafia corse*, Paris, Fayard.
- Garraud P., 2001, « La politique à l'épreuve du jugement judiciaire. La pénalisation croissante du politique comme effet induit du processus d'autonomisation de l'institution judiciaire », dans J.-L. Briquet et P. Garraud (dir.), *Juger la politique. Entrepreneurs critiques de la politique*, Rennes, PUR, p. 25-43.
- Garraud P., 2003, « Transformation des pratiques politiques et rôle des juges » dans J. Lagroye (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, p. 79-101.
- Gattegno H., 2009, « On achète le vote des cités », *Le Point*, 14 mai.
- Gribaudo G., Musella L., 1998, « Acteurs et représentations de l'échange politique. Clientélisme et corruption à Naples à travers les enquêtes judiciaires », dans J.-L. Briquet, F. Sawicki (dir.), *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, PUF, p. 277-306.
- Guilledoux F., Trossero D., 2012, « Aux couleurs d'un dossier "mafieux" », *La Provence*, 28 novembre, p. 3.

- Le Dantec B., 2007, *La ville sans nom. Marseille dans la bouche de ceux qui l'assassinent*, Marseille, Le Chien rouge.
- Lévy P.-O., Monnier X., 2015, *Marseille le jeu du clientélisme*, film documentaire.
- Maisetti N., 2018, « Dénoncer l'économie politique de la production urbaine durant les Trente Glorieuses. L'affaire de l'Urbaine immobilière à Marseille (1964-1966) », dans C. Mattina, F. Monier, O. Dard, J. I. Engels (dir.), *Dénoncer la corruption. Chevaliers blancs, pamphlétaires et promoteurs de la transparence à l'époque contemporaine*, Paris, Demopolis, p. 83-96.
- Mattina C., 2016, *Clientélismes urbains. Gouvernement et hégémonie politique à Marseille*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Mattina C., 2017a, « Au-delà du scandale, une corruption tout à fait ordinaire. Considérations à partir de l'affaire des fausses factures de 1982 à la mairie de Marseille », dans J.-I. Engels, A. Fahrmeir, C. Mattina, F. Monier (dir.), *Stadt – Macht – Korruption [Ville, Pouvoir, Corruption]*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, p. 63-75.
- Mattina C., 2017b, « Dénoncer l'improbité publique dans une "ville maudite" : acteurs, rhétoriques et contextes de la critique de la politique marseillaise depuis les années 1980 », dans S. Marton, F. Monier et O. Dard (dir.), *Moralité du pouvoir et corruption en France et en Roumanie (xviii^e-xx^e siècles)*, Paris, Presses de l'université Paris Sorbonne, p. 205-217.
- Mény Y., 1992, *La corruption de la République*, Paris, Fayard.
- Missen F., 2013, *Marseille connection*, Paris, L'archipel.
- Monnier X., 2013, *Marseille ma ville. Portait non autorisé*, Paris, Les Arènes.
- Monnier X., 2016, *Les nouveaux parrains de Marseille. L'emprise mafieuse*, Paris, Fayard.
- Montel L., 2014, « "Marseille-Chicago" : naissance d'une représentation », *Faire Savoirs*, n° 11, numéro thématique dirigé par L. Mucchielli, *Délinquance, criminalité et banditisme dans la région marseillaise, décembre*, p. 9-18.
- Mucchielli L., 2013, *Délinquance et criminalité à Marseille. Fantômes et réalités*, Paris, Fondation Jean Jaurès.
- Musella L., 2001, « La classe politique en jugement. *Tangentopoli* et la critique de la politique en Italie », dans J.-L. Briquet, P. Garraud (dir.), *Juger la politique. Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*, Rennes, PUR, p. 89-102.
- Passard C., 2018, « Le "monde des coquins". La dénonciation de corruption dans les écrits pamphlétaires (1868-1898) », dans C. Mattina, F. Monier, O. Dard, J. I. Engels (dir.), *Dénoncer la corruption. Chevaliers blancs, pamphlétaires et promoteurs de la transparence à l'époque contemporaine*, Paris, Demopolis, 2018.

- Pietri J.-L., 2012, *Marseille opus mafia*, Paris, la Manufacture des livres.
- Pujol P., 2014, *French Deconnection. Au cœur des trafics*, Paris, Robert Laffont et Wild Project.
- Pujol P., 2016, *La fabrique du monstre. Dix ans d'immersion dans les quartiers nord de Marseille, la zone la plus pauvre d'Europe*, Paris, Les arènes.
- Pujol P., 2017, *Mon cousin, le fasciste*, Paris, Seuil.
- Pujol P., 2018, *Marseille 2040. Le jour où notre système de santé craquera*, Paris, Flammarion.
- Rayner H., 2005, *Les scandales politiques. L'opération « Mains propres »*, Paris, Michel Houdiard.
- Rayner H., 2007, *Dynamique du scandale. De l'affaire Dreyfus à Clearstrem*, Paris, Le Cavalier bleu.
- Samson M., 2017, *Marseille en procès. La véritable histoire de délinquance marseillaise*, Paris/Marseille, La Découverte et Wildproject.
- Traïni C., 2011, « Les émotions de la cause animale. Histoires affectives et travail militant », *Politix*, n° 93, p. 69-92.
- Verne J.-M., 2014, *Main basse sur Marseille... et la Corse*, Paris, Nouveau Monde éditions.

Chapitre 8.

Dénoncer *sa* ville. Construction politique et mobilisations de la lecture culturaliste du problème *Camorra* à Naples

Kevin Vacher

« C'EST ELA AURAIT PU ARRIVER n'importe où, et pourtant¹... » est le nom d'une page *Facebook* consacrée à l'actualité des faits divers à Naples. Avec ses 92 000 abonnés, elle est l'une des pages les plus suivies de celles consacrées, sous divers registres, à l'actualité de la ville (presse exclue). Son titre et ses publications font écho au rapport complexe que les élus et mouvements sociaux napolitains entretiennent avec leur ville. Malgré la fierté locale et l'identité napolitaine souvent revendiquée, dénoncer *sa* ville, ses élites « incapables », le retard historique de *la* ville, son peuple « malade » d'incivisme, sa « résignation » profonde, reste l'une des pratiques les plus récurrentes des activistes pour la sécurité et des élites politiques, économiques et intellectuelles rencontrées². Désigner cette apparente ambivalence ne caractérise

1 Page « Poteva succedere ovunque. E invece... », [<https://www.facebook.com/Poteva-succedere-ovunque-E-invece-1474741706169381>, consultée le 10 juillet 2019].

2 Une quarantaine d'entretiens semi-directifs ont été réalisés à Naples entre 2014 et 2018, dans le cadre d'une thèse portant sur une sociologie croisée entre Marseille et Naples. Elle est intitulée *Des « honnêtes citoyens ». Sociologie politique des mobilisations localisées pour la sécurité. Marseille, Naples et s'intéresse* entre autres à la construction et l'appréhension par les administrés des discours publics sur l'(in) sécurité dans les deux villes. Cinq ans d'archives de correspondances entre administrés et élus locaux dans deux mairies de secteur ont été dépouillées, ainsi que le contenu de la presse locale pendant la même période.

pas Naples. Bien au contraire, il nous semble que se dessine ici un trait propre au conflit de loyauté de toute population stigmatisée et dénoncée. Ce paradoxe apparent de *défense-dénigrement* sera au cœur de notre propos. Défendre l'honneur d'une ville et de sa population contre les propos jugés stigmatisants tenus par un média « du Nord » ou « de Milan » ou de ceux venus de la classe politique, de la *Lega Nord* de Matteo Salvini et critiquer avec résignation ses propres concitoyens ne sont pas deux *topos* contradictoires. Ils partagent en dernier recours une lecture commune, culturaliste, particulière et essentialisée du désordre politique, social et urbain, rendant la ville et ses populations responsables de ses problèmes, de la crise des déchets à l'incurie des élites, du fait camorriste, de la criminalité comme de l'incivilité urbaine.

Par « lecture culturaliste » ou « registre culturaliste », nous entendons que celui-ci, dans sa mise en œuvre idéale-typique, résume une population à elle-même et à sa « culture » ou « sous-culture ». Elle permet :

« [d'] ignorer le jeu d'interactions réciproques entre, d'une part, ces cultures ou sous-cultures et, d'autre part, le système des pratiques économiques et des rapports de pouvoir entre groupes sociaux » (Beaud, Pialoux, 2002).

Elle assigne le groupe désigné – et de façon indifférenciée la ville et ses habitants – à sa propre condition, tendant à l'en rendre culturellement et/ou historiquement responsable, l'essentialise et le particularise. Elle a pour fonction de désocialiser et dépolitiser la condition du groupe désigné. Elle peut enfin être combinée à différents registres d'interprétation, socio-économiques ou politiques, tout en conservant sa fonction dépolitisante et particularisante. Ce qui nous intéresse ici est moins la constitution d'un problème public que la continuité et la construction dans le temps long de ce schème qui permet de l'appréhender, justifier et renouveler.

Dans le cas que nous traiterons, celui de l'appréhension du problème public *Camorra* dans la Naples contemporaine, nous nous attacherons à comprendre la profondeur et l'actualité du registre culturaliste comme modalité de dénonciation d'une ville tout entière. Là où ce registre est généralement mobilisé pour stigmatiser des populations en bas de l'échelle sociale (banlieues,

D'autres recherches de contenus de presse ou de documentation administrative ont été menées de façon ponctuelle et complémentaire. Enfin, de nombreuses observations directes de mobilisations pour la sécurité et d'événements institutionnels ont été réalisées. Les guillemets seront ici régulièrement utilisés pour rapporter des lieux communs entendus pendant notre enquête.

immigrations, classes populaires...), l'échelle de la ville oblige à une dénonciation en apparence transclassiste. Nous faisons l'hypothèse qu'il s'agit là d'un trait caractéristique des villes aux centralités populaires telles que Marseille et Naples. Au-delà des « cas », des « affaires » ou du « problème de la *Camorra* », il s'agira donc de comprendre comment les classes dirigeantes napolitaines (particulièrement politiques) construisent un récit politique qui s'approprie ce registre et convient les populations à construire une coalition transclassiste mobilisée contre l'incurie et la « décadence morale » de leur propre cité.

■ Le stigmaté méridional

Pour revenir aux origines de cette lecture, certains travaux néo-gramsciens (Orizzonti meridiani Project, 2014 ; Petrillo, 2016) font référence à la construction d'un stigmaté fondé dans le cas du sud de l'Italie sur un colonialisme interne (l'annexion des régions méridionales par celles septentrionales lors de « l'Unité italienne » dans les années 1860-1870) sur lequel repose la construction et la diffusion d'un racisme anti-méridional. La « question méridionale » qu'analysait Antonio Gramsci en 1926 s'appuierait sur la construction d'un racisme interne (opposition du Nord *versus* Sud du territoire dans les discours et représentations mais également spoliation économique) mettant principalement en accusation un groupe social considéré comme issu de la pré-modernité, une forme de sous-prolétariat, la *plebe*, définie par sa « débrouille » et « l'économie des ruelles » (Dines, 2013), l'arrangement permanent avec la légalité, son absence d'adhésion au progrès du capitalisme moderne et industriel. Dans le même temps, les différentes fractions des élites locales ou la *città borghese*³, sont considérées par les auteurs néo-gramsciens comme incapables de gouverner le territoire et la ville, justifiant la mise sous tutelle du territoire par les bourgeoisies coloniales du nord du pays en voie de formation. À cette *plebe* et aux maux de la ville va être opposée la nécessité de renouveler la culture napolitaine et faire entrer la ville dans une forme de modernité capitaliste.

Loïc Wacquant propose d'étudier les stratégies ordinaires « d'autoprotection symbolique » vis-à-vis du *stigmaté territorial* et parmi elles, d'identifier une stratégie de :

3 Ce terme de sens commun désigne plus la partie de la ville reconnue comme légitime socialement et symboliquement qu'une bourgeoisie locale au sens marxiste. Nous conserverons non-traduites ces formules issues du sens commun, étant entendu qu'elles sont mobilisées comme des catégories ordinaires.

« [...] *dénigrement latéral* qui consiste à reprendre à son compte les représentations injurieuses des gens de l'extérieur pour les appliquer à ses voisins » (Wacquant, 2011).

Reformulant l'ethnographie urbaine de Wacquant pour proposer une réponse en sociologue du politique, nous proposerons de parler de *stratégie de dissociation horizontale entre membres d'une même couche sociale* qui passe ici par une dénonciation de l'imoralité, de l'insécurité et de l'incurie politique par laquelle les intéressés décrivent leur ville. Cette distanciation par la reprise à son compte du procédé de stigmatisation assignant la ville permet aux dénonciateurs et dénonciatrices de se distinguer socialement et symboliquement de ceux et celles que l'on peut considérer comme des voisins de classe.

À la croisée de ces deux approches, nous nous interrogerons ici sur la façon dont les élites actuelles participent à construire une telle stratégie de dissociation. Plutôt que d'y voir une production homogène par les élites puis une diffusion descendante des discours, nous nous intéresserons donc aux enjeux internes aux classes dirigeantes avant d'esquisser une analyse des effets de ce registre culturaliste. Cette forme de dénonciation des maux de la ville serait donc le fruit, selon notre hypothèse, de l'actualisation et de l'appropriation des grilles de lectures culturalistes anti-méridionales au sein de la ville. Dénonçant une partie jugée « malade », la nomination du problème produirait selon le paradoxe de certains discours anti-sécuritaires étudié par Jef Huysman (1998) une validation de ce paradigme : dire que la ville est « malade », même en souhaitant rejeter ce stigmaté, produit, si l'on suit l'auteur, une validation de ce postulat et de cette lecture. En sus, c'est donc de l'effet performatif des catégories utilisées par les acteurs dont il s'agit ici : nommer, c'est déjà rendre réel quelque chose qu'on aimerait voir disparaître. Nommer ce que l'on considère être un stigmaté, une vision erronée de la ville que les acteurs souhaiteraient voir être remplacée par leur propre incarnation de la ville « honnête », c'est paradoxalement renforcer le stigmaté et proposer une opposition utile à sa validation entre les « honnêtes » et les déviants.

Nous proposons de nous pencher sur ce que l'on peut considérer depuis bientôt trente ans comme le « problème public n° 1 » par lequel la ville est souvent résumée et qui constitue la pierre angulaire de sa dénonciation : le problème de la *Camorra*, le nom couramment donné au phénomène criminel et social local. Émergeant elle aussi peu après ladite « unité italienne » et connaissant ses heures de gloire et sa première problématisation politique

autour du tremblement de terre de 1980, la *Camorra* comme problème est mobilisée comme sujet principal d'attention de la ville sur elle-même⁴. Son histoire en tant que fait et problème public est donc difficilement dissociable de celle de Naples.

Nous verrons dans la première partie de cette contribution comment le maire Antonio Bassolino (1993-2000) a posé les premiers jalons d'une dénonciation contemporaine de l'« anomalie » de la ville, y opposant un appel au sursaut citoyen. Puis, dans une seconde partie, nous analyserons la manière dont l'actuel maire Luigi De Magistris (depuis 2011) a amendé et poursuivi ce travail à travers la construction d'une injonction à la « culture de la *legalità* », les deux édiles locaux conviant les catégories de « citoyens » et de « peuple » contre les maux de leur propre ville. Dans une troisième partie, à partir d'une analyse des tensions internes aux classes dirigeantes, nous montrerons comment elles s'articulent à une dénonciation de la « décadence » de la ville et une désignation des classes populaires comme avant tout responsables du problème et dans l'incapacité politique et sociale de le résoudre. Ce double coup permet alors de forger une lecture culturaliste a-classiste, englobant la ville tout entière et homogénéisant les traits de l'ensemble de la population napolitaine.

En conclusion, nous soulignerons que ce registre culturaliste est destiné à être approprié, validé mais aussi amendé par les classes populaires et le mouvement antimafia. Rhétoriques issues des élites locales et appropriation par des groupes pouvant incarner la *parte buona* (la bonne partie) de la ville sont des conditions *sine qua non* pour donner corps à une dénonciation consensuelle, une « concorde » ainsi que nous l'avons retrouvée décrite dans des documents préfectoraux du problème délinquant-criminel devenu moral et culturel.

Ainsi, nous expliquerons comment le problème *Camorra* est constitué comme un facteur d'alliance transclassiste et contribue à une relative dépolitisation de la cause antimafia au profit d'une stigmatisation renforcée des groupes subalternes de la ville, présumés mal éduqués et camorristes. Toutefois, l'étude de l'ancrage social de ces discours nous permettra également de comprendre

4 Nous nous appuyons ici sur notre recherche doctorale portant sur les *mobilisations localisées pour la sécurité* à Marseille et Naples. Nous mobiliserons ici les matériaux concernant les politiques et discours publics ainsi que les mouvements anti-*Camorra*. Il s'agit d'une analyse des archives de presse, de documentations institutionnelles et militantes, d'observations directes et en ligne et d'entretiens compréhensifs (une cinquantaine au total dans la partie napolitaine de cette recherche) avec les acteurs publics et les mouvements antimafia.

à l'échelle d'une société locale la capacité d'action parfois subversive d'acteurs et actrices, qui apparaît selon leur position sociale. Ce faisant, il s'agira de contrecarrer une vision trop verticaliste de la réception des problèmes publics pour suivre une analyse constructiviste matérialiste telle que Didier Bigo (2005) la propose.

■ Défendre Naples contre elle-même ? Le cas de l'ère Bassolino

Arrivant aux affaires en 1993, Antonio Bassolino, surnommé parfois *Il Sindaco* (le Maire) – symbole de l'empreinte qu'il laisse encore aujourd'hui sur la ville – se fait le promoteur d'une politique de régénération urbaine fondée sur l'idée d'une « nouvelle Naples ». Cette politique d'urbanisme fait écho à sa trajectoire, alors que le PCI dont il était membre avait entamé sa mue vers la social-démocratie depuis 1989 et que les anciens réseaux de pouvoir régionaux s'effritent. Cette « régénération » fait miroir à celle de la gauche dans une époque marquée au niveau européen par la mutation des gauches, à l'instar de l'évolution du Parti socialiste français vers le territoire plutôt que la question sociale. Le PCI lui-même, dans les années 1980, va entamer une mue vers la « question morale » en plaçant « l'éthique publique » comme point cardinal et comme solution aux « convenances privées⁵ ». En Italie, la victoire de Bassolino s'intègre dans un mouvement plus général de montée des mouvements politiques issus de l'antimafia, notamment le « printemps palermitain » lancé en 1989 par le maire Leoluca Orlando. Les deux maires partagent outre leurs positions antimafia (et même si leurs coalitions électorales sont différentes), une politique locale d'urbanisme dirigée sur les centres-villes et liée à une ambition de reconstruction des identités locales (Puccio, 2003). Pour Nick Dines (2012, p. 9) :

« L'idée d'une nouvelle Naples est directement liée à la figure du maire, Antonio Bassolino. [Il] est parvenu à personnifier, plus que tout autre, une nouvelle ère politico-administrative qui émerge dans le sillage de *Mani Pulite* et des procès anti-corruption à partir de 1992. Cela a contribué à anéantir toute une série de règles du jeu politique en Italie ».

5 « Une question morale d'une portée extraordinaire a émergé à Naples et dans beaucoup de villes de Campanie, elle fait partie de la plus vaste question morale qui traverse le pays, mais elle est aussi porteuse de spécificités du fait des liens avec la dégradation sociale et la *camorra*. C'est aux forces politiques de se battre pour ramener le primat de l'éthique publique sur les convenances privées » ; voir Luciano Violante, *Rapporto sulla Camorra, Commissione parlamentare Antimafia*, (1994, p. 186) cité par Rayner (2004).

La politique mise en place à cette époque se traduit par la mise en œuvre de grands projets urbains qui se concentrent essentiellement sur le centre-ville et ses alentours (Pinson, 2009). L'enjeu est de produire une nouvelle narration de la ville en capacité de contrecarrer l'image négative qui pèse sur elle. Le slogan choisi n'est pas anodin, il s'agit ni plus ni moins d'envisager la « Renaissance » (*Il Rinascimento*, selon ses éléments de langage) de la ville. Les « citoyennes » et « citoyens » sont convoqués à participer et à soutenir les projets, se mobiliser au sein des comités de quartier et s'identifier fortement à la figure de l'édile local. La politiste Paola De Vivo (2013) note dans ce cas que la « mobilisation des citoyens est essentiellement un outil politique et un moyen de légitimer l'action du gouvernement de la ville ».

Trois facteurs expliquent l'arrivée au pouvoir de Bassolino. Ils sont constitutifs d'une politique de la citoyenneté qui vient dessiner le « nous » communautaire et appelée à rompre avec le « retard post-moderne » (Petritto, 2011) de la ville. D'abord, l'élu profite d'une reconfiguration du champ économique local lorsque la bourgeoisie rentière locale décide de lui apporter son soutien à la suite de la « chute » de nombreux élus locaux, « capitulant » (Musella, 2010, p. 142) et anticipant leur arrestation dans le cadre des enquêtes de *Mani Pulite*. À la « normalité » de leur corruption que souhaitent démontrer certains accusés (Musella, 2010, p. 142), le nouveau maire tentera de défendre une nouvelle « normalité » par l'installation d'un *assessore*⁶ *alla normalità* à l'activité essentiellement symbolique, sorte de producteur permanent de mots d'ordre légalistes. Cet enjeu de reformulation d'une norme s'appuie, on le verra, sur des discours issus du champ académique. À l'époque, l'adjoint choisi est d'ailleurs Amato Lamberti, sociologue spécialiste de la *Camorra*, qui entre en politique avec les Verts et conquiert en 1995 la province de Naples, prenant la tête d'une coalition de gauche. Ensuite, c'est l'époque où certaines villes méditerranéennes-occidentales impulsent une série de politiques symboliques et de renouvellement urbain en vue de changer leurs images, orientant leur activité économique vers le secteur tertiaire et le tourisme, entraînant des politiques de gentrification des centres-villes⁷ et des tentatives d'intégration dans l'économie nationale et euro-méditerranéenne (De Vivo, 2013). Enfin, et cela nous intéresse plus particulièrement, l'opération *Mani Pulite* justifie la construction d'un

6 Équivalent dans ses fonctions d'un adjoint au maire, nous traduirons par « adjoint ».

7 Pour le cas de Marseille, voir Donzel (2014), Maisetti (2017), Anselme, Peraldi (1987) ou encore Girard, Joannon (2001).

discours néo-populiste fondé autour du mot d'ordre de la mobilisation de la *gente* (les gens) contre les politiques corrompus. Ce discours renforce ainsi celui sur les « citoyens » et lui donnant une connotation que l'on pourrait qualifier de populiste, qui sera bien plus développée par la suite par Luigi De Magistris. Pour le sociologue Marcello Maneri (2001) :

« L'artifice discursif des "gens" a ici une signification particulière : il sert à la collecte des demandes, des perceptions et des réactions spontanées et apolitiques présentes dans certaines couches de la société et à leur traduction dans un nouveau consensus dominant, capable de donner un sens à la réalité quotidienne en agrégeant de nombreux intérêts ».

Ce discours, aux contours indéfinis, vient ici agréger une dénonciation tous azimuts de la corruption de l'ancien personnel politique et du *degrado* (une notion difficile à traduire, faisant référence à la fois à l'insécurité, à la dégradation du cadre urbain et aux incivilités). Il permet, par son emprise large, de maintenir dans un certain apolitisme les dénonciations d'illégalismes de natures et de degrés différents. Le discours sécuritaire et urbain de l'administration (que De Vivo [2013] qualifie de « politique symbolique ») de l'époque va embrasser la lutte contre les diverses formes de délinquance, entretenant la confusion entre *Camorra* et micro-délinquance, institutions mafieuses et arrangements informels de la *plebe*, problème mafieux et problème culturel local.

Personnifiant à outrance cette politique, Bassolino – au-delà de son appel transclassiste aux « citoyennes » et « citoyens » – convie en réalité des groupes sociaux spécifiques à participer à cette renaissance : petits commerçants, acteurs et actrices du tourisme, professions libérales, classes moyennes et supérieures à fort capital culturel, acteurs et actrices de la culture et du spectacle sont invités à investir le centre-ville. Valorisant ce que les Napolitaines et Napolitains appellent la *città borghese*, cette politique mobilise donc l'opposition *Plebe versus Borghesia* comme deux catégories renvoyant plutôt à la culture – essentialisée – de ces classes qu'à leur position sociale. On retrouve cette rhétorique chez des auteurs méridionalistes du XIX^e siècle tel Benedetto Croce (qui évoquera ce « paradis habité par des diables »), produite en écho aux rivalités encore plus anciennes (XVI^e siècle) entre les divers États italiens et au sein desquelles ont été produites les premières formes de stigmatisation du prolétariat napolitain naissant (Vallat *et al.*, 2000). Dans cette démarche binaire, le thème de la sécurité prend une place particulière. Bassolino est l'un des premiers maires issus de

la gauche à défendre une rupture avec ce qu'il considère être une sur-considération du facteur social dans l'analyse de la délinquance, pour participer à l'inverse à populariser le thème de la lutte contre le *degrado* et considérer la sécurité comme « un principe fondamental d'une citoyenneté municipale et une priorité pour une nouvelle gauche urbaine » (Dines, 2012, p. 189). Cette catégorie d'action publique, le *degrado*, qui est :

« [...] normalement associé à celui d'insécurité, comporte une plus vaste signification de désordre social : menace à la sécurité mais aussi atteinte au décorum et au vivre civil, par la présence de catégories de personnes indésirables » (Maneri, 2001).

Ces dernières sont ici les catégories populaires désignées implicitement comme incarnant le retard de la ville.

Le renouvellement urbain s'accompagne donc de la construction d'une communauté imaginée des « citoyens » qui, en s'opposant à un groupe marginalisé, se propose également comme rassembleur. Ce premier paradoxe observé également dans notre enquête marseillaise (Vacher, 2016, 2017b) où la construction de l'unité de la ville autour de catégories théoriquement très larges passe par l'exclusion-stigmatisation de larges franges de la population, s'accompagne d'un second paradoxe. Il s'agit d'un cadre explicatif qui veut porter la ville vers une « normalité » mais qui, dans le même temps, spécifie le problème à la ville et à ses propres responsabilités. En produisant une identification⁸ à la catégorie de *cittadini* – citoyen-citadin (Cattedra, Memoli, 2003) forgée sur le modèle de la *città borghese*, agrégeant autour d'elle les couches sociales non-marginalisées, ce discours invite à rompre avec la *plebe* et les pratiques populaires qu'elle porte – renvoyées aux illégalismes et à la criminalité – comme des germes d'une dégradation morale profondément ancrée dans le peuple napolitain. La socio-anthropologue et géographe Marta Pappalardo note à ce sujet que :

« [Les] mémoires et les identités locales subissent un processus d'invisibilisation dans la production de la ville historique [depuis Bassolino]. [...] les pratiques populaires sont utilisées par les groupes dominants comme argument de délégitimation des populations pauvres dans les "visions" de la ville globalisée. Cette stigmatisation se nourrit des stéréotypes de la ville "en retard" et de l'immobilisme de la "plèbe" » (Pappalardo, 2014).

Cette série d'« anomalies » justifie la mobilisation de la catégorie des *cittadini* comme *parte buona* de la ville, censée conduire cette

8 Au sens de Avanza et Laferté (2005).

dernière vers la « normalité » contre l'incurie des élites et l'immobilisme maladif de la *plebe*. L'historien et ancien homme politique Isaia Sales parle d'une « phase splendide de la ville italienne la plus difficile à administrer, basée sur l'orgueil retrouvé des napolitains » (Sales, 2012, p. 14). En construisant cette catégorie, le pouvoir local s'appuie ici efficacement sur la double représentation concomitante – positive et négative – associée à Naples. Pour Colette Vallat, Brigitte Marin et Gernaro Biondi (1998, p. 18),

« Ces deux pôles ne sont antinomiques qu'en apparence car, dans les deux cas, la ville est soumise au superlatif et soustraite à l'histoire »,

où « l'histoire et la complexité sociale de la ville ne trouvent guère leurs places ».

La construction d'une « normalité » à venir, proposant une assise rhétorique aux politiques urbaines, passe ainsi par la validation de l'idée d'une « anormalité » culturelle, mobilisant un pôle des représentations culturalisées et historiques contre l'autre. Pour emprunter au langage psychanalytique, elle produit une forme de dissociation du discours sur la ville par rapport à elle-même, où celle-ci se regarderait comme extérieure à sa propre réalité. Cette forme de dénigrement ne semble pas sans lien avec la centralité des identités populaires dans des villes comme Marseille ou Naples et renvoie à une forme de « névrose de classe » d'une ville, pour reprendre l'expression de Vincent de Gaulejac (2016) – si l'on accepte de la considérer comme objet anthropologique et non seulement comme espace. Tout se passe comme si cette névrose devenait un préalable à l'ascension sociale de la ville et non une conséquence. Ces catégories de *cittadini* et de « normalité », qui résonnent comme le signe d'une idiosyncrasie revendiquée à l'instar des discours exogènes produits *sur* la ville, vont ainsi profondément marquer et renouveler le vocabulaire politique *dans* la ville contemporaine.

■ De la *normalità* à la *legalità* : l'administration de Luigi De Magistris

L'actuel maire Luigi De Magistris et son administration agissent selon des orientations politiques (action publique comme discours) issues du même paradigme que nous venons d'analyser, tout en l'amendant. L'édile est un ancien magistrat connu pour sa lutte contre la criminalité organisée et considéré comme « propre ». De Magistris est porté au pouvoir municipal par une coalition

hétéroclite et originale dont les piliers partisans sont *Italia dei Valori* (parti créé par l'ancien juge de l'opération *Mani Pulite* Antonio Di Pietro dont est membre De Magistris à l'époque), *Rifondazione comunista* (émanant de l'ex-Parti communiste italien en scission par rapport au Parti des démocrates de gauche) et *Sinistra Ecologia e Libertà* (parti de gauche écologiste). Ces trois groupes ne disposent que d'une faible assise électorale et militante et résistent faiblement à l'effondrement plus général des entreprises partisans de gauche. L'un des exemples criants en est la victoire même de Luigi De Magistris en 2011, battant le candidat du *Partito democratico* dès le premier tour (27 % contre 19 %), puis refusant son soutien formel en vue du second tour. L'un des piliers plus ou moins informels de la coalition formée autour du maire est en réalité structuré autour d'une partie du réseau des centres sociaux d'extrême gauche et de la mouvance méridionaliste (centres sociaux promouvant la culture napolitaine, petits groupes politiques tels le *Partito del Sud*, commerçants parfois proches des mouvements ex-monarchistes), plus ancrés socialement. Certains des militants que nous avons rencontrés rejoindront l'administration municipale tandis que d'autres afficheront un soutien modéré et volatil. À ces groupes s'adjoignent des franges importantes des classes supérieures de l'ouest de la ville.

● Une « expérience [politique] anormale »

Cette coalition s'autodéfinit comme « anormale » et défend l'idée d'un lien direct avec le « peuple » napolitain.

Antonio⁹ est l'un des plus proches conseillers du maire, issu des mouvements d'extrême gauche que je rencontre par le biais d'une série d'amis communs. Il m'explique ici la genèse de la coalition de De Magistris et sa propre implication.

Antonio : « Donc c'est, quoi qu'il en soit, une expérience anormale qui naît ainsi. En conséquence, on travaille en grande partie en n'ayant pas les partis politiques comme médiateurs sociaux (au sens d'intermédiaires, *ndt.*) sur le territoire, on se pose

9 Note méthodologique. L'ensemble des prénoms des acteurs cités en situation d'entretien ou d'observation ont été modifiés. Les discussions ont eu lieu essentiellement en italien. Parfois, des formes d'argot ou la langue napolitaine étaient utilisées par les acteurs. Nous avons tenté lors de la traduction de conserver des niveaux de langue similaires en français. Dans certains cas, nous conserverons le vocable original associé à une traduction ou une définition. Le tutoiement fût également adopté spontanément par la plupart des acteurs, soit par usage coutumier, soit du fait d'une relation d'enquête déjà avancée ou encore d'un lien interpersonnel préexistant (amis communs ou liens militants). Sauf mention contraire, c'est nous qui soulignons dans les extraits d'articles de presse, d'entretien ou la littérature scientifique, afin de permettre le commentaire analytique.

directement en tant qu'institution comme médiateur social sur le territoire » (Entretien avec Antonio, conseiller du maire, 2015).

L'« expérience anormale » ici défendue par Antonio, si elle constitue une rupture avec l'ancien système clientéliste qu'il dénonce pendant cet entretien, va également servir à ses détracteurs qui vont en retour dénoncer une forme de relation clientélaire et de néo-populisme. Cette machine électorale conduit par exemple les opposants au maire à s'insurger contre une politique participative à géométrie variable, conviant essentiellement les « amis des amis » selon un maire d'arrondissement appartenant à la droite libérale (Entretien, 2015) en l'absence de système partisan traditionnel. Plus encore, cette relation qu'Antonio définit comme « directe » au « territoire » entraîne également un glissement dans les catégories utilisées. La notion de « peuple » remplace partiellement celle de *cittadino* dans le langage officiel et ordinaire du politique¹⁰. Ce glissement, s'il repolitise la politique locale en l'extrayant en partie des logiques clientélares des anciennes administrations pour lui préférer une politique « qui se fait dans la rue¹¹ », participe paradoxalement d'une essentialisation du « sens civique » des Napolitains, trait culturel imaginé et défendu régulièrement par le maire dans ses déclarations publiques¹². Poursuivant l'œuvre de Bassolino, il s'agit pour l'actuelle administration d'approfondir :

« [...] cette dynamique de "normalisation" de la ville de Naples [qui] est une construction identitaire de participation qui englobant l'ensemble de la ville » (Cattedra, Memoli, 2003).

Encore une fois, la « normalisation » passe donc par la définition d'une exceptionnalité revendiquée du « peuple » napolitain.

Dès lors, l'enjeu est de faire de cette « expérience anormale » un point d'appui pour conduire le « peuple » et son « sens civique » vers la « normalité », en agrégeant celui-ci autour du maire et de l'institution. Les proches du maire atténuent les discours classistes anti-*plebe* préférant une vision inclusive de la ville et une dénonciation de l'incurie de l'État national, extériorisant les origines du problème et faisant régulièrement référence au processus de colonisation du Sud par le Nord à la fin du XIX^e siècle. L'un des adjoints entretenus parle par exemple d'une « sédimentation » profonde et propre aux cités méditerranéennes, pour venir à la rescousse des traits culturels

10 Voir le cas du mouvement « *Un popolo in cammino* » à partir de 2015.

11 « De Magistris : "La politica si fa in strada". Il sindaco di Napoli a Campobasso », *MoliseTabloid*, 15 mai 2017.

12 « De Magistris si scontra di nuovo con Saviano: "Fiancheggiata chi fa il male di Napoli" », *Il Desk*, 26 février 2016.

négatifs qu'il identifie dans sa ville. Ce discours étant d'autant plus paradoxal car il tient ici à justifier une situation que personne, en réalité, ne dénonce (la discrimination raciste n'ayant pas été récemment un problème considéré comme culturellement ancré) :

« Intolérance et discriminations dans une ville méditerranéenne comme Naples ont des racines profondes, historiques et surtout ont tant d'années, de situations, qui se sont superposées, se sont sédimentées et ont généré une véritable situation de crise » (Entretien, 2016).

La ville continue d'être imaginée au travers de ses traits essentiels et culturalistes, son idiosyncrasie revendiquée devenue un stigmate retourné ou excusé et non dénué d'ambiguïtés. Une illustration de ce paradoxe et de l'appui apporté à cette démarche par une frange des milieux intellectuels se trouve dans la préface de l'ouvrage de Luigi De Magistris *La città ribelle* (2017) rédigée par l'écrivain Erri de Luca :

« Dans le bien et dans le mal, dans l'absurde complexité et l'irritante simplicité, dans l'extrême beauté et la tragique destruction [...], cette ville n'est pas comme les autres ».

Outre l'usage d'une emphase littéraire typique de l'auteur, cette préface à un ouvrage politique et programmatique marque le ton d'une politique publique locale répondant aux stéréotypes essentialisants par un espoir lui-même essentialisé. Ces discours essentialisants, s'ils font écho à des rhétoriques courantes des campagnes électorales et des débats publics locaux, tiennent lieu ici de politique publique-symbolique en soi, par leur répétition, leur historicité et leur insistance.

● **La *legalità*, un mot d'ordre culturaliste, consensuel et à bas coût**

Si « l'anormalité » est une façon de dénoncer les élites comme les classes populaires, dans un mouvement commun propre au registre culturaliste, les politiques publiques qui en sont issues restent dirigées vers les secondes. En termes de dispositifs d'action publique et au-delà des injonctions discursives, elles prennent corps à travers l'objectif de *legalità*¹³. Cette catégorie d'action publique qui émerge au lendemain de l'opération *Mani Pulite*, au milieu des années 1990 et faisant suite à l'expérience du Printemps palermitain autour du futur maire Leoluca Orlando issu de la

13 Si l'on peut traduire littéralement *legalità* par « légalité », il faut également souligner qu'il s'agit d'un mot d'ordre de l'action publique ultra-récurrent et faisant référence à la norme – tout autant au sens légal qu'au sens moral et social.

démocratie chrétienne, est ici portée par les mouvements associatifs dits de « l'antimafia sociale », certains élus, des prêtres et des magistrats. Contradictoire à bien des égards, il s'agit de porter l'économie, la politique mais également la culture civique italienne vers la légalité comme principe régulateur de l'action publique. Rapidement, le concept connaît des amendements cohérents avec l'ère néo-libérale (vision individualiste du problème), les politiques participatives urbaines (injonction à l'action citoyenne) et le stigmate méridional (vision culturaliste et essentialiste) en devenant une sous-catégorie des politiques antimafia destinée à agir sur la culture et la « mentalité » des *cittadini*. Voici comment Don Luigi Ciotti, l'un des fondateurs de l'association italienne historique de la mouvance de l'antimafia sociale *Libera*, définit les objectifs qu'il entend y associer :

« Pour vaincre la mafia, il convient en somme d'adopter des mesures, d'éradiquer la *mentalité* de laquelle elle est porteuse et qui se nourrit de *complicités à différents niveaux* comme de tant d'indifférence, d'irresponsabilité, de je-m'en-foutisme. » (*Il Giornale delle Fondazioni*, 15 juillet 2015).

À Naples, cette mouvance associative irriguera la politique locale de cette pensée, ancrée dans une analyse pourtant sociale et économique du problème camorriste mais qui fait de la lutte culturelle et le changement des « mentalités » sa pierre angulaire. Alessandra Clemente, adjointe du maire à la jeunesse, elle-même fille d'une victime innocente¹⁴ de la *Camorra* et ayant fait carrière – professionnelle et militante – au sein de l'association *Libera*, est l'une des figures de cette intégration du paradigme et des militants de l'antimafia sociale au champ politique local. Elle enjoint ici à un examen de conscience collectif, faisant le pont entre la mouvance dont elle est issue et son rôle d'adjointe :

« Dans son carnet [personnel], Rita [Atria, une célèbre témoin d'un procès anti-mafia] écrivait : "Nous éradiquerons la mafia quand nous éradiquerons *la mafiosité qui est à l'intérieur de nous*". Chaque citoyen italien devrait se regarder dans un miroir, se demander ce qu'il a fait pour affronter ces problèmes et essayer de se donner *un bon ou un mauvais point*. » (*La Repubblica* – éd. *Napoli*, 11 septembre 2016).

14 Le terme « victime innocente » sera ici traduit littéralement de l'italien. Il fait référence à une catégorie tant politique, médiatique que juridique pour désigner des victimes n'étant pas impliquées dans les réseaux criminels. Cette reconnaissance comme « innocent » est l'un des objets systématiques de mobilisations des familles et proches.

On retrouve chez des acteurs et actrices de droite comme de gauche cette catégorie et cette injonction à l'examen de conscience collectif, ces bons et mauvais points à distribuer. Ils agissent comme mots d'ordre consensuels dans le champ politique utilisés tant pour défendre des politiques sociales que des politiques sécuritaires. Les différent-es acteurs et actrices du pouvoir local, qu'il s'agisse de la mairie De Magistris, de la province de Naples, de la région Campanie ou encore de l'État central et de ses ramifications (*Questura* – sorte de préfecture de police, Préfecture), vont porter ensemble cet objectif. Dans l'extrait suivant du « Pacte de sécurité », une feuille de route produite et impliquant l'ensemble des institutions locales et étatiques, la rhétorique de la « concorde civile » fonctionne ainsi comme un mot d'ordre d'action publique commun aux différentes institutions.

« [...] Considérant que les demandes d'une plus grande sécurité de la part des citoyens doivent trouver des réponses à travers des interventions efficaces de requalification du tissu urbain, de lutte contre la dégradation de l'environnement urbain et du malaise social, de promotion de la culture de la *legalità*, des valeurs et des règles de coexistence civile, outre la prévention et la lutte contre la criminalité.

[...] [Article 2 : Requalification urbaine] [...]

4. Afin de prévenir les phénomènes qui conditionnent la coexistence civile et ordonnée dans les villes, la Région Campanie [...] soutient les initiatives destinées à améliorer la sécurité des citoyens, la viabilité des espaces dégradés et à promouvoir le développement d'une conscience civique et l'éducation à la concorde civile et à la citoyenneté. [...]

[Article 11 : Assistance aux victimes de délits]

1. La région Campanie, la Province et la Mairie s'engagent à orienter leurs politiques en matière de communication et de sensibilisation de façon à rendre possible la réalisation de campagnes publiques destinées à accroître le sentiment d'appartenance au territoire et à la communauté et à consolider les valeurs civiques sur lesquelles se fonde la concorde civile. » (« Pacte pour une Naples sûre », commune de Naples, province de Naples, région Campanie, préfecture de Naples, 10 mars 2012).

Dans ces extraits du « Pacte » qui concernent la « culture de la *legalità* » on notera : (1) l'articulation systématique entre requalification urbaine, sécurité et *legalità*, signe d'une pensée de la dégradation urbaine comme le fait d'actes individuels et des illégalismes populaires ; (2) la délégation de la mission morale au groupe *cittadini* ; (3) ce qui constitue *in fine* une politique identitaire ou

communautaire où le *liant sécuritaire* (Anselme, 1990) est fondé sur la lutte contre la *Camorra*, façon de renouer avec ce que certains en France appelleraient un « vivre-ensemble », aux contours sécuritaires, forme d'oxymore qui résumerait la mobilisation de la « main gauche » de l'État au profit de la « main droite » (Bourdieu, 1998) et dont un Manuel Valls, en France, représente selon nous l'apogée (Vacher, 2017a). Sans le dire ouvertement, les groupes sociaux ciblés par ces politiques publiques sont en premier lieu ceux des classes populaires et de la jeunesse.

Les mutations de la *Camorra* depuis le tremblement de terre de 1980 sont avérées. Maria-Luisa Cesoni (1991) évoque un « processus de *mafizzazione* » pour décrire le passage d'une organisation profondément ancrée dans les classes populaires, voire les représentant, à une organisation dont les acteurs et rouages s'entremêlent au pouvoir politique. Toutefois, ce processus nécessite également – notamment par les mécanismes de redistribution de ressources dans les quartiers populaires – que la *Camorra* conserve sa légitimité populaire. Cet entre-deux, entre origines populaires de la *Camorra* et développement d'une bourgeoisie intermédiaire mafieuse, a pour écho la persistance d'un stigmate classiste à l'encontre de ses quartiers d'implantation. Ceci explique en partie que le problème sécuritaire soit cadré autour des illégalismes populaires et de leurs racines « morales » et « culturelles », porteuses d'une « mentalité » mafieuse à laquelle il faudrait opposer une « concorde civile ». Ce thème semble donc essentiellement relever du mot d'ordre de l'action publique, caractérisé par sa mise en œuvre classiste, sous couvert d'englober toute la composante « citoyenne ». Il poursuit l'objectif de transformer les « mentalités » par la récurrence d'injonctions morales. En outre, si ce thème s'articule avec des politiques publiques en matière de répression de la criminalité, d'occupation militarisée des territoires (main droite de l'État, pour reprendre la célèbre distinction établie par Pierre Bourdieu) mais également de travail et de développement économique (main gauche de l'État) toutefois largement insuffisantes, il convient de le désigner tout de même comme la pierre angulaire *de facto* des dispositifs d'action publique. Tel le mot d'ordre de la « normalité », la *legalità* sert de support au développement de politiques locales à bas coût (1) et consensuelles (2) dans un contexte néo-libéral d'austérité budgétaire et de localisation des politiques de sécurité :

Nous évoquons avec Antonio à bâtons rompus les problèmes de sécurité et les mobilisations et polémiques du moment, plus particulièrement le cas d'un marché de vendeurs ambulants Roms.

Nous en venons à l'ordonnance prise par l'administration municipale pour pénaliser le ramassage des déchets recyclés et vendus ensuite sur ce marché.

« Antonio : (1) Nous [l'administration municipale] naturellement nous partons du principe que le marché du désespoir absolu, *on ne peut pas le faire disparaître* parce qu'on ne peut pas faire disparaître le désespoir. [...] (2) on se retrouve à *gérer* l'ultime phase d'une détresse qui en fait est une détresse structurée qui va grandissant. [...]

Moi : et toi tu en penses quoi ?

Antonio : (3). C'était une réponse faite pour chercher à *ne pas donner de crédibilité à la droite* qui surfe sur cette affaire. (4) [Il s'agit de] ne pas réprimer l'abusivisme mais donner à l'abusivisme une opportunité et les conditions pour entrer dans *un cadre de légalité*. (5) Nous nous retrouvons devant le concept de *norme*. La norme tu peux l'interpréter de façon juridique, quelle est la loi ? Lis-là, traduis-là dans la réalité, si elle ne correspond pas, c'est un problème. Ou sinon tu peux la considérer comme la norme d'une société qui s'auto-régule de façon autonome, *alors l'habitude, l'attitude, la praxis, elle devient norme*. (6) Nous avons le devoir dans *une ville aussi complexe* de les tenir toutes les deux en considération, de les faire se rencontrer ». (Entretien avec Antonio, conseiller du maire, 2015).

Dans cet exemple, il s'agit pour l'administration de trouver une solution de gestion des populations concernées (2). Cette gestion des couches marginalisées du territoire (ici les Roms), plutôt que d'être envisagée dans le cadre de solutions en termes d'habitat ou de travail (1) qui semblent impossibles, trop coûteuses et hors des compétences municipales, se concentre sur la production d'une norme (5) cohérente avec les modes de vie tels que perçus ou imaginés (« *habitude, attitude, praxis* ») des couches marginalisées et des classes populaires de la ville. Cet objectif semble être une forme « d'adaptation » du cadre légal au regard des « complexités » (6) d'une ville et d'une population toujours pensées dans leurs particularismes culturels et essentiels. Le « *cadre de légalité* » s'appuie donc sur une pensée culturelle et normative du problème mais participe également à la poursuite d'objectifs partisans et de gestion à moindre coût des populations marginalisées de la ville.

■ La « **décadence** » des élites

En construisant un conflit transclassiste, culturalisé, les pouvoirs politiques se succédant proposent de recomposer les frontières de classes et convient les populations à ce que nous avons défini

comme une dissociation horizontale par rapport à leurs voisins de classe. Cette proposition de lecture d'une ville « malade » et « contaminée » jusqu'à ses classes dirigeantes implique quasi logiquement qu'une dissociation horizontale au sein de ces dernières est nécessaire pour appuyer ce discours.

Nous verrons donc dans cette partie et dans le cas napolitain que les élites sont renvoyées et se renvoient elles-mêmes à leur rôle historique dans la décadence culturelle et « post-moderne » de Naples. Cette première contradiction en entraîne deux autres. D'abord, cette accusation portée comme pilier du registre culturaliste sur les élites ne peut se résumer au seul stigmate. Celle-ci va de pair avec des tentatives de politisation paradoxale du « problème napolitain », comme forme de généralisation et d'explication structurale des maux de la ville. Registre culturaliste et tentative de dessiner les contours d'une solution politique de la part de certaines franges des élites – qui se révèlent en compétition avec d'autres – viennent donc s'entrecroiser. En clair, trois enjeux s'entremêlent ici : la concurrence entre fraction intellectuelle et économique des classes dirigeantes, la recomposition d'une alliance transclassiste déjà évoquée et les conflits partisans-électoraux.

Les classes populaires auraient donc été menées ou plutôt malmenées par leurs représentants criminels comme par une bourgeoisie considérée « décadente ». Cette dénonciation faite de l'incurie politique, économique et culturelle des élites locales renforce donc une vision paternaliste des classes populaires, considérées comme influencées, mal-éduquées, mal-conduites par leurs classes dominantes locales, renforçant le stigmate de passivité et d'inculture par lequel elles sont pointées du doigt. On peut par ailleurs lire derrière cela une forme de lutte entre fractions des classes supérieures pour contester l'hégémonie des classes dirigeantes criminelles, dans la continuité des luttes que certains auteurs ont pu observer à travers les « maxi-procès » des années 90 (Cesoni, 1991).

À la fois endogène et exogène, la lecture culturaliste ou culturelle de la ville polarise ce que Gamson et Modigliani (1989) appellent une panoplie interprétative (*interpretative packages*) mise à la disposition des groupes concernés et ici. Qu'il s'agisse des groupes minorisés – la *plebe* –, des groupes mobilisés par les mots d'ordre d'action publique de la *legalità* et l'anti-Camorra ou des élites elles-mêmes, ceux-ci ont donc à leur disposition un schème central, c'est-à-dire un cadre cognitif de perception de la réalité sociale, qui « fonctionne comme des "panoplies interprétatives" destinées au "grand public" et non à des catégories

sociales qui auraient été identifiées » (Comby, Grossetête, 2013). Au-delà donc des groupes sociaux « cibles », c'est l'ensemble de la cité qui a la possibilité d'appréhender cette problématisation des problèmes locaux.

Les élites actuelles opèrent donc un dénigrement latéral au sein de leur propre segment de l'espace social, entrent en compétition entre elles, se renvoient une partie du stigmatisme culturaliste produit à partir de la dénonciation des classes populaires. Reste le problème de la manière dont celles-ci s'approprient cette panoplie interprétative et produisent des discours, des mots d'ordre, des injonctions destinées à être diffusées dans la *cité*. Ces luttes internes avalisent le stigmatisme territorial et le rapport *città borghese versus plebe*. En élargissant aux fractions concurrentes des classes dirigeantes, le stigmatisme culturel produit à l'encontre des classes populaires, ce dernier accède au statut d'universel et devient un stigmatisme associé à un ensemble en apparence a-classiste et ayant pour commune appartenance le territoire. Le cas de la série télévisée *Gomorra* illustrera ici les modalités par lesquelles les classes intellectuelles sont prises à partie et tenues pour responsables de la mal-éducation de la *plebe*.

● À qui la faute ?

« Paolo : Nous assistons à un moment [historique] dans lequel, comment dire, des classes [sociales] qui ont détenu pendant longtemps l'approbation électorale [les réseaux du pouvoir Bassolinien, *ndla*], qui ont administré cette ville, aujourd'hui représentent des classes... en totale *décadence*, qui ne réussissent pas, en vérité déjà *depuis un moment*, à... qui ne représentent plus un *bol d'air frais* [...]. Et cela génère en premier lieu un grand *conflit* ». (Entretien avec Paolo, l'un des premiers adjoints à la mairie, 2015).

Cet extrait d'un entretien réalisé avec l'un des adjoints du maire, chargé des questions de renouvellement urbain et de *marketing* territorial, illustre bien le processus de politisation paradoxale du problème napolitain. La tentative ici faite consiste à chercher une explication générale aux problèmes de *degrado* dans la ville en accusant les « classes qui ont détenu les voix », sans préciser forcément lesquelles. Ce sont celles qui ont « administré la ville » précédemment (les réseaux Bassoliniens mais pas seulement) mais plus globalement, cette catégorie floue renvoie de façon sous-entendue à l'ensemble des concurrents électoraux accusés d'accointance avec les réseaux criminels. Le thème de la responsabilité de cette classe dominante, son incapacité à représenter « un bol d'air frais »

pour le peuple napolitain semble donc à la croisée d'un registre de politisation de gauche (désigner les classes sociales dominantes comme problématiques) et d'un registre culturaliste (la « décadence » morale).

Bien sûr, il ne faut pas négliger la part de rhétorique politique dans cet extrait où un élu met en scène la constitution d'une nouvelle classe dirigeante à laquelle il appartient, constituée de gens de loi, d'intellectuels de gauche, du mouvement associatif et d'une partie de la bourgeoisie locale progressiste. Au-delà de la compétition partisane-électorale, il faut y voir une compétition entre deux fractions¹⁵ des élites locales, cherchant à définir en haut de l'espace social ce qui appartient à l'immobilisme et à la décadence, en opposition au sursaut citoyen et légaliste défendu par l'administration. Au sein et à propos même de la ville et de ses élites se joue donc quelque chose de comparable à la mise en opposition entre la *parte buona* et la *plebe* en bas de l'espace social. Ce discours semble largement diffusé, aussi bien dans les classes populaires que dans les élites n'appartenant pas directement au champ politique comme en témoigne cette déclaration de John Woodcock, procureur dans le pôle antimafia de Naples, à la sortie d'une avant-première d'un documentaire anti-mafia :

« Je crois que tous les Napolitains devraient voir ce documentaire. Surtout ceux qui appartiennent à la dite "bonne Naples" (*buona Napoli*), cette bourgeoisie plus ou moins "haute" qui fait souvent semblant de rien parce qu'elle trouve plus commode d'ignorer le problème, ou bien, pire encore, l'affronte, l'analyse et imagine même de pouvoir résoudre ce problème avec cette pointe d'inexorable snobisme qui la caractérise *depuis toujours* » (*La Repubblica*, 9 décembre 2016).

Cette déclaration prouve que l'accusation ne se limite pas à la compétition partisane. La profondeur historique de la décadence de la bourgeoisie locale, « la bonne Naples » (formule qu'il faut lire comme ironique), est désignée comme l'une des clefs du problème camorriste. Élus, acteurs judiciaires mais également chercheurs – nous le verrons dans ce qui suit – s'associent dans un propos dénonciateur vertical, du haut vers le bas (le manque de sens civique, l'inculture de la plèbe...) mais également horizontal (compétition

15 En résumé : la droite appartenant à la bourgeoisie économique et entrepreneuriale *versus* une gauche culturelle et intellectuelle, ces deux mondes n'étant pas absolument hermétiques l'un à l'autre, d'ailleurs certains territoires électoraux sont parfois communs.

entre fractions des classes supérieures, ici c'est essentiellement la bourgeoisie économique qui semble visée¹⁶).

Cette double dénonciation est caractéristique des stratégies de dissociation et de l'appréhension du stigmat territorial par les couches supérieures de la ville. La lecture du précis largement diffusé de l'historien Luigi Musella, intellectuel et spécialiste de la question méridionale, nous en fournit un riche exemple. Luigi Musella cite dans cet extrait l'intellectuel méridionaliste Pasquale Villari écrivant « avec un ton qui était celui d'un pessimisme profond et raisonné » pour décrire la polarisation sociale de la ville, son organisation conflictuelle et classiste qui s'atténue dans certains quartiers et laisse place au début du xx^e siècle à une contamination générale et morale de la ville :

« Dans beaucoup de cas, [Villari] retenait que les choses avaient empirées et qu'il fallait chercher dans les conditions matérielles les raisons du mal-être social. Il y avait, en effet, dans la dégradation de l'environnement urbain, "la dégradation de la plèbe la plus menue", le "premier germe de la *Camorra*, qui ensuite se diffuse plus haut". Il ne pouvait pas se leurrer sur le fait que les "tristes conditions de cette plèbe" n'influenceraient "celles de la bourgeoisie qui vit au milieu d'elle". En somme, concluait-il, "[dans les quartiers espagnols], la question de Naples est encore grave, et tant qu'on ne pose pas un rapide et radical remède, on ne pourra rien y faire" » (Musella, 2010, p. 78).

L'ambiguïté des formulations et des citations reprises sans prise de distance dans l'ouvrage est un exemple de la tension entre rejet du stigmat méridional et recherche d'une lecture structurale d'une part et culturalisation pessimiste de l'ampleur du phénomène camorriste d'autre part. Finalement, tout se passe comme si les raisons économiques et politiques étaient connues mais considérées comme tellement profondes qu'elles s'étaient enracinées dans une culture immuable de l'incurie et de la décadence. Musella introduit son ouvrage en soulignant que :

16 Nous précisons ici que la haute bourgeoisie économique n'a pas été enquêtée en tant que telle et n'apparaîtra pas dans cette contribution. Nous avons préféré nous concentrer sur les professionnels de la parole qui sont les plus présents dans l'espace public et le champ politique. Toutefois il est important de noter que certains entrepreneurs politiques plutôt classés à droite appartiennent à la bourgeoisie économique et tiennent peu ou prou les mêmes discours, les articulant avec des revendications de développement du tourisme ou du secteur tertiaire. Certains acteurs d'autres mobilisations étudiées ou élus, appartenant aux professions libérales, supérieures et indépendantes, en font de même et accentuent eux leur propos sur le renouvellement urbain et la gentrification lorsqu'ils habitent des territoires aux usages mixtes (centre-ville par exemple).

« Les caractéristiques politiques, économiques, culturelles, comportementales, etc., ont, en effet, muté dans le temps, mais les traits de fond sont restés les mêmes [formant] une tradition tenace et résistante qui a contribué à définir [Naples] selon une identité précise » (Musella, 2010, p. 9).

Allant et venant entre analyse de la *plebe* et des élites, sur le plan politique l'auteur affirme que :

« Le manque de sens civique s'insère dans ce discours [...]. C'est un fait, quoi qu'il en soit, que les Napolitains restent encore aujourd'hui piégés dans une structure sociale et une culture politique qui rendent difficiles et tout à fait irrationnelles la coopération et la solidarité. [...] En politique, cela s'est traduit dans la recherche d'un "chef" charismatique qui réussisse à satisfaire son peuple » (Musella, 2010).

Ces deux *topos*, justifier-défendre et accuser-culturaliser, convergent en particularisant la ville,

« [...] si bien que dénoncer les clichés est en passe d'en devenir un nouveau. [...] dotée d'un tempérament et d'une exubérance, ces discours partagent un jugement exceptionnaliste sur la ville, où rien ne se passerait comme ailleurs. » (Maisetti, 2017, p. 23).

Dans le discours culturaliste de dénonciation de la ville, la responsabilité des classes dominantes locales peut donc être définie comme morale et culturelle. Nous voyons ici se dessiner une compétition entre deux fractions des classes supérieures (classes intellectuelles et bourgeoisie économique) que le discours sur la décadence vient mettre en scène et organiser. Toutefois et y compris lorsque le raisonnement comportementaliste laisse une place non négligeable à l'analyse des structures sociales, c'est en dernier recours à la responsabilité morale des classes populaires de la ville et contaminant la bourgeoisie locale que les acteurs cités s'en remettent.

● **Gomorra, la grande tentatrice**

Cette lecture accusatrice des classes populaires tout en cherchant la solution dans les classes dominantes, comme deux parents séparés se disputant la responsabilité des mauvais résultats scolaires de l'enfant est celle que l'on retrouve dans les divers épisodes médiatiques de rixes discursives entre Luigi De Magistris et Roberto Saviano, l'auteur du roman-essai à succès *Gomorra*. Sans revenir en détail sur le contenu problématique de l'ouvrage – qu'Alessandro Dal Lago (2010) analyse comme une lecture culturaliste, apolitique et construite pour le « frisson » – nous voudrions

observer les retombées de la série éponyme – un succès éditorial et cinématographique désormais mondial – dans l'arène médiatique et politique.

« De Magistris : [répondant à une question du journaliste sur Gomorra – la série] ça me préoccupe beaucoup, comme maire, comme parent et comme ex-magistrat, l'excitation que certains garçons ont en imitant les personnages négatifs [de la série] presque comme s'ils devenaient positifs ou sympathiques. On perd toutes les vraies références de la vie, et ça c'est dangereux.

Le journaliste : Vous avez constaté que cela arrive aussi dans la réalité ?

De Magistris : Je l'ai beaucoup constaté, nous en avons même parlé dans le comité provincial pour l'ordre et la sécurité publique.

Le soir, après les épisodes, les raids d'intimidation (*stese*) augmentent dans notre ville ». (*Il Mattino*, 20 décembre 2017).

Si le maire de la ville encense à souhait et régulièrement le « sens civique » de « son peuple » dans la presse et ses discours médiatiques, ce discours semble donc n'englober que les « bons » citoyens convoqués au sursaut que nous avons décrit précédemment. Outre l'invocation du désordre moral propre aux quartiers concernés, De Magistris met également en accusation régulièrement la série produite à la suite du roman de Saviano (et Saviano lui-même) qui serait un facteur en soi favorable aux épisodes de criminalité. Loin de le rendre secondaire, l'objet culturel dénoncé serait donc un élément de la dégradation morale de la jeunesse napolitaine et de la ville. Ce discours fait un pas de côté par rapport à une analyse structurale du problème camorriste, pointant implicitement l'incapacité de jugement autonome des jeunes et des classes populaires et faisant porter la responsabilité éducative sur l'auteur du livre mais pas seulement :

À la suite d'une accusation de Roberto Saviano lancée envers De Magistris d'être un « désastre » pour la ville.

« De Magistris : Qui dit que Naples est la même et que rien n'a changé est un soutien involontaire de ceux qui font du mal à la ville. [C'est une réponse] non seulement à Saviano, mais à tous ceux qui auraient les instruments intellectuels pour comprendre qu'ici on est en train de faire une révolution. [...] Cette ville a été à un centimètre de l'effondrement, mais nous avons eu une vision politique et cette ville est en train de changer dans la tête, dans la mentalité et en cinq ans nous n'avons pas cédé sur un quelconque compromis *moral* ni au compromis politique par le bas ». (*Il Desk*, 26 février 2016).

Dans ce second extrait, le maire accuse clairement l'ensemble des couches intellectuelles de la ville qui auraient « les instruments » mais qui n'assument pas le rôle que lui et son administration endossent en « changeant [la ville, le peuple] dans la tête, dans la mentalité ». L'opposition entre une fraction des élites responsables (qu'il représente) et une fraction « snob » (pour citer le procureur Woodcock) apparaît donc comme une clef de résolution du problème napolitain tout en participant à essentialiser la contamination réciproque entre le haut et le bas de l'échelle sociale.

À une division verticale de l'espace social, qui pourrait opposer capitalistes « légaux » et Camorristes aux classes populaires de la ville, ces discours permettent donc d'instaurer une opposition doublement horizontale où élites et classes populaires « vérolées » doivent être combattues par une mobilisation commune, une alliance transclassiste des deux parties « bonnes » de la ville, situées aux deux extrémités de l'espace social.

■ Conclusions

« Maudire » sa propre ville n'est pas le fruit d'une haine de soi, de ses voisins, de conflits de voisinages qui s'étendraient à n'en plus pouvoir. Il ne s'agit pas non plus simplement d'une imposition de discours stigmatisant venus « d'en haut », mécanique de restitution ordinaire de discours médiatiques et politiques, réussites unilatérales d'entrepreneurs moraux. Nous nous sommes placés ici dans une sociologie du présent qui se réfère aux profondeurs des phénomènes discursifs étudiés et avons suivi une sociologie interactionniste influencée par Howard Becker (1985) tout en cherchant à déterminer comment les discours se construisent dans des réalités matérielles. La dénonciation culturaliste de sa propre ville apparaît donc partiellement comme le fruit de luttes entre fractions concurrentes (intellectuelle, bourgeoise-légale, criminelles) des classes dirigeantes tout autant qu'elle s'ancre dans les réalités matérielles des rapports entre *Camorra* et classes populaires. Les classes dirigeantes s'approprient ces discours, qu'elles n'inventent pas pour autant, pour convier d'autres classes sociales à des mobilisations partisans et plus globalement, à reconstruire des blocs sociaux. Notre enquête a montré par ailleurs (Vacher, en cours) que ce travail d'entreprise morale ici décrit, en prolongeant le sens commun, possède des racines similaires aux discours culturalistes observés au sein de groupes « citoyens » (qu'ils appartiennent aux classes populaires comme aux classes moyennes) mobilisés pour montrer une image « honnête » de leur ville et contre diverses

formes de déviances. Il y a donc écho entre des phénomènes propres à chaque espace social que l'entreprise morale des classes dirigeantes vient accentuer et transformer en opérations partisans dont ils sont bénéficiaires *in fine*.

Le discours dominant de cette malédiction à conjurer s'articule tour à tour autour d'une lecture culturaliste des problèmes de la ville, de la mise en accusation de groupes sociaux divers et ainsi d'une reconstitution d'une frontière culturelle interne à la ville entre une *plebe* ayant contaminé jusqu'à des fractions des classes dirigeantes et la partie « bonne » de la ville. Ce discours produit des effets sur les alliances sociales qui se constituent et se reconstituent au gré de ces luttes d'hégémonie culturelle. Il profite finalement aux classes supérieures ou plutôt, il dessert systématiquement les classes populaires, considérées passives et problématiques. Il dépolitise le débat et permet d'invisibiliser les structures sociales et politiques qui fondent le terreau de la pauvreté endémique, des inégalités socio-économiques et de l'absence partielle d'État-providence. En intégrant le thème de la *legalità* et les mesures sécuritaires, en cohérence avec le mouvement général de passage de la question sociale à la question sécuritaire en Italie comme dans d'autres pays occidentaux, ce discours justifie la mise en place de dispositifs de contrôle des classes populaires.

Il faudrait pour conclure se garder de particulariser Naples. Notre étude à Marseille montre des phénomènes structurants similaires où la réorganisation des rapports sociaux dans la ville autour de cette culturalisation des problèmes emporte également avec elle certains groupes issus de la gauche ou des quartiers populaires marseillais (Vacher, en cours). Il nous semble plutôt qu'il y a ici matière à chercher à comprendre comment, anthropologiquement, les discours sécuritaires, moraux et culturels, permettent de recréer des blocs sociaux a-classistes dans des villes où l'identité populaire est encore centrale et persistante, *a contrario* de villes où les processus de gentrification ont permis définitivement l'éloignement des classes populaires. La constitution de la frontière symbolique et sociale que nous avons décrite viendrait donc pallier l'échec partiel (car il faudrait également se garder de mythifier la présence populaire dans les deux centres-villes ou l'absence de périphérie) ou soutenir une nouvelle tentative de constituer une frontière urbaine entre classes sociales.

■ Références bibliographiques

- Anselme M., 1990, « Le lien sécuritaire : remettre en ordre le désordre quotidien », *Peuples méditerranéens*, juin, n° 51, p. 47-60.
- Anselme M., Peraldi M., 1987, *Marseille et ses sœurs : notes sur la dynamique urbaine de quelques métropoles méditerranéennes, Cerfise/Plan urbain*.
- Avanza M., Laferté G., 2005, « Dépasser la "construction des identités" ? Identification, image sociale, appartenance. Summary », *Genèses*, n° 61, 4, p. 134-152.
- Beaud S., Pialoux M., 2002, « Sur la genèse sociale des "émeutes urbaines" », *Sociétés contemporaines*, n° 45-46, 1, p. 215-243.
- Becker H., 1985, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, coll. « Observations ».
- Bigo D., 2005, « La mondialisation de l'(in)sécurité ? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation », *Cultures & Conflits*, 1, juin, n° 58, p. 53-101.
- Bourdieu P., 1998, *Contre-feux*, Tome I, *Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Paris, Raisons d'agir.
- Cattedra R., Memoli M., 2003, « La réappropriation du patrimoine symbolique du centre historique de Naples », dans Bidou-Zachariasen C. (dir.), *Retours en ville – des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*, Paris, Descartes et Cie., coll. « Les urbanités », p. 147-173.
- Cesoni M.-L., 1991, « Camorra et politique : démystification du rôle de la drogue », *Cultures & Conflits*, 17 octobre, n° 03.
- Comby J.-B., Grossetête M., 2013, « La morale des uns ne peut pas faire le bonheur de tous. Individualisation des problèmes publics, prescriptions normatives et distinction sociale », dans Coulangeon P., Duval J. (dir.), *Trente ans après La Distinction par Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte.
- Dal Lago A., 2010, *Eroi di carta : il caso Gomorra e altre epopee*, Roma, Manifestolibri, Hide park corner.
- De Vivo P., 2013, « Symbolic Policies and Citizenship: The Case of Naples », *Urbanities*, mai, vol. 3, n° 1.
- Dines N., 2012, *Tuff City. Urban Change and Contested Space in Central Naples*, New York, Oxford, Berghan Books.
- Dines N., 2013, « Beyond the aberrant city: towards a critical ethnography of Naples », *Modern Italy*, novembre, vol. 18, n° 4, p. 409-422.
- Donzel A., 2014, *Le nouvel esprit de Marseille*, Paris, L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines »/série Questions urbaines.

- Erri De Luca E., 2017, « Préface », dans Luigi De Magistris, *La città ribelle*, Milan, Chiarelettere.
- Gamson W. A., Modigliani A., 1989, « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power: A Constructionist Approach », *American Journal of Sociology*, vol. 95, n° 1, p. 1-37, [consulté le 18 janvier 2018, <http://www.jstor.org/stable/2780405>].
- Gauléjac V. (de), 2016, *La névrose de classe : trajectoire sociale et conflits d'identité*, Paris, éditions Payot & Rivages.
- Girard N., Joannon M., 2001, *Politiques urbaines à Naples et à Marseille : regards croisés* [dossier], *Revue Méditerranée*, n° 96.
- Gramsci A., 1926, *Gramsci. Quelques thèmes de la question méridionale*, Marxists.org avec la bibliothèque de sciences sociales de l'université de Québec, [https://www.marxists.org/francais/gramsci/works/1926/10/gramsci_19261000.htm].
- Huysmans J., 1998, « Dire et écrire la sécurité : le dilemme normatif des études de sécurité », *Cultures et Conflits*, n° 31/32, p. 177-202.
- Maisetti N., 2017, *Marseille, ville du monde : l'internationalisation d'une métropole morcelée*, Paris, Aix-en-Provence, éditions Karthala-Sciences Po Aix, coll. « Questions transnationales ».
- Maneri M., 2001, « Il panico morale come dispositivo di trasformazione dell'insicurezza », *Rassegna Italiana di Sociologia*, vol. 1, p. 5-40.
- Musella L., 2010, *Napoli: dall'unità a oggi*, Roma, Carocci, Quality paperbacks, n° 304.
- Orizzonti meridiani (Project), 2014, *Briganti o emigranti: Sud e movimenti tra conricerca e studi subalterni*, Vérone, Ombre corte, Culture, n° 114.
- Pappalardo M., 2014, « Le centre historique de Naples : patrimonialisation contre pratiques populaires ? », *Articulo – Journal of Urban Research*, 10 juillet, special issue 5.
- Petrillo A. (dir.), 2016, « Passaggio al sud » [Numéro de revue], *Cartografie sociale*, mai, vol. 1, n° 1.
- Petrillo A., 2011, « Napoli Globale : Discorsi, Territorio e Potere nella "Città Plebea" », dans Palidda S. (dir.), *Città mediterranee e deriva liberista*, Mesogea, Messina, *Studi e ricerche*, n° 6, p. 45-70.
- Pinson G., 2009, *Gouverner la ville par projet : urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Gouvernances ».
- Puccio D., 2003 « La "renaissance" de Palerme sous la municipalité d'Orlando (années 1990) : fête et monuments », *Rives méditerranéennes*, n° 16, p. 45-60.
- Rayner H., 2004, « Quand survient l'impensable : l'effondrement des réseaux de pouvoir à Naples durant Tangentopoli », dans CRUX,

- Mélanges offerts à Janine Menet-Genty*, Centre de recherches italiennes de Paris X – Nanterre, p. 327-348.
- Sales I., 2012, *Napoli non è Berlino: ascesa e declino di Bassolino e del sogno di riscatto del Sud*, Milan, Baldini Castoldi Dalai, I saggi, n° 451.
- Vacher K. (en cours), « *Des honnêtes citoyens* ». *Sociologie politique des mobilisations localisées pour la sécurité. Marseille, Naples*, Thèse de doctorat en sociologie, St Denis, Université Paris VIII.
- Vacher K., 2017a, « Quand les politiques sécuritaires se veulent participatives », *Métropolitiques*, 9 février, [<https://metropolitiques.eu/Quand-les-politiques-securitaires.html>].
- Vacher K., 2017b, « Redefine “by the right side”. How mobilization against deviant populations participate to redefine locals citizenships? », 13th Conference of the European Sociological Association 2017 – RN25 « Social Movements », 30 août, Athènes.
- Vacher K., 2016, « Deuils politiques et politiques du deuil. Criminalités organisées, mobilisations sociales et engagements (in attendus) », Colloque « Le malheur militant », 12-13 décembre, Ceraps – Crapul – Gresco, Lille.
- Vallat C., Marin B., Biondi G., 1998, *Naples : démythifier la ville*, Paris, L'Harmattan coll. « Géographies en liberté. Métropoles 2000 », n° 1.
- Wacquant L., 2011, « Désolation urbaine et dénigrement symbolique dans l'hyperghetto », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 12, 21 novembre, p. 13-25.

Conclusion

Frédéric Monier

« Est-il abusif de dire que Marseille est le Chicago français ? »

CETTE INTERROGATION, lancée de façon très rhétorique par un journal français en 2015 dans le cadre d'une enquête d'opinion auprès de ses lecteurs, illustre bien les phénomènes que ce livre analyse. Ces questions sont plus complexes qu'on ne l'imagine. De fait, selon les résultats du sondage publié dans cet hebdomadaire, la majorité des lecteurs concernés ne doutait pas que Marseille fût bel et bien le Chicago français, sorte de métropole américaine du crime et de la corruption dans l'hexagone². À rebours de ces interrogations convenues, la question importante est plutôt, dans le fil de recherches récentes (Montel, 2014), de comprendre d'où vient cette réputation tenace, comment elle s'est diffusée et solidifiée, au point d'être enkystée dans l'imaginaire national, sinon international de la ville. Pour le comprendre, il faut prendre en compte que d'autres métropoles, dans des pays différents, sont elles aussi entourées d'une légende sombre : les médias ne manquent jamais d'attirer un public curieux de savoir quelles

1 *Le Point*, 26 avril 2015 [publié sur http://www.lepoint.fr/sondages-oui-non/est-il-abusif-de-dire-que-marseille-est-le-chicago-francais-26-04-2015-1924290_1923.php].

2 17 689 votants (soit 37,9 %) estiment qu'un tel propos est abusif, contre 29 021 votants (soit 62,1 %) qui le jugent exact.

sont les « villes les plus corrompues au monde³ ». L'exercice de critique – intellectuellement salubre – permet de prendre un peu de distance par rapport à ce qui ressemble parfois à une collection de clichés ou à une obsession pour des particularismes locaux, dont le cas marseillais.

Répondre à une question de cet ordre a impliqué de faire un certain nombre de choix intellectuels qui structurent ce livre collectif. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche, au départ franco-allemand, sur une histoire et une sociologie comparées de la corruption politique⁴. On trouve, dans plusieurs chapitres, des hypothèses scientifiques liées aux débats récents en sciences sociales sur le concept de corruption et ses évolutions. Quelques-unes de ces hypothèses apparaissent de façon récurrente au fil des pages.

La première est la distinction analytique, entre les pratiques de faveurs et les débats publics ou, si l'on préfère, entre d'un côté les techniques d'intérêts, de pouvoir et d'influence utilisées à un moment donné en ville ; et de l'autre côté les révélations, dénonciations et discussions qu'elles peuvent susciter. Ne pas confondre la micro-politique en actes et la fabrique médiatisée des normes légales et des idéologies permet de s'interroger sur un seul aspect des choses, ici les dénonciations et les acteurs critiques. L'enjeu est de repérer les processus qui président à la naissance puis à la diffusion d'imaginaires sociaux. Ceux-ci font d'une ville non plus le lieu indifférent d'un scandale parmi d'autres, mais une scène révélatrice de turpitudes plus générales, voire le facteur culturaliste censé expliquer une immoralité collective : « c'est à Marseille (Glasgow, New York, Montréal, Naples, etc.), il n'est donc pas étonnant que... ».

Deuxième hypothèse féconde, le changement d'échelle dans l'analyse de la corruption. En France, à de rares exceptions près, dont des travaux sur Nice⁵ ou plus récemment une forte étude de Cesare Mattina sur Marseille (2016), les sociologues et les politistes, mais aussi les économistes et les juristes, ont adopté soit une perspective nationale, soit un point de vue biographique comme cadre de leurs observations et de leurs analyses. C'est peut-être

3 Par exemple : Jack Shenker, « Which are the most corrupt cities in the world? », *The Guardian* (éd. internationale), 21 juin 2016.

4 Le programme POC/K2, « Politique et corruption (2) : argent immoral et influence politique en Allemagne et en France aux XIX^e et XX^e siècles », [ANR-13-FRAL-0009-01] s'est déroulé de 2014 à 2018. Ce livre collectif a bénéficié du soutien financier de l'ANR. On trouvera une présentation de ce programme sur : <https://pock.hypotheses.org/objectifs-de-recherche/programme-scientifique-du-projet-franco-allemand-pock-2-2014-2018>.

5 Voir Garrigou (1992). Une autre lecture sur le même sujet : Charvin (2001).

plus vrai encore pour l'histoire de la France : on serait bien en peine de trouver une seule étude localisée d'un scandale ou d'une série d'affaires. On peut le montrer, *a contrario*, avec le scandale politico-financier le plus retentissant qu'ait connu le pays entre 1900 et 1980 : l'affaire Stavisky, qui a passionné et indigné les Français en 1934. Son élément déclencheur, fin 1933, est une escroquerie au crédit municipal de Bayonne : Joseph Garat, le député-maire de la ville basque, est d'ailleurs finalement condamné en justice pour avoir été corrompu par l'escroc Alexandre Stavisky (Jankowski, 2000, p. 163 *sqq*). Or, il n'existe pas une seule publication sur ce point, comme si la dimension urbaine et provinciale de cette affaire n'offrait pas réellement d'intérêt.

Il existe un retard scientifique en France par rapport aux recherches menées, depuis plusieurs années déjà, sur la corruption urbaine dans d'autres pays. De tels travaux ont représenté un tournant tant pour l'histoire et la sociologie, tant urbaines que politiques, en particulier en Grande-Bretagne⁶, aux États-Unis et au Canada, ainsi qu'en Italie⁷. Les recherches collectives réalisées entre 2014 et 2018 en Allemagne et en France ont d'ailleurs permis d'avancer dans cette direction, en offrant des études de cas, concrètes, montrant comment ces questions modifient les rapports entre ville, pouvoir politique et systèmes de valeurs publiques (Engels *et al.*, 2017).

Les changements d'échelles constituent le seul moyen de mettre en évidence des phénomènes qui n'apparaissent pas, ou fort mal, en regardant ces questions au prisme de la biographie d'une personnalité ou au seul plan national. Pourtant, le passage à l'analyse localisée n'est pas suffisant. Comme le montre la phrase citée en exergue à cette conclusion, au début du *xxi*^e siècle, Marseille (n'est (qu')un autre Chicago. La dénonciation de la corruption urbaine ne s'effectue presque jamais en vase clos mais quasi toujours en référence, implicite ou explicite, à d'autres villes. Ce constat, banal, a des conséquences non négligeables, comme le montrent les huit chapitres de ce livre.

Primo, il n'y a pas de pays qui n'ait sa ou ses villes corrompues. Comme le montre ce livre, c'est vrai pour des pays du Nord (Canada, États-Unis, Grande-Bretagne). Cela peut s'appliquer également à des pays de l'aire méditerranéenne, ici l'Italie. Quitte à surprendre le lecteur français, même une société de réputation probe voire austère comme les Pays-Bas a été affectée, au *xx*^e siècle,

6 Dans une abondante production, voir Moore, Smith (2007).

7 Dans une riche bibliographie, voir Marotta (2012).

par des scandales de corruption attachés à des villes, telle Oss « la sombre » (Kroeze, 2017). De ce point de vue, le cas de Marseille ne peut se comprendre qu'en comparaison avec d'autres : Glasgow en Écosse, Montréal au Canada, Chicago ou New York aux États-Unis, Naples en Italie sont étudiées dans ce livre. La liste pourrait être encore élargie des cités dites immorales et vénales, avec Palerme en Italie, Barcelone dans l'Espagne du premier ^{xx}^e siècle, Francfort en Allemagne, entre autres. Ces analyses comparées mettent en évidence des processus souvent similaires. Les mécanismes de stigmatisation et leurs contreparties, comme les mécanismes de défense de la réputation d'une ville, sont comparables – ce qui ne veut pas dire équivalents – d'une société à une autre.

Secundo, si l'on rencontre, dans la plupart des sociétés occidentales contemporaines, une ou des villes corrompues et stigmatisées, on rencontre aussi par contraste une ou des villes de belle réputation qui donnent d'elles-mêmes des images de vertu, d'efficacité et de bon gouvernement. Mathieu Lapointe, dans sa contribution à ce livre, le signale à juste titre : au Canada, Montréal la sulfureuse est, en quelque sorte, l'antithèse de Toronto, réputée vertueuse (Lapointe, 2014 ; Lapointe, Brissette, 2016). Cette image dorée s'est construite dès la fin du ^{xix}^e siècle, comme le montrent plusieurs publications, dont cet opuscule sobrement intitulé *Of Toronto the good*, sous-titré : « La cité reine du Canada telle qu'elle est » (Clark, 1898). Cela veut dire également que ces réputations urbaines évoluent au fil du temps, comme l'indique Peter Jones dans ce livre à propos de Glasgow, devenue, de ville-modèle de l'Empire britannique à la fin du ^{xix}^e siècle, cité déchue entre les deux guerres mondiales (Jones, 2013). Plus rare peut-être, le processus inverse est aussi vrai, comme le laisse entendre le cas de Hong-Kong, parvenue en quelques décennies à passer pour une ville probe et intègre, loin de l'image qui était la sienne auparavant (Senz, 2017).

Tertio, en se faisant localisées et ouvertes au comparatisme, les études historiques et sociologiques de la corruption urbaine font souvent apparaître des connexions, des circulations d'idées et des transferts politiques et culturels, entre différentes cités et différents pays. Ces transferts paraissent, pour beaucoup, de l'ordre de l'évidence : mais, si Marseille est le Chicago français, c'est au terme de processus longs et complexes dont les auteurs de ce livre montrent bien l'importance et les enjeux. Autrement dit, pour que Marseille devienne un Chicago hexagonal, au même titre que, par exemple, Glasgow est devenue un Chicago écossais, il a fallu non seulement que se construisent, à force d'affaires médiatisées et de scandales

publics, des images noires de villes corrompues, mais encore que les représentations culturelles de Chicago, tantôt élaborées pour les élites intellectuelles et politiques, tantôt destinées au plus grand nombre *via* des médias de masse (Montel, 2012), rencontrent des publics qui se les réapproprient dans d'autres sociétés, dont la société française. De ce point de vue, l'analyse argumentée et subtile que donne Alan Lessoff dans ce livre contribue aussi à éclairer la notion plus large d'« américanisation ».

Au total, les choix intellectuels et scientifiques qui structurent ce livre collectif s'avèrent stimulants. À la lecture des différents chapitres, plusieurs points saillants apparaissent et indiquent que des résultats importants ont été atteints. Certains de ces résultats concernent les temporalités historiques de la « ville maudite ». Il est entendu que les sources culturelles auxquelles puisent les images de la cité dépravée sont bibliques, comme pour toutes les images de la corruption d'ailleurs. Sodome et Gomorrhe sont en arrière-plan de ces représentations, en partie, mais pas uniquement, parce que de nombreux acteurs critiques et réformateurs sociaux de la fin du XIX^e siècle sont, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en Italie ou ailleurs, des pasteurs, des prêtres ou des laïcs mus par des engagements religieux (Benjamin, 1970).

Si l'on met de côté cette longue durée des héritages culturels, la question de la corruption urbaine prend un tour nouveau à partir de la fin du XIX^e siècle pour plusieurs raisons. La centralité croissante du fait urbain dans nos sociétés l'explique : il s'agit bien sûr de l'urbanisation, ainsi que des transformations des villes liées à l'industrialisation et à la construction de réseaux multiples (eau potable, égouts, gaz, électricité, transports, puis téléphones, etc.). La corruption, signale Alan Lessoff à propos des villes américaines au XIX^e siècle, est à la fois cause et symptôme d'un bouleversement culturel et social provoqué par l'urbanisation. Le concept de corruption traduit une inquiétude face aux « villes tentaculaires » et à la transformation des sociétés par l'urbanisation, l'industrialisation et l'immigration.

« [...] Un air de soufre et de naphte s'exhale,
Un soleil trouble et monstrueux s'étale ;
L'esprit soudainement s'effare,
Vers l'impossible et le bizarre ;
Crime ou vertu, voit-il encore
Ce qui se meut en ces décors [...] »
(Verhaeren, 1895)

La notion de corruption exprime aussi une incompréhension, voire une indignation, face à la politisation du gouvernement urbain dans un sens démocratique. Le développement concomitant d'une démocratie locale et d'une bureaucratie municipale au XIX^e siècle rend, de ce point de vue, le cas des États-Unis fort intéressant, car un peu singulier par rapport aux villes européennes au même moment. Certains phénomènes apparaissent un peu plus tard en France. Permis par la loi de 1884 sur les municipalités, l'essor de la démocratie locale républicaine a été suivi par un certain nombre de scandales mettant en scène des conseillers municipaux en contact avec des sociétés privées. Le déclin du gouvernement des notables, au profit de nouveaux venus politiques qui s'efforcent d'encadrer politiquement le plus grand nombre est observable à Marseille, comme dans de nombreuses autres métropoles occidentales (Zalio, 2004, p. 100). Cela contribue aussi à placer la question de la corruption au centre des débats. Dans l'image qui se construit alors de la corruption urbaine, une place centrale est occupée par les « machines » politiques, par les clientèles des élus et par l'attribution des emplois municipaux à des fidèles. La transformation des formes d'encadrement partisan et électoral constitue une clé de compréhension des débats sur la vertu politique et la moralité urbaine, à Marseille, comme ailleurs en Europe, pour suivre des études sur des villes britanniques (Moore, 2007) ou italiennes (Machetti, 2000, p. 225) vers 1900. De fait, montre M. Bar dans ce livre, la réputation sulfureuse de Marseille se construit, dans la presse nationale et internationale, à partir des années 1880. Ce cas n'est ni isolé, ni même spécifique, comme l'attestent des épisodes similaires, en Grande-Bretagne (Garrard, 1988 ; 1992) ou encore dans des villes d'Amérique (Kohn, 2009 ; Lessof, Connolly, 2013).

Fille de l'urbanisation et d'une politisation démocratique, la corruption urbaine fin-de-siècle se nourrit également de la médiatisation croissante, promue par une civilisation de l'imprimé qui transforme alors les cultures quotidiennes. Les années 1880-1900 sont, à l'échelle mondiale, celles où s'inventent les scandales de corruption dans leur forme contemporaine de conflits idéologiques médiatisés, d'arènes se déroulant à la fois dans les enceintes des assemblées politiques (conseils municipaux, parlements nationaux), dans les journaux, dans les tribunaux voire dans les rues. La répétition des affaires conduit la presse, ou une partie des commentateurs, à élaborer un méta-récit, dans lequel, peu à peu, la cité cesse d'être un paysage pour devenir une sorte de protagoniste collectif dans la narration de la corruption. Comme le montre

avec une grande finesse P. Jones dans ce livre à propos de Glasgow entre les deux guerres mondiales, la ville acquiert une série de caractéristiques morales.

Pourquoi certaines villes, et pas d'autres, finissent-elles par incarner, aux yeux de plusieurs acteurs et témoins, une sorte de Sodome ou Gomorrhe contemporaine ? Comme le suggèrent plusieurs chapitres de ce livre, la notion de corruption urbaine est liée d'une manière ou d'une autre à la perception d'une « criminalité organisée », avec la dénonciation de « bas-fonds », d'une « pègre » ou, pour reprendre les termes employés en Italie en 1900, d'une « mafia ». De fait, ce livre montre que le contrôle de la police municipale joue un rôle essentiel dans les perceptions de l'intégrité, ou bien de la corruption, des pouvoirs locaux élus. Deux domaines de compétence de cette police – ou, si l'on préfère, deux politiques publiques – sont très discutés et conduisent à des controverses récurrentes entre dénonciateurs de l'immoralité et nouvelles élites politiques au pouvoir : la police de la prostitution et celle des débits d'alcool. La prohibition de la prostitution et celle de la consommation d'alcool sont des chevaux de bataille des réformateurs sociaux à partir de la fin du XIX^e siècle, aux États-Unis, au Canada, mais aussi en Écosse. On aurait tort de sous-estimer les liens que la population marseillaise établit, pour sa part, entre ce qu'elle perçoit comme des abus, dans la police de la prostitution, et les soupçons de corruption que cela nourrit entre les deux guerres mondiales (Montel, 2014). En un mot, la ville criminelle semble corruptrice aux yeux des acteurs critiques et des élites : c'est ce phénomène qui apparaît dès 1880-1900 à Marseille (Régnard, 2013, p. 34 ; Montel, Régnard, 2012, p. 4), comme ailleurs (Vergallo, 2016), et qui perdure longtemps au XX^e siècle, voire encore aujourd'hui. Kevin Vacher éclaire, dans ce livre, les processus mentaux et sociaux qui à Naples font de la *Camorra* le problème public par excellence, entendons le facteur qui rend compte d'une anormalité révoltante.

Cette question sert de pierre de touche à la bonne ou à la mauvaise réputation de certaines polices et de certaines métropoles, qui s'efforcent de réformer la police afin de « sauver les apparences » (Johansen, 2011). L'enjeu est bien la qualité des services publics dans la ville, comme le démontre L. Montel dans ce livre, à propos de l'incendie des Nouvelles galeries à Marseille en 1938. Ce drame met à l'épreuve le service municipal des pompiers, jugé très inférieur à sa tâche. Ces processus apparaissent avant la Grande Guerre puis par la diffusion, par Hollywood, d'une image

fantasmée de Chicago durant les années 1920 et 1930, image qui recouvre, comme un écran, les débats préalables au sein de différentes sociétés.

Mais essor d'une nouvelle criminalité et contrôle de la police constituent-ils bien le seul facteur explicatif de la genèse des « villes maudites » ? Sans doute pas, à lire les chapitres de ce livre. Il en va également, dans les cités des États-Unis au XIX^e siècle, à Glasgow entre les deux guerres mondiales comme à Marseille, de l'immigration et de l'intégration de populations étrangères. Alan Lessoff note à ce propos que la notion de « régime urbain » permettrait sans doute d'éclairer ces processus : un ensemble de réseaux et de pratiques mis en place par des populations immigrantes à des fins d'intégration urbaine, en phase avec un état momentané du gouvernement local. On pourrait penser, en gardant à l'esprit le cas de Montréal dans son contexte canadien, qu'il s'agit, autant que d'immigration, d'une question qui touche à l'extranéité de certains habitants des villes et aux affrontements localisés entre groupes sociaux : à Marseille, entre Français déjà établis et nouveaux venus, Italiens, puis Arméniens après 1915, et encore Maghrébins ou Comoriens, mais aussi Pieds noirs qui, rapatriés d'Algérie en 1962, sont confrontés à un marché immobilier saturé et régulé par des « dessous de table », qu'éclaire Nicolas Maisetti dans ce livre.

Mutatis mutandis, les débats sur la corruption urbaine se nourrissent aux États-Unis des luttes entre Américains anglo-saxons protestants et Irlandais catholiques ; à Glasgow des tensions entre Écossais presbytériens et nouveaux venus Irlandais catholiques ; à Montréal entre Canadiens français catholiques et Anglo-saxons protestants. Par quels biais passe-t-on de ces sociétés urbaines polarisées et arc-boutées entre différentes extranéités – ethnique ou linguistique, confessionnelle, sociale – aux débats sur les normes morales et légales de la probité publique ? Tous les chapitres signalent, d'une façon ou d'une autre, le rôle catalyseur joué par l'organisation clientélaire des affiliations politiques et des votes, selon le groupe d'appartenance. Ces villes seraient corrompues, selon plusieurs acteurs, magistrats, journalistes ou chevaliers blancs, par les usages intéressés de politisations collectives ou communautaires à l'ère de l'individualisme démocratique. C'est l'une des leçons que l'on peut tirer du chapitre que Cesare Mattina consacre dans ce livre aux acteurs de la dénonciation à Marseille dans les années 2000.

Cela ne doit pas occulter les conflits politiques qui sont ancrés dans ces fortes tensions sociales. Les affrontements entre

populations protestantes écossaises et catholiques irlandais immigrés à Glasgow sont, note P. Jones dans ce livre, intimement liés aux grèves et à l'agitation politique des années 1918-1920, qui font craindre aux élites une « contagion bolchévique ». Le Marseille de l'entre-deux-guerres, singulièrement des années 1930, est aussi une arène politique où l'argument de la moralité constitue une ressource électorale, à des fins de légitimation de certaines – le PCF par exemple – et de délégitimation d'autres courants – ainsi les partisans de Simon Sabiani (Jankowski, 1989). Selon Laurence Montel, la plupart des commentateurs de l'incendie des Nouvelles galeries à Marseille fin 1938 ont cru voir dans la mise sous tutelle de la municipalité de Marseille, au début de 1939, une conséquence de cette catastrophe. Celle-ci aurait été l'occasion, pour le président du Conseil des ministres Édouard Daladier, originaire du département voisin, le Vaucluse, de mettre un terme à ce qui était présenté comme l'incurie des pouvoirs publics locaux, de solder ses différends politiques avec les socialistes marseillais, et de conforter son image de chef.

Même si la reconstitution précise des faits conduit à une lecture beaucoup plus nuancée de l'épisode, l'enjeu des débats sur la corruption urbaine est, dans ce cas comme dans d'autres, la mesure de l'autonomie des villes, aux plans politique et administratif. Dès la fin du XIX^e siècle, à Marseille comme dans de nombreuses autres villes, les conflits autour de la corruption urbaine ont tendance à opposer, schématiquement, d'un côté les partisans d'un retour au contrôle national et à l'amenuisement des pouvoirs locaux, et d'un autre côté les défenseurs d'une autonomie municipale, synonyme la plupart du temps de démocratie. De plus, dans le cas de Glasgow comme dans celui de Marseille, ce sont des municipalités de gauche, là du *Labour party*, ici socialistes, ou encore démocrates aux États-Unis, qui se retrouvent aux prises avec des scandales de corruption. Les positions des acteurs sont réversibles, comme le montre bien M. Lapointe avec le cas de Jean Drapeau. Celui-ci est d'abord un chevalier blanc de la vertu publique dans sa conquête électorale de la municipalité de Montréal, avant d'être mis en cause ou éclaboussé par des affaires quelques années plus tard alors qu'il incarne désormais une sorte de pouvoir municipal autocratique. En d'autres termes, les acteurs utilisent, à des fins de conquête du pouvoir local, des discours culturalistes qui imputent à leur ville, ou plutôt à certains groupes sociaux urbains, une « mentalité » criminelle, comme dans le cas de Naples éclairé par K. Vacher. De ce point de vue, la dénonciation tactique de la corruption politique peut

aller de pair, chez les acteurs, avec une vision culturaliste de leur ville comme un être immoral et archaïque, comme si leur cité devait toujours être purifiée et modernisée. En ce sens aussi, le cas marseillais n'est pas exceptionnel. Le socialisme municipal et méridional, qui a trouvé à Marseille un terrain d'action privilégié, de Siméon Flaissières en 1892 à Gaston Defferre aux années 1980 (Guillon, 2011) trouve dans d'autres villes des échos ou des résonances. La dénonciation de la corruption a permis, avant 1914, à ces courants de gauche d'occuper une place particulière dans les débats publics et de se présenter comme une alternative crédible à des gouvernements jugés corrompus par le capitalisme. Mais, plusieurs dizaines d'années après, cet argument s'est aussi retourné contre eux, et contre leur ambition d'incarner, à l'échelle d'une ville, une modernité alternative et vertueuse.

■ Références bibliographiques

- Benjamin P. S., 1970, « Gentlemen reformers in the Quaker city, 1870-1912 », *Political Science Quarterly*, vol. 85, n° 1, p. 61-79.
- Charvin R., 2001, « Les obstacles à la mort d'une dynastie : la résistible chute de Jacques Médecin », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 62, [en ligne].
- Clark C. S., 1898, *Of Toronto the good: a social study. The queen city of Canada as it is*, Montréal, Toronto publishing Company.
- Engels J. I., Fahrmeir A., Mattina C., Monier F. (dir.), 2017, *Stadt, Macht, Korruption*, Stuttgart, F. Steiner Verlag, « Stadtgeschichte » 20.
- Garrard J., 1988, *The great Salford gas scandal of 1887*, Manchester, British gas Northwestern.
- Garrard J., 1992, « Le scandale du gaz à Salford en 1887 », *Flux*, vol. 8, n° 10, p. 8-24.
- Garrigou A., 1992, « Le boss, la machine et le scandale. La chute de la maison Médecin », *Politix*, vol. 5, n° 17, p. 7-35.
- Guillon J.-M., 2011, « De Flaissières à Defferre, la fin d'un cycle politique en Provence », *Parlements. Revue d'histoire politique*, 2011/3, n° HS 7 [en ligne].
- Jankowski P., 1989, *Communism and collaboration: Simon Sabiani and politics in Marseille, 1919-1944*, Londres et New Haven, Yale university press.
- Jankowski P., 2000, *Cette vilaine affaire Stavisky. Histoire d'un scandale politique*, Paris, Fayard.
- Johansen A., 2011, « Keeping up appearances. Police rhetoric, public trust and police scandal in London and Berlin, 1880-1914 », *Crime, history and societies*, n° 15, p. 59-83.

- Jones P., 2013, *From virtue to venality. Corruption in the city*, Manchester, Manchester university press.
- Kohn E. P., 2009, « "A most revolting state of affairs": Theodore Roosevelt's aldermanic bill and the New York assembly investigating committee of 1884 », *American nineteenth century history*, vol. 10, 1, p. 71-92.
- Kroeze R., 2017, « "Dark Oss": corrupt reputations in Dutch history », dans Engels et al., *Stadt, Macht, Korruption*, Stuttgart, F. Steiner Verlag, « Stadtgeschichte » 20, p. 163-173.
- Lapointe M., 2014, *Nettoyer Montréal : les campagnes de moralité publique, 1940-1954*, Québec, éditions du Septentrion.
- Lapointe M., Brissette P., 2016, *Corruption : Montréal et ses démons*, Léméac, Montréal.
- Lessoif A., Connolly J. J., 2013, « From political insult to political theory: the boss, the machine and the pluralist city », *The Journal of policy history*, vol. 25, n° 2, p. 139-172.
- Machetti G., 2000, « La lobby di piazza Municipio: gli impiegati comunali nella Napoli del fine Ottocento », *Meridiana*, n° 38/39, p. 223-267.
- Marotta S., 2012, *Corruzione politica e societa napoletana: l'inchiesta Saredo*, Naples, La scuola di Pitagora editrice.
- Mattina C., 2016, *Clientélismes urbains : gouvernement et hégémonie politique à Marseille*, Paris, presses de Sciences Po.
- Montel L., 2012, « Le Chicago français ? Marseille dans *Détective* (1928-1939) », dans C. Amalvi, A. Lafon, C. Piot (dir.), *Le Midi, les Midis sous la III^e République*, Nérac, éd. D'Albret, p. 173-188.
- Montel L., 2014, « Marseille-Chicago : naissance d'une représentation », *Faire savoirs*, n° 11, p. 9-18.
- Montel L., 2014, « Proxénétisme et corruption à Marseille dans les années 1920 et 1930 », dans O. Dard, J. I. Engels, A. Fahrmeir et F. Monier (dir.), *Scandales et corruption politiques dans l'Europe contemporaine*, Paris, A. Colin, p. 109-122.
- Montel L., Régnard C., 2012, « Le banditisme et la criminalité organisée à Marseille : une histoire ancienne », intervention à l'Observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux, [http://ordcs.mmsh.univ-aix.fr/rencontres/Documents/Celine%20REGNARD_v2.pdf].
- Moore J., 2007, « Municipal corruption and political partisanship in Manchester, 1885-95 », dans J. Moore and J. Smith (dir.), *Corruption in urban politics and society: Britain, 1780-1950*, Londres, Ashgate, p. 98-112.
- Moore J., Smith J. (dir.), 2007, *Corruption and urban politics and society, Britain 1780-1950*, Aldershot, Ashgate.

- Régnard C., 2013, « Bonne et mauvaise réputation. Évolution de l'image ambivalente de Marseille, XIX^e-XX^e siècle », dans F. Bancaud, V. Dallet-Mann, M. Picker (dir.), *Marseille, Éclat[s] du mythe*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence.
- Senz A., 2017, « Hongkong : Vom "Hort der Korruption" zur "Hauptstadt der Korruptionsbekämpfung". Imagewandel. Dank Eindämmung der Korruption », dans Engels *et al.*, *Stadt, Macht, Korruption*, Stuttgart, F. Steiner Verlag, « Stadtgeschichte » 20, p. 131-141.
- Vergallo L., 2016, *Muffa della citta. Criminalita e polizia a Marsiglia e Milano (1900-1967)*, Milan, Milieu edizioni.
- Verhaeren E., 1895, « L'âme de la ville », dans *Les villes tentaculaires*, Bruxelles, E. Deman.
- Zalio P.-P., 2004, « D'impossibles notables ? Les grandes familles de Marseille face à la politique (1860-1970) », *Politix*, vol. 17, n° 65.

Maudire la ville

Socio-histoire comparée des dénonciations de la corruption urbaine

Nicolas Maisetti, Cesare Mattina (dir.)

Disponible en version papier

sur le site des Presses universitaires du Septentrion

Livre broché - ISBN 978-2-7574-3504-5 : 26 €

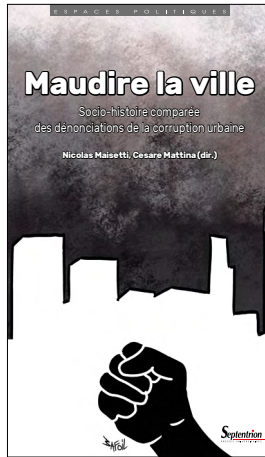
Lot papier + numérique - ISBN 978-2-7574-3528-1 : 29 €

Retrouvez-nous

sur www.septentrion.com

sur notre [page Facebook](#)

et sur [Twitter](#)



Ouvrage composé par

Jonas Mazot

Ouvrage réalisé avec

La chaîne d'édition XML-TEI Métopes
Méthodes et outils pour l'édition structurée

avec la/les police(s) : Myriad Pro

Dépôt légal

septembre 2021

2 067^e volume édité par

les Presses universitaires du Septentrion

59654 Villeneuve d'Ascq – France